



**HAL**  
open science

# Les différentes formes de valorisation du patrimoine archéologique du bâti en Seine-Maritime et son accessibilité au public

Juliette Dupart

► **To cite this version:**

Juliette Dupart. Les différentes formes de valorisation du patrimoine archéologique du bâti en Seine-Maritime et son accessibilité au public. Sciences de l'Homme et Société. 2024. dumas-04753919

**HAL Id: dumas-04753919**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04753919v1>**

Submitted on 25 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



---

# Les différentes formes de valorisation du patrimoine archéologique du bâti en Seine-Maritime et son accessibilité au public

---

Juliette Dupart



Illustration de la page de couverture : Porte primitive restaurée du château d'Arques-la-Bataille,  
20/03/2023 ©Juliette Dupart

# Sommaire

<b>Sommaire .....</b>	<b>2</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>4</b>
<b>Liste des acronymes.....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>Partie 1 : La patrimonialisation des vestiges archéologiques.....</b>	<b>14</b>
Chapitre 1 : L'historiographie d'un patrimoine passé et en devenir.....	14
A) L'archéologie en Normandie et ses prémices.....	14
B) Le XIX <sup>e</sup> siècle, naissance de l'archéologie normande à l'affirmation la discipline ..	20
C) Les premières valorisations du patrimoine archéologique normand.....	23
Chapitre 2 : La chaîne de la valorisation des vestiges archéologiques antiques et médiévaux .....	29
A) L'archéologue et ses recherches, un créateur de patrimoine ? .....	29
B) La conservation pour la préservation et la sauvegarde.....	31
C) La transmission et la présentation au public .....	36
Chapitre 3 : Les limites de la valorisation des vestiges : entre tourisme et archéologie .....	45
A) La fragilité des vestiges face à l'adaptabilité et au tourisme.....	45
B) La gestion et la question économique .....	48
C) La relation entre le public et la valorisation du patrimoine archéologique en Seine-Maritime.....	53
<b>Partie 2 : Études de cas : la valorisation du patrimoine archéologique au cœur des projets de territoires.....</b>	<b>61</b>
Chapitre 1 : Juliobona, coexistence du théâtre gallo-romain et du musée de site .....	61
A) La redécouverte des vestiges de Juliobona, l'emblème de l'époque gallo-romaine en Seine-Maritime .....	61
B) Lillebonne ou vivre avec les vestiges.....	66
C) Le projet Juliobona.....	74
Chapitre 2 : L'abbaye de Jumièges, un site religieux médiéval en refonte .....	82
A) Patrimonialisation des vestiges médiévaux.....	82
B) L'abbaye à travers les âges : un site en plein air .....	87
C) Le projet de fouilles et de réaménagement à l'horizon 2028 .....	92
Chapitre 3 : Le musée de Cluny, musée national du Moyen Âge au cœur d'un site antique et médiéval.....	95
A) Des thermes qui ont fait débat dans l'insertion de la ville : faire vivre deux époques... ..	95

B) Construction d'un musée dans un lieu atypique ou comment faire vivre deux entités.....	99
C) Le projet Cluny 4 : un chantier de modernisation du musée pensé pour une nouvelle muséographie et une accessibilité optimale.....	103
<b>Partie 3 : Le château d'Arques-la-Bataille, un exemple de projet pour motiver une réouverture de site.....</b>	<b>108</b>
Chapitre 1 : Le château d'Arques-la-Bataille, valoriser les ruines d'un château médiéval	108
A) Un monument historique.....	109
B) Une fermeture inévitable.....	111
C) Une gestion actuelle complexe.....	115
Chapitre 2 : Créer un album jeunesse sur l'histoire et l'archéologie du château d'Arques-la-Bataille.....	117
A) Un projet pédagogique pensé pour les enfants.....	117
B) Un premier pas vers la médiation : un contenu ludique.....	122
Chapitre 3 : Les apports et les limites du projet : redynamisation d'un site et motivation de réouverture.....	126
A) Les limites de ce projet.....	126
B) Rouvrir au public sur le long terme ?.....	127
C) Mener des fouilles pour apporter de nouvelles connaissances.....	130
<b>Conclusion.....</b>	<b>136</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>140</b>
<b>Table des figures .....</b>	<b>161</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>163</b>

## Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur **Nicolas Monteix** d'avoir dirigé ce mémoire de fin de master. Ses conseils et ses relectures durant cette année m'ont été précieux.

J'adresse également mes remerciements à Mme **Élise Cousin**, responsable service musées et patrimoine de Caux Seine agglo en charge du musée Juliobona, Mme **Caroline Calpéna**, directrice de l'abbaye de Jumièges et Mme **Béatrice de Chancel-Bardelot**, une des conservatrices en chef du musée du Moyen Âge de Cluny, qui ont été de grandes ressources pour l'élaboration des études de cas de ce mémoire.

De même, à Mme **Alice Lebas-Hellin**, cheffe de service Observatoire chez Normandie Tourisme, qui m'a gracieusement fourni les études dont j'avais besoin concernant la fréquentation des sites archéologiques dans la région.

J'exprime ma gratitude à **Ninon Basset**, illustratrice de mon projet de valorisation pour ce mémoire, avec qui nous avons longuement échangé sur le sujet.

Je remercie tous mes camarades, notamment **Arthur Lamboy-Martin**, **Flora Chanu** et **Chloé Duval** pour l'entraide, les conseils et les nombreuses discussions que nous avons pu avoir.

Enfin, mes remerciements vont à **Emeline Flaguais** qui m'a aidée dans la relecture de ce mémoire.

## Liste des acronymes

CNRA : Conseil national de la recherche archéologique

CTRA : Commissions territoriales de la recherche archéologique

CRMH : Conservation Régionale des monuments historiques

CRT : Comité Régional de Tourisme de Normandie

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

FALC : Facile à lire et à comprendre

FEDER : Fonds européen de développement régional

Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives

PCR : Projet collectif de recherche

PMR : Personne à mobilité réduite

SRA : Service régional d'archéologie

UDAP : Unité départementale d'architecture et du patrimoine

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

## Introduction

« La présentation au grand public du patrimoine archéologique est un moyen essentiel de le faire accéder à la connaissance des origines et du développement des sociétés modernes.

En même temps, c'est le moyen le plus important pour faire comprendre la nécessité de protéger ce patrimoine. La présentation au grand public doit constituer une vulgarisation de l'état des connaissances scientifiques et doit par conséquent être soumise à de fréquentes révisions. Elle doit prendre en compte les multiples approches permettant la compréhension du passé »<sup>1</sup>.

C'est ce qui est souligné dans l'article 7 de la charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique de 1990. Cette charte définit le patrimoine archéologique. Elle met en avant la législation, la conservation, l'inventaire, l'intervention sur site, mais aussi la présentation et le partage de connaissances.

Les sites archéologiques en France sont surtout connus et reconnus dans le sud de notre pays, notamment parce que les sites y sont généralement mieux conservés. Nous pensons notamment aux arènes de Nîmes pour la période antique ou encore le site archéologique de Saint-Blaise allant de l'oppidum gaulois au castrum de Castelveyre (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.). Par ailleurs, la Normandie possède des sites qui sont tout aussi intéressants. Nous allons donc nous pencher sur la valorisation de ces sites racontant l'histoire de notre région et plus particulièrement notre département de la Seine-Maritime.

Le patrimoine, venant du latin *patrimonium*, représente un héritage ayant un intérêt d'être protégé et valorisé tel qu'un monument, un espace, ou une tradition, un savoir-faire pour le patrimoine immatériel. L'archéologie est l'étude du passé par le biais des traces matérielles d'occupation d'un territoire. Le patrimoine archéologique, quant à lui, correspond « aux structures, constructions, ensembles architecturaux, sites aménagés, témoins mobiliers, monuments d'autres natures ainsi que leur contexte qu'ils soient situés dans le sol ou sous les eaux »<sup>2</sup>. Dans notre cas, nous allons nous intéresser au patrimoine constitué par le bâti archéologique. En somme, nous nous concentrerons sur les vestiges en élévation. L'archéologie du bâti, aussi appelé archéologie de l'architecture ou de la construction, est une notion encore récente et en débat. D'après Alice Vanetti, l'archéologie du bâti est née dans les années

---

<sup>1</sup> Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique - International Council on Monuments and Sites, 1990.

<sup>2</sup> « Définition de la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, dite Convention de Malte, datant du 6 mai 1992 » article 1.3.

1970/1980 de la rencontre entre archéologie médiévale et professionnels en contexte urbain en archéologie préventive. Les travaux par les architectes en chef des Monuments historiques ont aussi leur part de responsabilité dans la naissance de ce domaine, qui a d'autant plus d'importance depuis qu'il s'intègre au processus de restauration et conservation. Les architectes, par leurs pratiques de description structurelle ou d'approche presque stratigraphique, ont accompagné la naissance de l'archéologie du bâti<sup>3</sup>. En effet, le colloque de Sienne en 1987 a mis un point d'honneur sur la nécessité d'étudier le bâti, la structure avant les travaux de restauration afin d'avoir le plus de connaissances possibles à la fois sur le monument, mais aussi les risques de pertes de matières. Depuis son déploiement dans les années 1990/2000, cet outil de lecture rencontre un grand succès<sup>4</sup>. La grande question à laquelle nous n'avons pas de réponse est de savoir s'il s'agit d'une discipline ou d'une méthode. En effet, nous rencontrons trois écoles entre ceux qui la considèrent comme une compilation de méthodes dont le but est d'obtenir une chronologie (notamment par l'analyse stratigraphique), ceux l'utilisant comme domaine complétant les outils d'archéologie préventive et enfin les professionnels s'en servant comme science historique pour compléter les contextes historiques, économiques, politiques et sociétaux d'un bâtiment. « Il n'est alors pas clair si l'archéologie du bâti doit être considérée comme une méthode, une discipline, ou comme les deux ensembles »<sup>5</sup>. Nous adopterons le terme d'« outil » qui a beaucoup aidé dans les restitutions de bâtiments. Notre réflexion portera donc sur des monuments et vestiges en élévation antiques et médiévaux. Par ailleurs, ces outils complexes donnent des résultats qui doivent être transmis au public. C'est ce qu'a d'ailleurs proposé le groupe de recherche d'histoire (GRHis) de Rouen, en collaboration avec le Centre Michel de Boüard, le 29 mars 2024 sur le sujet des « Recherches récentes sur l'archéologie des constructions religieuses en Normandie (IV<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) ».

« La notion de valorisation repose sur le concept d'accessibilité au plus grand nombre. Elle implique le désir de faire connaître, de promouvoir et de rendre attractif. Elle comprend des actions diverses pour développer l'accueil, l'encadrement et l'animation »<sup>6</sup>. Laurence Gillot définit ainsi la mise en valeur du patrimoine, mettant en avant la notion d'accessibilité pour tous les publics et l'animation d'un objet patrimonial quelconque qu'il soit matériel ou non. L'accessibilité, le fait de rendre à la fois physiquement praticable un site que ce soit aux personnes mobiles ou à mobilité réduite, mais aussi compréhensible (intelligible pour les non-

---

<sup>3</sup> VANETTI 2022.

<sup>4</sup> VANETTI 2022, p.113.

<sup>5</sup> VANETTI 2022, pp.114-115.

<sup>6</sup> GILLOT 2007.

initiés) pour toutes sortes de publics (enfants comme adultes ou personnes à handicap visuel, auditif ou mental) est la grande question de la valorisation du patrimoine archéologique de cette décennie. Qu'importe l'âge, la mobilité ou si la personne est en situation de handicap, l'appréhension d'une élévation est une chose complexe. Quand nous choisissons de patrimonialiser et valoriser un site, nous allons nous demander comment le rendre praticable pour les différents publics, s'interroger sur la lisibilité et la compréhension par la médiation. En effet, des débats ont lieu sur la restitution des connaissances du travail de recherche de l'archéologue avant même que l'on parle d'exposition en musée. La valorisation peut prendre plusieurs formes que ce soit par la conservation, la restauration du monument ou encore sa médiation. Le tourisme impacte de plus en plus les vestiges obligeant les gestionnaires de sites archéologiques à prendre des initiatives pour éviter les détériorations sur les élévations, les traces de notre passé. Par ailleurs, certains sites comme à Athènes par exemple qui sont très visités peuvent être dégradés. Ce tourisme de masse est une réelle problématique de notre siècle. De nombreux sites se mettent à la restitution 3D ou aux maquettes (application Jumièges 3D, restitutions de Pompéi, etc.). C'est à se demander si les nouvelles technologies peuvent être une solution partielle afin de limiter le contact avec les vestiges. Nous y reviendrons dans cette étude.

La culture évolue avec les âges et les sociétés, les pratiques culturelles aussi. En France, le ministère de la Culture est créé sous le Général de Gaulle avec à sa tête André Malraux en 1959. Il veut démocratiser la culture et le patrimoine français. Ce n'est que dans les années 70 que nous commençons à parler de patrimoine et plus seulement des « monuments historiques » souvent reliés aux Beaux-arts. La création de la direction du patrimoine en 1978 et de « l'Année du patrimoine » deux ans plus tard<sup>7</sup> concrétise la volonté de reconnaissance publique. Il en va de même avec la naissance des journées européennes du patrimoine en 1984 qui participent à l'ouverture de lieux culturels fermés au public à leur habitude. Ces journées du patrimoine ou encore la journée nationale de l'archéologie (JNA) créée par le ministère de la Culture en 2010 permettent de mettre en lumière les sites archéologiques tout comme la création de la liste de l'UNESCO. Cette JNA coordonnée par l'Inrap va s'étendre à l'Europe à partir de 2019. Nous revendiquons le patrimoine hérité. Aussi, depuis Jack Lang, ministre de la Culture sous François Mitterrand puis Jacques Chirac, qui veut exploiter la culture à des fins économiques « encouragées par les pouvoirs publics »<sup>8</sup>, le patrimoine est devenu un vecteur économique du

---

<sup>7</sup> DELACROIX, DOSSE, GARCIA & OFFENSTADT 2010, pp.821-829.

<sup>8</sup> DIJAN 1996, pp.37-38.

tourisme, notamment le patrimoine monumental et archéologique. La valorisation des sites relève également d'un besoin d'identité culturelle des habitants. Revenir sur ces notions permet de montrer que l'aspect économique et l'aspect touristique faisaient déjà partis de la politique culturelle de la fin du <sup>xx</sup><sup>ème</sup> siècle. L'archéologie comme discipline et sa valorisation sont de plus en plus encadrées même s'il n'existe pas de réelle obligation mise à part la diffusion. Avant cela, l'archéologie était considérée comme une science auxiliaire au profit des antiquaires avant d'affirmer sa place pour prouver les sources littéraires dans un premier temps et son rôle d'interprétation des traces. Aujourd'hui, son but est de comprendre la société par l'étude de ces traces humaines afin d'apporter de la connaissance et de les protéger. Plusieurs chartes et conventions se sont succédé afin de régir le patrimoine archéologique avant même la loi de 2001 en France. Nous avons pu évoquer la charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990). La convention européenne de Londres de 1969 affirme l'importance de l'archéologie et de la rigueur scientifique. Elle exprime la négativité des fouilles clandestines dans la destruction des vestiges. Le but de cette convention était de faciliter les échanges de connaissances et de biens archéologiques, de se battre contre les fouilles clandestines entre autres. La convention européenne de Malte du 16 janvier 1992 qui s'appuie sur celle de Londres entre en vigueur le 25 mai 1995. Elle aborde également l'accès du public aux sites archéologiques, ainsi que les mesures éducatives à prendre pour sensibiliser le public à la valeur du patrimoine archéologique. L'article L523-1 du code du patrimoine de 2004 fait d'ailleurs mention de ce devoir de valorisation et de diffusion culturelle des résultats des fouilles : « L'établissement public assure l'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive et la diffusion de leurs résultats. Il concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie »<sup>9</sup>. « Diffusion » revient à plusieurs reprises dans le titre II sur l'archéologie préventive du livre V concernant l'archéologie. Aujourd'hui, les fouilles préventives sont relativement récurrentes et c'est ce qui a permis de mettre au jour des vestiges importants non évoqués par les textes, mais aussi d'en apprendre plus sur l'architecture. La reconnaissance du patrimoine a permis de mettre en lumière ce métier et son besoin. Par ailleurs, en 2010, É. Faure-Boucharland émet des « Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur des vestiges archéologiques » dans le *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* à la suite d'une table ronde sur la « Présentation et mise en valeur des sites archéologiques religieux en milieu urbain ». Elle y souligne que les sites archéologiques qui sont mis en valeur correspondent à « un espace délimité et privilégié, destiné à la visite de non-

---

<sup>9</sup> Code du patrimoine, chapitre 3, article L523-1.

spécialistes, et, si possible, à la pédagogie. » Les vestiges nous permettent d'avoir des informations à la fois matérielles, mais aussi spirituelles des sociétés passées et ainsi de mettre en parallèle les cultures d'hier et d'aujourd'hui. Pour cela, il faut que les vestiges restent dans un état correct et donc suffisamment lisibles et accessibles comme le souligne Laurent Cholet (attaché de conservation du patrimoine à la ville d'Eu) dans la table ronde d'Eu. Il met en avant le fait que valoriser, de présenter, nécessite d'expliquer et donc peut être un vecteur de la recherche<sup>10</sup>. La mise en valeur découle d'un besoin de conservation et de sauvegarde. En France, il n'y a pas de label contrairement aux musées de France. Le statut de monument historique n'est pas systématique et obligatoire<sup>11</sup>. L'État a le devoir de prescrire les mesures pour conserver et sauvegarder les vestiges. Valoriser le bâti archéologique peut aller des vestiges à des monuments encore en fonction aujourd'hui tels que certains monuments religieux ou des châteaux encore habités par exemple.

La Normandie évoque bien souvent les paysages verdoyants entre terre et mer, mais aussi une histoire étroitement liée avec les voisins Anglais. Pourtant, la région détient un inventaire riche que ce soit antique ou médiéval. Cette région fut pionnière dans l'archéologie française. Les premières fouilles remontent en 1675 avec les thermes gallo-romains de Valognes (50)<sup>12</sup>. Il s'agirait même de la plus vieille fouille archéologique de France. En 2004, la publication de la table ronde d'Eu sur *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie* ne dénombre pas moins de 11 500 sites archéologiques en Haute-Normandie<sup>13</sup>. Nous nous intéressons aux vestiges visibles, en élévation, à l'archéologie du bâti. Dans la table ronde d'Eu, la question suivante s'est posée : « L'image en élévation n'est-elle pas le meilleur moyen d'évoquer un bâtiment ? »<sup>14</sup>. En effet, concernant le bâti, rien de mieux que percevoir de ses propres yeux des volumes, des angles, des formes afin de comprendre davantage l'architecture de ces vestiges que ce soit pour un visiteur ou un professionnel du patrimoine et/ou de l'archéologie. C'est à se demander si la valorisation est plus simple pour les vestiges médiévaux, car il reste plus souvent des structures entières ou du moins avec plus d'élévations et de murs contrairement aux vestiges antiques notamment en Normandie. Présenter un vestige, veut dire qu'il faut l'expliquer. La valorisation peut donc être un vecteur pour la recherche et la motiver. Céline Schall s'intéresse à la médiation culturelle dans les médias et à la question

---

<sup>10</sup> CHOLET 2010, p.41.

<sup>11</sup> FAURE-BOUCHARLAT 2010, p.1.

<sup>12</sup> RIDEL 2010.

<sup>13</sup> ELOY-EPAILLY 2010, p.11.

<sup>14</sup> SAN JUAN & DELACAMPAGNE 2010, p.39.

archéologique et muséale face aux publics. Elle se pose des questions sur la communication de ce savoir dont nous reparlons dans la suite de ce mémoire.

Notre étude se penchera sur un territoire défini de la Normandie. En effet, nous tenterons d'étudier les différentes formes de valorisation du patrimoine archéologique du bâti en Seine-Maritime et son accessibilité au public.

L'objectif principal de ce mémoire est de mettre en lumière l'archéologie en Normandie et surtout en Seine-Maritime par le biais du patrimoine bâti archéologique. L'étude des formes de valorisation du patrimoine archéologique du bâti doit être approfondie en prenant en compte les différentes typologies de sites. Ainsi, en revenant sur les fondements, nous allons pouvoir réfléchir sur les différentes formes de valorisation pour ce type de patrimoine. Il est intéressant de mettre en avant cette partie du patrimoine du département de la Seine-Maritime car celui-ci est bien souvent méconnu. À l'aube de plusieurs projets sequano-marins (projet Juliobona, projet de remaniement du site départemental de l'abbaye de Jumièges) sur des sites archéologiques, il est nécessaire de revenir sur la patrimonialisation des vestiges en élévation. Bien qu'il y ait des écrits régionaux et départementaux sur la valorisation du patrimoine monumental antique, nous trouvons difficilement des synthèses comprenant l'époque antique et médiévale en Seine-Maritime afin d'établir une comparaison. Il est donc pertinent de revoir l'historiographie. Il y a une réelle préoccupation sur le devenir des sites archéologiques en Normandie.

Nous nous demanderons tout au long de ce mémoire : quel est le processus de patrimonialisation, de valorisation de ce type de vestige ? Comment la fondation de l'archéologie en Normandie a influé sur le patrimoine archéologique du bâti en Seine-Maritime ? En somme, mettons-nous assez en avant notre patrimoine archéologique en élévation ? Devons-nous continuer les efforts ? Nous allons nous questionner sur les différences de traitement de valorisation entre vestige antique et vestige médiéval notamment au vu des élévations plus visibles en général à l'époque médiévale. L'accessibilité aux différents publics dans la valorisation malgré les contraintes sera en fond de nos problématiques.

Nous allons tenter de répondre à ces diverses interrogations en étudiant dans une première partie la patrimonialisation des vestiges archéologiques. Nous allons revenir sur l'historiographie d'un patrimoine passé et en devenir qui a beaucoup de ressources. L'archéologie en Normandie date de plusieurs millénaires. Nous retrouvons des sites de différentes époques : de la préhistoire à l'âge des métaux ; la période antique avec Juliobona ou

encore le Vieil-Evreux ; le Moyen Âge est marqué par l'habitat, les monuments religieux, mais aussi les châteaux avec le château de Caen ou encore les ruines de l'abbaye de Jumièges par exemple ; l'archéologie moderne se penche sur l'évolution des espaces et paysages ; les sites contemporains sont le plus souvent des ouvrages industriels et/ou militaires. Les sites de guerre sont de plus en plus mis en avant surtout dans notre région. Nous allons nous concentrer sur les sites antiques et médiévaux. Après cela, nous reviendrons sur la naissance de la discipline en Normandie avec ces grands acteurs comme l'abbé Cochet. Cette affirmation de la discipline donnera les premières formes de valorisation de ce patrimoine. Après avoir appréhendé l'historiographie de l'archéologie en Normandie, nous poserons notre réflexion sur la chaîne de valorisation des vestiges archéologiques antiques et médiévaux en partant de l'archéologue comme créateur de patrimoine jusqu'à la transmission au public en passant par la conservation. Toutefois, la valorisation des vestiges archéologiques connaît des limites. En effet, la relation entre le public et la valorisation du patrimoine archéologique en Seine-Maritime reste minime. Les habitants connaissent peu ce patrimoine. Il faut se questionner sur l'avis des personnes ayant visité un site afin de proposer une valorisation en adéquation avec la volonté des publics. Ce tourisme engendré par ce type de patrimoine entraîne des conséquences matérielles sur les vestiges pouvant causer des fragilités. Aussi, la gestion et les financements sont au cœur des préoccupations des sites archéologiques. Bien que les sites archéologiques rapportent de l'argent avec la mise en tourisme, leur gestion et leur entretien sont extrêmement coûteux. Le profit est donc parfois très faible. Cette première partie aura donc pour but de présenter l'archéologie en Normandie et en Seine-Maritime ainsi que la valorisation des vestiges et ses limites.

Dans un second temps, nous nous pencherons sur trois sites comme études de cas. Lillebonne, anciennement Juliobona, chef-lieu de la cité des Calètes, fondé au I<sup>er</sup> siècle de n. è., sera notre premier exemple. Il reste aujourd'hui plusieurs vestiges de la ville antique, dont le théâtre romain. Un musée fondé en 1897 a été construit en face afin de raconter l'histoire de cette ville et de mettre en avant ses collections des différentes fouilles. Le musée fut récemment en pleine révision muséographique et scientifique avec le « Projet Juliobona » sur 30 ans. Il consiste à agrandir et rénover le musée, mais aussi à élargir les recherches et à les communiquer à travers des colloques et publications. Ce site permettra de voir la période antique valorisée à travers un musée de site. Puis, nous nous pencherons sur « les plus belles ruines de France » : l'abbaye de Jumièges est un des vestiges médiévaux les plus visités dans notre département. Nous nous interrogerons sur la patrimonialisation des vestiges médiévaux en prenant en exemple cette abbaye qui est un site départemental en plein air. Des projets de fouilles et de réaménagement

sont en cours dans le cadre d'un projet prenant fin en 2028. Enfin, nous allons sortir de la Seine-Maritime pour la région parisienne afin d'émettre une comparaison entre les sites. Changer de localisation permet d'ouvrir son regard sur d'autres collectivités. Le musée de Cluny, musée national du Moyen Âge au cœur d'un site antique, sera notre dernière étude. Ce musée est entre deux époques. Les thermes antiques ont fait débat dans l'insertion de la ville. Ce musée est aussi un centre de recherche emblématique de la période médiévale. C'est pourquoi le musée a été complètement modernisé. Nous verrons donc ce qui a changé dans ce lieu et ce qui a été amélioré pour le public afin de le mettre en parallèle avec les projets seinomarins. Ces trois lieux connaissent ou ont connu récemment un grand projet sur le plan scientifique et de mise en valeur.

Dans un dernier temps, nous présenterons notre projet de valorisation. Notre sujet portera sur le château médiéval d'Arques-la-Bataille et la valorisation des ruines d'un château fermé au public. Ce monument historique a une gestion complexe. En attendant une réouverture, le projet serait de proposer un album jeunesse sur l'archéologie avec le château en toile de fond, à destination du jeune public. Cet album serait participatif entre les acteurs du patrimoine et les enfants du village. Ce projet répondrait à un besoin à grande échelle pour l'archéologie du département, mais aussi à plus petite échelle pour redynamiser ce territoire et son château. De ce fait, des objectifs sont en cours, notamment avec la campagne de restauration afin de conserver au mieux ce qu'il reste de l'enceinte. Il sera également intéressant de mener des fouilles afin de produire du contenu à diffuser et de motiver une réouverture sur le long terme.

## Partie 1 : La patrimonialisation des vestiges archéologiques

Les ruines font partie du paysage, parfois laissées à l'abandon, d'autres fois reconnues pour leurs intérêts (historiques, architecturaux, archéologiques...) et valorisées. Le processus de production d'un patrimoine part de l'intérêt porté à un objet par les habitants du territoire puis des visiteurs. Dans le cadre de ce mémoire, il est important, de revenir sur la patrimonialisation des vestiges archéologiques pour se recentrer sur le patrimoine archéologique bâti. En premier lieu, nous allons revoir l'historiographie de l'archéologie normande afin de nous mener au processus de valorisation de ces sites et à ses limites.

### Chapitre 1 : L'historiographie d'un patrimoine passé et en devenir

Nous pourrions croire, à tort, que l'archéologie normande est chose récente alors que la région fait partie des précurseurs de la discipline dans le pays. Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux prémices de cette discipline qu'est l'archéologie, afin de mieux appréhender la réflexion de valorisation des premiers archéologues normands.

#### A) L'archéologie en Normandie et ses prémices

Cette région se distingue par des paysages variés. En effet, la Normandie possède un paysage armoricain vers l'ouest et le sud, et un paysage sédimentaire avec les falaises de craie ainsi que les boucles de la Seine plus au nord. En résumé, le territoire se compose d'un paysage de campagne et des bocages. Cette absence d'unité par la variété paysagère a entraîné des conséquences sur l'Histoire.

Nous pouvons faire une rétrospective de l'occupation du territoire à partir de l'Antiquité à nos jours afin de comprendre la construction de la Normandie, mais aussi son archéologie grâce à Vincent Carpentier, auteur d'une *Archéologie en Normandie*.

Durant l'Antiquité et l'époque médiévale, les campagnes et les villes vont prendre la forme de hameau au I-II<sup>e</sup> siècles puis de village. Des réseaux vont se créer entre les zones urbaines et rurales. Bien que la Normandie n'existât pas à l'époque gallo-romaine, il y avait plusieurs peuples qui coexistaient appelés « Armoricains ». Les frontières actuelles ressemblent peu ou prou à celles imposées par la défaite de 56 av. JC. L'archéologie ne fait donc pas de différence, car il y avait d'un point de vue culturel et matériel une uniformité. La majorité de la population vivait à la campagne. Les *villae* étaient fondées sur le principe que le *pars urbana*

et le *pars rustica* étaient séparés comme nous le démontre la *villae* de la Mailleraye-sur-Seine<sup>15</sup>. Vincent Carpentier nous explique que certains villages ont gardé jusqu'à la fin de l'Antiquité leurs caractères propres contrairement à d'autres comme Bréville-les-Monts. L'occupation fut plus courte et « offre le plan étonnamment précoce d'un « village-rue » du Moyen Âge, constitué de part et d'autre d'une voie le long de laquelle s'alignent les constructions »<sup>16</sup>. Puis, sous le règne d'Auguste (27 av. n. è- 14 de n. è), se mettent en évidence les grandes villes face aux agglomérations secondaires avec les monuments aux différentes fonctions sociales, religieuses et administratives associées (forum, thermes, temples, amphithéâtre, etc.) comme Rotamagus et Juliobona. Rotamagus, aujourd'hui Rouen, a été fondée vers 15-20 av. n. è. et fut capitale de la cité gallo-romaine des Véliocasses faisant jusqu'à 76 à 80 hectares. Elle a tenu un rôle économique important avec le reste de l'empire entre le sud, la Grande-Bretagne et la Germanie. Cette ville et ses monuments sont mal documentés. L'architecture monumentale est très présente en Normandie. Il a été recensé pas moins d'une soixantaine de *villae* en Seine-Maritime<sup>17</sup>. Il s'agissait d'une architecture mixte avec des matériaux de bois, terre et pierre avant tout locaux à la fois pour une raison économique, mais aussi pour la facilité d'accès. Au III<sup>e</sup> siècle, l'organisation du réseau est bouleversée et de nombreux habitats ruraux sont abandonnés. Rotamagus se replie au sein de son enceinte pour se protéger contre les troubles à la frontière de l'Empire romain<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> CARPENTIER 2007, p.68.

<sup>16</sup> CARPENTIER 2007, p.69.

<sup>17</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.13.

<sup>18</sup> CARPENTIER 2007, pp.84-85.



exemple, l'impact des incursions vikings du IX<sup>e</sup> siècle. Les villageois construisaient des maisons durables correspondant à une stabilité du monde rural. Les bâtiments étaient sur poteaux (plus dans l'Eure) ou sur solin de pierre (plus dans la plaine de Caen)<sup>19</sup>. Les bourgs sont peu fouillés même s'ils sont intéressants par les mouvements démographiques et sociaux qui ont mené à leur création. L'archéologie des villes, à la fois par l'étude architecturale et l'étude urbaine, montre l'évolution des occupations et des pratiques, comme nous avons pu le constater avec notamment le quartier de la cathédrale à Rouen. Ce quartier a beaucoup évolué depuis l'Antiquité et avec les différentes phases de la cathédrale. En ces lieux, les constructions de pierre et en pan de bois sont majoritaires. Face à ces maisons, nous trouvons les châteaux, symbole de l'autorité. Le phénomène castral touche autant la ville que la campagne. En effet, Vincent Carpentier nous indique qu'avec le défrichement et la conquête du sol voient se développer les châteaux de terre. Les périodes de troubles favorisent l'émergence de fortifications privées. « Les anciennes fortifications carolingiennes, enceintes ou palais résidentiels (Fécamp (76)) sont remplacées par un nouveau type bipolaire associant une tour de pierre ou une motte de terre avec une ou plusieurs basses cours (Grimbosq (14), Bretoncelles (61)), délimitées par une enceinte, accueillant édifices domestiques (*camera, aula*), chapelle et dépendances (cuisine, four, ateliers, écuries) »<sup>20</sup>. Le château de Caen en est un exemple (en chantier de fouille préventive en décembre 2023 par l'Inrap mettant à jour une ancienne entrée du palais ducal du XII<sup>e</sup> siècle). C'est dans cette dynamique que les donjons font leur apparition semblable à ce que nous trouvons au château Gaillard (27) ou encore au château d'Arques-la-bataille (76). La fin du XII<sup>e</sup> siècle marque l'avènement des maisons fortes comme à Cany-Barville (76). Le *moated site*, cerné par une enceinte et un fossé d'eau, il s'agit d'une résidence généralement fortifiée bénéficiant de dépendances.

Nous avons donc pu voir l'habitat, qu'il soit antique ou médiéval. Nous ferons de même avec les monuments religieux médiévaux qui ornent cette région. De nombreuses cathédrales et abbayes sont présentes. Elles ont, dès le VII<sup>e</sup> siècle, une place cruciale dans la vie des populations, mais aussi au sein des villes. Elles représentent des pôles de diffusion du christianisme et de développement économique avec l'agriculture et le commerce qui les entourent. C'est le cas de la cathédrale de Rouen, de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville ou encore de Jumièges qui ont traversé les âges. Ainsi, nous avons pu apercevoir les différents types de bâti que nous allons rencontrer à l'époque antique et médiévale dans le but de les

---

<sup>19</sup> CARPENTIER 2007, p.93.

<sup>20</sup> CARPENTIER 2007, p.98.

connaître et de savoir qu'elles sont les sites potentiellement trouvable et valorisables dans la région.

La Normandie moderne et contemporaine se centre plus sur le patrimoine industriel avec l'étude des techniques, mais aussi des vestiges de guerre. De ce fait, les dossiers archéologiques les plus aboutis, selon Vincent Carpentier, sont ceux concernant les matériaux, notamment l'extraction de la pierre de Caen, la métallurgie (Forges-les-Eaux) et la production de céramiques en grès ou en faïence<sup>21</sup>.

Revenir sur l'occupation de la Normandie à travers l'archéologie nous permet de comprendre notre territoire, sa formation et les types de bâti qui le constitue. Avant d'expliquer ce qui s'est passé au XIX<sup>e</sup> siècle et ce qui a permis à l'archéologie normande d'être connue et reconnue, il faut revenir aux fondements. Dès le XVI<sup>e</sup>, il y avait un attrait pour la pensée des Humanistes<sup>22</sup> qui travaillaient sur l'étude de textes en latin ou en grec. Ils vont également être à l'origine des premiers dessins archéologiques grâce à leurs voyages, particulièrement en Italie. Ce sont ces mêmes Humanistes qui vont s'appeler « antiquaires » et s'intéresser à ce que l'on appellera plus tard « l'archéologie » en faisant des découvertes fortuites et en collectionnant les objets d'art.



Figure 2 : Jérôme Cock et Hendrick Van Cleve. Le Colisée, vue d'ensemble, dessin, vers 1550, Bibliothèque nationale de France [en ligne] URL : <https://essentiels.bnf.fr/fr/arts/arts-graphiques/7dd7ed59-ae5c-4e76-bbd7-ddd9ec6ea5bb-dessins-la-renaissance/article/1402750f-7241-4380-9364-99feac2f9f1a-antiquite-dans-dessins-la-renaissance> (consulté le 19 février 2024).

C'est à cette époque que l'on redécouvre le passé romain de la Normandie, notamment par la mise au jour du marbre de Thorigny (14) (en réalité, il vient de Vieux) en 1580 lors de travaux

<sup>21</sup> CARPENTIER 2007, p.110.

<sup>22</sup> Né dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'un mouvement littéraire et artistique grâce au poète Pétrarque. Les humanistes ont le goût des textes antiques.

agricoles par le notable local Jacques de Matignon<sup>23</sup>. Ce socle de statue présente la carrière politique de *Titus Sennius*. Cette découverte met en marche la période des premières fouilles en Normandie entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, plus tardivement que les voisins allemands et italiens dont elles sont attestées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est dans l'Eure (27) que la Normandie participe à l'histoire de l'archéologie en 1685 avec les fouilles sur le site d'une sépulture collective néolithique à Houlbec-Cocherel, à la suite d'une découverte fortuite en voulant effectuer des travaux<sup>24</sup>. L'abbé Cocherel va engager une opération de sauvetage au lieu de détruire. Ce sont les premières fouilles d'un site préhistorique en France qui donnent lieu à des comptes-rendus. C'est par celles-ci que va s'enchaîner d'autres découvertes. En effet, l'intendant de la généralité de Caen, Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721) fait partie des précurseurs normands. Clément Hennetier rappelle ses découvertes dans son mémoire sur la Normandie romaine : « Il y a d'abord le site d'Alauna (Valognes [50]) qui est fouillé à la toute fin du XVII<sup>e</sup> s., en 1695, et qui révèle des thermes et la cavité d'un théâtre. Puis Aregenua (Vieux [14]) fait l'objet de fouilles en 1704, quand Nicolas-Joseph Foucault trouve un gymnase et des thermes »<sup>25</sup>. Les contemporains prennent conscience que l'histoire peut être scientifique. Les antiquaires veulent comprendre leurs collections et les étudier. Ce personnage est resté comme un des précurseurs de l'archéologie normande. D'autres sites vont être fouillés dans cette dynamique, comme en 1755, quand J. Dubocage a découvert la nécropole à incinérations gauloises et romaines à Grainville-Ymeauville (76), ce qui a marqué la première exploration du site par une étude minutieuse et systématique<sup>26</sup>. En Seine-Maritime, deux autres grandes découvertes rythment l'archéologie. En 1763, le comte de Caylus (1692-1765)<sup>27</sup> reconnut la forme du théâtre de Lillebonne en se rendant sur place suite à des données communiquées par un ingénieur des ponts et chaussées. Le site gallo-romain de Briga fut découvert à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. avant la Révolution française grâce au percement d'une route (actuelle route de Beaumont). Les fouilles sont entreprises qu'à partir de 1820 par Louis Estancelin, gestionnaire du domaine et des forêts du comté d'Eu. Ainsi, parallèlement à l'émergence des Sociétés savantes dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, une archéologie locale se met progressivement en place.

En somme, les types de monuments et de sites constituant la Normandie font partie de son identité et permettent de saisir plus rapidement les typologies de sites archéologiques

---

<sup>23</sup> HENNETIER 2021, p.33.

<sup>24</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE, 2010, p.12.

<sup>25</sup> HENNETIER 2021, p.34.

<sup>26</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE, 2010, p.12.

<sup>27</sup> Homme de lettres, graveur et pionnier de l'archéologie à qui l'on doit le *Recueil d'Antiquités* écrit à partir de 1752.

auxquels nous pouvons faire face. Nous nous sommes attardés en premier lieu sur les différents bâtis du territoire depuis la préhistoire afin de mieux appréhender les premières démarches archéologiques. Les premières fouilles dites « archéologique » datent du XVIII<sup>e</sup> siècle, même s'il y avait déjà avant des questionnements entre humanistes et érudits. Le temps des Lumières fait naître une volonté d'appartenance régionale. Ces prémices de l'archéologie normande vont permettre un véritable essor aux XIX-XX<sup>e</sup> siècles.

#### B) Le XIX<sup>e</sup> siècle, naissance de l'archéologie normande à l'affirmation la discipline

Nous avons pu constater que les fondements de la discipline en Normandie dont la Seine-Maritime sont mis en place avec les découvertes fortuites puis les fouilles menées par les érudits du XVII-XVIII<sup>e</sup> siècle. L'archéologie en Normandie est riche et complexe. À la Révolution, des mouvements d'émigration ont lieu. Les Français ramènent avec eux les connaissances anglaises sur les monuments. Ils jouèrent un rôle « dans la recherche régionale du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>28</sup>. En parallèle, la vente des biens nationaux a des conséquences sur les élévations, que ce soit sur la conservation ou leur gestion. Un programme de recensement des antiquités nationales est donc décidé afin de collecter un maximum d'informations sur ce patrimoine. En Normandie, parallèlement à la redécouverte du passé gallo-romain du territoire, cela permet de réaliser un inventaire des différents types d'art et d'architecture, notamment médiévaux. Les premières actions de sauvegarde sont donc lancées, donnant une reconnaissance à ce patrimoine. Les historiens s'intéressant à l'archéologie et l'arrivée de certains antiquaires comme François Rever (1753-1828) marquent un tournant pour l'archéologie normande au début du XIX<sup>e</sup><sup>29</sup>.

En Normandie, c'est Arcisse de Caumont (1801-1873) qui affirme l'archéologie normande. Cet historien, originaire de la région, se forme à l'histoire et au droit à l'université de Caen. Grand passionné et curieux du passé de son territoire, il se spécialise dans l'archéologie monumentale. Il rédigea, entre autres, une *Histoire de l'architecture religieuse, civile et militaire* en 1836. Il participa à la fondation de la Société linnéenne du Calvados avant de fonder la Société des Antiquaires de Normandie en 1824<sup>30</sup>, dont le but était de sauvegarder, préserver et étudier l'histoire et l'archéologie de la région dans l'idée d'une identité provinciale<sup>31</sup>. En 1830, François Guizot « présente les sociétés savantes comme un outil de

---

<sup>28</sup> CARPENTIER 2007, p.16.

<sup>29</sup> CARPENTIER 2007, p.16.

<sup>30</sup> BERCE. URL : [https://francearchives.gouv.fr/fr/pages\\_histoire/39167](https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/39167) (consulté le 21 février 2024).

<sup>31</sup> GUILLET 2004, pp. 81-93.

préservation des monuments historiques »<sup>32</sup>. La société publie le « Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie ». Elle existe encore aujourd'hui sous la présidence d'Élisabeth Deniaux. À l'échelle nationale, il fonde la Société pour la conservation des monuments, devenue Société française d'archéologie, qui publie le *Bulletin Monumental*. Nous devons à ce père de l'archéologie normande les premiers efforts de sauvegarde notamment de vestiges gallo-romains et même de valorisation à travers des publications et la volonté de recenser les monuments médiévaux. Après A. de Caumont, l'abbé Cochet (1812-1875) prend le relais en se spécialisant dans l'archéologie funéraire gallo-romaine et médiévale. En effet, il se penche sur l'archéologie grâce à la découverte d'une villa romaine à Étretat. Il fut correspondant de la Commission départementale des antiquités et même nommé inspecteur des monuments historiques en 1849 par Prosper Mérimée. En 1869, il devient conservateur du musée des antiquités de Rouen. Il devient un éminent archéologue sequano-marin pour ses travaux de recherches (fouilles du théâtre gallo-romain de Lillebonne et d'Eu par exemple), de synthèses comme *La Seine-Inférieure historique et archéologique* en 1864 et d'inventaires.

À la fin du XIX<sup>e</sup>, Léopold Delisle (1826-1910) et Léon Coutil (1856-1943) s'attachent à l'inventaire et même à la restauration comme le site de la Hogue<sup>33</sup> pour ce dernier. L'État a aussi suivi le mouvement en reconnaissant le statut légal des vestiges le 13 mars 1838 et en réglementant les fouilles. Clément Hennetier explique que le XIX<sup>e</sup> est le siècle de l'exhumation, évoluant vers un XX<sup>e</sup> siècle, se penchant sur le traitement scientifique et l'interprétation des données. En somme, il est déductible que ce siècle est l'âge d'or de l'archéologie normande et de ses historiens.

De ce fait, le XX<sup>e</sup> est le siècle du développement de la méthodologie scientifique. L'activité archéologique s'essouffle avec les guerres mondiales. Par ailleurs, une nouvelle réglementation naît le 27 septembre 1941, validée le 13 septembre 1945. Elle concerne l'interdiction de réaliser sondages et fouilles sans autorisation préalable. L'État reconnaît peu à peu la discipline comme scientifique, ce qui va mener à sa professionnalisation dans les années 1970. Les associations comme le Centre de recherches archéologiques en Haute-Normandie favorisent cette reprise d'activité<sup>34</sup>. Ainsi, des fouilles de sauvetages vont être menées comme à Lillebonne, Évreux, Rouen, suite à des projets d'aménagements. L'acte de la table ronde d'Eu de 2004 publié en 2010 nous indique différentes découvertes antiques durant cette période. À

---

<sup>32</sup> REMY-WATTE 2011.

<sup>33</sup> CARPENTIER 2007, p.18.

<sup>34</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.13.

Rouen, un mausolée sous une zone commerçante et un *castrum* sont découverts ainsi que le *forum* de Lillebonne « lors du réaménagement de la Place Carnot » à la fin du siècle tout comme « le théâtre de Canouville en 1977 à l’occasion de la construction d’un lotissement »<sup>35</sup>. Que ce soient des sites antiques (Lillebonne et Eu) ou médiévaux (cathédrale de Rouen, abbayes de Saint-Georges de Boscherville ou de Jumièges par exemple), les fouilles programmées vont être mises en place de façon récurrente. Certaines collectivités vont d’ailleurs se doter d’un service municipal d’archéologie, notamment la ville d’Eu dont l’actuel attaché de conservation est Laurent Cholet pour le site de Bois l’abbé. En effet, dans cette période, l’archéologie reprend un nouveau souffle.

Michel de Boüard (1909-1989), membre de la société des Antiquaires de Normandie, devient le fondateur de l’archéologie médiévale. Il est responsable de plusieurs créations : la chaire d’histoire de la Normandie à l’université de Caen en 1940, le musée de la Normandie en 1946, dans l’enceinte du château de Caen qu’il a fouillé de 1949 à 1966, et les *Annales de Normandie* en 1951. Autant d’institutions qui vont impulser la fondation en 1955 du Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales (CRAHM) aujourd’hui appelé Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales. Nous lui devons de nombreuses sources comme *L’Histoire de la Normandie* en 1970 et le *Manuel d’archéologie médiévale, de la fouille à l’histoire* en 1975. Par ses recherches (étude du château de Caen), il contribua grandement à l’étude du bâti archéologique médiéval, bien qu’il soit surtout reconnu pour son travail avec la méthode stratigraphique sur les sites non monumentaux médiévaux qui aident à la compréhension de l’habitat.

Ce sont ces grands noms qui ont fondé et ont développé l’archéologie en Normandie. La région fut donc une terre fertile de connaissance et de précurseur de la discipline dans le pays. Nous avons pu démontrer que cela a commencé bien plus tôt que nous l’aurions pensé, dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Les sociétés savantes ont grandement participé à la montée en puissance de la discipline et à sa reconnaissance. Par ailleurs, ce sont également elles qui ont mis en place les premières actions de valorisation. C’est ce dont nous allons discuter dans cette dernière partie sur l’historiographie de ce patrimoine archéologique.

---

<sup>35</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.13.

### C) Les premières valorisations du patrimoine archéologique normand

De ce fait, les recherches sur l'archéologie normande, notamment en élévation, sont fructueuses. Il y a, en même temps, une volonté de transmettre, de partager les recherches, ce qui, nous pouvons le dire, est l'essence même des sociétés savantes. Et si la patrimonialisation et la valorisation passaient dans un premier temps par le partage de connaissance et les publications du XIX<sup>e</sup> siècle ?

Bien que l'on ne parlât pas encore de patrimoine à cette époque, Arcisse de Caumont avait ce désir, notamment à travers l'étude des monuments :

« Il faut l'avouer, la science des antiquités n'est encore le partage que d'un petit nombre de personnes privilégiées ; elle n'est point assez répandue [...]. J'ai pensé que je me rendrais utile à mon pays en créant ici un enseignement qui n'existe pas encore. »<sup>36</sup>

François Guillet a d'ailleurs écrit en 2019 « L'érudition normande dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle : le rôle d'Arcisse de Caumont »<sup>37</sup> sur le rôle de ce dernier dans l'accessibilité du savoir archéologique. Comme nous avons pu le voir précédemment, le XIX<sup>e</sup> siècle est le moment des premiers grands inventaires, notamment monumentaux permettant une analyse précise de ceux-ci. « Il s'agit pour Caumont de fonder ou de refonder une identité provinciale face au centralisme parisien, en favorisant la renaissance et l'épanouissement d'une vie culturelle [...].<sup>38</sup> » A. de Caumont écrit ainsi sous forme de leçons orales un *Cours d'Antiquités monumentales*<sup>39</sup>. Nous y distinguons une volonté pédagogique par le nom de son ouvrage, mais aussi par son travail général tout le long de sa vie. Il est souligné qu'à cette époque, les riches demeures sont décorées d'antiquités dont nous ne connaissons peu le contexte de découverte. Les sociétés savantes tentent donc d'y remédier. Par son analyse, ses observations, il expose les monuments gallo-romains et médiévaux afin de les replacer dans l'histoire du territoire. A. de Caumont apporte surtout à l'archéologie médiévale. Les activités savantes, comme nous l'avons vu, veulent rendre accessibles les connaissances. Les publications et congrès sont les moyens utilisés. Les cartes archéologiques et dessins sont imprimés à Paris puis en Normandie à partir de 1830<sup>40</sup>. F. Guillet porte aussi son attention sur le circuit court que s'efforçaient d'avoir les érudits. Les adhérents achetaient les publications qu'ils pouvaient diffuser localement tout comme les libraires. Le savoir était donc transmis par l'écrit et lu, non seulement par les membres, mais aussi les proches et ceux ayant les moyens de s'en procurer. A. de Caumont

---

<sup>36</sup> CAUMONT 1830, p.4.

<sup>37</sup> GUILLET 2019.

<sup>38</sup> GUILLET 2019, p.52.

<sup>39</sup> CAUMONT 1830.

<sup>40</sup> GUILLET 2019, p.52.

tente également d'atteindre les ecclésiastiques en envoyant des exemplaires aux séminaires de Normandie et des alentours, mais ceci eut un succès limité<sup>41</sup>. D'autres publications sont diffusées : les guides et descriptions touristiques indiquant les monuments, points de vue, curiosités à visiter. Les bains de mer en Normandie ont favorisé l'arrivée de ce type de publications. Ces guides donnent des précisions historiques plus ou moins locales grâce à la participation des érudits des sociétés savantes. De plus, nous avons également évoqué les congrès, réunions ou conférence en parallèle de ces publications. A. de Caumont met en place des conférences en 1829 qu'il veut ouvertes à tout public. Il prend également en main des visites de site où il s'efforce d'apporter des datations et explications scientifiques, comme en 1857 dans les cryptes de Saint-Avit et de Saint-Aignan<sup>42</sup>. Il y avait donc bien une volonté de partage de connaissance sur ce patrimoine au travers des moyens écrits et oraux.

En parallèle, les premiers musées voient le jour comme le musée départemental des Antiquités (Seine-inférieure<sup>43</sup>). La création de ce musée remonte à 1831 par arrêté du préfet Henri Dupont-Delporte (1783-1854). Achille Deville (1789-1875) en fut le premier directeur. Le musée est ouvert en 1834 dans un ancien cloître du XVII<sup>e</sup> du monastère la Visitation Sainte-Marie<sup>44</sup>. Il n'est ouvert au public qu'à partir de 1860. L'initiative de ce musée vient de la volonté de mettre en valeur les artefacts provenant des fouilles menées à Lillebonne. Il conserve des pièces de l'âge de bronze à la Renaissance. Le musée va accueillir, à partir de 1886, la célèbre mosaïque du III-IV<sup>e</sup> s. provenant de Lillebonne, représentant une scène de chasse. Il sert comme relais ou porte d'entrée pour les différents sites archéologiques du secteur (Juliobona, Briga...). L'existence même de ce musée montre la volonté des érudits de partager avec le grand public les collections archéologiques. 20 ans plus tard, le musée de la Société des antiquaires de Normandie voit le jour à Caen dans l'ancien collège du Mont pour y conserver les pièces qui sont de plus en plus nombreuses. Initialement, les objets étaient entreposés dans le pavillon des sociétés savantes.

Ainsi, les pratiques et actions des membres des sociétés savantes ont impulsé et influencé les pensées normandes sur l'archéologie et sa valorisation. Cette prise de conscience patrimoniale est aussi due au courant romantique<sup>45</sup>. La région connaissait donc dès le XIX<sup>e</sup> s. un

---

<sup>41</sup> GUILLET 2019, p.58.

<sup>42</sup> GUILLET 2019, p.59.

<sup>43</sup> Actuel Seine-Maritime depuis 1955.

<sup>44</sup> RESEAU MUSEES NORMANDIE [en ligne] URL : <https://www.musees-normandie.fr/musees-normandie/musee-des-antiquites/> (consulté le 24 février 2024).

<sup>45</sup> Courant artistique apparu à la fin du XVIII<sup>e</sup> en Allemagne puis qui se diffuse en Europe mettant en avant les sentiments. Les ruines sont un des sujets de prédilections de ce mouvement.

début de valorisation à travers les écrits, les conférences, mais aussi plus tard les musées. Il y a donc, pour les XX-XXI<sup>e</sup> s., des bases solides sur cette volonté de mettre en avant les recherches et les sites fouillés. Les opérations d'archéologie préventive dues aux travaux d'aménagement mettent au jour des vestiges. Il y a donc une prise de conscience qui a pour conséquence d'augmenter le nombre de sites à valoriser. En effet, la valorisation de l'archéologie en France connaît son essor dans les années 1970 avec des projets d'ouverture de sites archéologiques au public. Les musées connaissent un certain succès pour le grand public et les scolaires<sup>46</sup>. En 2004, il est recensé, rien qu'en Haute-Normandie, 2000 sites antiques dont 50 sont « monumentaux » sur 11 500 sites archéologiques<sup>47</sup>. Eu et Lillebonne sont les sites concernés par une volonté de mise en valeur et d'ouverture au public à partir des années 1990.



Figure 3 : Vincent Carpentier, Carte des principaux sites archéologiques et des musées en Normandie, 2007, In : *Archéologie en Normandie*, Rennes Paris : Éd. Ouest-France Inrap, 2007, pp.6-7.

Cette carte permet de montrer que les sites sont surtout concentrés le long de la Seine et autour de Caen. Il serait pertinent de mettre cette carte à jour, car elle a presque 20 ans. Il y a donc eu de nouvelles structures et des modifications de typologie pour d'autres. Par exemple, sur celle-ci, Lillebonne est marqué comme un site, mais détient maintenant un musée actif.

<sup>46</sup> DE MIRANDA 2010, p.19.

<sup>47</sup> ELOY-EPAILLY 2010, p.11.

Bien que comme nous le rappelle Henri Marchesi dans le colloque international de Martigny sur « la valorisation des sites archéologiques » de 2011, la valorisation passe en général d'abord par la protection via l'inscription au titre de la loi des Monuments historiques, au début des années 1900<sup>48</sup>. Ce processus de protection devient récurrent. Il existe cependant plusieurs façons de valoriser un site archéologique en élévation. Il est important de le démontrer dès maintenant. Nous y attacherons des exemples en Seine-Maritime quand cela est possible, sinon normands et au moins français. H. Marchesi dresse une typologie des différentes formes de valorisation de site valable pour le bâti archéologique. Il indique quatre types : le musée de site, les visites guidées, le circuit de découverte et le jardin archéologique<sup>49</sup>. Selon lui, le musée de site est la forme la plus aboutie présentant les vestiges et leur interprétation à travers le mobilier ou de la reconstitution par exemple. Nous pouvons citer celui de Gisacum (Vieil-Évreux, 27) ou bien de Juliobona (Lillebonne, 76). Le musée de site de Juliobona se situe en face du théâtre romain assez bien conservé. Le musée cherche à mettre en lumière la vie quotidienne de l'époque gallo-romaine à travers l'exemple de la cité de Juliobona. Nous ne rentrerons pas dans les détails maintenant, puisqu'il s'agit de l'une de nos études de cas dans la seconde partie de ce mémoire.

Pour les jardins archéologiques, il s'agit d'une forme de valorisation plus urbaine. « Elle consiste généralement à restaurer des vestiges gallo-romains ou médiévaux issus de fouilles en consolidant le bâti ou en le restituant, en apportant des explications plus ou moins détaillées à l'aide de panneaux et en créant des espaces végétalisés libres d'accès pour le public »<sup>50</sup>. Le but est d'aménager un espace vert en intégrant les vestiges pour ne pas les détruire. Par ailleurs, il manque souvent de médiation et ce n'est pas la méthode optimale pour l'entretien et la conservation. Par exemple, le site de Gisacum comporte un jardin archéologique où l'on peut découvrir les thermes gallo-romains depuis 2002. En Normandie, nous avons le jardin archéologique de Lisieux mettant aussi en avant des thermes. Un des jardins les plus connus est daté de 1745 servant à gérer le débit de la source Nemausa : les Jardins de la Fontaine à Nîmes.

Il existe également les circuits « découvertes » reposant sur les élus ou les associations pour la création et l'entretien. Cette forme de valorisation est instable. Il faut que l'on parle suffisamment de patrimoine archéologique pour que cela en soi le sujet global. Nous pouvons citer celui dit du « Temple de Vénus » correspondant à la partie des thermes d'une *villae* antique dans le Languedoc-Roussillon, à proximité du village de Vendres. Ce circuit est né grâce au

---

<sup>48</sup> MARCHESI 2011, pp.153-169.

<sup>49</sup> MARCHESI 2011, p.155.

<sup>50</sup> MARCHESI 2011, p.166.

Conservatoire du littoral permettant la visite. Se situant au bord d'un étang, cela permet de mêler le patrimoine naturel et le patrimoine archéologique bâti. Même si cette démarche est intéressante pour construire une relation entre le patrimoine et le tourisme, il n'est guère satisfaisant pour l'entretien et la conservation sur le long terme, dépendant trop de l'engagement des acteurs locaux<sup>51</sup>.

Enfin, les visites guidées peuvent coexister avec d'autres formes de valorisation. Elles sont complémentaires. Il faut différencier la visite guidée qui est réalisée par un guide conférencier habilité et une visite commentée qui est faite par des personnes n'ayant pas la carte de guide, mais qui maîtrise le sujet (bénévole, association, élu, historien, etc.). Des visites guidées sont proposées au sujet de la cathédrale de Rouen par exemple. Par ailleurs, ce sont surtout des visites commentées qui sont proposées sur notre territoire comme à l'abbaye de Jumièges (notre deuxième étude de cas) ou encore sur le site de Briga. Il se situe au Bois l'abbé sur le plateau de Beaumont au sud-est d'Eu et a été découvert à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Les premières études sont menées par L. Estancelin vers 1820-1821 qui identifie un temple et un amphithéâtre, mais l'abbé Cochet durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> démontre qu'il s'agit d'un théâtre. Entre 1965 et 1981, M. Mangard mène des prospections au sol et des photographies aériennes déterminant que les structures s'étalent sur une trentaine d'hectares. Les fouilles sont interrompues en 1981 avant d'être reprises en 1994 par la DRAC afin de sauvegarder et de conserver le site<sup>52</sup>. Celui-ci n'est pas ouvert au public en continu, mais seulement lors des Journées du patrimoine. Il s'agit donc du service minimal possible en l'absence de structure.

De ce fait, ces différentes formes de valorisation ont leurs qualités et leurs défauts, même si les objectifs sont similaires : faire connaître et s'appropriier un patrimoine. La Normandie est la région avec le plus de sites mis en valeur dans le nord de la France. Il existe, ainsi, en Normandie et plus précisément en Seine-Maritime, plusieurs sortes de valorisation de sites archéologiques. Que ce soit d'une simple ouverture au musée de site, la prise de décision d'une mise en valeur revient en général à une collectivité.

Bien que l'on puisse croire que nous sommes bien renseignés sur l'historiographie de l'archéologie normande, il y a peu de synthèse concernant celle-ci, mise à part celle de Vincent Carpentier. Il est retenu que nous pouvons retrouver différents types d'élévation, qu'ils soient religieux, publics, ou privés pour les habitats. L'historiographie de l'archéologie normande fut étudiée au cours du siècle dernier, en même temps que d'importantes fouilles antiques et

---

<sup>51</sup> MARCHESI 2011, p.168.

<sup>52</sup> CHOLET 2010, pp.41-46.

médiévales dans la région. La redécouverte du passé romain de la région couplée aux premières fouilles a amené les érudits à se pencher sur la question de l'archéologie normande. D'autres grands noms de l'archéologie comme Michel de Boüard ont confirmé la prééminence de la région dans les recherches archéologiques. La patrimonialisation des vestiges archéologiques remonte au XIX<sup>e</sup>, quand la notion même de patrimoine naît. En effet, les érudits tels qu'A. de Caumont avaient cette volonté d'inventorier et de partager leurs connaissances. Les divers travaux, les inventaires, les publications ont donné une importance et une valeur à ce patrimoine. La naissance des Monuments historiques est due à l'attention donnée à ces vestiges. Par leur visibilité, les élévations sont les vestiges qui sont généralement les premiers à être patrimonialisés et valorisés. Il existe, selon H. Marchesi, quatre types de valorisation, que nous retrouvons dans la région. Cette historiographie de ce patrimoine passé et en devenir montre qu'il y a un réel intérêt de se pencher sur la Normandie concernant l'archéologie au vu de sa richesse encore parfois méconnue.

## Chapitre 2 : La chaîne de la valorisation des vestiges archéologiques antiques et médiévaux

Nous avons vu, dans le premier chapitre, l'historiographie de l'archéologie du territoire normand avec un focus sequano-marin terminant par les premières valorisations du patrimoine archéologique, notamment en élévation que nous pouvions retrouver. Tout ceci nous amène à nous demander quelle est la chaîne de valorisation des vestiges archéologiques, plus particulièrement antiques et médiévaux. Nous pourrions croire que la valorisation ne débute qu'à partir de la conservation puis par la présentation au public du site. Néanmoins, ce chapitre va démontrer que les fouilles et les travaux de l'archéologue font aussi partis prenant de cette chaîne. Cette chaîne va partir de l'archéologue et du chantier de fouilles jusqu'à la mise en valeur et la présentation au public des vestiges.

### A) L'archéologue et ses recherches, un créateur de patrimoine ?

Le processus de valorisation commencerait dès les fouilles avec l'expertise du professionnel qu'est l'archéologue. Pour rappel, l'archéologue est un métier qui s'apprend, certes à l'aide d'une formation théorique, mais surtout sur le terrain. Il s'agit, maintenant, d'un professionnel et non plus d'un antiquaire, travaillant entre le terrain et le laboratoire. Il a d'ailleurs une période de prédilection et parfois une spécialité (archéologie sous-marine, zooarchéologie, archéologie du bâti, etc.). Il est chargé d'apporter du savoir historique et de l'interpréter quand les données récoltées le permettent. Ces fouilles sont suivies par le ministère de la Culture par le biais des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). L'État est également aidé par « les commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA) et le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA) »<sup>53</sup>. Par son expertise, il est la première personne à observer les vestiges dans un but de connaissance puis dans un but patrimonial. Ainsi commence le processus de patrimonialisation, par l'archéologue sur le terrain. Cette première étape de la patrimonialisation et valorisation concerne donc l'étude du site dans notre cas. Il participe à la fois à la découverte, mais aussi à la remise en contexte des vestiges et des objets dans une démarche de certification. Aux XVIII-XIX<sup>e</sup> siècles, les archéologues réalisaient des planches de dessins des vestiges<sup>54</sup>. Ces planches sont des éléments importants du patrimoine archéologique. Néanmoins, elles ne sont plus vraiment d'actualité, particulièrement avec

---

<sup>53</sup> MINISTERE DE LA CULTURE, Direction générale des patrimoines, URL : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Normandie/Dossiers/Ressources/Fiches-pratiques-et-ressources-pour-comprendre-l-archeologie/Le-patrimoine-archeologique-un-bien-culturel-fragile-et-non-renouvelable> (consulté le 3 mars 2024).

<sup>54</sup> HENNETIER 2021, p.47.

l'arrivée des nouvelles technologies, bien que les professionnels utilisent encore parfois le dessin pierre à pierre. Après la découverte vient l'expertise de l'objet afin de lui donner sa valeur patrimoniale (historique, scientifique, valeur d'ancienneté). C'est ce que Clément Hennetier expose. Dans le cas de vestiges en élévation, les valeurs architecturales et esthétiques s'opèrent également. L'archéologue est, en fait, celui qui, avec son équipe, octroie en partie à travers son étude, la valeur patrimoniale aux vestiges. Il peut également intervenir comme consultant scientifique lors du processus de création de modélisation 3D d'un site, que ce soit pour réaliser une maquette ou une application mobile de restitution d'époque. Le professionnel apporte ses connaissances et compétences pour que la modélisation des élévations soit au plus près de la réalité archéologique.

En effet, la place de la recherche est importante dans la chaîne de patrimonialisation comme nous avons pu le constater. Cette étape est cruciale puisqu'elle permet d'obtenir des informations sur un site, même s'il n'est pas sauvegardé par la suite. Il est important de comprendre ce que nous voulons transmettre comme savoir et héritage du passé par le biais de fouilles préventives ou programmées, mais pas seulement. Les recherches sont pluridisciplinaires dans l'objectif de comprendre un site et l'évolution de son territoire. En complément des fouilles, d'autres sources sont utilisées : les cartes archéologiques, les archives, les différentes sortes de prospection (pédestre, aérienne...), les systèmes d'information géographique, etc.<sup>55</sup>. Les études de vestiges sont indispensables pour les sites comme celui d'Eu ou du Vieil-Évreux, car c'est notamment par les recherches, certes discontinues sur les 200/300 dernières années, qui font vivre les lieux. Ces deux sites ont des typologies assez similaires puisqu'ils sont à la campagne dans un environnement peu urbanisé qui permet des fouilles assez régulières. L'archéologue va alors conduire des fouilles avec une double préoccupation à la fois scientifique et patrimoniale. Les fouilles renouvellent les connaissances, mais ces connaissances doivent être présentées au public, répondant au besoin et à l'attente de celui-ci. Michelle Colardielle dans sa *Réflexion sur l'animation en archéologie* en 1993 nous affirme que<sup>56</sup> :

« Le patrimoine archéologique, immobilier et mobilier, ne prend son sens que s'il est accompagné d'une explication, d'un discours. Il ne suffit donc pas de le conserver et de le rendre accessible, enrichi de quelques panneaux et cartels, comme on le faisait naguère. [...]

---

<sup>55</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.115.

<sup>56</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.43.

Il faut le considérer comme un vecteur de l'image d'une civilisation révolue, le faire vivre, l'animer. [...] »

De ce fait, les programmes de recherche devraient s'efforcer, dans le possible, dès le montage du projet de fouilles d'intégrer, d'évaluer et budgétiser les éléments de valorisation. Cette méthode pourrait apporter une mise en valeur rapide et cohérente.

De surcroît, l'archéologue, par ailleurs, n'intervient pas seulement dans cette première étape purement scientifique de découverte et de recherche. Il est un créateur de patrimoine. En effet, bien souvent, il est appelé à participer, à collaborer pour le travail de conservation et de création d'expositions. Il est important de souligner sa présence tout au long de cette chaîne de la patrimonialisation terminant par la valorisation. Il fait partie intégrante de cette chaîne. « De la redécouverte de ce patrimoine à sa patrimonialisation, en passant par l'apport de documentation aux historiens, l'archéologie est essentielle et semble être une médiatrice entre la science historique et la rencontre des publics »<sup>57</sup>.

#### B) La conservation pour la préservation et la sauvegarde

La patrimonialisation résulte de la valeur que nous accordons au sujet, à l'objet, lui donnant une importance afin de le conserver et de le valoriser. Ce processus de valorisation passe également par la conservation pour préserver et sauvegarder les vestiges afin que par la suite, ils soient mis en valeur. En vue de la transmission de ces vestiges, il faut qu'ils soient conservés afin de limiter l'impact du temps par le biais de la restauration. Guy Di Méo nous rappelle que la loi Malraux du 4 août 1962 permettant la création de secteurs sauvegardés et la défiscalisation de la restauration immobilière ainsi que le patrimoine mondial de l'UNESCO ont transformé les paysages de villes et campagnes<sup>58</sup>. Dans le Code du patrimoine, la conservation et la sauvegarde passent par l'inscription de ces élévations aux monuments historiques comme l'indique l'article L621-25. L'article L621-26 précise : « sont notamment compris parmi les immeubles susceptibles d'être inscrits au titre des monuments historiques les monuments mégalithiques, les stations préhistoriques ainsi que les terrains qui renferment des champs de fouilles pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie »<sup>59</sup>. Ces mesures de classement et de protection ont permis la sauvegarde de biens immeubles.

---

<sup>57</sup> HENNETIER 2021, p.32.

<sup>58</sup> DI MEO 2007, p.5.

<sup>59</sup> CODE DU PATRIMOINE « Section 2 : Inscription des immeubles. (Articles L621-25 à L621-29) » s.d.

De ce fait, entre le XVII-XIX<sup>e</sup> siècle, l'état du patrimoine bâti surtout antique, d'un point de vue de la conservation, est quelque peu catastrophique puisque les contemporains ont tendance à disloquer, démonter les vestiges pour récupérer les éléments architecturaux, que ce soit pour de la vente, du réemploi ou dans un but de collection qu'elle soit privée ou publique<sup>60</sup>. Nous constatons que les érudits ne se préoccupaient pas tout de suite de la conservation des monuments, dues à leur impuissance, et laissaient faire les autorités. Cela engendrait des dommages, bien que les savants de l'époque tentassent de sensibiliser à cette cause comme ce fut le cas pour François René de Gaignières (1643-1715). C'est au XIX<sup>e</sup> où nous prenons vraiment conscience des répercussions du mauvais traitement du bâti à la fois par l'homme et par le temps. C'est l'avènement des architectes restaurateurs. Eugène Viollet-le-Duc fut l'un des précurseurs de cette démarche. Il travailla sur la restauration de différents châteaux comme celui de Pierrefonds dans l'Oise. Son objectif était de redonner une uniformité de style architectural, en remettant les monuments dans un état théorique d'époque. Bien que cette approche soit critiquée au XXI<sup>e</sup> siècle, puisque parfois en dehors de la réalité archéologique, pour lui, « restaurer un bâtiment n'est pas le préserver, le réparer ou le reconstruire, c'est le replacer dans un état complet qui a pu ne jamais exister à une époque donnée »<sup>61</sup>. Il faut d'ailleurs attendre 1931 pour avoir la Charte pour la restauration des monuments historiques. Par ailleurs, cette période du début du siècle dernier voit apparaître des reconstitutions et restaurations abusives (les restaurations de Viollet-le-Duc sont aujourd'hui considérées comme telles) ou en dehors de la réalité. La première ère de conservation après la Seconde Guerre mondiale va concerner les monuments de la liste de Mérimée de 1830. Il y a une volonté de conserver le patrimoine de façon plus scientifique, particulièrement les vestiges antiques comme les structures d'eau que ce soient les aqueducs ou les thermes, mais aussi de divertissements avec les théâtres et les monuments religieux, en soit des sites primant l'histoire nationale. La naissance de l'archéologie préventive va accentuer ce dynamisme de préservation, surtout pour la période gallo-romaine, mais il n'y avait, en général, pas le temps de réfléchir à un programme de sauvegarde stratégique. En plus de Cesare Brandi (1906-1988) promouvant la préservation *in situ* et l'environnement qui encadre le patrimoine<sup>62</sup> avec des actions réversibles, les instances internationales s'allient pour comprendre et trouver des accords sur la protection du patrimoine. La charte de Venise en 1964 adoptée par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) un an plus tard, s'intéresse à la conservation du patrimoine

---

<sup>60</sup> PERRICHOT 2014, p.24.

<sup>61</sup> VIOLLET-LE-DUC 1866, p.14.

<sup>62</sup> PERRICHOT 2014, p.42.

bâti archéologique, notamment l'authenticité en apportant des recommandations. La charte de l'UNESCO qui instaure la liste du patrimoine mondial en 1972 en France amène également ces soucis d'intégrité et de véracité historique. Selon É. Faure-Boucharland, « il faudra la loi-programme sur le patrimoine, votée en 1989 pour une durée de cinq ans, pour lancer ou achever quelques grands chantiers de restauration et de mise en valeur »<sup>63</sup>. De ce fait, la convention de Malte de 1992, dont nous avons pu parler en introduction de ce mémoire, stipule « des méthodes d'investigation non destructrices soient employées aussi souvent que possible » dans l'article 3, « de ne pas déplacer le patrimoine hors du site » (article 4) afin de favoriser et encourager la conservation de ce patrimoine (article 5). Il est également précisé de créer des outils de connaissance et de protection<sup>64</sup>. En effet, les articles 7 et 8 concernent la diffusion de l'information afin de mettre à jour les données scientifiques et « à susciter les échanges d'informations sur la recherche archéologique et les fouilles en cours, et à contribuer à l'organisation de programmes de recherche internationaux »<sup>65</sup>. L'article 9 marque l'engagement des parties à sensibiliser le public avec des actions éducatives et favoriser l'accès aux sites. Les chartes et conventions ont permis d'internationaliser le besoin de conserver et restaurer convenablement le patrimoine bâti. Aujourd'hui, la restauration fait partie intégrante d'une démarche de conservation.

Cette rétrospective rapide de la conservation et de la restauration d'un point de vue historico-juridique nous permet d'avoir le cadre de la réflexion de la conservation aujourd'hui et de ses différentes méthodes post-fouille, face aux problèmes actuels. Ce point de préservation dans la chaîne de la valorisation est indispensable. Clément Perrichot dans son mémoire sur *La conservation des sites archéologiques antiques en France* en 2014 expose « les trois types de décisions pour préserver sur le long terme un site dans sa globalité qui sont sa restitution, son réenfouissement avec précautions préalables et à l'extrême opposé, sa couverture partielle ou complète, réclamant une gestion des eaux et un entretien »<sup>66</sup>. Les édifices sont confrontés à des facteurs dégradants à la fois naturels et humains (vandalisme, guerre, feu et inondation causés par l'homme). L'humidité et surtout l'infiltration de l'eau rend instables les monuments en plus du ruissellement régulier. L'instabilité des sols et des murs ajoutés parfois à des risques sismiques peut causer des effondrements tout comme les dégâts liés au soleil (sécheresse des couches), au vent, au feu, mais aussi par la présence de la faune et de la flore et de la

---

<sup>63</sup> FAURE-BOUCHARLAND 2010, p.4.

<sup>64</sup> PERRICHOT 2014, pp.45-46.

<sup>65</sup> Convention de Malte 1992, p.5.

<sup>66</sup> PERRICHOT 2014, p.17.

cristallisation du sel sur les surfaces (altération des pierres de construction)<sup>67</sup>. Dans le but d'une conservation préventive, il est plus intéressant d'adapter, de contrôler l'environnement qui entoure le monument plutôt que l'inverse, selon Marie-Claude Berducou<sup>68</sup>. Pour une conservation curative, il faut réfléchir à la lisibilité et l'authenticité pour ne pas dénaturer les vestiges, spécifiquement en pensant aux matériaux utilisés. Par les matériaux, il faut gérer la température et l'humidité, qui sont des paramètres importants dans la conservation. Ce choix de matériaux est important pour être au plus près de ce qu'il y avait à l'origine et donc garder cette authenticité et ne pas dénaturer les élévations. Il faut aussi traiter les restaurations précédentes s'il y a, en s'occupant des éléments de structures les plus urgentes du point de vue de la fragilité. En effet, les sites archéologiques se lisent en fonction des strates stratigraphiques, il faut prendre en compte les remaniements et destructions qu'a pu subir le site concerné. Dans le cadre d'un projet de mise en valeur, plusieurs solutions s'offrent aux gestionnaires et professionnels. En effet, le traitement des sites passe par la consolidation et la protection des ruines aussi bien pour le bien du bâti que pour la sécurité du public. À Pompéi, il fut nécessaire dans les années 2000 de doubler le budget afin de réaliser les travaux indispensables à sa maintenance et à sa préservation<sup>69</sup>. Le site archéologique de Pompéi bénéficia d'une aide européenne de 78 millions d'euros du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour le projet « Grand Progetto Pompéi ». Cette aide permet de restaurer pas moins de 70 bâtiments et de rendre le site accessible aux personnes à mobilité réduite<sup>70</sup>. Dans ce même axe, les structures de protection sont à envisager pour les faibles élévations (thermes...). Sinon, le réenfouissement peut être un moyen de limiter les altérations, à la suite des fouilles. La reconstitution et la restitution sont quant à eux des moyens de transmission afin de conserver un savoir acquis par les fouilles et donc le conserver. Isabelle Reverdy-Medélice dans son mémoire *La reconstitution en archéologie : définition et méthodes* définit ces deux notions :

« La définition de reconstitution archéologique doit être aussi associée à celle de restitution, terme quasi-synonyme, que j'utiliserai d'ailleurs alternativement avec celui de reconstitution.

Le terme de restitution suggère cependant une représentation du passé déjà achevée : il est surtout utilisé pour désigner le résultat du processus de reconstitution. Le terme de reconstitution, quant à lui, désigne aussi bien le processus que son résultat »<sup>71</sup>.

---

<sup>67</sup> PERRICHOT 2014, p.66.

<sup>68</sup> BERDUCOU 1990, p.11.

<sup>69</sup> PERRICHOT 2014, p.74.

<sup>70</sup> COMMISSION EUROPEENNE 2023, URL : [https://france.representation.ec.europa.eu/informations/le-site-de-pompei-restaure-grace-un-investissement-de-78-millions-deuros-du-fonds-de-politique-de-2023-10-04\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/le-site-de-pompei-restaure-grace-un-investissement-de-78-millions-deuros-du-fonds-de-politique-de-2023-10-04_fr) (consulté le 10/06/2024).

<sup>71</sup> REVERDY-MEDELICE 2006, p.6.

Les gestionnaires doivent penser à ce qu'ils veulent montrer et mettre en lumière afin de voir s'ils ont les moyens de conserver ces parties de structures. Un monument ayant l'air en bon état malgré l'âge n'est pas pour autant invincible et nécessite des traitements réguliers. Par exemple, à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), la réserve archéologique est de six hectares, dont trois accessibles au public. Cette réserve a notamment été créée pour pouvoir conserver et restaurer les élévations. Il a fallu réfléchir à l'aménagement paysager, à mettre hors d'eau (pomper l'eau et protéger la structure de la pluie) et consolider les vestiges afin de restaurer les ruines tout en favorisant l'accessibilité à la fois physique et visuelle. Il était question de mettre à niveau les sols, de reconstituer les seuils d'entrée, mais aussi d'aménager avec de la signalétique<sup>72</sup>. Ce site, illustre bien que la conservation, notamment à travers la restauration et l'aménagement, fait partie de la valorisation d'un site et par conséquent de la chaîne de valorisation des vestiges en élévation.

Il y a déjà eu débat sur les façons de restaurer pour conserver lors d'un colloque à Caen en 1990. Il y est stipulé plusieurs formes de restauration allant de « simple stabilisation, la restitution justifiée par un souci pédagogique ou la reconstruction partielle motivée par un souci de réutilisation et de rentabilité »<sup>73</sup>. Cependant, cette question est plus compliquée qu'un simple choix à faire parmi trois possibilités. En effet, il y a plusieurs variétés et formes de ruines rajoutées à cette confrontation entre conservation et lisibilité pour les professionnels et le public. Les actes de conservation ne doivent en rien entacher sa lisibilité. De plus, les parties restaurées d'un édifice doivent se différencier des parties originelles. Nous en déduisons, à travers nos lectures, que l'objectif d'un projet de mise en valeur est à la fois d'améliorer la présentation des vestiges aux visiteurs et de préserver, de conserver sur le long terme pour transmettre cet héritage fragile.

Dans la région normande, nous retrouvons plusieurs sites identifiés avec différents stades de conservation allant de la destruction, à la « fossilisation naturelle » pour le théâtre de Noyers-sur-Andelys<sup>74</sup>, aux vestiges recouverts par l'urbanisation comme à Rouen (annexe 1) et enfin des sites démantelés par leur utilisation en carrière de pierre après la révolution comme à l'abbaye de Mortemer ou bien de Jumièges. Il y a différents stades de conservation, certains pouvant être valorisés comme les abbayes en ruine. En Normandie, le patrimoine archéologique est bien souvent méconnu. Les vestiges sont dans un état de conservation comparable (pour les vestiges valorisés du moins) à ceux de Pompéi ou Herculaneum par le fait que l'urbanisation n'a

---

<sup>72</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, pp.49-56.

<sup>73</sup> AUBIN 2010, pp.7-8.

<sup>74</sup> ELOY-EPAILLY 2010, p.16.

pas touché les sites de cette région, c'est du moins ce qu'affirme Jérôme Spiesser, docteur en archéologie<sup>75</sup>. En outre, la Seine-Maritime et les autres collectivités locales sont actives dans la préservation de leur patrimoine archéologique, que ce soit le théâtre de Lillebonne, les châteaux médiévaux ou d'autres sites antiques et médiévaux. En effet, sans rentrer dans les détails (ce que nous ferons plus tard), le département de la Seine-inférieure a acquis en 1818 le théâtre gallo-romain de Lillebonne afin de le conserver au mieux. Cette préoccupation de la conservation des vestiges en élévation est une des plus importantes de ce siècle mêlant sauvegarde, préoccupation scientifique et lisibilité.

La préface de la publication de la table ronde d'Eu de Gérard Aubin, conservateur, rappelle les mots de Jean-Pierre Babelon, en 1991<sup>76</sup>. Il soulignait que « le monument, la ruine intacte, anastylée, reconstituée est destinée à un public ». En parallèle de sa conservation, les informations doivent être transmises aux visiteurs.

### C) La transmission et la présentation au public

En définitive, il en va de la définition même du patrimoine avec la notion de transmission. D'abord dans la sphère privée puis collective, dont le statut apparaît dès le Moyen Âge, comme c'est le cas avec le *patrimonium populi* (trésor public). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la notion de collectivité et de biens collectifs s'élargit. Cette collectivité donne la valeur patrimoniale. La naissance même de la connaissance et du patrimoine archéologique par l'archéologue puis sa conservation par sa préservation nous dirige vers sa transmission au public. Il existe plusieurs manières de partager le savoir de ce patrimoine entre formes écrites, orales, mais aussi à travers l'aménagement des sites.

La valorisation scientifique de ce patrimoine n'est, de prime abord, pas destinée à tous les publics. En effet, le volet scientifique important de l'archéologie pourrait freiner les plus jeunes. Or, c'est souvent ce jeune public qui s'y intéresse le plus. Dans ce premier temps, nous allons voir la transmission pendant les fouilles et la communication de ses résultats. Pendant les fouilles, l'opérateur ou encore le commanditaire peuvent communiquer autour de l'opération archéologique, qu'elle soit préventive ou programmée. En effet, hormis les différents articles scientifiques ou de presses écrits pendant la période de fouilles, il peut être affiché des panneaux explicatifs aux abords des chantiers. C'est ce qui d'ailleurs a été fait par l'Inrap pour les fouilles

---

<sup>75</sup> CHOLET, DELAVAL, GUYARD 2010, p.116.

<sup>76</sup> BABELON 1991, p.317.

préventives qui ont eu lieu sur la place du Vieux-marché à Rouen en janvier 2024. Ces fouilles ont été réalisées dans le cadre de la deuxième phase d'aménagement de la place par la métropole afin de connaître mieux ce sous-sol et de modifier les plans au besoin. Le but était d'expliquer quel était le chantier que les passants voyaient et pourquoi il était réalisé afin de satisfaire aussi une part de curiosité. D'autre part, c'est aussi l'occasion pour le commanditaire de réaliser un documentaire sur ces fouilles et par conséquent l'histoire du lieu, ou pour l'opérateur de valoriser son travail. Le site de Briga a son documentaire « Briga, la ville oubliée » de 52 minutes datant 2020 réalisé par David Geoffroy et coproduit par Court-jus production et France Télévisions. Il reprend l'histoire du lieu avec les différentes fouilles archéologiques ainsi que les hypothèses en cours.

Les services régionaux de l'archéologie ainsi que l'Inrap publient régulièrement des synthèses des fouilles permettant un accès à certains contenus scientifiques pour le faire connaître au grand public, tout comme la *Revue archéologique* qui existe depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, des réunions peuvent être organisées sous forme de colloque comme ceux qu'organise le musée Juliobona de Lillebonne (le dernier date de 2022 sur « L'habitant au cœur des projets de valorisation des patrimoines ») ou encore le colloque international de Martigny en Suisse en septembre 2011 portant sur la « Valorisation du patrimoine archéologique dans les Alpes et des régions méditerranéennes » dont la publication est sortie un an plus tard. Des tables rondes sont aussi organisées. Nous avons d'ailleurs eu à Eu en novembre 2004, que nous avons déjà cité la publication précédemment, une table ronde portant sur *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie*. Ces différents genres de conférences avec les journées thématiques accompagnent la diffusion de la recherche scientifique, surtout chez les professionnels du patrimoine et de la culture. Ces restitutions sont celles qui sont les plus « simples » à mettre en place après un chantier de fouille, proposant un premier bilan des recherches sur le sujet. La forme écrite permet une pérennité des informations après la forme orale des conférences demandant une certaine logistique et organisation, bien que plus simple de préparation qu'un colloque. Les services d'archéologie axent leur valorisation sur la recherche et la découverte ainsi que les méthodes employées.

Néanmoins, il existe des moyens de proposer de découvrir le patrimoine archéologique pour le grand public. À travers les journées européennes de l'archéologie organisées par l'Inrap depuis 2010 (et les portes ouvertes) les visiteurs peuvent avoir accès à certains sites de qui ne le sont pas le reste de l'année comme à Briga (Eu). De nombreux acteurs collaborent, aussi bien l'État que les musées, les sites ou les laboratoires de recherches. Ces journées nécessitent un

travail en amont pour créer des dépliants et même des animations ou des expositions. Elles sont vitales, à mon sens, pour faire vivre un lieu et insuffler des idées de valorisation sur le long terme, que le site soit ouvert à l'année ou non. Elles sont aussi l'occasion de sensibiliser, de montrer l'avancée des recherches sur ce site et de se renseigner sur l'actualité. Il est également possible de proposer des expositions et ateliers éducatifs liés à un chantier de fouille en collaboration avec la collectivité locale. Il s'agit de multiplier les points de rencontre, qu'ils soient hors du chantier ou non. Le but est de faire vivre les connaissances et de la transmettre. Les gestionnaires de site, la DRAC, l'Inrap s'engagent de plus en plus à ouvrir l'accès à ces chantiers. Lors de certaines visites, celles-ci peuvent être proposées en langue des signes française afin de permettre la compréhension par les personnes malentendantes. L'expérience a déjà été réalisée dans l'Eure à Alizay sur le chantier de Le Postel, Le Pré Rompu - Le Chêne pour les journées européennes de l'archéologie<sup>77</sup>. Nous avons donc pu constater qu'il existe diverses manières de présenter le patrimoine archéologique au public autre qu'à travers l'aménagement de site.

Pour autant, la diffusion des connaissances et la présentation au public la plus courante sont sur le site lui-même. Mélanie Duval propose une classification (non exhaustive) des sites allant d'une fermeture complète à son extrême opposé avec un site entièrement valorisé<sup>78</sup>. Au pire, nous trouvons les sites fermés sans médiation avec, parfois à peine, une volonté de conservation. Même si un site est fermé pour cause de travaux ou bien par sécurité, alors il peut y avoir des éléments de valorisation extérieurs pour compenser comme c'est le cas au château d'Arques-la-bataille. Un panneau explicatif existait à l'extérieur pour évoquer l'histoire du château. Il est aujourd'hui détérioré, au point de ne plus pouvoir lire les informations, nous y reviendrons en partie 3 de ce mémoire. D'autres lieux proposent également des reconstitutions avec des modèles 3D ou des maquettes pour compenser un réenfouissement. Par exemple, une maquette a été réalisée après les fouilles de la villa gallo-romaine de Richebourg (78) permettant de voir les différents espaces de l'habitat en question. Les sites ouverts ne sont pas forcément valorisés pour autant, passant parfois inaperçus par les passants. A contrario, certains sont ouverts et valorisés *a minima* sans dispositif d'accès, parfois, car cela n'était pas dans le projet ou par manque de moyen humain et financier. La villa gallo-romaine du Buquet au Val-Caron

---

<sup>77</sup>FERRY 2018, URL : <https://www.inrap.fr/l-inrap-s-engage-nouveau-pour-l-accessibilite-l-occasion-des-journees-nationales-12754> (consulté le 02/11/2023).

<sup>78</sup> DUVAL 2023, p.48.

à Elbeuf, inscrite au monument historique depuis 1984, est valorisée à travers un parcours de marche. Les faibles élévations sont entretenues.



Figure 4 : Villa du Buquet au Val-Caron à Elbeuf (76), 14/10/2017, URL : <https://monumentum.fr/monument-historique/pa00100640/elbeuf-villa-du-buquet> (consulté le 06 mars 2024).

Si le site archéologique n'est pas remblayé ou détruit, alors il peut être mis en valeur pour le public avec un aménagement du site. Ce site peut être valorisé et ouvert au public de manière encadré et réglementé, notamment sur le nombre de visiteurs pour la sécurité, un temps de visite prescrit en général. Dans cette situation, nous retrouvons la Maison Sublime à Rouen, plus ancien monument juif de France à l'heure actuelle attesté. Cette bâtisse du début du XII<sup>e</sup> siècle fut découverte lors de travaux pour la réfection du pavage du Palais de Justice en 1976. L'association La Maison Sublime de Rouen, créée en 2007, a permis sa réouverture au public en 2009, insufflant aussi des travaux de restauration et de mise en valeur. Elle est aujourd'hui ouverte à la visite accompagnée d'un guide avec un nombre restreint de visiteurs avec une durée maximale à la vue de sa situation souterraine (taux d'oxygène à contrôler). Enfin, M. Duval met en avant un dernier type de site « ouvert au public, à la fois en libre accès et encadré »<sup>79</sup>. Nous pouvons soit visiter seuls le site, le monument, soit avec un guide offrant une possibilité de choix dans les modalités de découverte. Nous retrouvons cette méthode sur le site du chantier expérimental médiéval d'Ornavik sur le domaine de Beauregard à Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados (14). Ce site s'inspire du chantier de Guédelon dans l'Yonne. L'association « Les vikings an 911 » réalise le projet. Ce parc ouvert au public depuis mai 2011 est composé de deux parties : un camp viking et le village carolingien. Les bâtiments sont construits avec les techniques de l'époque. Une église sur la base des fouilles de celle Mondeville est en cours de construction, mais aussi une motte castrale. Un centre d'interprétation viking est en cours de

---

<sup>79</sup> DUVAL 2023, p.48.

création pour 2026<sup>80</sup>. Cet exemple permet de montrer une autre forme de valorisation de l'archéologie du bâti. Dans un autre cas particulier rouennais, nous avons la fontaine gallo-romaine dans le local Enedis, place de la Pucelle. Cette fontaine découverte en 1994 date du II-III<sup>e</sup> siècle. La fontaine est « visitable » sur les horaires d'ouverture du bâtiment où nous pouvons lire un cartel explicatif. Il s'agit donc d'un accès libre, mais limité par la structure. Nous avons donc fait un récapitulatif des différents types de sites archéologiques possibles avec des exemples à l'appui, même s'il est important de souligner qu'un site peut évoluer et ne reste pas dans une catégorie indéfiniment.



Figure 5 : Fontaine Gallo-romaine dans le bâtiment Enedis de Rouen (76), place de la pucelle © Benoit Eliot

Sur ces sites, nous pouvons également retrouver des musées associés, qu'ils soient nationaux, de collectivités (métropole, région, département, commune ou communauté de communes) et même associatifs. Ce musée peut être de site, c'est-à-dire qui accompagne le site comme on le retrouve à Lillebonne, ou bien proche du site afin de compléter la médiation sur une période chronologique donnée ou un secteur géographique. Nous pouvons nous concentrer sur la labellisation « Musée de France » dont bénéficient plusieurs musées en Seine-Maritime dont ceux qui concernent l'archéologie, que nous avons déjà évoqués<sup>81</sup>. Le label « Musée de France » est une appellation accordée par l'État faisant partie du Code du Patrimoine<sup>82</sup>. Elle témoigne de la reconnaissance nationale des collections du musée en question. Les musées ont alors diverses missions scientifiques et pédagogiques à respecter telles que la conservation, la restauration, le travail sur l'accessibilité ou encore une rigueur sur le projet scientifique.

<sup>80</sup> ORNAVIK, URL : <https://www.ornavik.fr/10-constructions-depuis-l-origine-fr>. (consulté le 7 mars 2024).

<sup>81</sup> Musée des antiquités de Rouen ; musée Juliobona de Lillebonne.

<sup>82</sup> Articles R442-1 à R442-4 du Code du patrimoine : Conditions d'attribution et de retrait de l'appellation "musée de France".

« L'article L442-7 du Code du Patrimoine de 2004 prévoit que chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil du public, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. L'article L442-9 précise que ces missions sont assurées par des personnels qualifiés »<sup>83</sup> (ou du moins un service commun à plusieurs musées). Pourquoi évoquer les musées ? En fait, dans le cadre de cette chaîne de la valorisation du patrimoine archéologique, ils font partie intégrant du processus de transmission quand il existe sur site ou non loin pour accompagner le discours scientifique et pédagogique.

Au-delà de la valorisation du site via une structure, elle peut avoir lieu sur le terrain en fouille. Michelle Colardelle explique dans *Réflexion sur l'animation en archéologie* en 1993<sup>84</sup> :

« Au surplus, l'archéologie s'enrichit de techniques souvent à la pointe du progrès scientifique, qui aident à faire ressurgir le passé, à l'identifier, à le dater. Le public s'intéresse souvent autant à ces techniques qu'à l'objet même de la recherche, et l'on dispose là d'un excellent moyen de familiariser des personnes non particulièrement préparées, aux principes de base de la physique, de la chimie des sciences naturelles, etc. ».

Ce qu'elle veut dire ici, c'est que le public ne s'intéresse pas seulement aux contenus, à la connaissance et aux monuments, mais aussi aux méthodes employées pour effectuer les recherches. L'archéologie interroge et attise la curiosité. Le site de « Bois l'abbé » à Eu est partiellement ouvert au public. En effet, il n'est ouvert que lors de journée spéciale, mais par ailleurs, il est aussi ouvert à l'archéologie participative. Bénévoles et stagiaires sont invités tous les ans durant l'été à participer aux chantiers de fouilles. Même si bien souvent, nous y retrouvons des étudiants (dont j'ai fait partie), des personnes passionnées ou tout simplement curieuses de connaître la réalité du terrain viennent mettre les mains à la pâte. Les missions vont du désherbage des élévations au traitement post-fouille. Bien que divers projets soient en cours de discussion (travaux de mise en valeur, projet centré sur la céramique), le site n'a pas encore révélé tout son potentiel. Le chantier participatif est un excellent moyen pour le public de découvrir le métier et d'apprendre d'où vient l'information et comment, par la suite, elle est traitée. C'est une manière pédagogique de transmettre qui dynamise l'archéologie et la rend plus accessible avec cette vision plus concrète. L'archéologue a donc aussi un rôle de médiateur, bien que le travail auprès du public ne soit pas le même au niveau de l'adaptabilité du discours. Le regard apporté sur un objet, un monument dans notre cas, n'est pas forcément le même pour

---

<sup>83</sup> RIEU 2010, pp.11-13.

<sup>84</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.43.

un professionnel, pour un touriste ou un habitant de la ville du site, exigeant « une certaine culture du regard »<sup>85</sup>.

Vient ainsi cette question de la vulgarisation dans la restitution qui fait partie de la chaîne de la valorisation. Isabelle Reverdy-Medélice analyse la question de la restitution du patrimoine archéologique avec ces enjeux et ses limites. Les enjeux sont de mener une réflexion sur la vulgarisation et de produire des restitutions ne servant pas seulement « d'illustration de témoignages écrits »<sup>86</sup>. Un travail est également à réaliser sur l'émission de celles-ci, car elle est très précaire. D'après sa thèse, les vulgarisations devraient être incorporées et assimilées à la profession d'archéologue bien que beaucoup de chercheurs refusent, voire craignent d'exposer les résultats de leurs recherches. Ces vulgarisations devraient être adaptées pour chaque public (enfants, étudiants, grand public...) d'où l'utilisation de vulgarisation au pluriel<sup>87</sup>. Cependant, la vulgarisation peut être mal perçue par les scientifiques « puisqu'une vulgarisation pertinente doit consister en une adaptation et non pas uniquement une simplification des connaissances »<sup>88</sup>. Les scientifiques ont, selon elle, une appréhension du regard de leurs homologues vis-à-vis d'un discours vulgarisateur. Nous le rappelons, la découverte, la conservation, la reconstitution du passé et la transmission des connaissances font partie du métier d'archéologue. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer le besoin de compréhension et d'adaptation aux publics pour expliquer le patrimoine archéologique. Même si la lecture d'une élévation est complexe pour les non-professionnels, les manières d'appréhender un vestige peuvent être adaptées. Il faut passer à travers le préjugé que le public n'est pas assez compétent pour s'intéresser ou comprendre, ne pas le sous-estimer. De ce fait, il y a tout de même un travail de simplification en adaptant le vocabulaire et en y ajoutant une dimension ludique à la connaissance. L'archéologue peut donc amener son avis sur la vulgarisation des médiateurs pour y vérifier les données scientifiques.

De ce fait, I. Reverdy-Medélice expose les limites à la fois scientifiques et éthiques. La restitution a une pérennité limitée en fonction des nouvelles avancées historiques. Par ailleurs, le contenu de la restitution vulgarisée peut être porteur d'idéologie politique inconsciente par son discours<sup>89</sup>. En effet, ce processus de restitution avant même d'être vulgarisé est long, car il est nécessaire de réunir toutes les informations et de les confronter (connaissances via les

---

<sup>85</sup> HEINICH 2009, p.74.

<sup>86</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, p.247.

<sup>87</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, p.249.

<sup>88</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, p.249.

<sup>89</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, p.223.

fouilles, les archives écrites, le produit des logiciels utilisés après les fouilles comme Qgis, Arcgis, Metashape,...)<sup>90</sup>. Entre-temps ou même plusieurs années après les premières restitutions, les connaissances sur un site peuvent évoluer grâce à de nouvelles fouilles et leurs présentations par de nouvelles technologies. Il y a un renouvellement constant. C'est ce qui est d'ailleurs en train de se produire sur le site de l'abbaye de Jumièges sur lequel nous reviendrons. Les faits scientifiques ne sont pas pérennes. Cependant, l'image que se fait le public d'un site reste gravée et il a bien souvent du mal à concevoir l'évolution des connaissances et donc d'un site. Le regard du public est bien souvent subjectif, avec des idées, des stéréotypes en fonction des époques (par exemple, le fameux couvre-chef à cornes des vikings, qui en fait n'existaient pas, idée venant des artistes romantiques ou encore popularisée par l'opéra *L'anneau de Nibelung* de Richard Wagner<sup>91</sup>) venant bien souvent de nos lectures et dessins-animé d'enfance (Astérix et Obélix...). Bien que ceci soit tout naturel, les professionnels doivent réussir à démanteler ces idées préconçues et ancrées dans l'imaginaire collectif. En effet, les plans peuvent ou l'idée de ce qu'on se faisait de l'architecture peuvent changer. Il faut donc préciser que ces plans de site sont susceptibles d'évoluer en fonction des trouvailles, sans compter le fait que nous ne connaissons pas tout et qu'il peut exister encore des hypothèses dans les restitutions. Il faut donc réussir à expliquer au public que ce qui est présenté n'est qu'une possibilité au fait des connaissances archéologiques et écrites.

Concernant la limite éthique, elle concerne la subjectivité du vulgarisateur qui parfois peut ne pas rester neutre face à son discours dans lequel peuvent être véhiculées des idées politiques, même si toutefois cela reste peu courant. « La nécessaire objectivité du vulgarisateur est alors mise à mal, et les pires dérives et récupérations de notre patrimoine archéologique et historique deviennent alors possibles »<sup>92</sup>. L'auteur met en garde contre les dérives de la vulgarisation dans la restitution quand elle tombe dans des « mains malintentionnées » pouvant s'en servir comme « un outil de propagande politique et idéologique extrêmement efficace »<sup>93</sup>. Ainsi, la vulgarisation est un outil pour transmettre la connaissance sur le patrimoine archéologique, mais qui a ses limites.

Nous avons évoqué les différents moyens de transmettre : transmission écrite, orale et sur les chantiers de fouilles participatifs. De même, nous avons pu analyser les différentes formes de valorisation de sites avec ou sans structure (musée, accueil...). En abordant la

---

<sup>90</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, p.224.

<sup>91</sup> LE CORRE 2023.

<sup>92</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, p.239.

<sup>93</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, pp.245-246.

question de la restitution et de la vulgarisation, nous avons pu souligner que partager le savoir sur le patrimoine archéologique n'est pas chose facile. Il est parfois limité, bien qu'il faille prendre en considération que le public a une soif d'apprendre et d'en connaître plus sur les techniques, à travers le métier même d'archéologue. Ne pas sous-estimer le public est à prendre en considération même s'il faut adapter le discours.

En définitive, la chaîne de la valorisation des vestiges archéologiques passe d'abord par la source du savoir : l'archéologue sur ses fouilles. Il est l'acteur de la valorisation le plus légitime, car il fournit les connaissances sur le futur site à valoriser. Il a également bien souvent son avis sur la conservation, sur le contenu de la médiation même si ce n'est pas sa mission première. Il est la première maille de la chaîne du patrimoine archéologique. Par la suite, il faut se poser la question de la conservation, de la restauration pour préserver les vestiges. Il est nécessaire de prendre des décisions sur la façon dont nous voulons conserver, selon qu'un projet de mise en valeur va suivre ou non, afin de combattre les inévitables altérations. Enfin vient l'étape qui concerne directement le public, c'est-à-dire à dire la transmission et la présentation de ce patrimoine. Il existe différents moyens, que ce soit en direction des scientifiques ou du grand public, que ce soit écrit (publications) ou oral (table ronde, colloque, journée porte ouverte...). Quand bien même, la valorisation la plus courante et connue est celle qui se trouve sur site dont il demeure plusieurs typologies, du site fermé sans valorisation au site ouvert et encadré. La restitution au sein des sites souvent vulgarisée est un axe, certes avec ses limites, mais dont les professionnels doivent s'affranchir sans pour autant minimiser la compréhension que peut avoir le public. Il s'agit avant tout d'adapter son discours. Cependant, la valorisation des vestiges archéologiques en élévation a ses limites par son ancienneté et sa gestion.

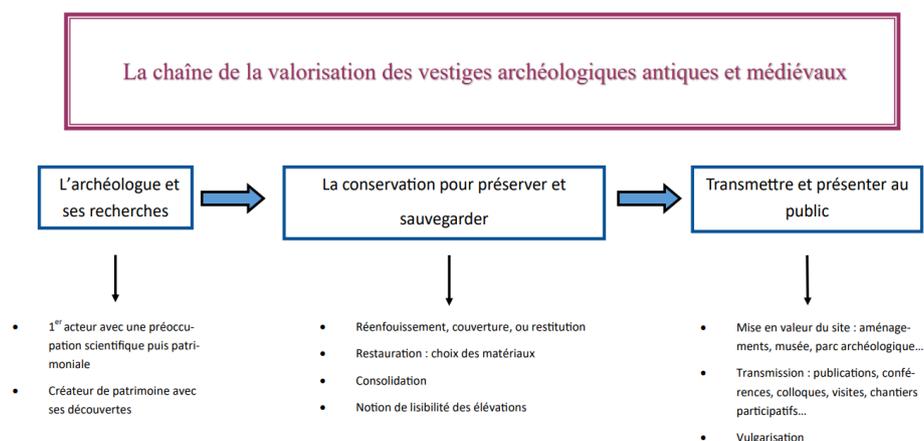


Figure 6 : Schéma de la chaîne de valorisation des vestiges archéologiques antiques et médiévaux ©Juliette Dupart

## Chapitre 3 : Les limites de la valorisation des vestiges : entre tourisme et archéologie

La patrimonialisation des vestiges archéologiques n'est pas sans embûches. Bien qu'il y ait une motivation à vouloir s'approprier ce patrimoine en élévation, celui-ci connaît des limites et même des freins.

### A) La fragilité des vestiges face à l'adaptabilité et au tourisme

Bien que l'exhumation de vestiges signifie aussi destruction d'une partie de ceux-ci, nous ne sommes pas sans savoir que les vestiges archéologiques, même s'ils sont conservés, sont fragilisés par le temps et par l'impact de l'activité humaine.

Très tôt, les intéressés dessinaient les ruines afin de garder une trace de l'état des vestiges de façon précise. Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les antiquaires tels que Roger de Gaignières<sup>94</sup> exprimaient la volonté de préserver les monuments par écrit. Ils avaient donc conscience que les élévations n'étaient pas sans menaces de destructions, intégrant cette notion de fragilité à ce patrimoine. Durant la période révolutionnaire de la fin du XVIII<sup>e</sup>, la France connut des destructions de monuments, le plus souvent religieux. Ces abbayes (Jumièges notamment), églises représentant l'Ancien Régime, étaient démantelées et ont servi de carrières de pierre. Cet acte a d'ailleurs frappé les monuments antiques avant même la Révolution, tel que le théâtre antique de Lillebonne. Ces actes délibérés ont détruit un certain nombre de monuments tout comme les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, ces bombardements sur les monuments étaient des dommages collatéraux. Il y a, dès le XIX<sup>e</sup>, un cadre en France instituant les Monuments historiques, notamment avec la Commission des monuments historiques de 1837 puis sur la conservation des objets et monuments d'intérêt national en 1887. Néanmoins, l'impact de ces moyens était limité, voire peu mis en œuvre avant la loi de 1913 qui a instauré de nouvelles mesures de protection jusqu'au terrain privé, intégrant ainsi ce qu'on appelle aujourd'hui « les abords ». Les conventions de La Haye en 1907 et 1954 ont permis la protection du patrimoine archéologique. Ces lois permettent aussi de préserver ce patrimoine face à l'impact de l'Homme et la reconstruction d'après-guerre. D'autres lois se succèdent jusqu'au Code du patrimoine de 2004 régissant les lois du domaine de la culture et du patrimoine où l'archéologie figure au livre V. Il était important de rappeler qu'il existait des moyens de limiter l'impact des activités humaines et de l'environnement sur les vestiges.

---

<sup>94</sup> SCHLANGER, URL : <https://www.inrap.fr/magazine/Histoire-de-l-archeologie/Accueil-histoire-de-l-archeologie> (consulté le 11 octobre 2023).

Cependant, même si ces précautions limitent les impacts notamment pour protéger au mieux ce patrimoine, les conséquences du tourisme sont aussi à prendre en considération. Il fleurit ces dernières décennies. La création du ministère de la Culture en 1959 et l'avènement du patrimoine mondial de l'UNESCO ont appuyé le tourisme en France sur les monuments et les vestiges. La démocratisation de la culture a amené avec elle ce tourisme culturel. Aujourd'hui, les professionnels du tourisme et l'État reconnaissent la part du patrimoine archéologique dans l'attraction d'un territoire et par conséquent dans l'économie du tourisme. Il faut tout de même nuancer sur l'impact économique du patrimoine archéologique dans le tourisme. Effectivement, même s'il semble que le tourisme soit bénéfique pour la préservation du patrimoine, il peut aussi se retourner contre lui<sup>95</sup>. Il est possible que l'argument économique soit superficiel. François-Frédéric Müller, architecte, intervient dans la publication *Architecture et archéologie : le rêve et la norme* dirigée par Philippe Fraisse au sujet de la « Grandeur et décadence des sites archéologiques »<sup>96</sup>. Il analyse les sites archéologiques passant d'un objet dit d'étude à un objet touristique. Ces typologies peuvent s'additionner. En effet, pour les sites les plus petits, la recherche peut se terminer avant l'ouverture aux visiteurs sans guide, mais pas pour les sites monumentaux et complexes. Il y a une certaine pression touristique, car il n'est pas évident de finir les fouilles avant que le site soit ouvert aux touristes. Les équipes de fouilles doivent donc cohabiter avec les visiteurs dans certains sites. Bien qu'il soit, du point de vue de la médiation, intéressant de voir les équipes en action, se pose la question de savoir si tout doit être montré. Pour l'archéologue, toutes les couches et donc les périodes ont un intérêt, mais pour l'architecte, l'aménagement est une question de choix avec une vision synthétique et globale<sup>97</sup>. Il faut faire attention à ne pas réduire la vision avec ces sélections. En somme, avant même que le touriste soit présent sur site et donc pendant le projet de mise en valeur, des interrogations se posent quant à l'adaptabilité des vestiges. Un site archéologique n'est pas un bâtiment, « mais lorsqu'il s'agit d'aménager le premier, on est tenté de choisir les recettes qui s'appliqueraient au deuxième, et la construction contemporaine est régie par un nombre incalculable de règles »<sup>98</sup>. Nous le constatons bien avec la volonté de rendre accessible les vestiges pour les personnes à mobilités réduites (PMR), mais cette volonté se heurte à la topographie des sites archéologiques qui n'ont pas été construits avec cette pensée. La loi de 2005 sur cette question d'ouverture d'un site public à tous est complexe en réalité à appliquer.

---

<sup>95</sup> PERRICHOT 2014, p.41.

<sup>96</sup> FRAISSE, GOVEN 2020, p.149.

<sup>97</sup> FRAISSE, GOVEN 2020, p.150.

<sup>98</sup> FRAISSE, GOVEN 2020, p.150.

Les aménagements d'un site doivent donc se conformer à une loi alors que les structures ont plusieurs siècles.

De ce fait, bien qu'il faille adapter les vestiges au public, celui-ci arrive parfois en masse sur les sites. En effet, l'auteur souligne que nous assistons depuis plusieurs années à une autre forme de tourisme pressée par les guides et les smartphones, contrairement au tourisme sans organisation particulière (randonneurs, voyageurs en sac à dos ...) et documenté. C'est ce que nous constatons dans le sud de la France ou dans les villes méditerranéennes en Europe telles que Délos avec l'augmentation des croisiéristes<sup>99</sup>. Les visites sont minutées pour pouvoir en enchaîner d'autres et repartir à l'heure sur l'embarcation. Pompéi a d'ailleurs enregistré une hausse de fréquentation passant de 2.165.739 visiteurs en 2000 à 3.985.424 en 2023<sup>100</sup>. Cette hausse de fréquentation des vingt dernières années démontre qu'il y a une réelle problématique à gérer au sujet de l'impact de la fréquentation des sites sur les vestiges. Mettre en valeur signifie donc aménager pour le public, mais le site ne le permet pas toujours au vu de son ancienneté. Paradoxalement, c'est cette ancienneté, cette vétusté qui le rend encore plus attractif. Ce tourisme de masse entraîne des répercussions qui de, par exemple, limiter les accès à certaines parties d'un site ou bien de mettre des limites (certes parfois aussi pour la sécurité) pour que le touriste soit moins en contact direct avec l'élévation, permettant ainsi une meilleure conservation. Clément Perrichot en fait également l'étude dans son mémoire mettant en garde contre « ces aménagements coercitifs », en prenant l'exemple de la création d'un balisage d'un passage autour du Parthénon ou encore du renforcement du sol des voies romaines à Pompéi, dont les canalisations sont percevables à force du piétinement des touristes<sup>101</sup>.

La Seine-Maritime n'est pas concernée par ce tourisme de masse sur les sites archéologiques. Par ailleurs, les vestiges demandent tout de même une attention particulière pour contrôler le public, qu'importe le nombre. Bien qu'entretenues et conservées, les élévations restent tout de même fragiles. De plus, l'impact humain sur les vestiges ne relève pas seulement du tourisme ou du surtourisme qui reste, en France, assez minime. La pollution peut également mettre à mal les vestiges, notamment avec la proximité avec des usines comme c'est le cas le long de la Seine (Juliobona par exemple est à proximité du Havre et donc des usines pétrochimiques). Nous constatons, dans le cas de sites touchés par la pollution, que l'humidité est plus importante, ce qui engendre des altérations : structurelles en pénétrant la pierre par

---

<sup>99</sup> FRAISSE, GOVEN 2020, pp.153-154.

<sup>100</sup> « Dati visitatori » URL : <https://pompeisites.org/parco-archeologico-di-pompei/dati-visitatori/> (consulté le 21/04/2024).

<sup>101</sup> PERRICHOT 2014, pp.47-48.

capillarité et sur la couleur des pigments<sup>102</sup>. Pour cela, les professionnels géolocalisent les risques afin de prévenir les potentiels effets et solutions. La malveillance des visiteurs voulant récupérer des tessons, des morceaux de pierre en qualité de souvenir sur site est également dégradante comme les graffitis, toutefois rare sur le territoire<sup>103</sup>.

Nous avons ainsi pu remarquer que les vestiges sont amenés à être aménagés pour pouvoir accueillir les différents publics, mais ceci n'est pas toujours dû à l'ancienneté des élévations. Le tourisme des sites archéologiques peut générer des dégâts liés à l'érosion que les acteurs doivent limiter afin de conserver au mieux ce patrimoine. De ce fait se posent des questions à la fois de gestion et d'économie de ces sites.

#### B) La gestion et la question économique

Ce nouvel intérêt pour la valorisation des sites archéologiques depuis les années 1990 démontre une volonté de mettre en avant les vestiges à la fois à l'échelle nationale, mais aussi locale. Assurément, la gestion à la fois administrative et financière d'un site archéologique valorisé est complexe. La problématique de mise en valeur des vestiges est déjà soulevée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècles. Cette mise en valeur est précédée d'une reconnaissance symbolique et identitaire patrimonialisant ainsi le vestige en question. L'État se sert de cette valeur à des fins politiques. D'ailleurs, le programme « 175 patrimoines » figurant dans le projet annuel de performance de l'État de 2024 rappelle qu'il doit « sauvegarder, protéger, étudier, mettre en valeur et enrichir le patrimoine de notre pays » tout en accompagnant les acteurs devant « transmettre le patrimoine et l'architecture aux générations futures par l'entretien et la restauration des monuments historiques et la mise en valeur des sites archéologiques [...] »<sup>104</sup>. De plus, le projet de loi de finances 2024 augmentait la part de son budget allée à la culture de 6%. Par ailleurs, un décret a été publié le 22 février 2024 au Journal officiel, enlevant 4,87% du budget initial<sup>105</sup>. En ce qui concerne le patrimoine archéologique, la part du budget s'élève à presque 168 000 000 millions d'euros, soit 14% du budget total. La majorité de cette part est dédiée aux opérations d'archéologie préventive à hauteur d'environ 142,7 M€ en autorisation d'engagement (AE) et 142,5 M€ en crédit de paiement (CP) contre 25,2 M€ pour les autres crédits dédiés à l'archéologie et au patrimoine archéologique<sup>106</sup>. Par ailleurs, avec le décret

---

<sup>102</sup> PERRICHOT 2014, p.113.

<sup>103</sup> PERRICHOT 2014, p.96.

<sup>104</sup> HEBERT, Ministère de la Culture. 2024, p.4.

<sup>105</sup> JACQUOT 2024, URL : <https://www.publicsenat.fr/actualites/economie/ecologie-education-recherche-cohesion-des-territoires-le-plan-deconomies-detaille-dans-un-decret> (consulté le 21/04/2024).

<sup>106</sup> Projet annuel de performances Culture, décembre 2023, p.15.

rectificatif, le programme 175 voit 99 540 106€ de crédits de paiement annulés<sup>107</sup>. Les données chiffrées précises n’ont pas été republiées. La valorisation des sites archéologiques, bien que nécessaire, n’est donc pas une priorité pour le gouvernement.

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	101 028 164	100 895 644
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 482 939	1 350 419
Subventions pour charges de service public	99 545 225	99 545 225
Dépenses d'investissement	1 722 892	1 722 892
Subventions pour charges d'investissement	1 722 892	1 722 892
Dépenses d'intervention	65 108 538	65 108 538
Transferts aux collectivités territoriales	31 120 538	31 120 538
Transferts aux autres collectivités	33 988 000	33 988 000
<b>Total</b>	<b>167 859 594</b>	<b>167 727 074</b>

Figure 7 : Tableau de la répartition du budget du patrimoine archéologique dans le projet de loi de finance 2024 avant le décret de février 2024, In : *Projet annuel de performances Budget général PROGRAMME 175 Patrimoines*, décembre 2023 © Ministère de la Culture

De nos jours, la découverte d’un site archéologique génère des frais et donc des contraintes. Néanmoins, pour d’autres villes, il s’agit d’une opportunité d’améliorer la réputation du territoire en générant de l’attractivité. Bien qu’il y ait une amélioration des financements à ce sujet, il y a tout de même encore des efforts à faire pour arriver à une satisfaction totale. Il est important que les bénéfices économiques attendus de ces mises en valeur ne négligent pas les problèmes essentiels de la connaissance et de la préservation des vestiges<sup>108</sup>. Pour Alain Delmas, la mise en valeur est un « sous-produit de la gestion administrative ou financière »<sup>109</sup>. Ainsi, il sous-entend que l’esthétique de ce patrimoine est une plus-value et présente une valeur marchande avec une notion de rentabilité. Conserver et effectuer des recherches coûtent de l’argent tout comme la valorisation démontrée par le schéma ci-dessous (figure 8). Par ailleurs, la valorisation en rapporte également quand la structure est payante pour la visite, mais aussi avec la recette de la boutique et les animations. Cette forme de marchandisation fait penser à une utilisation de certains sites à des fins commerciales. Les billets de visite ne suffisent pas à rentabiliser, à « rembourser » les frais de restauration, de conservation ou encore de gestion et de fonctionnement. « Les charges liées à l’accueil des touristes incombent principalement à la collectivité publique et sont donc financées par l’ensemble des citoyens. Par la fiscalité, une forte valorisation touristique du patrimoine peut

<sup>107</sup> Décret n° 2024-124 du 21 février 2024 portant sur l’annulation de crédits.

<sup>108</sup> CESARI (dir. DELESTRE.X, WIBLE.F) 2012, pp.61-68.

<sup>109</sup> DELMAS, AGNUS 1988, p.2.

donc aggraver l'inégalité en matière de revenus disponibles si les impôts locaux sont peu progressifs comme cela est le cas en France »<sup>110</sup>.

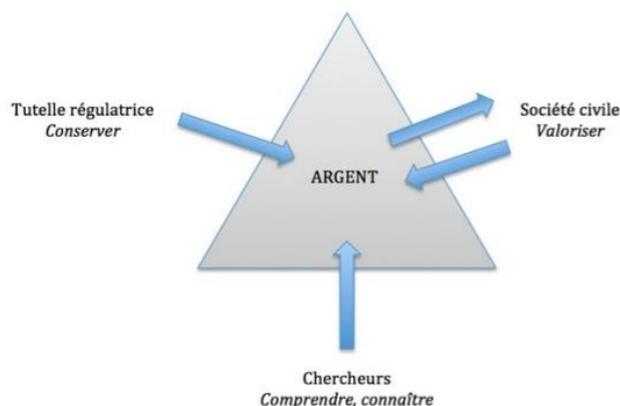


Figure 8 : Schéma du financement du patrimoine par P. Arnaud, In : Clément Perrichot. « La conservation des sites archéologiques antiques en France : historique d'une prise de conscience, méthodes actuelles et études de cas ». Mémoire de recherche en histoire de l'art appliquée aux collections présenté sous la direction de Mme Florence BERTIN, septembre 2014, p.51.

Il peut exister une certaine concurrence entre site antique et site médiéval, que ce soit au niveau des fréquentations que des financements. En Seine-Maritime, les touristes connaissent surtout les sites médiévaux notamment à travers les différents personnages historiques tels que Jeanne d'Arc. La question financière pose certaines limites. Les investisseurs s'attendent à des aboutissements économiques. Par conséquent, ceux-ci vont s'intéresser à des sites dynamiques. La concurrence va donc se jouer entre les sites et se répercuter sur la communication et la médiation des sites qui apportent de la visibilité. Dans ce département, et même cette région, ce sont surtout les sites médiévaux dont nous entendons le plus parler. Il y a donc une réelle nécessité de mettre en lumière les sites pour susciter des financements. Par exemple, Lillebonne s'est trouvé dans l'incapacité de financer tous les travaux de restauration du théâtre. Le site a donc bénéficié du loto du patrimoine.

Laurence Gillot a étudié cette question de « La mise en valeur du patrimoine archéologique comme outil de développement : l'exemple du développement touristique en République Arabe Syrienne »<sup>111</sup>. À travers son exemple, elle démontre que le patrimoine archéologique peut être une source de développement et de bénéfice économiques. « La valorisation est à l'activité de l'office de protection ce qu'un produit commercial est à une publicité, un produit »<sup>112</sup> montrant ici sa principale valeur pécuniaire. La valorisation produit

<sup>110</sup> VERNIERES 2015, p.12.

<sup>111</sup> GILLOT 2021, pp.123-154.

<sup>112</sup> DELESTRE, WIBLE 2012, p.219.

donc des ressources et de la valeur. Il y a d'ailleurs une notion de rentabilité, car la valorisation a un coût. Il faut donc que la valorisation engendre du bénéfice. Chaque acteur du site en question a un usage du lieu différent, qu'il soit pour la recherche ou le bénéfice touristique. Les sites sont des lieux de passage et non de séjour, la rentabilité est donc faible<sup>113</sup>. Il existe une relation entre patrimoine et tourisme, fondée sur le site archéologique, perçu comme une ressource. L'auteur met en garde contre cette forme de valorisation par le tourisme, car il faut consentir à la conservation et qui plus est, aménager un site pour le tourisme peut revenir coûteux. Ce schéma touristique convient aux régions du sud de la France, mais moins au nord au vu des sites ruraux. En effet, ces régions sont riches en patrimoine archéologique antique et médiéval, bien qu'il y ait un certain accent pour les élévations antiques telles que les arènes de Nîmes, le pont du Gard, ou encore les vestiges des grandes villes de Marseille ou encore de Lyon. Le sud de la France parle plus en matière d'archéologie que la Normandie pour les touristes. Les sites y sont plus nombreux, plus valorisés et connus par le grand public. En 2010, É. Faure-Boucharland a également pu constater que le processus de valorisation des sites archéologiques était au « ralenti et essoufflé » en raison d'un manque d'intérêt par les gestionnaires et par conséquent de certains visiteurs<sup>114</sup>. Cette réflexion va de pair avec la constatation de la limitation budgétaire dans laquelle se trouve la valorisation des vestiges archéologiques. Les acteurs de l'État (DRAC, Inrap, Ministère de la Culture) privilégient principalement la création de « réserves » archéologiques afin d'en tirer les connaissances scientifiques et patrimoniales plus tard<sup>115</sup>.

Au-delà du volet économique, l'Union européenne par son programme Raphaël a mis en place en 2001 l'Atelier Européen de Gestion des Sites Archéologiques. Il a pour objectif de les mettre en avant et de revoir la méthodologie des sites ouverts au public avec une gestion pluridisciplinaire afin « de mieux exploiter les valeurs sociales, politiques et économiques attachées au patrimoine »<sup>116</sup>. Le plan de gestion doit être fait en fonction des priorités. Ce même atelier souligne l'importance de former les professionnels travaillant sur les sites, notamment les médiateurs. En effet, bien souvent, en archéologie et même en histoire, des raccourcis pour vulgariser peuvent être réalisés. Cependant, ceci suscite des erreurs dans le discours scientifique. En Normandie, plusieurs abbayes sont visitables : Jumièges (76), Saint-Georges de Boscherville à St-Martin de Boscherville (76), Mortemer (27), Notre-Dame du Bec au Bec-

---

<sup>113</sup> GILLOT 2021, pp.123-124.

<sup>114</sup> FAURE-BOUCHARLAND 2010, p.4.

<sup>115</sup> FAURE-BOUCHARLAND 2010, p.4.

<sup>116</sup> PERRICHOT 2014, p.53.

Hellouin (27), St-Wandrille (76)... Ces deux dernières sont encore habitées par des moines. Des visites guidées sont proposées dans ces abbayes. Par ailleurs, dans celle de St-Wandrille, les visites d'été sont proposées par des bénévoles du dispositif « Jeunes accueil Fontenelle (JAF) ». Cette initiative permet à des jeunes de 18 à 30 ans de venir vivre une expérience au sein du monastère en apprenant plus sur la vie monastique, l'histoire du lieu tout en faisant les visites. Bien que cette idée soit intéressante, elle interroge sur les compétences de ces personnes à transmettre des connaissances archéologiques. D'ailleurs, en octobre 2013, l'Institut National du patrimoine a proposé une formation sur la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine archéologique en relation avec la DRAC PACA<sup>117</sup>.

Dans cette même dynamique, il faut veiller à ne pas négliger l'isolement d'un site dans sa gestion, car il est plus sensible au vandalisme certes, mais aussi à son abandon par les visiteurs. L'enjeu patrimonial et touristique, dans ce cas, est de communiquer grandement autour des vestiges en question pour faire venir les visiteurs, les professionnels et ainsi avoir des retombées économiques. Les sites avec le plus de visiteurs sont, en réalité, ceux qui font des activités et rencontres événementielles créant un sentiment d'attente. En effet, les sites ouverts la plupart de l'année (abbaye de Jumièges, théâtre et musée de Lillebonne) avec des événements réguliers attirent nécessairement plus de visiteurs que le site de Briga par exemple, n'ayant pas de structure d'accueil pérenne et peu ouvert au public. Le site du Bois l'abbé a accueilli 7 865 visiteurs en 2022 contre 20 326 pour le site et musée de Vieux (14)<sup>118</sup>. Construire une communauté autour d'un patrimoine archéologique (ou autre) permet de fidéliser, cette action doit être menée entre les structures, les collectivités et l'État.

Après la vague de valorisation de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la question économique est donc au cœur des préoccupations de la mise en valeur des sites archéologiques. Les frais qu'engendrent la gestion ainsi que l'entretien sont importants et les acteurs peuvent ne pas s'y retrouver financièrement. Par ailleurs, de nouveaux projets naissent sur plusieurs années comme nous le verrons dans la seconde partie de ce mémoire. Mais avant cela, il serait particulièrement pertinent de nous interroger sur la relation entre le public et la valorisation du patrimoine archéologique en Seine-Maritime au regard de ce qu'É. Faure-Boucharland a pu déduire : le processus de patrimonialisation ne vient plus que des spécialistes, mais aussi des citoyens<sup>119</sup>.

---

<sup>117</sup> PERRICHOT 2014, p.54.

<sup>118</sup> Normandie Tourisme 2022, URL : <https://pronormandietourisme.fr/observatoire/les-chiffres-cles/#chiffres-cles-2022> (consulté le 21/04/2024).

<sup>119</sup> FAURE-BOUCHARLAND 2010, p.4.

C) La relation entre le public et la valorisation du patrimoine archéologique en Seine-Maritime  
« Le vœu du conservateur est de conserver pour transmettre, celui du public de voir et comprendre »<sup>120</sup>. Avec plus de 30 000 sites archéologiques dans la région Normandie, la mise en tourisme d'un site révèle parfois un certain attachement par la population. En effet, sur le site de Briga à Eu, bien que celui-ci ne soit ouvert que pour certaines occasions, il est un facteur d'attractivité pour la ville. Briga accueille des « classes patrimoine » pour étudier l'histoire sur le terrain, mais aussi des bénévoles sur le chantier de fouille chaque été. Ces demandes montrent que le public est demandeur du terrain. De ce fait, il est important, dans cette dernière partie sur la patrimonialisation des vestiges archéologiques, d'analyser la relation entre le public et la valorisation du patrimoine archéologique en Seine-Maritime. Nous allons donc à travers des études statistiques essayer de comprendre le dynamisme relationnel entre habitants, visiteurs et sites.

Nous avons repris deux études de janvier 2023 : l'une sur la « mesure de la qualité de l'expérience des clientèles touristiques en Normandie »<sup>121</sup> et l'autre sur « la perception du tourisme par les résidents normands »<sup>122</sup>. Concernant la première étude, 1300 personnes ont été interviewées avec 70% de personnes françaises et 30% d'étrangers. Les vestiges archéologiques ne sont pas une catégorie à part entière, faisant partie du patrimoine historique. Par ailleurs, les visites guidées et excursions sont dans les normes bien que l'analyse générale des activités culturelles et des loisirs soit assez moyenne. L'analyse sur le patrimoine historique et musées est dans la moyenne avec des prix concurrentiels. La richesse du patrimoine historique et l'entretien est légèrement en dessous de la moyenne comme nous le constatons sur le graphique ci-contre.

---

<sup>120</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.43.

<sup>121</sup> TCI Research CRT Normandie Janvier 2023.

<sup>122</sup> TCI Research CRT Normandie Janvier 2023.



Figure 9 : Graphique sur le patrimoine historique et les musées en Normandie, In : « Mesure de la qualité de l'expérience des clientèles touristiques en Normandie », TCI Research pour le CRT Normandie, Etude Travel Sat Resident Sentiment Index, Janvier 2023, URL : <https://pronormandietourisme.fr/wp-content/uploads/2023/01/Travelsat-Index-Normandie-2022-Pour-diffusion.pdf>

De ce fait, bien que la Normandie soit en général dans la moyenne nationale, il reste du travail à réaliser sur ces questions de valorisation et de communication autour de ces sites. D'ailleurs, le nombre de centres d'information est très nettement inférieur à la norme. L'efficacité du personnel est à souligner, car elle est plus haute que la moyenne nationale comme nous le remarquons sur le graphique ci-dessous. Il faut donc développer plus de centres d'informations afin de compléter l'offre et de faire rayonner le patrimoine de la région.



Figure 10 : Graphique sur les centres d'information visiteurs, In : « Mesure de la qualité de l'expérience des clientèles touristiques en Normandie », TCI Research pour le CRT Normandie, Etude Travel Sat Resident Sentiment Index, Janvier 2023, URL : <https://pronormandietourisme.fr/wp-content/uploads/2023/01/Travelsat-Index-Normandie-2022-Pour-diffusion.pdf>

La seconde étude s'intéressait à la « perception du tourisme par les résidents normands » de la région. L'échantillon est de 1001 répondants. Elle se penche sur à la fois l'offre d'activités, le prix, les infrastructures, l'emploi, mais aussi à la vie de la population face au tourisme. 73% des interviewés pensent « que le tourisme a un impact positif sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique, l'offre d'activités culturelles et de loisirs, l'économie locale ou encore en termes d'ambiance/d'animation »<sup>123</sup>. L'enquête démontre que les habitants ont envie de faire connaître leur patrimoine. 80% des répondants estiment qu'il est nécessaire de perpétuer la promotion du patrimoine régional afin de le faire connaître au plus grand nombre.

En 2010, les sites archéologiques ne représentant qu'à peine 1% des visites<sup>124</sup> d'après l'étude du comité Régional de Tourisme de Normandie sur « L'offre et la fréquentation des sites et lieux de visite de Normandie » en 2013. Dans notre cas, où nous nous intéressons au bâti archéologique, nous ne devons pas seulement nous pencher sur les chiffres de fréquentations correspondant aux sites et musées archéologiques, mais aussi aux châteaux et aux sites religieux correspondant à nos études de cas. En 2023, une étude a été réalisée concernant les sites et musées archéologiques en Normandie<sup>125</sup> (annexe 2.2), que nous comparons à l'année 2019 (année de référence)<sup>126</sup>. Ils ont accueilli 49 549 visiteurs en 2023 contre 49 412 en 2019, ce qui est donc stable. Les châteaux et sites remarquables ont quant à eux reçu 447 234 visiteurs contre 760 615 en 2019. De même, une diminution est constatée aussi pour les sites religieux avec 2 625 259 visiteurs contrairement aux 2 992 849 en 2019 (annexe 2). Il y a donc une certaine tendance décroissante sur les visites, mais ceci est à vérifier dans les prochaines années. En effet, nous sommes dans les premières années de stabilité post-pandémie. Les élévations parlent toujours plus par le fait que nous pouvons voir et percevoir, mais il est aussi difficile de reconstituer ce qu'a pu être un monument sans aide. Les sites normands ont une fréquentation assez élevée par rapport au territoire, même si elle reste assez irrégulière avec des variations de fréquentation. Bien souvent, le public est plutôt local, bien que la région soit touristique<sup>127</sup>. Les vestiges archéologiques attirent plus les habitants de la région sur les vestiges antiques alors que les vestiges médiévaux sont plus fréquentés par les touristes. En effet, nous l'avons remarqué, les sites médiévaux sont plus mis en avant par les agences touristiques. C'est à se demander si cela à un rapport avec l'histoire médiévale normande en lien avec l'Angleterre. Nous avons beaucoup plus entendu parler de la guerre de Cent Ans et de l'occupation anglaise

---

<sup>123</sup> TCI Research Janvier 2023.

<sup>124</sup> CRT 2013.

<sup>125</sup> CRT 2023.

<sup>126</sup> CRT 2019.

<sup>127</sup> HENNETIER 2021, p.60.

plutôt que de la présence romaine dans la région. Pourtant, ces dernières années, les sites gallo-romains proposent des mises en lumière de ce patrimoine pour tenter d'attirer plus de public avec des festivals comme l'Archéo-rock festival à Briga qui a pu avoir lieu le dernier week-end de juillet 2019. Des visites guidées, conférences et reconstitutions ont eu lieu avec un concert à l'appui. Ces événements permettent de faire connaître le lieu et de faire venir les touristes de passage, mais aussi les habitants afin de les fidéliser.

De ce fait, nous pouvons regarder le site officiel de la promotion touristique de la Seine-Maritime<sup>128</sup>. Ce site met en avant les différents lieux visitables dans le département. Il est intéressant de regarder comment les sites archéologiques sont promus afin d'analyser leur mise en avant sur le site touristique du département. De ce fait, nous sommes allés voir les différentes catégories où nous pourrions trouver un site archéologique de mentionné. Le site internet propose « 10 lieux incontournables » où ne figure aucun site correspondant un site archéologique. Ce classement propose des villes à visiter. Par ailleurs, dans la catégorie des « 10 expériences à vivre », l'abbaye du Jumièges figure sous le nom de « Revivre l'histoire de l'Abbaye de Jumièges en réalité augmentée 3D »<sup>129</sup>. L'onglet propose un descriptif historique du lieu et explique l'expérience 3D qu'offre le site par le biais d'une application mobile. Le patrimoine archéologique médiéval est davantage mis en avant par rapport à la période antique. En effet, dans les classements précédemment évoqués, nous ne retrouvons aucune mention du patrimoine archéologique antique. Quand nous voulons rechercher un site archéologique dans le département, nous pouvons aller dans la rubrique « je choisis » puis « une visite » afin de sélectionner une thématique. Dans notre cas, où nous nous intéressons au bâti archéologique, nous pouvons aller dans les catégories suivantes : « châteaux et monuments » où nous retrouvons les différents châteaux comme le château d'Arques mais aussi le site de Briga, le théâtre de Lillebonne, le site médiéval de Blainville-Crevon, ou encore le site archéologique de la Fontaine Saint-Denis à Notre-Dame-de-Gravenchon. Plusieurs sites sont donc proposés, mettant surtout en avant les châteaux et monuments médiévaux dans un premier temps. Il n'y a pas de catégories spécifiques aux sites archéologiques. De ce fait, les vestiges ne sont pas directement mis en avant.

Pour évaluer la relation entre le public et les vestiges archéologiques de Seine-Maritime, j'ai réalisé un questionnaire afin que la population puisse nous dire ce qu'elle pense de la

---

<sup>128</sup> Seine-Maritime Tourisme (76) URL : <https://www.seine-maritime-tourisme.com/fr/je-decouvre/10-experiences-a-vivre/index.php> (consulté le 22/04/2024).

<sup>129</sup> Seine-Maritime Tourisme (76) URL : <https://www.seine-maritime-tourisme.com/fr/je-decouvre/10-experiences-a-vivre/abbaye-de-jumieges-en-3d.php> (consulté le 22/03/2024).

valorisation des sites (annexe 3). Ce questionnaire a été partagé à travers trois groupes Facebook d'étudiants et un de professionnels de la médiation. Les personnes avaient la possibilité de repartager le questionnaire. Les questions sont divisées en deux parties : l'une portant sur la valorisation en général et une autre sur l'accessibilité. Les réponses permettront de mettre en parallèle certaines données des études mentionnées. 56 personnes ont répondu, avec une majorité de 18-25 ans pour 48,2 % des voix et en second les 41-60 ans représentant 28,1 %. La majorité des personnes viennent du département (66,1 %) ou de la région (12,5 %). Pour faire écho à ce que nous avons pu voir précédemment sur le fait que les vestiges médiévaux sont plus mis en avant et visités que les vestiges antiques, nous avons demandé s'ils visiteraient plus un site antique ou un site médiéval en Seine-Maritime. À 80,4%, les personnes ont répondu un site médiéval. Cette réponse fait donc bien écho au fait que les sites médiévaux sont plus mis en avant par les partenaires touristiques et patrimoniaux (office du tourisme, site touristique du département...). Certes, les sites de cette époque sont plus nombreux et plus faciles d'accès par leur nombre et leur facilité de compréhension (un château va plus parler à un non-initié au bâti archéologique qu'une *domus* ou un théâtre romain). Ainsi, cette interrogation démontre qu'il faut travailler sur la perception des sites antiques et la promotion. D'ailleurs, une question portait sur la promotion des sites. 64,3 % des réponses sont négatives sur la satisfaction de la communication et promotion. Les répondants devaient justifier leur choix de réponse si elle était négative. Le manque de publicité, de communication et de panneaux d'indication est la justification relevée surtout pour les sites antiques. Deux des répondants habitant le département ont même découvert des sites en lisant ce questionnaire, appuyant ainsi les propos précédemment énoncés. Il y a donc un réel enjeu autour du développement de la promotion de patrimoine archéologique départemental. Seulement quelques sites médiévaux tels que l'abbaye de Jumièges et la Maison Sublime ressortent du lot. En effet, cette dernière suscite la curiosité par sa localisation et son contexte de découverte. De plus, nous avons également posé la question de la satisfaction au sujet de la mise en valeur et de l'entretien. Ce dernier est considéré satisfaisant pour 78,6 % des participants. Concernant la mise en valeur, la majorité (67,9 %) trouve les sites suffisamment mis en valeur. Par ailleurs, les autres estiment que sur certains sites n'ayant pas de structure, le manque d'investissement des pouvoirs publics se ressent. Il n'y a pas de médiation sur place à part quelques panneaux et encore. L'un des participants a justifié sa réponse en prenant exemple des vestiges à Rouen (marquage des vestiges au niveau de la bouche de métro « Palais de justice-Gisèle Halimi », l'église Saint-Sauveur, la crypte de la cathédrale...). Il y a des éléments à valoriser, mais avec peu, voire pas d'explications. Il est donc difficile de replacer les éléments archéologiques dans un contexte,

voire impossible sans informations par un élément de médiation. Alors même si, en général, la mise en valeur est bonne, il reste néanmoins des efforts à faire dans certains lieux.

Le volet de questions sur l'accessibilité va compléter cette idée de mise en valeur. Il est à la fois question de l'accessibilité par la facilité de déplacement (transports, accès PMR) mais aussi du niveau d'accessibilité des connaissances par la clarté des cartels par exemple. La question des transports est importante. En effet, même si la Seine-Maritime a deux métropoles importantes, certains sites et même la plupart sont en milieu rural. 58,9% des gens qui ont répondu trouvent que les sites ne sont pas assez accessibles en transport. Seules les grandes villes sont desservies, mais pas les plus petites ou alors avec difficulté, car il y a peu de passages de bus, comme pour Lillebonne et Jumièges. Pourtant, il est d'autant plus important dans ces territoires ruraux d'apporter une offre de transports en commun, pour faciliter l'accès aux sites. Dans cette même démarche de faciliter l'accès, les personnes à mobilité réduite et à handicaps invisibles (malvoyants, malentendants, etc.) sont aussi concernées par les visites, mais sont vite confrontées au manque de moyen matériel. 44,6 % des personnes trouvent l'accessibilité à ces personnes satisfaisantes contre 56,4 % d'insatisfaits<sup>130</sup>. Pour les PMR, l'accès en fauteuil à un site peut être compliqué, car le site en question n'a pas été construit au XXI<sup>e</sup> s. et ne bénéficie pas d'accès facilités. Les marches, la topographie du site font que nous ne pouvons pas toujours rendre accessible un site entier pour tout le monde. Par exemple, le château d'Arques-la-Bataille qui n'est pas ouvert au public, mais qui est abordable pour faire le tour de l'édifice, ne bénéficie d'aucune aide pour l'accès aux PMR. Il s'agit d'une des principales difficultés d'aménagement auxquelles font face les acteurs du patrimoine. Par ailleurs, est également parfois soulevé le manque de panneaux en braille et d'aide pour les personnes malentendantes. Il faut qu'il y ait une structure rattachée aux vestiges pour pouvoir en bénéficier.

Concernant l'accessibilité des informations, la première question porte sur la clarté des informations données par les cartels et visites guidées/commentées. 83,9 % des personnes interrogées sont en accord avec la clarté des informations proposées par les sites. Cependant, 16,1 % des interrogés trouvent celle-ci insuffisante. En effet, les cartels et les visites sont essentiels. Néanmoins, ils manquent parfois de connaissances sur les faits archéologiques et le bâti, se concentrant souvent sur l'histoire du lieu, bien que les vestiges médiévaux aient souvent des explications dédiées à l'architecture contrairement aux sites antiques. Une proposition

---

<sup>130</sup> L'indication PMR n'était pas à mentionner dans le questionnaire pour les interviewés.

relève l'idée de mettre en place des éléments de médiation numérique comme des QR codes pour permettre de combler ce manque.

De ce fait, les sites visités par les personnes ayant répondu influent sur les réponses sur la satisfaction de la mise en valeur, sur la clarté des informations apportées par les cartels. Sur le site de Jumièges par exemple, les réponses sont positives contrairement à un autre site comme Briga. Il y a différents manquements. En effet, la difficulté d'accès avec les transports en commun et pour les PMR sur site, tout comme le manque de clarté sur les problématiques archéologiques dans la médiation par le biais des cartels et les visites sont des problématiques actuelles. De plus, il faut améliorer la promotion et la communication sur les vestiges qui peuvent être assez facilement améliorées. En effet, il serait intéressant de renforcer les liens entre collectivités du département pour collaborer sur un circuit autour des vestiges archéologiques visitables ou du moins visibles. La création de circuits serait aussi l'occasion de mettre en avant l'archéologie en tant que telle, ainsi que le bâti archéologique.

En somme, la Normandie a été une région de précurseurs dans la discipline archéologique. Des grandes figures telles qu'Arcisse de Caumont, l'abbé Cochet ou encore Michel de Bouïard se détachent. Le XIX<sup>e</sup> siècle a forgé l'archéologie. Les premières valorisations, d'abord sous formes orales et écrites puis sur les sites en eux-mêmes, ont permis de mettre en évidence l'inventaire des sites archéologiques. La région comporte, notamment en Seine-Maritime, des sites antiques et médiévaux. Cette prise de conscience à la fois scientifique et historique a lancé une dynamique de protection pour préserver ces élévations, témoins de notre passé. D'abord, l'archéologue et ses recherches commencent ce processus de valorisation puis vient la préservation à travers la conservation ou la restauration. Ainsi, la conservation fait partie de la chaîne de valorisation des vestiges. Le travail de l'architecte spécialisé est de sécuriser et de maintenir la lisibilité, ainsi que l'authenticité des élévations. Dès que possible, les informations scientifiques issues des opérations archéologiques vont être vulgarisées et transmises au public. Si le site le permet, alors il est ouvert au public avec un aménagement adapté à l'accueil des visiteurs. Cependant, la valorisation de ces vestiges a des limites, qu'elles soient financières, matérielles ou de l'ordre de l'accessibilité. Le dernier chapitre de cette première partie de mémoire portait sur les limites de la valorisation du patrimoine archéologique. Un site archéologique est fragile. Il peut subir certes les aléas climatiques de son environnement (météorologie, pollution) mais aussi des dégradations dues aux visiteurs. Les aménagements des sites peuvent également modifier les édifices. Ces sites demandent des

ressources à la fois humaines et financières. L'entretien et la valorisation d'un site sont coûteux, bien l'ouverture d'un site au public peut être une source de développement à la fois économique et territorial avec des médiateurs formés aux questions archéologiques. « Le patrimoine recèle donc la perspective d'une projection dans le futur. Il contient la possibilité d'un avenir qui accroît son caractère d'enjeu stratégique : social, culturel, économique, symbolique et, bien sûr, territorial »<sup>131</sup>. Ceci nous a amenés à nous interroger sur la relation du public avec les vestiges archéologiques en Seine-Maritime, à la fois sur leur mise en valeur et leur accessibilité. En somme, les conclusions qui ont été tirées du questionnaire sont que les fouilles et toutes autres opérations archéologiques ne sont pas assez explicitées sur les sites en question. Le potentiel archéologique départemental est assez méconnu, même parfois par les habitants. Les personnes ayant répondu au questionnaire ont mis en avant que le patrimoine archéologique antique n'était pas assez mis en avant, contrairement au patrimoine médiéval. Il y a donc un travail à réaliser sur la mise en valeur des sites archéologiques en Seine-Maritime. Les études de cas que nous nous apprêtons à étudier vont permettre d'approfondir ces dernières idées.

---

<sup>131</sup> DI MEO 2007, p.2.

## Partie 2 : Études de cas : la valorisation du patrimoine archéologique au cœur des projets de territoires

Les élévations antiques et médiévales en Normandie sont plus nombreuses qu'il n'y paraît. En Seine-Maritime, le passé médiéval est omniprésent dans les discours touristiques, contrairement au passé antique, bien que des sites soient visitables. Nous allons, dans cette seconde partie de ce mémoire, nous concentrer sur trois études de cas : Juliobona, l'abbaye de Jumièges et le musée du Moyen Âge aménagé en partie sur d'anciens thermes antiques et dans l'hôtel de Cluny. Pour ces trois études, j'ai pu rencontrer : Élise Cousin, responsable service musées et patrimoine de Caux Seine agglomération en charge du musée Juliobona<sup>132</sup>, Caroline Calpéna, directrice de l'abbaye de Jumièges<sup>133</sup>, ainsi qu'une des conservatrices en chef du musée du Moyen Âge de Cluny lors d'une visite, Mme Béatrice de Chancel-Bardelot<sup>134</sup>. Le but est, qu'à travers l'histoire respective de ces sites, de comprendre leur(s) mode(s) de mise en valeur en les comparant les uns aux autres. Il est intéressant, dans ce volet, de se demander comment les sites ont intégré l'archéologie et les élévations dans leur valorisation. De ce fait, avec ces exemples, nous allons pouvoir aborder différentes formes de valorisation du patrimoine archéologique du bâti. Nous allons nous intéresser à leurs projets, afin de comprendre ce que les acteurs du patrimoine tentent de vouloir créer et transmettre sur leurs territoires et pour répondre à quels besoins.

### Chapitre 1 : Juliobona, coexistence du théâtre gallo-romain et du musée de site

En Seine-Maritime et dans l'Eure, nous avons trois sites antiques majeurs qui sont le Vieil-Évreux, le site de Briga au Bois l'abbé à Eu et Lillebonne, anciennement Juliobona. Il s'agit de trois sites d'anciennes cités antiques. Lillebonne est une ville moyenne qui se situe entre le Havre et Rouen, proche de la Seine.

#### A) La redécouverte des vestiges de Juliobona, l'emblème de l'époque gallo-romaine en Seine-Maritime

Juliobona est aujourd'hui connue pour son passé antique, notamment symbolisé par le théâtre romain, place Félix Faure. Elle fut fondée au 1<sup>er</sup> av. n. è sous l'empereur Auguste (27 av. n. è- 14 apr. n. è.). Ce nom associe *Iulius* « gentilice romain de César (100-44 av. J.-C) » à

---

<sup>132</sup> Entretien en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

<sup>133</sup> Entretien téléphonique avec C. CALPÉNA, 17/11/2023.

<sup>134</sup> Visite du musée par Mme. Béatrice de Chancel-Bardelot, 10/04/2024.

*bona* signifiant fondation. Selon Armelle Bonis, ce choix « exprimerait le désir d'intégration de l'élite locale au moment de la réorganisation des Provinces de la Lyonnaise et de la Belgique »<sup>135</sup>. La position stratégique de la cité proche de la Seine favorise les échanges commerciaux entre les différentes cités de l'Empire, que ce soit plus au nord avec la Britannia conquise par Claude en 43 de n. è. ou au Sud avec la mer proche accessible par la Seine ou par la terre. La Seine peut être remontée jusqu'à Rotamagus (Rouen) et Lutetia (Paris).

La conquête romaine de 56 av. n. è. amène, ce que nous appelons aujourd'hui la Normandie, à être rattachée à la province lyonnaise<sup>136</sup>. Différents peuples habitaient ce territoire (annexe 4). Les Calètes occupaient le nord-est de la Seine, c'est-à-dire le secteur de Juliobona. Cette cité faisait partie des chefs-lieux de cité désignés au côté de Rotamagus (Rouen) et de Mediolanum Aulercorum (Évreux)<sup>137</sup>. Cette période de *pax romana* est synonyme de développement des cités et de prospérité économique, ce qui est souligné dans *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie*<sup>138</sup>. Cette présence romaine en Gaule laisse des empreintes à la fois civiles et religieuses, surtout par le biais de l'architecture monumentale. Les édifices ont des dimensions importantes avec des colonnes et des chapiteaux, mais aussi des décorations réalisées en mosaïque ou en peinture dans la plupart du temps.

De ce fait, cette cité a connu une époque de prospérité avant d'être incendiée à la fin du III<sup>e</sup> siècle apr. n. è. Néanmoins, nous connaissons peu ce qu'il s'est passé pour Juliobona durant le III-IV<sup>e</sup> s. et donc son déclin durant cette période de trouble du Bas-Empire.

La première mention de Juliobona est présente dans la *Géographie* de Ptolémée remontant au début du II<sup>e</sup> s. Vincenzo Mutarelli revient dans son étude sur le théâtre romain sur les premières sources faisant mention du passé romain de Lillebonne. En effet, la première trace écrite remonte au VIII<sup>e</sup> s. dans les chroniques de l'abbaye de Saint-Wandrille, se trouvant à quelques kilomètres à l'est de Lillebonne. Elles mentionnent vraisemblablement les ruines du théâtre au pied de la colline de Toupin, puisque des matériaux du *castrum* auraient servi à la construction de l'abbaye<sup>139</sup>. Nous retrouvons d'autres mentions du théâtre sous le terme de « la Roque » ou « la Roquette ». *rocca* veut dire lieu fortifié, élevé. Cette étymologie démontre que ce lieu fut fortifié pour répondre à un besoin de défense. À la fin du Moyen Âge, le terrain devient un jardin et baillé à ferme appartenant au comté de Lillebonne. En effet, nous avons

---

<sup>135</sup> BONIS 2015, p.61.

<sup>136</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.11.

<sup>137</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.11.

<sup>138</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.11.

<sup>139</sup> MUTARELLI 2011, p.225.

plusieurs mentions dans les comptes de la seigneurie dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> s. de « la Roque » puis de « la Roquette » à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>140</sup>. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les archives du vicomte d'Estaintot (dont il n'a pas cité les côtes) rapportent une description intéressante des élévations visibles du théâtre<sup>141</sup> :

« Item en icelluy lieu, assez pres du chasteau, y a ung lieu nommé la Roquette, euquel y a grand apparence d'ediffices, iceulx assis sur un petit costeau en pendant. Y a bassecourt et belle apparence de porte, et au bout d'icelles y a encore apparence de murailles qui sont encore en evidence, et les autres sont tombées à terre. »

L'abbé Cochet l'évoque également dans la *Normandie Souterraine* : « Un héritage planté d'arbres fruitiers, édifié de fortifications tombant en ruines et une pièce de terre labourable, nommée la Roquette ... »<sup>142</sup>. Toutefois, Dom Toussaint Duplessis a écrit une description de la ville en 1740 ne mentionnant pas le théâtre. C'est le comte de Caylus qui identifia un théâtre sur la Roquette, durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>143</sup>. V. Mutarelli récapitule les mentions permettant de montrer que certaines élévations du théâtre étaient connues et visibles. De plus, ces descriptions servent également à compléter les données archéologiques suite aux différentes fouilles menées, sur lesquelles nous reviendrons.

En somme, la redécouverte des vestiges de Juliobona et de son passé gallo-romain a découlé essentiellement dans un premier temps par le théâtre, terrain servant aux activités agricoles jusqu'à sa vente comme bien national. L'identification des ruines et de leur publication date de 1764 par le comte Anne Claude de Caylus. Le terrain fut vendu comme bien national à Pierre Caron, cafetier. Celui-ci réalise des travaux d'aplanissement de terrain afin d'y planter une pépinière. En 1812, il découvre un trésor monétaire attirant l'attention de François Rever, archéologue<sup>144</sup>. F. Rever fait un rapprochement avec la publication du comte de Caylus et émet l'hypothèse d'un théâtre romain. Son travail alerte le département. Le Conseil général fait achat du terrain en 1818<sup>145</sup> après la mort de P. Carron. Le théâtre est sorti de terre entre 1822 et 1840<sup>146</sup> successivement par F. Rever (1812-1826), E. Gaillard (de 1827-1836 où il reconnaît plusieurs états du théâtre jusqu'à devenir « forteresse à une époque tardive »<sup>147</sup> se penchant sur

---

<sup>140</sup> MUTARELLI 2011, p.226.

<sup>141</sup> ESTAINTOT, 1880.

<sup>142</sup> COCHET 1854, p.100.

<sup>143</sup> MUTARELLI 2011, p.227.

<sup>144</sup> HENNETIER 2021, p.107.

<sup>145</sup> HENNETIER 2021, p.107.

<sup>146</sup> MUTARELLI 2011, p.223.

<sup>147</sup> MUTARELLI 2011, p.233.

le dégagement de la *cavea* puis de l'arène) et A. Deville (1836-1841 où il est le nouveau directeur du musée des antiquités, il se penche sur la périphérie ouest du théâtre). Il est classé au titre des monuments historiques en 1840, témoignant de son importance pour l'histoire de la (annexe 5). Plusieurs campagnes de fouilles ont eu lieu entre 1908-1915, 1935-1939 et 2007-2009. Elles ont permis de dater les différentes phases de construction, puis d'abandon, transformant le monument de spectacle en forteresse<sup>148</sup>.

Ce théâtre en demi-cercle est apposé contre une colline sur la moitié sud. Les gradins étaient sur la *cavea*. « Le grand axe du théâtre, d'orientation est-ouest et long de 106,50 m, correspond aux deux entrées principales (A et B). La *cavea* se prolongeait par-dessus ces entrées est et ouest, autrefois voûtées, et s'étendait vers le nord, probablement jusqu'à la scène. Tout l'espace de scène et le mur de scène demeurent encore aujourd'hui enfouis sous la route »<sup>149</sup>. Ce théâtre de presque un hectare est distingué par trois phases de construction qui ont été établies par les différentes fouilles et analyses des sources écrites. Sa construction, synonyme de prospérité, remonte au milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. n. è., modifié en théâtre-amphithéâtre à la fin de ce même siècle. Un agrandissement est constaté au II<sup>e</sup> siècle apr. n. è., pour accueillir encore plus de spectateurs, notamment par l'ajout d'un autre podium et d'une galerie périphérique ouverte. C'est durant la fin III<sup>e</sup> siècle apr. n. è. que le théâtre va devenir une forteresse rattachée au *castrum* et abandonné sa fonction d'origine<sup>150</sup>. En effet, cette dernière galerie est obstruée afin d'isoler le théâtre<sup>151</sup>.

Ouvert au public jusqu'au début des années 2000, quand un bilan sanitaire a été réalisé. Des subventions pour une étude documentaire et archéologique complémentaire ont été octroyées. Le bilan sanitaire de 2001 montrait qu'il y avait un problème de sécurité et de conservation. Entre la végétation proéminente et la détérioration des élévations, il est devenu urgent de procéder à une fermeture. Un comité de pilotage se mit en place en 2004 afin de permettre, en 2005, l'étude des travaux de restauration et de mise en valeur par l'architecte des monuments historiques Régis Martin<sup>152</sup>. Cette dernière campagne de fouilles de 2007-2009 (le bâtiment de scène n'a pas encore été fouillé), spécifique au théâtre, menée par V. Mutarelli a été effectuée dans le cadre « du projet de restauration de mise en valeur du monument, rouvert au public depuis septembre 2012 »<sup>153</sup>, permettant d'attester les phases de construction. Elle a permis d'étudier « la galerie périphérique depuis son extrémité nord en bordure de la place Félix Faure

---

<sup>148</sup> MUTARELLI 2011, p.223.

<sup>149</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.57.

<sup>150</sup> HENNETIER 2021, p.49.

<sup>151</sup> BONIS 2015, pp.61-62.

<sup>152</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.59.

<sup>153</sup> BONIS 2015, pp.61-62.

jusqu'au vomitorium V2, y compris l'entrée axiale orientale »<sup>154</sup>. Cette campagne était l'occasion de réaliser des analyses stratigraphiques de ces élévations, dont V. Mutarelli a rendu compte dans le bilan scientifique de 2008. Ce fut l'occasion de reprendre des affirmations et des hypothèses de précédentes fouilles. En effet, cette campagne a pu confirmer que les dallages de la galerie périphérique nord-est ont été remployés dès l'époque antique, à l'instar qu'avait avancé Léon de Vesly en 1915<sup>155</sup>. Cette galerie fut construite lors de la dernière phase de construction du bâtiment. Quant au vomitorium V2, passage voûté dans les *cavea*, il a été daté du II<sup>e</sup> siècle apr. n. è., au vu de la maçonnerie et des remblais. L'étude stratigraphique post-abandon de l'édifice de spectacle révèle qu'il fut occupé « de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle jusqu'à la première moitié du V<sup>e</sup> siècle »<sup>156</sup>. Nous reviendrons dans un second temps sur ces aménagements.

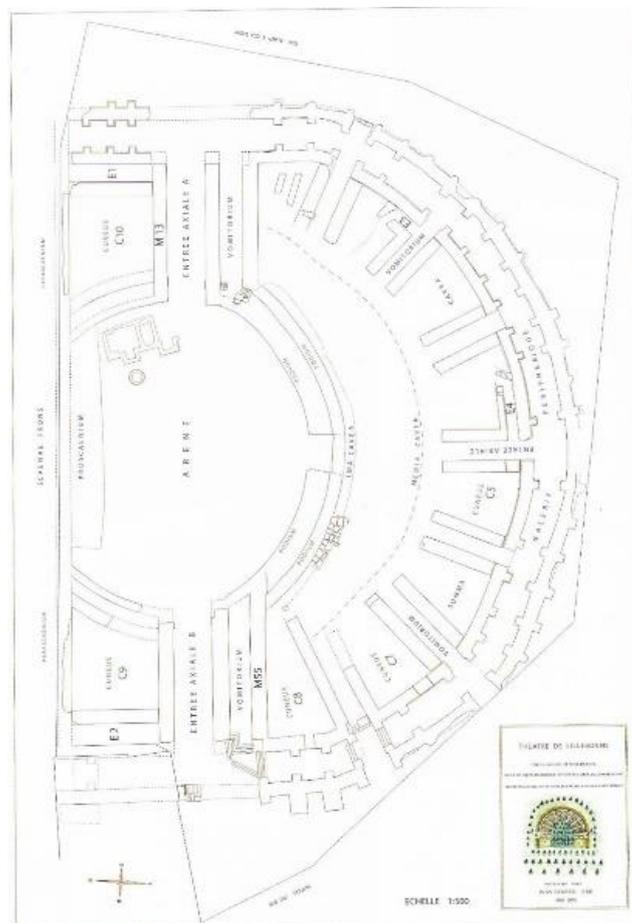


Fig. 2 - Plan du théâtre (V. Mutarelli, 2008).

Figure 11 : Plan du théâtre romain de Lillebonne, In : *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie : actes de la table ronde d'Eu*, Seine-Maritime, 2010, p.58.

<sup>154</sup> MUTARELLI 2008, p.73.

<sup>155</sup> MUTARELLI 2008, p.74.

<sup>156</sup> MUTARELLI 2008, p.75.

Au Moyen Âge, la découverte de vestiges romains est refoulée, car il n’y avait pas de signification patrimoniale et encore moins religieuse, puisque les contemporains voulaient occulter le paganisme romain<sup>157</sup>. Ce regain d’intérêt pour ces élévations, au XVIII-XIX<sup>e</sup> siècle, amène les érudits et le département à s’interroger sur le passé de la ville. Le musée des antiquités de Rouen est en grande partie créé pour accueillir les artefacts de Juliobona. C’est à partir du théâtre que d’autres vestiges vont être mis au jour, notamment par les différentes campagnes de fouilles.

De ce fait, d’autres vestiges ont été fouillés et parfois identifiés. Nous allons nous pencher sur la question de la cohabitation avec les vestiges. La ville tente de revaloriser ce patrimoine à la fois à l’échelle locale, régionale, mais aussi nationale.

### B) Lillebonne ou vivre avec les vestiges

De plus, la redécouverte de ce théâtre a attisé les curiosités. Ainsi, d’autres vestiges ont pu être mis au jour. En effet, comme nous le rappelle A. Bonis « si le plan de la ville antique reste mal perçu, la qualité des vestiges retrouvés depuis deux siècles –aqueduc, boutiques et *domus*, installations portuaires, thermes et nécropoles – ne laisse aucun doute sur sa prospérité »<sup>158</sup>. Ce potentiel archéologique est reconnu et est présent dans le dossier de présentation du projet Juliobona. En effet, un volet est réservé à ce « patrimoine visible et invisible »<sup>159</sup> que nous pouvons découvrir à travers les traces archéologiques. Deux *domus* ont été découvertes. La *domus* rue des bains, recouverte par les bâtiments actuels, a été révélée entre 1827 et 1829, comportait une cave et un espace thermal. La *domus* dite de « Saint-Denis » faisait 2000 m<sup>2</sup> avec une cour à péristyle. Un hypocauste a été identifié<sup>160</sup>. D’autres habitations sont connues dans la ville, notamment rue des Chouquets, qui ont été constatées lors des fouilles de 1974-1975. D’ailleurs, une opération d’archéologie préventive de diagnostic a été réalisée en 2016 au 3, rue des Chouquets, permettant de révéler un ensemble architectural important de 7,7m de large et bien conservé. En effet, « sur le côté occidental de ce grand bâtiment a été reconnue une galerie décorée de peintures murales en place sur 0,60 m de hauteur. Selon l’étude de J. Boislève (Inrap), l’iconographie semble relativement inhabituelle, tout en correspondant assez bien avec une construction publique »<sup>161</sup>. Un panneau d’information dans le cadre de

---

<sup>157</sup> HENNETIER 2021, p.32.

<sup>158</sup> BONIS 2015, pp.61-62.

<sup>159</sup> CAUX SEINE AGGLO 2022, pp.13-17.

<sup>160</sup> CAUX SEINE AGGLO 2022, p.15.

<sup>161</sup> ADRIAN 2021, p.1.

l'exposition temporaire « 200 ans d'archéologie à Lillebonne, pas à pas » a été installée, afin d'expliquer ce que ce diagnostic archéologique a apporté. Cette exposition se composait de plusieurs panneaux conçus par Caux Seine Agglo en partenariat avec l'Inrap, de l'été 2022 au printemps 2023<sup>162</sup> dans le cadre du projet Juliobona, sur lequel nous allons revenir.

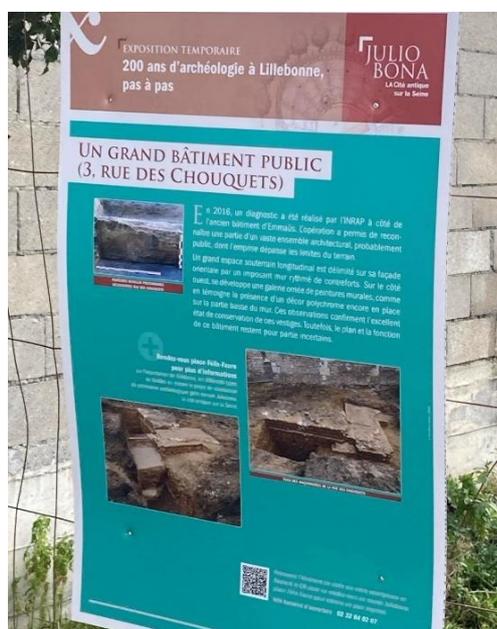


Figure 12 : Panneau d'information, exposition temporaire « 200 ans d'archéologie à Lillebonne, pas à pas », 14 mars 2023, ©Juliette Dupart

De même, il n'y a pas que des habitations qui ont été révélées. La ville comptait deux thermes : un édifice rue des Bains découvert en 1827 et un autre rue Edmond Pigoreau. Lors de travaux de voiries en 1880, les thermes « d'Alincourt » de la rue Edmond Pigoreau ont été découverts puis identifiés en 1905. Ces thermes prenaient place sur 5000m<sup>2</sup> à la fin du II<sup>e</sup> siècle apr. n. è<sup>163</sup>. Un sondage a d'ailleurs été réalisé en 2021, démontrant le très bon état de conservation de cette dernière. Par ailleurs, le forum constitue une place importante, que nous n'avons pas encore évoquée. Il s'agit d'une place publique commerciale, religieuse et politique. La place Carnot a fait l'objet d'un réaménagement en 2000. Ces travaux ont été l'occasion de mettre à jour des vestiges de boutiques avec portiques de chaque côté d'une voie romaine. L'hypothèse d'un forum a été avancée, mais elle ne peut être affirmée, faute d'éléments supplémentaires. Seuls des éléments commerciaux ont été identifiés, ne pouvant pas confirmer l'hypothèse bien que ceci soit probable. Les aménagements de la place sous forme de jardin central de cette place commerçante ont permis de montrer l'existence et la fonction de cette plaque à l'époque gallo-romaine. Un panneau explicatif est d'ailleurs présent (annexe 6). Des fouilles ont été menées

<sup>162</sup> INRAP 2022, URL : <https://www.inrap.fr/200-ans-d-archeologie-lillebonne-pas-pas-16656> (consulté le 18/04/2024).

<sup>163</sup> CAUX SEINE AGGLO 2022, p.15.

en 2021 à quelques mètres de la place Félix Faure où du petit mobilier ainsi que deux murs ont été révélés, caractéristiques d'une habitation. Durant l'été 2023 du 31 juillet au 25 août, une campagne de fouilles eut lieu sur la place Félix Faure, place du musée. Ce lieu n'a pas été choisi sans raison puisque comme nous l'explique Jonas Pérétias, chargé d'études en archéologie pour Caux Seine agglo, pour un article de France Bleu « on a défini ce secteur de la place parce qu'en 1986, il y a une réfection de la conduite d'eau qui avait laissé des vestiges monumentaux »<sup>164</sup>. De plus, une investigation par géo-radar avait été entreprise en 2019 montrant la présence d'élévations dans la continuité du théâtre. Il s'agirait d'un édifice public. Il souligne également dans cette interview que les habitants s'intéressent aux fouilles et au passé de la ville. Il était nécessaire de transmettre. Voir régulièrement des fouilles programmées ou même des opérations d'archéologie préventive suscite la curiosité et l'intérêt. Cette campagne s'est donc efforcée de proposer différentes façons d'accéder au chantier. Il a d'ailleurs été ouvert pour les bénévoles, étudiants comme diplômés afin d'acquérir de l'expérience sur le terrain. De plus, en laissant le chantier visible et pouvant discuter avec les professionnels, cette campagne a fait en sorte d'être proche du public. Une journée découverte a également été organisée pour les adolescents<sup>165</sup>.

Le XIX-XX<sup>e</sup> siècle a donc connu plusieurs découvertes et identifications d'élévations dont certaines sont aujourd'hui recouvertes par le bâti contemporain. Néanmoins, d'autres sont valorisées par l'aménagement, comme c'est le cas de la place Carnot ou lors des fouilles avec l'aide des archéologues et médiateurs. Ces élévations antiques montrent le potentiel archéologique et patrimonial qui se trouve dans la ville.

---

<sup>164</sup> NAQUET 2023.

<sup>165</sup> NAQUET 2023.

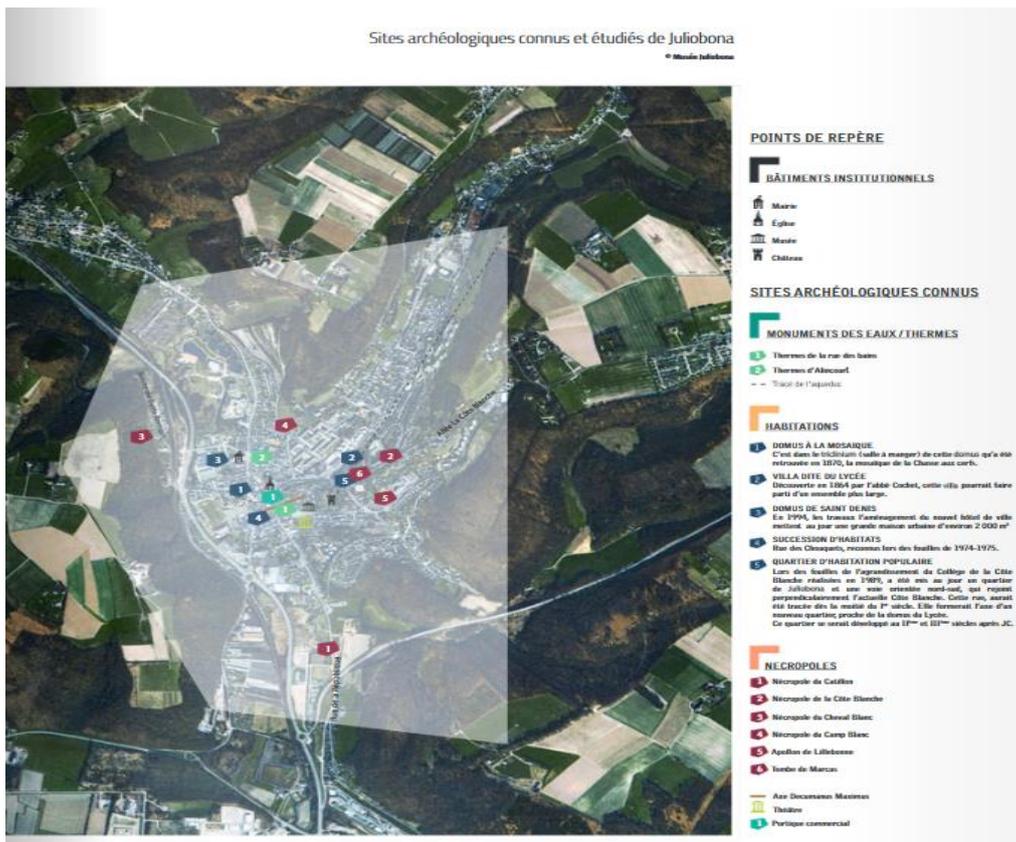


Figure 13 : Carte de la ville de Lillebonne avec les différents sites archéologiques connus à ce jour, 2022

©Dossier de présentation du projet Juliobona

URL : <https://www.calameo.com/read/005120285bf5adb683d22> (consulté le 18/04/2024).

À Lillebonne, nous faisons face à de l'archéologie urbaine. Le nombre de vestiges ne fait que croître. Il y avait une nécessité de se questionner sur l'intégration de ces vestiges dans le paysage de la ville. En effet, il a fallu inventorier les différents sites. Jérôme Spiesser a étudié cette question en créant « une carte compilée dans un SIG associant les données archéologiques, textuelles et iconographiques réunies lors d'enquêtes dans les archives, les dépôts archéologiques, les musées, mais aussi de collectes auprès des habitants »<sup>166</sup> dans un but de transmission au public. Les Lillebonnais ont coopéré pour ce projet en indiquant si des murs, des traces antiques étaient présents chez eux, notamment dans les caves. Ainsi, par l'approche stratigraphique, la carte a permis de mettre en lumière les différentes élévations en fonction de leurs époques de construction. Cette étude, a de plus, montré que le passé médiéval était peu connu et avec peu de traces archéologiques. Les sources sont avant tout écrites pour la période médiévale et moderne avec les comptes du château et d'historien local comme Charles-Éloi Pigné étudiant la ville au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>167</sup>. La prospection géophysique sur 26 000m<sup>2</sup>, par géo-

<sup>166</sup> SPIESSER 2021, p.56.

<sup>167</sup> SPIESSER 2021, p.56.

radar IDS Fast-wave de 2019 réalisé par SOT archaeology sur neuf secteurs, a complété les informations révélant l'existence « de cinq bâtiments jusqu'alors inconnus et de deux aménagements dont la chronologie reste à déterminer »<sup>168</sup>. La place Félix Faure a été concernée comme nous l'avons mentionnée précédemment. Le secteur des thermes (pour apporter de nouveaux éléments sur la présence de l'aqueduc) et du stade Bigot ainsi le parking Coubertin correspondant à la probable emprise du port antique ont également été concernés. Des anomalies, synonymes de vestiges bâtis, ont été repérées sous les places de stationnement contrairement au sous-sol du stade. Cette étude géophysique a permis de constater qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, la cité faisait jusqu'à 23 hectares. L'incendie du III<sup>e</sup> siècle apr. n. a causé une modification de l'espace urbain. De ce fait, cette synthèse comprend « 326 entités archéologiques dont 163 bâtiments, 16 espaces funéraires, 93 aménagements (voirie, pont, aqueduc, etc.) et 54 découvertes d'objets isolés »<sup>169</sup>.

Ces données archéologiques en ville doivent être également valorisées par le biais d'une scénographie urbaine. Il faut permettre aux habitants et aux touristes de comprendre ce qu'ils observent. En plus du musée, Élise Cousin (responsable des musées Caux Seine Agglo) m'a expliqué lors d'un rendez-vous en mars 2024 dans le cadre de cette étude, qu'il était nécessaire de créer à terme un parcours urbain et muséal commun<sup>170</sup>. En effet, bien qu'il existe déjà des cartels dans la ville ainsi qu'une exposition temporaire urbaine dont nous avons précédemment parlé, il est crucial de recréer un parcours actualisé et de penser de façon complémentaire. É. Cousin a pris l'exemple des *domus*. Le musée reste assez général sur le thème de l'habitat, ce serait donc l'occasion de permettre à la scénographie urbaine de développer cette partie en apportant des précisions sur les pièces. Ainsi, cette valorisation supplémentaire est complémentaire et invite le public à venir en ville. Cette initiative est aussi une façon de participer à la vie économique de la ville en y amenant les visiteurs. L'objectif est de ne pas seulement servir le musée, mais aussi le territoire en prolongeant les séjours touristiques.

Ainsi, cette étude a permis de démontrer l'importance archéologique et historique de la ville. La municipalité, la communauté de commune et le département sont les trois acteurs principaux valorisant les vestiges de Lillebonne. Ce patrimoine antique mérite valorisation et transmission des connaissances archéologiques sur Juliobona. Aujourd'hui, le théâtre romain

---

<sup>168</sup> SPIESSER 2021, p.57.

<sup>169</sup> SPIESSER 2021, p.58.

<sup>170</sup> Entretien personnel en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

est ouvert à la visite libre ou commentée ainsi que le musée Juliobona sont les portes d'entrées vers la compréhension du monde gallo-romain.

Une particularité réside dans la gestion du théâtre et du musée. En effet, le théâtre est une propriété du département, dont la direction est tenue par Marie Lambin depuis l'été 2023, alors que le musée est géré par Caux Seine Agglo. Élise Cousin a expliqué qu'il n'y avait pas de cogestion ni de structure commune. Chaque entité est propre à une collectivité qui est décideuse des moyens alloués aux sites. Par ailleurs, les deux collectivités se tiennent informées des programmes afin de les faire concorder et d'échanger sur les projets, notamment en réalisant des visites couplées lors de la journée de l'archéologie ou de faire une programmation commune qui ne se chevauche pas. Le but est de ne pas montrer au public la complexité que peuvent avoir deux propriétaires, d'un point de vue de l'organisation. Il ne faut pas faire sentir cette différence d'appartenance. Du moins, les sites se complètent en proposant une activité intérieure pour le musée et extérieure pour le théâtre. Il s'agit surtout d'un travail de communication avec les homologues du département. D'ailleurs, le passage piéton n'existait pas entre le musée et le théâtre, avant que Caux Seine agglo reprenne la gestion du musée à la municipalité. Il n'y avait donc pas de lien direct urbanistique, alors que les deux entités sont l'une en face de l'autre. Il y a donc eu ces dernières dizaines d'années un travail réalisé à ce sujet.

Concernant le théâtre de Lillebonne, son aménagement et sa valorisation n'ont pas été pensés pour recevoir du public comme à celui de Nîmes. Ouvert toute l'année, l'édifice nîmois, en plus de sa valorisation archéologique, est utilisé comme lieu de concert<sup>171</sup>. Dans notre cas, le théâtre a fait l'objet de travaux et d'aménagements au cours des vingt dernières années. Les travaux de restauration et d'aménagement ont eu lieu en deux temps : d'abord une première partie pour la restauration de la galerie circulaire périmétrique et une deuxième partie pour la construction de l'espace d'accueil ainsi que des commodités (accès, sanitaire...) <sup>172</sup> (annexe 7). Régis Martin, architecte des monuments historiques chargé des travaux, avait également prévu de changer le dispositif de bungalow prévu pour les ateliers du public scolaire. En 2020, une phase des travaux correspondait à la consolidation de trois murs<sup>173</sup>. C'est à cette occasion que le théâtre a été sélectionné au Loto du Patrimoine, seul site normand concerné cette année-là. Cette initiative a permis de débloquer une enveloppe de 150 000€ sur un total de 400 000€ de

---

<sup>171</sup> HENNETIER 2021, pp.117-118.

<sup>172</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.61.

<sup>173</sup> HENNETIER 2021, p.62.

travaux, avec 40% de subvention de la DRAC<sup>174</sup>. Malgré les aides financières, les multiples travaux représentent un budget considérable pour les gestionnaires. En plus, d'apporter cette aide, le Loto du Patrimoine représenté par Stéphane Bern a amené une certaine visibilité et notoriété. Une hausse des fréquentations a été constatée<sup>175</sup>. Encore récemment, en 2022, des aménagements ont été réalisés pour faciliter l'accès à la *cavea*. De ce fait, le but était d'améliorer l'accessibilité dans le cadre, notamment du label « Tourisme et handicap – accessibilité ». Ce label montre que l'établissement respecte des critères d'accessibilité et d'accueil adaptés. C'est un signe de reconnaissance du travail des acteurs pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à leurs établissements.

Depuis sa réouverture, le site du théâtre est ouvert que d'avril à novembre, permettant pendant la période hivernale de bâcher les élévations et de les préserver du gèle. Cette méthode permet de prévenir les dégradations. Le département travaille à rendre ce lieu plus vivant, comme il l'était autrefois, notamment depuis la pandémie de Covid-19. En effet, pour son exploitation touristique et patrimoniale, en dehors des visites commentées, des ateliers et des classes patrimoniales, le site tente de proposer des événements. Des projections cinématographiques sont proposées lors de la saison estivale. Il y a également le festival « Les Juliobonales » qui est une fête ayant lieu tous les deux ans, sur un week-end de juin (annexe 8). Il propose des ateliers (artisanat, cuisine...), des reconstitutions de combats de gladiateurs ou encore des démonstrations de cavalerie. Le but est de découvrir comment les Gallo-Romains vivaient à cette époque. Le théâtre accueille également des spectacles. Les Jeux olympiques à Paris en 2024 sont l'occasion de mettre ce thème à l'honneur<sup>176</sup>. Cet événement permet, de manière gratuite et pour tout public, de connaître la ville de Lillebonne à travers son histoire. C'est un bon moyen de faire vivre le théâtre qui est déjà tombé en désuétude par le passé. À travers ces événements, le but est de conquérir le public qu'il soit local ou bien issu du tourisme.

D'ailleurs, le théâtre fait face à l'ancienne mairie devenue musée municipal. Le bâtiment fut construit en 1838 pour accueillir la mairie. C'est en 1897 que le musée ouvre pour accueillir les artefacts issus des fouilles. Un premier agrandissement a lieu en 1948<sup>177</sup>. Une nouvelle scénographie fut créée en 2018. La dernière transformation date de 2024, nous y reviendrons. Il s'agit d'un musée de site. Le musée est conçu pour accueillir, conserver, et présenter des collections meubles ou immeubles provenant du site sur lequel est situé le musée en question

---

<sup>174</sup> DESSE 2021.

<sup>175</sup> HENNETIER 2021, p.62.

<sup>176</sup> « Festival Gallo-Romain », URL : <https://lesjuliobonales.fr/> (consulté le 20/04/2024).

<sup>177</sup> « Musée Municipal », URL : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/museo/M0724> (consulté le 20/04/2024).

ou aux abords<sup>178</sup>. Il arrive parfois que le musée de site dépasse les bornes géographiques et/ ou chronologiques, comme c'est le cas au musée de la civilisation de Lyon mélangeant les collections propres à la ville, mais aussi de la région<sup>179</sup>, contrairement au musée du Vieil-Evreux. Il s'agit d'un centre d'interprétation du site de Gisacum qui accompagne le jardin archéologique. Le musée de site est une véritable vitrine sur les vestiges. « Les vestiges sont aussi importants que les objets »<sup>180</sup>. La scénographie favorise l'accessibilité avec des cartels et des vitrines basses. Les vestiges et le musée doivent se répondre. Le musée accompagne la compréhension de la ville. Le musée Juliobona comprend plus de 300 pièces. Conçu pour toute la famille, les personnes handicapées et les scolaires, le musée offre une proposition d'animation, ou encore d'anniversaire au musée pour construire un panel de visiteurs d'habitues. Le pass annuel permet de profiter également du musée Muséoseine. Les médiateurs proposent deux livrets pédagogiques à partir du CE1 jusqu'à la 6<sup>e</sup>. Le premier porte seulement sur le musée et la vie quotidienne à l'époque des Gallo-Romains. Quant au second, il s'agit d'une promenade archéologique pour découvrir les différents vestiges que comporte Lillebonne<sup>181</sup>. Plusieurs ateliers immersifs sont également proposés pour découvrir le métier d'archéologue ou encore s'approprier les connaissances acquises lors des visites. De plus, le musée porte une attention particulière au mécénat. Les projets du musée sont ambitieux, entre la nouvelle scénographie et le futur nouveau musée, ce qui coûte de l'argent. Le musée attise la curiosité des potentiels mécènes en montrant qu'il est important de contribuer à l'Histoire, à l'attractivité afin d'élargir son réseau en mettant en valeur son entreprise en plus de contreparties fiscales<sup>182</sup>.

Il faut réussir à capter de nouveaux publics en montrant que les édifices avaient une fonction et que celle-ci peut rejoindre nos intérêts actuels. Il faut se raccrocher aux sujets contemporains pour permettre la compréhension du passé.

En somme, Lillebonne a un véritable trésor antique sous ses pieds que la communauté de commune et le département tentent de mettre en valeur, notamment en ouvrant au public le théâtre et en mettant l'accent sur le musée. Il faut également souligner l'importance de la valorisation urbaine à travers la réalisation de cette carte qui inventorie les vestiges, mais aussi la scénographie urbaine. Le théâtre et le musée Juliobona restent tout de même les portes

---

<sup>178</sup> ICOMOS 1975.

<sup>179</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.127.

<sup>180</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.128.

<sup>181</sup> « Musée Juliobona », URL : <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/ressources-pedagogiques/> (consulté le 20/04/2024).

<sup>182</sup> « Mécénat », URL : <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/mecenat/> (consulté le 20/04/2024).

d'entrée sur le patrimoine archéologique de cette ancienne cité. Lillebonne tente d'accroître sa visibilité et c'est un des objectifs du projet Juliobona.

### C) Le projet Juliobona

Le projet « Juliobona, la cité antique sur la Seine » a été lancé en 2017 sur 30 ans, avec pour objectif de faire connaître le patrimoine de la ville de Lillebonne, qui reste assez exceptionnel dans le nord de la France. « Pour mener à bien ces travaux, Caux Seine agglo a fait appel en 2017 à l'agence « Scarabée » pour une première étude. Ce prestataire spécialisé s'est associé pour l'occasion à l'atelier « Plan de Vol » et le « Tourisme dans le bon sens »<sup>183</sup>. C'est cette agence qui a suivi la mise en œuvre de différentes actions comme l'application, les publications et les colloques. La cité antique se situe sous la ville actuelle, ce qui ne rend pas les fouilles faciles, bien que l'urbanisme soit modéré. Il y a l'occasion de découvrir des éléments en bon état de conservation. Lillebonne, rappelons-le, est situé entre deux grandes métropoles que sont Le Havre Seine Métropole et Métropole Rouen Normandie. Caux Seine agglo est une collectivité qui regroupe 50 communes et pas moins de 80 000 habitants dont fait partie l'ancienne cité antique. Il faut donc travailler l'attractivité du territoire, en montrant qu'il y a autre chose que les usines bordant la Seine. Les habitants n'ont pas été consultés dans la construction du projet. Néanmoins, la population a été invitée sur les fouilles programmées à devenir bénévole. De même, sur inscription auprès du musée, l'opération de fouilles préventive, qui a eu lieu entre mars et mai 2024 Rue du Havre sur le lieu de la future maison de santé, est ouverte aux visites afin de découvrir la réalité du terrain et les premières constatations<sup>184</sup>. Le projet tente d'attirer la population au plus près des vestiges.

Comme nous l'avons montré précédemment, Lillebonne détient un patrimoine archéologique important pourtant encore assez méconnu. Ainsi, É. Cousin a souligné que ce projet doit réaffirmer la place de Juliobona dans le milieu de la recherche, en créant un lien avec le public par exemple. En effet, le public appuie le projet avec leurs visites. Le projet exploite ce potentiel en alliant recherche et valorisation. Cette phase de définition des partenariats est encore en cours d'établissement. Le musée a plusieurs partenaires sur ce projet. Bien qu'il y ait la ville, le département ou encore le musée des antiquités de Rouen qui contribuent à la programmation, le musée compte des partenaires scientifiques. Il existe une convention multipartenariale (au

---

<sup>183</sup> CAUX SEINE AGGLO 2022, p.7.

<sup>184</sup> « Visite du chantier de fouilles archéologiques : 2, 3 et 7 mai à Lillebonne », URL : <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/blog/actualite/visite-du-chantier-de-fouilles-archeologiques-2-3-et-7-mai-a-lillebonne/> (consulté le 23/04/2024).

nombre de neuf) de Paris au Havre. Parmi eux, nous retrouvons le Musée du Louvre, notamment lors de la conception de l'application Juliobona 3.0. L'idéal serait de compter parmi le comité scientifique des membres du personnel du Louvre afin de construire au mieux le nouveau musée<sup>185</sup>.

Ce projet se traduit sur différentes actions à plus ou moins court terme. Nous ne reviendrons pas sur la scénographie urbaine que nous avons déjà abordée dans la partie précédente. D'abord, nous allons voir quels projets culturels à destination directe du public sont nés de cette initiative. En effet, plusieurs ouvrages ont été publiés. Le premier est sorti en 2019 sous forme de bande dessinée (BD), révélé lors des Juliobonales. *Ad Victoriam. Les gladiateurs de Juliobona* (annexe 9) est la deuxième BD de la série *Ad Victoriam* aux éditions Varou. En effet, la première est sortie en 2017 au sujet d'*Ad Victoriam : Le champion de Gisacum*. C'est en 2018 que Caux Seine agglo a fait murir cette idée d'avoir aussi son propre tome dédié au théâtre. Ainsi, ce format de lecture permet à travers une histoire fictive de comprendre à quoi servait le théâtre et ainsi de le valoriser. Cette BD permet un autre format de médiation accessible à n'importe quel âge. D'ailleurs, C. Hennetier en 2021 dans son mémoire a explicité le fait que le théâtre était délaissé dans le projet Juliobona<sup>186</sup>. En effet, le théâtre n'a pas directement de dessein le concernant, mis à part le fait d'être le lieu de l'histoire de la BD. Même si sa gestion revient au département, celui-ci est partenaire du projet Juliobona, il n'y a donc pas de raison administrative au fait que le théâtre soit quelque peu exclu. Le projet Juliobona se centralise sur la ville et le musée aujourd'hui.

De même, un ouvrage scientifique a vu le jour en 2021 après 2 ans de travail, intitulé *Lillebonne, promenade archéologique de la préhistoire au XIX<sup>e</sup> siècle*. Jérôme Spiesser, l'auteur de ce livre et chargé d'étude en archéologie, propose de revenir sur l'histoire de la ville à travers différentes thématiques (habitation, loisirs, etc.). Ce travail de synthèse est le premier qui reprend toutes les connaissances actuelles que l'on a sur le site. Un précédent ouvrage *Juliobona, la cité antique sur la Seine* de Marie Penna et Malina Robert de 2018 reprenait l'histoire du lieu par les collections du musée. Ainsi, ce dernier livre permet au plus curieux d'en savoir plus sur Juliobona. Les publications, qu'elles soient scientifiques ou non, sont des vecteurs de sensibilisation aux bâtis archéologiques qui nous entourent.

---

<sup>185</sup> Entretien personnel en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

<sup>186</sup> HENNETIER, 2021 p.122.

De plus, depuis 2021, la ville dispose d'une application appelée « Juliobona 3.0 ». L'entreprise Opixido s'est chargée de la réalisation et de la conception, l'entreprise Polymorph de la modélisation 3D. Un comité scientifique a été créé pour cette occasion. L'application est disponible en français et en anglais sur Android et IOS pour permettre une facilité d'accès au plus grand nombre. Il est également possible de louer des tablettes au musée. Cet outil immersif<sup>187</sup> est évolutif en fonction des découvertes archéologiques. La création de cette application répond au besoin de valoriser les vestiges dans la ville et la nécessité de se les approprier à la fois pour les habitants et les touristes. Lors de l'ouverture de l'application, nous sommes accueillis par Stella, une aristocrate voulant nous présenter sa *domus* ainsi que le théâtre durant 30 minutes chacun, avec respectivement six arrêts. Deux parcours sont donc proposés : le « parcours dans le musée » et le « parcours dans le théâtre »<sup>188</sup>. Stella propose de tester ses connaissances tout au long de cette visite. Marc Héologue l'archéologue fait aussi partie du voyage pour nous apporter les éléments historiques et archéologiques des dernières actualités. Par exemple, lorsque nous allons sur le « parcours dans le théâtre » et que nous sélectionnons un des points d'arrêts « Depuis les gradins », il faut sélectionner « j'y suis » avant qu'une vidéo de Stella apparaisse. Elle apporte des explications sur ce que nous aurions dû voir en 286 apr. n. è. Il est possible ensuite de sélectionner l'une des trois icônes en bas de l'écran : l'explication de l'archéologue, un mini-jeu sur l'interface (sur cet arrêt, il faut réussir à décoder une inscription afin de savoir combien d'animaux il y a aux *venationes*) et la vue à 360° permettant de replonger sur le lieu en question durant l'Antiquité. En plus de ces parcours thématiques, une promenade archéologique est proposée sous forme de carte répertoriant tous les vestiges connus et les lieux de découverte de certains artefacts, comme la statue d'Apollon. Lorsque nous cliquons sur le point O, nous avons la fiche explicative du *domus* des bains qui s'affiche. Cette application ludique et pédagogique convient autant aux enfants qu'aux adultes. Elle permet de se rendre compte plus facilement que Lillebonne a des vestiges importants sous les bâtiments actuels. Le but est, certes, d'apporter des connaissances aux visiteurs, mais aussi de replonger dans cette époque prospère à travers les reconstitutions. Cette appropriation, ici de la ville et de ses vestiges, avec un outil numérique et la réalité augmentée, est de plus en plus utilisée par les sites archéologiques. Ce moyen de reconstitution et d'appropriation du bâti archéologique est possible grâce notamment au travail des archéologues. Ils s'intéressent aux élévations archéologiques afin de comprendre leurs évolutions. Cette application a été l'une des

---

<sup>187</sup> CARADEC 2021.

<sup>188</sup> Application Juliobona 3.0.

plus grandes initiatives du projet Juliobona. Rendre l'invisible visible est au cœur des préoccupations.



Figure 14 : Capture d'écran de l'application Juliobona 3.0, sur le « parcours dans le théâtre » à l'arrêt « Au milieu de l'arène », 23/04/2024, ©Juliobona 3.0

Ce projet a un important volet voulant associer recherche archéologique et valorisation du patrimoine. Caux Seine agglo a la volonté d'affirmer le potentiel scientifique de Juliobona à l'échelle nationale et ainsi, par la même occasion, de se justifier. De même, les acteurs aimeraient réunir les différents artefacts à Lillebonne (musée des antiquités de Rouen...) afin de mieux les valoriser dans leur ensemble. Le début de cette ambition a été marqué par l'organisation d'un premier colloque le 22 mars 2018 à l'abbaye du Gruchet-le-Valasse sur les « Enjeux touristiques et valorisation du patrimoine archéologique ». Autour de diverses conférences et tables rondes, 10 experts ont échangé autour de cette question de la médiation en archéologie<sup>189</sup>. L'objectif est de faire un colloque tous les deux ans. Celui-ci de 2020 a été reporté en 2022 pour des raisons sanitaires. Il avait pour sujet « L'habitant au cœur des projets de valorisation des patrimoines » réunissant 18 professionnels internationaux<sup>190</sup>. Ces colloques ont abordé les enjeux du tourisme et de la participation des habitants dans la conception de la valorisation du patrimoine archéologique. Il n'y a pas eu encore à ce jour de colloque en 2024, mais des conférences. Une conférence est organisée le 24 avril 2024 autour de « Juliobona vue par les membres du projet collectif de recherche » (PCR). Le PCR « Juliobona, capitale des

<sup>189</sup> « Colloques Juliobona » URL : <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/colloque/> (consulté le 23/04/2024).

<sup>190</sup> « Colloques Juliobona » URL : <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/colloque/> (consulté le 23/04/2024).

Calètes » est un regroupement d'une cinquantaine de chercheurs européens autour de Juliobona à travers différentes disciplines archéologiques. Nous pouvons y retrouver des conservateurs, des archéologues, des professeurs s'intéressant au développement de cette cité jusqu'à sa chute. Leurs missions sont l'acquisition de nouvelles connaissances et la publication de ces études. Par exemple, à l'occasion de l'exposition sur Apollon, l'ouvrage *Qui es-tu, Apollon ? De l'Antiquité à la culture pop* a été publié en 2023, reprenant les utilisations de cette divinité dans l'art et l'histoire. Lors de mon entretien avec É. Cousin, j'ai demandé si des fouilles allaient régulièrement être entreprises dans cette démarche de renouvellement de connaissances. Les opérations d'archéologie préventives menées pour des questions d'aménagement apportent de nouveaux éléments. Néanmoins, il est intéressant de mener des opérations de fouilles programmées régulières (comme place Félix-Faure) afin de contribuer à ce renouvellement de connaissances<sup>191</sup>. De ce fait, la recherche est un axe. Par ailleurs, un des plus gros chantiers est celui du musée.

Le musée est au cœur des préoccupations. Un centre de conservation et de recherche fera partie du nouveau musée agrandi. En effet, actuellement de 450m<sup>2</sup>, l'espace d'exposition temporaire passera à 600m<sup>2</sup>. La création d'un espace d'exposition temporaire de 150 à 200m<sup>2</sup><sup>192</sup> verra également le jour. Le musée est dans l'ancienne mairie. En outre, le lieu n'a pas été conçu pour accueillir un musée, imposant des contraintes muséographiques et scénographiques. Cet agrandissement n'est pas à l'ordre du jour. En effet, la priorité pour Caux Seine agglo est le musée de l'Industrie du textile à Bolbec<sup>193</sup>. Après une exposition « Qui es-tu Apollon ? De Juliobona à la Culture Pop » jusqu'en novembre 2023 pour les deux cents ans de la découverte, le musée Juliobona a rouvert le 12 avril 2024 après une fermeture hivernale, durant laquelle une nouvelle scénographie a vu le jour. La dernière scénographie datait de 2016, c'était l'occasion de discuter avec l'équipe afin de savoir quels étaient les points faibles et forts de ce dernier parcours. En effet, il était important pour la direction de faire réfléchir à la nouvelle scénographie en équipe. Par exemple, la chargée d'accueil est la première à être en contact avec le public et doit aussi savoir expliquer le parcours<sup>194</sup>. Il en est ressorti que cette scénographie donnait un regard assez biaisé de la société romaine en mettant des objets d'élite, que ce n'était qu'une minorité de la population. La scénographie a été confiée à Céline Daub et Clara Emo-Dambry. Deux axes se dégagent : la société romaine et l'archéologie. Il n'y a pas d'élévations

---

<sup>191</sup> Entretien personnel en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

<sup>192</sup> NOUVELLON 2022.

<sup>193</sup> Entretien personnel en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

<sup>194</sup> Entretien personnel en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

restituées de Juliobona, car elles sont encore assez méconnues, mis à part le théâtre. Donc, le choix s'est porté de reprendre des éléments de la Normandie ou du moins du nord de la France pour garder une certaine cohérence. Ainsi, nous pouvons retrouver des exemples avec la *domus* de Vieux-La-Romaine, le temple de Briga ou encore les thermes de Gisacum. Avec ces exemples, les acteurs du patrimoine réaffirment le réseau des cités romaines en Normandie. Il est nécessaire de remettre les objets dans leur contexte, affirme la responsable du musée, car ce ne sont pas des œuvres d'art, mais des objets d'utilité, du quotidien. Il a été nécessaire de repenser la présentation des objets dans leur contexte, de « remettre en perspective les élévations dans lesquelles les objets ont eu une vie »<sup>195</sup>. La scénographie s'est donc construite en 4 strates<sup>196</sup> :

- La première strate introduit les espaces sur la société romaine, et Juliobona avec un focus sur le théâtre. Il était nécessaire de poser les bases sur les échanges commerciaux, la gestion de l'eau, la vie quotidienne, religieuse et funéraire.
- Une seconde se penche sur les connaissances actuelles.
- La troisième évoque l'archéologie, les recherches en cours et les hypothèses.
- La dernière est sur les illustrations complémentaires afin de proposer des plans d'élévations notamment du théâtre. Il faut faire comprendre qu'il s'agit d'un théâtre-amphithéâtre.

La collection reste sensiblement la même qu'avant, hormis le fait que les objets de la fouille de la sépulture de Domina ont été exposés. Le temps était relativement court pour proposer quelque chose de complètement inédit. L'amélioration a été effectuée sur la place de l'objet. En effet, certains objets ont changé d'espace par rapport à l'ancien parcours. Élise Cousin a pris l'exemple du pilier de Carin qui était dans la section sur les échanges et qui a été replacé dans la section sur l'histoire de Juliobona. En fait, le but n'était pas de refaire entièrement le musée (il sera repensé entièrement sur le long terme lors de sa refonte dont nous n'avons pas encore de date de début de chantier), mais de repenser la scénographie de manière à redécouvrir les collections. De même, pour accentuer cet effet de nouveauté, les murs gris ont été repeints en bleu/violet. Des textes supplémentaires ont été ajoutés pour que chacun puisse piocher des éléments suivant son niveau de lecture. Ces cartels ont été relus par tous afin d'identifier les termes complexes à expliquer. Dans cette idée, le chargé d'étude en archéologie a fait partie de

---

<sup>195</sup> Entretien personnel en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

<sup>196</sup> DAUB, EMO-DAMBRY 2024, URL : <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/blog/actualite/en-avant-la-nouveaute-au-musee-juliobona/> (consulté le 23/04/2024).

la relecture, pour vérifier que les éléments historiques et scientifiques n'ont pas été simplifiés au point de ne plus être dans la vérité. Un livret regroupe les cartels afin que le visiteur confirmé puisse chercher par lui-même. Pour faciliter l'appropriation du musée et attiser la curiosité, des notes humoristiques ont été glissées dans les cartels telles que « petits morceaux, grandes infos ». Ces touches d'humour sont reproduites sur les produits dérivés en boutique. De plus, des schémas accompagnent le texte pour faciliter l'intelligibilité, car comme nous l'avons dit plusieurs fois au cours de ce mémoire, les élévations sont difficiles de compréhension pour le grand public, surtout lorsque le monument n'est pas entier. Cette nouvelle scénographie est, en somme, un test à la fois sur la muséographie et sur la médiation pour les prochaines années. Elle permet de valider ou non certaines idées pour le nouveau musée qui verra le jour. D'autre part, trois modules pédagogiques (un quatrième verra le jour d'ici deux ans) sont proposés dans le parcours. Le premier module aborde la sculpture sur pierre. Celui-ci s'interroge sur le savoir-faire et le métier de sculpteur. Le second module s'intéresse aux thèmes de manière immersive, notamment en utilisant les sens comme l'odorat ou encore le toucher pour comprendre le fonctionnement du strigile<sup>197</sup>. Enfin, le dernier est autour de la religion. Sous forme de jeu (inspiré de l'application Meetic), le visiteur doit relier les divinités afin de comprendre que la religion est polythéiste<sup>198</sup>. Ainsi, à travers cette nouvelle scénographie et ces éléments de médiation, le musée offre une nouvelle perspective de la société romaine et de Juliobona.

D'ailleurs, le site, qui comme nous l'avons dit précédemment, dispose du label « Tourisme et handicap » depuis 2021, sur les quatre types de handicaps (mental, physique, visuel et auditif). Ce label témoigne d'une prise en compte du type de public, bien qu'étant musée de France l'accessibilité PMR est déjà une obligation. Cette accessibilité spécifique se traduit par des panneaux disponibles en gros caractères à l'accueil ou encore la possibilité d'avoir les cartels en français facile à lire et à comprendre (FALC). De plus, des visites guidées peuvent être réalisées en langue des signes française (LSF), en soi le niveau de langage peut être adapté. Une attention particulière a donc été attachée dans cette réouverture à la médiation et à l'accessibilité. É. Cousin appuie sur le fait que l'attractivité du musée accroît d'année en année. 10 000 visiteurs ont été comptabilisés en 2023 sur 7 mois d'ouverture, contre 7000 visiteurs quand Caux Seine agglo a repris la gestion<sup>199</sup>. Cette hausse est notamment due à l'exposition sur Apollon qui fut un franc succès. Le bouche-à-oreille fonctionne particulièrement, bien que l'ambition du site soit d'attirer différents publics (par exemple :

---

<sup>197</sup> Élément en métal pour se racler la peau, outil de nettoyage du corps.

<sup>198</sup> Entretien personnel en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

<sup>199</sup> Entretien personnel en visioconférence avec E. COUSIN, 22/03/2024.

public dit du « champ social », c'est-à-dire une personne qui se sent exclue de la société, en réinsertion professionnelle et sociale).

Ainsi, le projet Juliobona a accompli en quelques années plusieurs desseins entre publications, PCR et nouvelle scénographie. Ce projet, c'est l'alliance du patrimoine archéologique que nous croyons disparu et de la recherche.

Juliobona a connu une période de prospérité. Caux Seine agglo tente de réaffirmer cette place de l'ancienne cité gallo-romaine au sein de la recherche archéologique. Plus qu'un musée de site et qu'un théâtre, c'est une cité entière qui se trouve sous nos pieds, prête à être étudiée. Avec les différentes campagnes de fouilles qui ont lieu, au théâtre ou en ville, les élévations se révèlent. Nous l'avons vu, la valorisation par la scénographie urbaine est une mission importante, afin qu'à la fois les habitants et les touristes découvrent (ou redécouvrent) la ville. Les élévations mises à jour conduisent les archéologues à pousser les recherches au vu du potentiel archéologique. C'est pourquoi, rendre accessible les fouilles et les résultats tiennent à cœur aux acteurs. Lillebonne veut avec les différentes actions menées, rayonner plus qu'à l'échelle locale, mais aussi nationale, voire européenne, avec le PCR. Le manque de visibilité qu'a pu avoir Lillebonne commence à se résoudre. Les efforts et le travail menés payent, puisque le nombre de visiteurs augmente. Le patrimoine archéologique lillebonnais n'a pas une visibilité aussi importante que l'abbaye de Jumièges. Par ailleurs, nous allons voir que cet autre site connaît lui aussi un projet, pour renouveler les connaissances.

## Chapitre 2 : L'abbaye de Jumièges, un site religieux médiéval en refonte

Parmi les abbayes normandes, nous retrouvons l'abbaye de Jumièges. Elle fait partie de celles qui longent la Seine. Le fleuve, représentant une ressource en eau et un accès au commerce, était un facteur important pour édifier autant des villes que des sites religieux. L'abbaye de Jumièges fait partie du paysage de la Seine-Maritime. Certainement l'un des sites les plus connus et visités du département, nous allons nous intéresser à la patrimonialisation de ces vestiges religieux médiévaux, ouverts au public.

### A) Patrimonialisation des vestiges médiévaux

Tout d'abord, nous pouvons revenir sur la naissance de ce lieu afin de comprendre sa patrimonialisation et sa valorisation. Cette abbaye fut fondée par Saint-Philibert vers 654, durant l'essor des monastères en Normandie. Cette terre lui a été donnée par Clovis II (635-657) sous l'impulsion de sa femme Bathilde. Les règles de Saint-Benoît sont appliquées. « La configuration du premier monastère nous est partiellement connue grâce à la *Vita Filiberti*, rédigée vers 750 »<sup>200</sup>. Elle a connu plusieurs phases de construction. En effet, les raids vikings du IX<sup>e</sup> s. ont également touché l'abbaye dès 841. Les incendies et les pillages causèrent un abandon de presque dix ans<sup>201</sup>. C'est à Guillaume Longue Épée, fils de Rollon, considéré comme le second duc de Normandie (932-942), que nous devons la reconstruction du site confiée à l'abbé de Saint-Cyprien. Il initia la reprise d'activité monastique. L'assassinat du duc mit en péril cette reconstruction. En effet, le roi Louis IV place Raoul la Tourte à l'administration des domaines. Afin de reconstruire les murailles de Rouen, l'ordre fut donné d'utiliser les pierres de l'église Notre-Dame. « Selon Guillaume de Jumièges, [...] un clerc du nom de Clément réussit à sauver les deux tours de l'église en les rachetant aux démolisseurs. Les démolitions auraient donc principalement porté sur la nef [...] »<sup>202</sup>. C'est réellement qu'après son inauguration en 1067 par Guillaume le Conquérant que l'abbaye connut la prospérité. Une nouvelle période de trouble touche l'abbaye durant la guerre de Cent Ans, obligeant encore une fois les moines à quitter le site en 1434. Ce n'est qu'en 1450, notamment avec la venue de Charles VII et d'Agnès Sorel sa favorite, que l'abbaye reprend vie. Le cloître

---

<sup>200</sup> MANOURY 1996, p.78.

<sup>201</sup> « Venez découvrir l'abbaye de Jumièges » URL : <https://www.abbayedejumieges.fr/decouvrir-histoire-abbaye-jumieges/#musee> (consulté le 27/04/2024).

<sup>202</sup> DÉPARTEMENT 76 2019, p.10.

fut construit en 1530 dans un style gothique tardif et Renaissance. Les guerres de religion n'ont pas épargné le lieu avec le sac des protestants en 1562<sup>203</sup>. Les mauristes menèrent les deux siècles suivants des travaux importants en construisant le logis abbatial, la bibliothèque dans l'aile ouest du cloître ou encore un grand dortoir en 1701. C'est en 1795, comme beaucoup d'autres monuments à la suite de la Révolution, que l'abbaye est vendue après le départ des moines. Un certain Lescuyer rachète le bien et « entreprend aussitôt la démolition, continuée par un marchand de bois, Jean-Baptiste Lefo »<sup>204</sup>. Le cloître, le dortoir ou encore le réfectoire ont disparu, car l'abbaye servit de carrière de pierres entre 1796 et 1824. D'autres propriétaires se sont succédés, comme la famille Lepel-Cointet en 1853, avant le rachat par l'État en 1946<sup>205</sup>. Elle est classée une première fois au titre des Monuments historiques en 1918 pour les bâtiments principaux. En 1921, le parc est également inclus. Le classement de 1947 va concerner tout le site, pour ne faire qu'une entité. C'est en 2007 que le département rachète le site de l'abbaye de Jumièges.

À travers ce rappel historique, toujours nécessaire à la compréhension d'un lieu, nous pouvons montrer que celui-ci est un exemple des changements de styles architecturaux. En effet, l'abbaye est composée de plusieurs monuments de culte et de bâtiments de vie quotidienne.

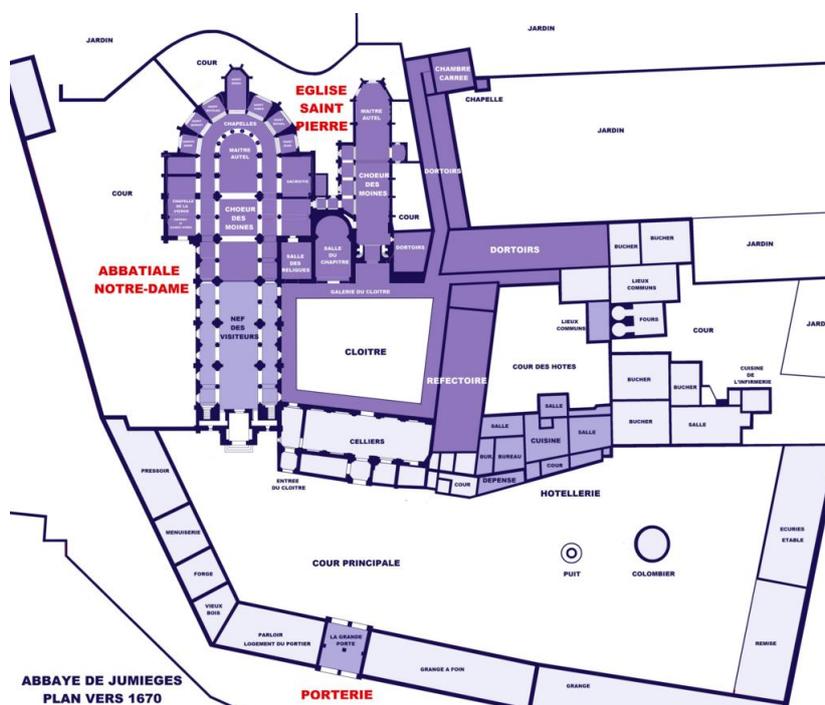


Figure 15 : Plan de l'abbaye de Jumièges vers 1670, selon Pierre Delavigne, arpenteur et tabellion royal en 1674 ©J.chancerel — Travail personnel, CC BY-SA 4.0, 2016.

<sup>203</sup> DÉPARTEMENT 76 2019, p.13.

<sup>204</sup> DÉPARTEMENT 76 2019, p.15.

<sup>205</sup> « Venez découvrir l'abbaye de Jumièges », URL : <https://www.abbayedejumieges.fr/decouvrir-histoire-abbaye-jumieges/#musee> (consulté le 27/04/2024).

Comme nous l'avons évoqué, l'abbaye connut des périodes de constructions et d'organisation du site, donnant des mélanges de style, responsables en partie de cette patrimonialisation des vestiges religieux. Les deux monuments religieux, l'abbatiale Notre-Dame et l'église Saint-Pierre, confrontent les périodes et les styles. L'abbatiale Notre-Dame a été reconstruite au XI<sup>e</sup> s., exemple de l'art préroman normand. Sa façade dite « harmonique » remaniée au XIII<sup>e</sup> s. est composée de deux tours. Cet art roman est également marqué par les baies géminées ou encore les voûtes en pierre. La nef de 25m de haut et le transept du XI-XII<sup>e</sup> s. (aujourd'hui en grande partie disparu) sont aussi des éléments subsistants de la période romane. Par ailleurs, le chœur gothique a été reconstruit à la fin du XIII<sup>e</sup> s. Le style gothique<sup>206</sup> fait son apparition au XII<sup>e</sup> siècle. L'église Saint-Pierre, reliée à l'abbatiale Notre-Dame par le passage Charles VII, a également connu cette transformation de style. Elle conserve des éléments de la période carolingienne tels que « sa façade et les deux premières travées de la nef rythmées par des niches circulaires et des baies géminées »<sup>207</sup>. Nous pouvons d'ailleurs observer dans un médaillon une figure d'homme sur le mur sud. L'église a été remaniée aux XIII-XIV<sup>e</sup> siècles, notamment le collatéral sud et le mur nord<sup>208</sup>. De même, dans le style gothique, nous retrouvons l'hôtellerie du XII<sup>e</sup> s. Elle fut un cellier puis la construction d'un nouvel étage comprit une bibliothèque au XVII<sup>e</sup> s. Le cloître gothique flamboyant, que nous avons déjà évoqué, servait à desservir les espaces. Il est aujourd'hui en ruine, en majorité détruit. Par ailleurs, deux bâtiments fonctionnels sont encore aujourd'hui en bon état de conservation. En effet, la porterie de style gothique d'origine du XIV<sup>e</sup> s., a été remaniée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec un style néogothique. C'est d'ailleurs la seule partie du site qui a résisté face à la guerre de Cent Ans<sup>209</sup>. Aujourd'hui, la porterie est le point d'accueil de l'abbaye, ouverte au public. Elle contient une salle d'exposition dans l'ancien appartement. Le bâtiment le plus récent est le logis abbatial. Il a été construit entre 1666 et 1671 sur 3 niveaux, au nord-ouest du domaine pour remplacer le logis médiéval, à côté de l'église Saint-Pierre. Il s'agit du lieu de résidence de l'abbé commendataire. À la Révolution, le logis abbatial est séparé du domaine de l'abbaye et est vendu en 1791. C'est en 1865 qu'il retourne à un seul et même propriétaire : la famille Lepel-Coitet, propriétaire de l'abbaye depuis 1852. Ces différents bâtiments constituent aujourd'hui le site de l'abbaye de Jumièges. Ce sont eux qui ont fait l'objet d'une patrimonialisation.

---

<sup>206</sup> Caractérisé par des formes géométriques, les voûtes en croisées d'ogives et les arcs brisés.

<sup>207</sup> « Venez découvrir l'abbaye de Jumièges », URL : <https://www.abbayedejumieges.fr/decouvrir-histoire-abbaye-jumieges/#musee> (consulté le 27/04/2024).

<sup>208</sup> « Venez découvrir l'abbaye de Jumièges », URL : <https://www.abbayedejumieges.fr/decouvrir-histoire-abbaye-jumieges/#musee> (consulté le 27/04/2024).

<sup>209</sup> MANOURY 1996, p.94.

En outre, la patrimonialisation des vestiges médiévaux, en l'occurrence ici, des ruines d'un ensemble religieux, débute avec le courant romantique. En effet, une fascination apparaît pour les ruines dans l'art et la littérature<sup>210</sup>, devenant un sujet pour les artistes. Que ce soient des ruines antiques ou médiévales, celles-ci sont devenues actrices des tableaux, symboles du passé. Les artistes veulent faire ressortir les sentiments, parfois en les mettant en scène. L'abbaye devient une muse pour les artistes. De nombreux croquis et lithographies sont réalisés, notamment par Hyacinthe Langlois (dessinateur de la Société des antiquaires). Dans la littérature, nous pouvons citer Victor Hugo, à qui nous devons le surnom de Jumièges de « plus belle ruine de France ». Il fut reçu par Casimir Caumont, maire de Jumièges (1830-1852) et gendre du propriétaire de l'abbaye, en 1835. V. Hugo était un défenseur du patrimoine, comme nous avons pu le lire dans *Notre-Dame de Paris* en 1831<sup>211</sup>. Il connaissait déjà l'abbaye à travers les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* du baron Taylor, Charles Nodier et Alphonse de Cailleux<sup>212</sup>. Le dossier de présentation du projet scientifique et culturel de l'abbaye conçu par département de la Seine-Maritime fait mention de cet ouvrage à travers une lettre de V. Hugo à sa femme du 27 mai 1825 : « Nous avons couché à Braine, jolie ville bien bâtie, qui a une autre église en ruines aussi belle que l'abbaye de Jumièges, dont tu as vu les dessins dans le voyage pittoresque de Nodier... »<sup>213</sup>. C. Nodier est à l'initiative de ces ouvrages. « Vingt-trois volumes pour neuf régions ; plus de trois mille lithographies »<sup>214</sup> accompagnent le texte décrivant les monuments, notamment à travers des souvenirs de visites. Les illustrations étaient certes esthétiques, mais donnaient aussi une idée de l'état de conservation des monuments quand ils ont été dessinés<sup>215</sup> (annexe 10). Les premiers volumes, dont celui sur la Normandie (1820), tentent de faire ressortir avant tout la poésie des lieux, plus que l'étude du monument en tant que tel. Un second volume sur la Normandie est publié en 1825. L'abbaye de Jumièges figure dans ces écrits. En effet, les auteurs font surtout ressortir les émotions des lieux, plus que leurs descriptions architecturales avec le vocabulaire précis des monuments médiévaux. Il s'agit plutôt de description de l'ambiance des ruines et de ces paysages. Par exemple, concernant Jumièges, il est écrit par C. Nodier qu'« il serait difficile de donner une idée des émotions qui s'éveillent à l'entrée de la grande nef »<sup>216</sup> de l'abbatiale Notre-Dame. Il parlait d'ailleurs d'« archéologie pittoresque »<sup>217</sup>, c'est-à-dire qui attire assez

<sup>210</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.11.

<sup>211</sup> HUGO 1831.

<sup>212</sup> TAYLOR, NODIER & CAILLEUX 1820.

<sup>213</sup> DÉPARTEMENT 76 V.1 2019, p.16.

<sup>214</sup> ZARAGOZA 2018, p.57.

<sup>215</sup> BONAFOS 2018, p.30.

<sup>216</sup> NODIER 1820, p.48

<sup>217</sup> NODIER 1820, p.3.

l'attention et la curiosité pour être représentée. A. Bonafos explique justement que les auteurs de ces *Voyages* se sont revendiqués comme « précurseurs dans l'essor de l'intérêt pour les monuments historiques et le réveil de la conscience patrimoniale nationale »<sup>218</sup>. En effet, en parallèle de l'écriture des différents volumes, des sociétés savantes se penchant sur l'étude archéologique de ces monuments ont vu le jour. De ce fait, le courant romantique a contribué à cette prise de conscience patrimoniale, dans un premier temps d'un point de vue plus esthétique et artistique plus qu'archéologique. C'est surtout avec l'avènement de l'archéologie médiévale en Normandie, dont nous avons parlé en partie 1 de ce mémoire, que la patrimonialisation archéologique et scientifique des vestiges prend un autre sens.

Dans la première partie de ce mémoire, nous avons vu que le XIX<sup>e</sup> siècle avec les sociétés savantes et A. de Caumont marque le début de l'archéologie médiévale, notamment monumentale. Ces monuments et leurs styles architecturaux ont attiré les archéologues et les architectes. D'ailleurs, François Guillet marque le fait qu'A. de Caumont « ne manque pas dans ces publications d'expliquer au voyageur les caractéristiques des édifices rencontrés et ses théories sur le passage du roman au gothique »<sup>219</sup>. Cette citation démontre que les styles architecturaux des monuments avaient un lien avec leur patrimonialisation. En effet, les érudits avaient dès le XIX<sup>e</sup> s. un intérêt pour l'architecture des monuments qu'ils étudiaient. Il a fallu attendre les années 1970-1980 pour obtenir des actions de préservation et de valorisation d'ensembles médiévaux<sup>220</sup>, particulièrement liées au fait qu'il s'agissait d'une période prospère pour les fouilles. É. Faure-Boucharland s'est interrogé sur cette question de la patrimonialisation et de la valorisation des vestiges médiévaux, lors de la table ronde de Luxeuil en 2008. Paradoxalement, en 2010, les sites médiévaux mis en valeur « représentent moins de 20 % des aménagements »<sup>221</sup> en France. Il serait nécessaire de mettre à jour ces données, afin de constater une éventuelle évolution. Ce chiffre s'explique par le fait que le patrimoine bâti médiéval est encore très présent dans nos paysages actuels, n'étant parfois pas considéré comme des « vestiges archéologiques ». La conservation relève donc souvent (en ville du moins) de l'urbanisme<sup>222</sup>.

« Les ruines, médiévales et romantiques tout aussi bien qu'antiques, forment d'abord une « imagerie » : dessins, tableaux, gravures, photographies, articulés à des écrits et à des

---

<sup>218</sup> BONAFOS 2018, p.35.

<sup>219</sup> GUILLET 2019, p.58.

<sup>220</sup> FAURE-BOUCHARLAND 2010, p.5.

<sup>221</sup> FAURE-BOUCHARLAND 2010, p.4.

<sup>222</sup> FAURE-BOUCHARLAND 2010, p.5.

lieux »<sup>223</sup>. Par le courant romantique et l'archéologie, la patrimonialisation des vestiges médiévaux a commencé dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Autrement dit, l'abbaye de Jumièges, à travers son histoire, son architecture et son paysage, a attiré autant les artistes que les historiens. Ces bâtiments en ruine ou encore en place ont connu différents propriétaires, qui ont entrepris des démarches de mises en valeur.

#### B) L'abbaye à travers les âges : un site en plein air

Puis, avec cette patrimonialisation, vint la valorisation. Le maire Casimir Caumont avait pour souhait de faire connaître les vestiges et sa valeur patrimoniale. Cette conscience a lieu donc dès le XIX<sup>e</sup> s. Avec l'aide de Hyacinthe Langlois et de Charles-Antoine Deshayes (notaire), C. Caumont fait de l'abbaye « le centre d'un pèlerinage romantique »<sup>224</sup>. Des guides sont recrutés afin de faire visiter le site. C-A. Deshayes est d'ailleurs, ce que nous considérons aujourd'hui, comme le premier historien du site. Il publie l'*Histoire de l'abbaye royale Saint-Pierre de Jumièges* en 1829<sup>225</sup>. Après la Révolution, le site était donc vivant et attirait les regards par les émotions que dégageaient les ruines. L'abbaye au XX<sup>e</sup> siècle a été étudiée par les archéologues, dans l'optique de comprendre l'histoire du lieu et de sa fondation.

Nous n'avons que peu d'informations sur ce qui a été fait pour sa conservation et sa restauration, après la cession de l'abbaye à l'État en 1946. En 2007, l'abbaye est rachetée par le département de la Seine-Maritime. Le but est de proposer un lieu de visite pour favoriser la culture et le tourisme afin de dynamiser le territoire, tout en mettant l'accent sur des actions culturelles avec des expositions d'arts visuels et des spectacles vivants. J'ai pu poser quelques questions à la directrice du site, Caroline Calpéna, sur les ambitions et projets pour le site. Tout comme pour le projet Juliobona, les acteurs veulent mettre en lumière le territoire à travers leur(s) site(s) et travailler avec les habitants ainsi que pour les touristes. En revanche, contrairement à Juliobona qui tente de rayonner au niveau national voir internationale, l'abbaye de Jumièges ne montre pas cette volonté. En effet, le PCR de Juliobona est un travail avec des chercheurs à l'échelle européenne. L'abbaye de Jumièges n'a pas de projet à cette échelle. Néanmoins, les deux sites ont pour vocation d'être une référence culturelle pour le territoire avec pour axe la Seine. Le dossier du projet scientifique et culturel de l'abbaye souligne cette volonté que les abbayes (Jumièges et Saint-Georges de Boscherville) gérées par le département soient des lieux de référence sur l'axe du fleuve, que ce soit d'un point de vue culturel,

---

<sup>223</sup> LYON-CAEN 2018, p.234.

<sup>224</sup> LYON-CAEN 2018, p.251.

<sup>225</sup> DESHAYES 1829.

historique ou encore paysager<sup>226</sup>. Elles sont présentes sur la route des fruits<sup>227</sup> le long de la Seine, sur le chemin de nombreux randonneurs, cyclistes et point d'arrêt des croisiéristes. L'objectif est de créer à terme une identité autour de la Seine.

Accueillant près de 100 000 visiteurs par an<sup>228</sup>, la particularité de ce lieu réside dans le fait qu'il s'agit d'un site en plein air sans muséographie. Que ce soit au XIX<sup>e</sup> s. ou maintenant, l'abbaye a toujours su trouver son public, qu'il soit artistique ou touristique. Les visiteurs peuvent déambuler dans les ruines de l'abbaye et dans le parc toute l'année. Des cartels sont présents pour apporter des informations sur le lieu et son architecture, qu'il serait nécessaire de renouveler et de moderniser. Un projet de centre d'interprétation de l'abbaye avait été évoqué, mais n'a pas encore été réalisé. Il s'agirait de « raconter l'histoire de l'abbaye à partir d'œuvres d'arts historiques qui dialogueraient avec des œuvres contemporaines, pérennes ou provisoires »<sup>229</sup>. Le projet serait aménagé dans le logis, la porterie ainsi que les caves et celliers. La médiation aujourd'hui se fait surtout par visite commentée/guidée. Par ailleurs, des livrets de découverte sont proposés aux familles (deux tranches d'âges proposées : 6-11 ans et 11-14 ans pour adapter le niveau de connaissances et de vocabulaire).

La valorisation du bâti passe également par l'application proposée, sur tablette louable à l'accueil ou téléchargeable sur téléphone. Il était important pour les acteurs du patrimoine de cette abbaye de proposer aux visiteurs une restitution. Isabelle Reverdy-Médélise a étudié la question de la restitution comme outil de médiation et de recherche<sup>230</sup>. Avec le processus de restitution, les professionnels, notamment de l'archéologie, peuvent vérifier des hypothèses. La restitution est un atout de recherche et de valorisation. Dans sa thèse, elle réalise une enquête sur 150 personnes où, pour « 70% des personnes interrogées, les restitutions sont jugées aussi importantes que les vestiges eux-mêmes, car elles sont complémentaires pour la compréhension du passé »<sup>231</sup>. Cette étude démontre la nécessité que les sites archéologiques s'en dotent, notamment en 3D. L'avantage est que celle-ci est modifiable en fonction des découvertes, bien que ceci soit un coût. Les modifications ne sont donc pas régulières. L'application Jumièges 3D a été créée en 2013, donc bien plus tôt que celle de Lillebonne. Le département désirait proposer une innovation à travers un outil numérique pour se replonger dans l'abbaye d'autrefois et

---

<sup>226</sup> DÉPARTEMENT 76 V.2 2019, p.23.

<sup>227</sup> Route de promenade dans le Parc régional des boucles de la Seine.

<sup>228</sup> DÉPARTEMENT 76 V.1 2019, p.55.

<sup>229</sup> DÉPARTEMENT 76 V.2 2019, p.27.

<sup>230</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, pp.255-275.

<sup>231</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, pp.269-270.

constater l'ampleur des démolitions. Le département a disposé d'une subvention de la DRAC et des fonds européens FEDER. La société « Art graphique & Patrimoine » s'est chargée de la réalisation au côté du comité scientifique composé d'archéologues, conservateurs, historiens médiévistes et administrateurs du site. Le projet a d'ailleurs été présenté au concours international World Summit Award organisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans la catégorie « e-culture et tourisme » en octobre 2013. Il remporta le premier prix<sup>232</sup>, témoignant de l'importance de ce type de proposition de valorisation et de sa qualité. Le département a également pour projet deux autres applications, dont l'une pour « visualiser les œuvres artistiques majeures du vestige en superposition de l'état actuel » et l'autre pour « comparer le site actuel aux photos d'archives d'avant 1950 »<sup>233</sup>. Actuellement, l'application propose quatre langues que sont le français, l'anglais, l'allemand et l'italien. L'interface est un plan de l'abbaye. Un curseur propose une vision actuelle ou celle de 1674, notamment pour saisir les différences avec les bâtiments aujourd'hui disparus. Plusieurs lieux sont proposés à la découverte : l'abbatiale Notre-Dame, l'église Saint-Pierre, le cloître et les jardins, en plus de l'introduction et de la conclusion. Si nous cliquons sur l'église Saint-Pierre, nous sommes dans l'église actuelle. Contrairement à l'application Juliobona, nous ne sommes pas guidés par des personnages, que ce soit un contemporain de l'abbaye ou un archéologue. Les images ne sont pas animées. Nous nous retrouvons dans une expérience de réalité virtuelle où nous pouvons voir à quoi ressemblaient les édifices au Moyen Âge. Si nous déplaçons le curseur de droite (figure 16), nous sommes plongés dans l'église Saint-Pierre du IX<sup>e</sup> siècle. En bas de l'image, comme vous pouvez le voir ci-dessous, se trouve quatre icônes. Le premier sert à définir le lieu et le dater. Le second est un audio sur l'histoire et l'architecture. Le troisième est une vidéo évoquant le lieu en lui-même. Enfin, le dernier est un jeu dans lequel il faut deviner laquelle des trois photographies appartient à l'église Saint-Pierre. Nous pouvons ainsi distinguer les transformations entre l'art roman et le style gothique.

---

<sup>232</sup> « Jumièges 3D prix de la meilleure application mondiale lors du dernier World Summit Award, organisé par l'ONU – Club Innovation & Culture CLIC France », URL : <https://www.club-innovation-culture.fr/jumieges-3d-prix-de-la-meilleure-application-mondiale-lors-du-dernier-world-summit-award-organise-par-lonu/> (consulté le 29/04/2024).

<sup>233</sup> DÉPARTEMENT 76 V.1 2019, p.18.

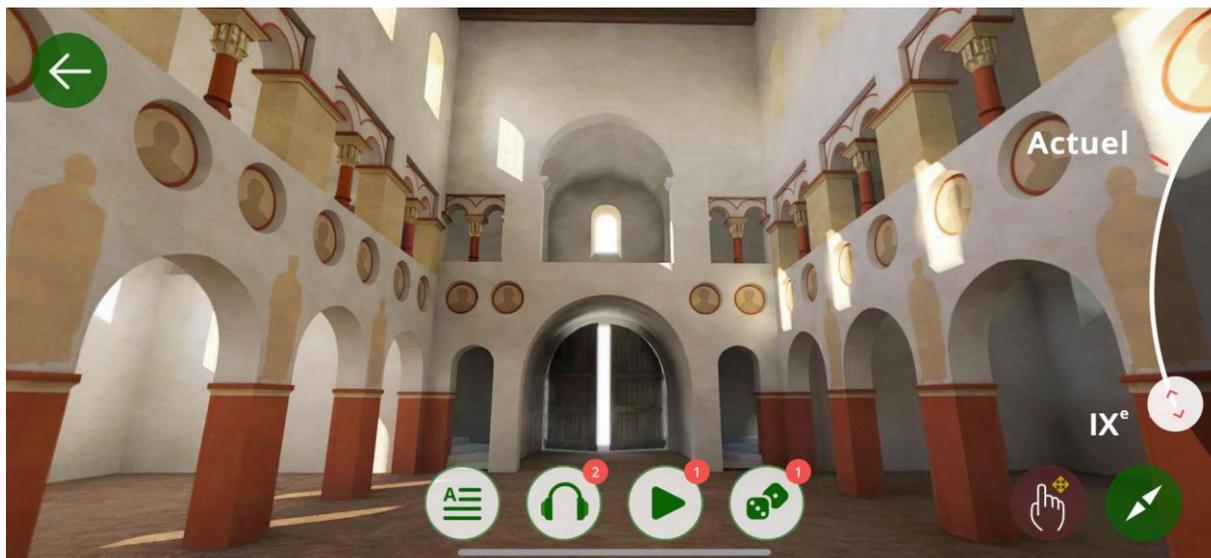


Figure 16 : Capture d'écran de l'application Jumièges 3D, église Saint-Pierre, 29/04/2024, ©Jumièges 3D

La réalité virtuelle est de plus en plus utilisée sur les sites pour faire profiter les visiteurs des dernières découvertes et les replonger dans le monument comme il l'était en fonction. Ces applications permettent de valoriser le patrimoine archéologique du bâti, tout en permettant aux visiteurs de s'approprier le lieu.

Divers événements sont également proposés tout au long de l'année afin de faire revenir les personnes qui connaissent déjà le site. Le logis abbatial expose les différents lapidaires de l'abbaye. Ceux-ci cohabitent avec des expositions temporaires d'art contemporain. Par exemple, dans le cadre du festival Normandie impressionniste, l'abbaye propose des activités en lien avec l'événement. Le logis abbatial (salle d'exposition depuis 1954) et les ruines accueillent l'exposition « Clouds theory »<sup>234</sup>. Les œuvres du sculpteur Laurent Grasso sont à voir du 25 mai au 29 septembre 2024. Entre visites nocturnes, dormir « à la belle étoile », ou encore divers spectacles proposés, l'abbaye tente de fidéliser les habitants avec diverses animations et ateliers, pour tout âge. « Les locaux doivent s'emparer de leur patrimoine »<sup>235</sup>. Certains de ces événements sont l'occasion de profiter et de mettre en valeur du parc de 10 hectares (site de 15 hectares) avec des arbres centenaires. Ce parc accueille notamment une résidence d'artiste depuis 2023, nommée Marie Nimier, marraine de cette cabane. Elle a été construite pour accueillir des auteurs, en partenariat avec le festival littéraire « Terre de parole » ainsi que l'association Baraques Walden, collectif d'auteurs. Ce parc est donc un lieu à exploiter. Même si le patrimoine archéologique n'est pas mis en avant par les propositions

<sup>234</sup> « Exposition - "Clouds Theory" de Laurent Grasso », URL : <https://www.abbayedejumieges.fr/event/exposition-the-clouds-theory-de-laurent-grasso/> (consulté le 01/05/2024).

<sup>235</sup> Entretien personnel téléphonique avec C. CALPENA, 17/11/2023.

artistiques, c'est le lieu d'exposition qu'est l'abbaye qui est valorisé. En effet, dans ce même registre, le festival Pierres en lumière est né dans l'Orne en 2009 de l'initiative du département de l'Orne, de la Fondation du patrimoine et de l'État. Il a conquis la Seine-Maritime depuis 2015<sup>236</sup>. Il est également un moyen de faire connaître le patrimoine normand de nuit à travers des activités artistiques et culturelles. À l'abbaye de Jumièges, le festival se traduit par un rendez-vous musical dans les ruines avec des musiciens amateurs et des élèves du conservatoire du département. En somme, à l'abbaye de Jumièges, la valorisation du bâti comprend deux axes : le parcours de découverte avec l'application numérique et les activités ainsi que les événements artistiques proposés prenant pour décor les élévations de l'abbaye.

Toutefois, nous l'avons remarqué, la valorisation d'un site est confrontée à des contraintes d'accessibilité. Ici, pour guider les personnes ayant un handicap visuel, des guides sont formés pour faire de l'audiodescription. Il y a également un dépliant en gros caractères. Pour les personnes avec un handicap auditif, l'application Jumièges 3D est également un support pour profiter au mieux de la visite. Des guides Facile à Lire et à Comprendre (FALC) sont aussi mis à disposition pour les personnes à handicap mental. Des visites peuvent être adaptées. Par ailleurs, l'accès aux handicapés moteurs est encore une problématique. Le site, dans l'état actuel avec des chemins en gravillons et le parc, est difficilement accessible pour les fauteuils roulants (il y en a un à disposition au besoin à l'accueil). Cette question de l'accessibilité pour tous revient sur la plupart des sites. En effet, à Lillebonne, le musée est porteur d'un label pour montrer qu'il est en mesure d'accueillir tout type de public. Le théâtre, quant à lui géré par le département, a été aménagé pour faire en sorte que les handicapés moteurs puissent avoir un accès optimal. Bien que les sites de Lillebonne accueillent moins de public, ceux-ci sont en somme mieux équipés pour les PMR qu'à Jumièges, où des travaux sont encore nécessaires.

Le patrimoine bâti médiéval, dans le cas de l'abbaye de Jumièges, est valorisé par les ambitions du département de concilier un lieu avec des expressions artistiques contemporaines, tout en gardant l'authenticité du site. L'abbaye de Jumièges propose des actions culturelles favorisant la venue de touristes et de locaux. La scénographie est rudimentaire, mais l'agenda que propose le lieu contrebalance, tout comme l'application complétant l'expérience de visite. L'accessibilité est encore à travailler. C'est d'ailleurs l'un des souhaits de la directrice qui nous a parlé du projet actuel de fouilles et d'aménagement.

---

<sup>236</sup> « Festival du patrimoine normand », URL : <https://pierresenlumieres.fr/festival> (consulté le 01/05/2024).

### C) Le projet de fouilles et de réaménagement à l'horizon 2028

En effet, nous avons déjà pu évoquer le projet scientifique et culturel 2020-2025 abordant les différentes idées de valorisation, d'aménagements ainsi que les ambitions pour l'abbaye de Jumièges et son parc. Le département a des projets sur plusieurs années sur leurs différents sites. Il est important de pouvoir renouveler des connaissances sur un lieu afin de proposer des informations mises à jour. Nous pouvons démontrer à travers cette étude que l'abbaye de Jumièges est un exemple de site qui désire se renouveler par les fouilles, dans le but d'apporter un nouveau contenu scientifique et historique ainsi que de nouveaux aménagements.

Parmi ces volontés se trouve celle de renouveler les connaissances sur l'abbaye. Contrairement à ce que nous pourrions penser, le site n'a été que peu fouillé comparé à sa superficie. Les différents propriétaires des XVIII-XIX<sup>e</sup> s. ont voulu chercher des artefacts. La tombe d'Agnès Sorel (favorite de Charles VII) y est pillée à la Révolution. Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que de réelles fouilles sont entreprises. Les premières remontent à 1905 par Roger Martin puis à partir de 1927 par Georges Lanfry<sup>237</sup> sur les parties romanes. L'État entreprend des relevés en 1961, notamment à l'occasion de restauration. Jacques Le Maho a également travaillé sur l'abbaye en écrivant une monographie (*L'abbaye de Jumièges*) en 2001. Il se consacre à l'étude de ces élévations. Il était nécessaire d'entreprendre des fouilles plus récentes avec les technologies actuelles. C'est pourquoi, Jumièges se trouve en 2023/2024, tout comme Lillebonne, dans cette dynamique d'apporter de nouvelles connaissances en réalisant des fouilles archéologiques. Cette nouvelle campagne est dirigée par le Centre d'études médiévales de Saint-Germain d'Auxerre. Les archéologues fouillent le sol de l'église Saint-Pierre depuis le printemps 2023. L'objectif est d'en apprendre plus sur le sous-sol et de mieux comprendre les différentes phases de construction. Ces fouilles se déroulent en trois temps : une première phase en juin 2023 concernant le chœur, une seconde en septembre-octobre 2023, puis une dernière phase en deux parties depuis avril 2024 se terminant à l'automne par la partie de l'église menant au cloître. Lors des deux premières phases, le bas-côté carolingien a été mis au jour ainsi que la sépulture de l'ancien abbé Guillaume VII, des ossements, des fragments de vitraux, un « petit trésor monétaire », « un crâne pour l'étude de la médecine » et « une bulle papale »<sup>238</sup>. Lors de la troisième phase, traitant la fin de la nef avec l'entrée de l'église, a commencé au printemps 2024. À cette occasion, Stéphane Büttner, responsable de l'opération

---

<sup>237</sup> DÉPARTEMENT 76 V.1 2019, p.42.

<sup>238</sup> AILLERIE 2023.

archéologique, a d'ailleurs commenté les découvertes lors de la dernière phase pour France 3 Normandie en avril 2024 :

« On a retrouvé des maçonneries anciennes antérieures à l'époque carolingienne. Donc les vestiges d'une villa qui aurait été occupée par les moines au septième voire au sixième siècle. C'est vraiment quelque chose d'important. Par les textes, on sait que la reine Mathilde a cédé une villa gallo-romaine à Saint Philibert pour installer le monastère. C'est la première fois qu'on a des vestiges qui attestent de la réalité des textes »<sup>239</sup>.

Caroline Dorion-Peyronnet, conservateur en chef du patrimoine au département de la Seine-Maritime, a ajouté que ces fouilles permettent de réveiller l'envie de la collectivité de créer un centre d'interprétation de l'histoire de cette abbaye, afin de valoriser ces fouilles<sup>240</sup>. Les résultats de ces fouilles mettent à jour les connaissances que nous croyons acquises et d'en affirmer d'autres. Ainsi, au terme de ses fouilles, un nouveau plan de l'église sera proposé. Les fouilles sont visibles par les visiteurs. Il faut donc réussir à faire comprendre que les cartels présents vont être amenés à peut-être être modifiés avec les nouvelles informations obtenues. C'est aux médiateurs de réussir à transmettre que l'archéologie (comme d'autres sciences) peut partir d'hypothèses qui peuvent mettre du temps à se confirmer. Même si des réponses sont obtenues, d'autres interrogations submergent sur ce qui pourrait se trouver dans le sous-sol de l'abbatiale Notre-Dame et le parc. Même si des conférences peuvent être organisées, la direction aimerait à plus long terme reprendre les colloques, afin de communiquer les résultats des recherches<sup>241</sup>.

Ces fouilles sont réalisées dans le cadre d'un projet de refonte et d'aménagement du site sous le nom de Plan particulier d'intervention (PPI), à l'horizon 2028. Lors de mon entretien avec C. Calpéna, elle a pu m'expliquer que ces fouilles sont les prémices de travaux. Le département souhaite développer l'accessibilité au public (notamment par la restauration) et développer le discours archéologique dans la médiation. Le projet comprend autant les ruines de l'abbaye que le logis abbatial et le parc afin d'avoir un discours cohérent. Le travail d'étude et de diagnostic a commencé en 2022. Des travaux au logis sont prévus fin 2024. De plus, le parc est également un élément à valoriser. En effet, des replantations et le tracement des chemins historiques sont prévus<sup>242</sup>. Il a été aussi évoqué de recréer les jardins qu'il y a pu avoir à l'époque des moines. Cependant, des galeries avec des chauves-souris sont présentes dans le

---

<sup>239</sup> BRAL 2024.

<sup>240</sup> BRAL 2024.

<sup>241</sup> Entretien personnel téléphonique avec C. CALPENA, 17/11/2023.

<sup>242</sup> Entretien personnel téléphonique avec C. CALPÉNA, 17/11/2023.

sous-sol du parc. Ces galeries sont depuis février 2006<sup>243</sup> dans le réseau Natura 2000<sup>244</sup>. Il existe donc des contraintes à prendre en compte. Pour l'accessibilité, un ascenseur devrait être aménagé dans la porterie afin d'accéder à la future salle d'exposition à l'étage, ce qui renforcerait l'accessibilité PMR. C. Calpéna a pu m'expliquer qu'un travail, en collaboration avec l'architecte chargé des travaux, est en cours pour trouver des solutions de circulation pour les PMR sur le site. Lillebonne avec Caux Seine agglomération et Jumièges avec le département ont toutes les deux un axe de recherche dans leur projet, bien que celui de Lillebonne soit plus important avec le PCR, s'expliquant aussi par l'étendue des vestiges.

En bref, le cas de l'abbaye de Jumièges, qui est un site aujourd'hui départemental, a vu ses ruines patrimonialisées puis valorisées dès le XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par les artistes romantiques puis les archéologues médiévistes. Aujourd'hui, le site est ouvert au public via une visite libre ou guidée. Une application est à disposition pour comprendre les élévations auxquelles nous faisons face. Dans l'optique des acteurs du site, il y a une volonté de faire vivre le lieu avec de l'art contemporain. De plus, un projet de fouilles et d'aménagement du site est en cours. Il permet de renouveler les connaissances du site, dans l'optique des nouveaux cartels et de l'actualisation de Jumièges 3D. C'est aussi l'occasion de permettre une meilleure accessibilité aux PMR. De ce fait, le patrimoine archéologique en élévation est un objet d'étude, quelle que soit la période de construction.

Nous avons donc pu étudier, analyser deux sites de Seine-Maritime ayant des projets sur une longue durée, entre recherches, fouilles, aménagements et nouvelles scénographies. Ainsi, nous allons nous pencher sur un tout autre cas, le site du musée de Cluny à Paris. Ce site mêle des élévations antiques et médiévales.

---

<sup>243</sup> DÉPARTEMENT 76 V.1 2019, p.47.

<sup>244</sup> Site FR 2302005.

## Chapitre 3 : Le musée de Cluny, musée national du Moyen Âge au cœur d'un site antique et médiéval

Cette dernière étude de cas va nous permettre d'aborder la cohabitation de vestiges antiques avec un site médiéval devenu musée. Les ruines se distinguent du musée, qui a une identité forte par son lieu de résidence. Comme nos précédents exemples, le dessein est de comprendre l'intégration des ruines antiques au sein du musée qui est dans un établissement d'origine médiévale, à travers le temps. De même, le musée a connu dernièrement un grand chantier de modernisation.

### A) Des thermes qui ont fait débat dans l'insertion de la ville : faire vivre deux époques

D'abord, le musée situé dans l'hôtel de Cluny est accolé aux vestiges de thermes antiques. Lorsque nous arrivons sur le lieu par le boulevard Saint-Michel, les élévations antiques sont ce que nous voyons en premier, avec cette alternance de pierre et de brique. Le musée mêle donc les histoires à la fois de son implantation et de ses collections. Cette particularité a questionné à la fois pour la construction de l'hôtel des abbés de Cluny et la fondation du musée, notamment durant les derniers travaux. Nous allons donc montrer, à travers l'histoire respective des deux monuments, qu'un débat a toujours existé dans l'insertion des thermes, du Moyen Âge à aujourd'hui.

Thermes vient du grec *thermos* voulant dire chaud. Nous n'avons pas de datation précise concernant la construction des thermes à Lutèce. Néanmoins, les différentes fouilles ont pu révéler du mobilier de l'époque augustéenne. Aussi, ces thermes alimentés, par l'aqueduc d'Arcueil, ont probablement été construits sur d'anciennes maisons gallo-romaines, entre le I<sup>er</sup> -II<sup>e</sup> s. apr. n. è fonctionnant jusqu'à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> siècle apr. n. è.<sup>245</sup>. Lutèce se développait surtout la rive gauche et la montagne Sainte-Genève. Témoins de Paris durant l'Antiquité et de ses édifices monumentaux, ces « thermes du nord » ou de Cluny n'étaient pas les seuls à Lutèce. En effet, nous avons connaissance de deux autres thermes : les thermes de l'est sous l'actuel Collège de France et les thermes du sud sous la rue Guy-Lussac. Les thermes de Cluny faisaient donc partie du réseau des bains publics. Sur 6000m<sup>2</sup>, l'édifice avec ses murs en *opus vittatum mixtum* était construit en trois niveaux : « un réseau hydraulique profondément enterré qui comprend conduits d'égouts et pilettes d'hypocaustes, des pièces de service en sous-sol et enfin un rez-de-chaussée comprenant *frigidarium* (salle froide), *caldaria* (salles chaudes)

---

<sup>245</sup> « Datation | Paris antique » s.d., URL : <https://archeologie.culture.gouv.fr/paris/fr/datation-2> (consulté le 04/05/2024).

et palestra »<sup>246</sup>. Seule la palestra<sup>247</sup> avait un plafond, contrairement aux autres salles voûtées. Les personnes entraient par le sud où se trouvaient des marchands. Le baigneur passait dans un premier temps par la palestra avant de se baigner. La circulation au sein de l'établissement se faisait du nord (salles froides) vers le sud (salles chaudes : *tepidarium*, *districtarium*, *laconicum* et *caldarium*). Puis, l'habitant de Lutèce se redirige vers les bains froids. Aujourd'hui, deux *caldaria* que nous voyons de l'extérieur (annexe 11) avec un mur de la palestra et le *frigidarium* subsistent. D'ailleurs, le *frigidarium* est une salle voûtée de 14,5 m de hauteur, également connue pour son décor architectural. « En effet, les arêtes de la voûte centrale retombent sur des consoles de pierres figurant des proues de barques ventrues chargées d'armes »<sup>248</sup>. Le sol en *opus caementicium* était probablement couvert par des dalles en pierre ou de la mosaïque. Malgré des fouilles dès le XIX<sup>e</sup> s., les thermes restent néanmoins assez méconnus, comparés à son potentiel archéologique. En effet, il n'y a pas eu de fouilles approfondies. Il y a peu de publications historiques et scientifiques. Dès 1819, des expropriations ont été conduites afin de pouvoir réaliser des fouilles, notamment sur la parcelle du *frigidarium* et d'un *tepidarium*. S'en suivit une campagne de 1820 à 1826. C'est ensuite les travaux urbanistiques du baron Haussmann qui amènent de nouvelles fouilles menées par Thomas Vacquer entre 1852 et 1856. Cependant, les artefacts relevés ont été disséminés entre plusieurs institutions<sup>249</sup>. Néanmoins, nous savons que les thermes, après avoir perdu leur fonctionnalité, ont servi de lieu de stockage, spécifiquement de foin, de vin en ce qui concerne le *frigidarium*<sup>250</sup>. Le lieu n'étant pas laissé à l'abandon, ceci a permis une conservation des élévations avec leur entretien. Florence Saragoza, conservatrice jusqu'en 2006 au musée de Cluny, expose dans la table ronde d'Eu que des actes notariés du XII<sup>e</sup> s. stipulaient que des habitations se trouvaient entre les élévations antiques<sup>251</sup>.

Aussi, les vestiges des thermes antiques ont également été le sujet de fascination, tout comme les vestiges de Lillebonne et de Jumièges. Le mot ruine vient de *ruere*, signifiant rompre, s'écrouler en latin. Ce mot avait déjà une connotation architecturale au XII<sup>e</sup> siècle<sup>252</sup>, puisqu'il sous-entend l'érosion de la pierre. La première représentation des thermes daterait

---

<sup>246</sup>« Thermes antiques | Musée de Cluny » s. d., URL : <https://www.musee-moyenage.fr/lieu/les-thermes-antiques.html> (consulté le 04/05/2024).

<sup>247</sup> Gymnase pour les exercices physiques.

<sup>248</sup> « Le frigidarium | Paris antique » s. d., URL : <https://archeologie.culture.gouv.fr/paris/fr/le-frigidarium> (consulté le 04/05/2024).

<sup>249</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.81.

<sup>250</sup> Musée du Moyen Age s. d., URL : <https://www.musee-moyenage.fr/media/documents-pdf/fiches-de-salles/fiche-salle-les-thermes-de-cluny.pdf> (consulté le 04/05/2024).

<sup>251</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.81.

<sup>252</sup> PERRICHOT 2014, p.13.

même du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>253</sup>. Le comte de Caylus ou encore Hubert Robert font partie des premiers illustres des thermes. Cependant, c'est surtout aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. qu'elles sont les plus représentées, à la fois par le mouvement romantique et l'exaltation du musée qui s'est installé dans l'hôtel de Cluny (annexe 12). Cette appétence pour l'Antiquité se traduit aussi dans l'urbanisme durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls les plus volontaires et curieux allaient dans les ruines, car l'accès n'était pas simple. C'est pourquoi, Michel Huynh, qui reprend les grandes lignes de l'exposition tenue en 2023 sur « Musée de Cluny, histoire d'architecture 1820 – 2020 » explique au début du XIX<sup>e</sup> s. que « la maison donnant sur la rue de la Harpe (actuel boulevard Saint-Michel) est ainsi démolie. Trois murs subsistants du *caldarium* ainsi que la façade occidentale du *frigidarium* sont révélés. Peu de temps après, le mur est du *frigidarium* est percé pour mettre en relation les vestiges antiques et l'hôtel médiéval. L'axe fondateur ouest-est du futur musée était ainsi tracé »<sup>254</sup>.

Par ailleurs, les dessins témoignent de la conservation des vestiges. Il s'agit des thermes les mieux conservés du nord de la France, en dehors de l'aire méditerranéenne. La conservation de ces élévations permet de témoigner de la monumentalité des édifices publics et de leurs architectures, ainsi que de comprendre la société de cette époque. Dans la fin des années 1980, les thermes de Cluny étaient concernés par la volonté de restaurer et de présenter au public les vestiges, au côté des sites de Saint-Romain-en-Gal et Pincevent, dans le cadre de la loi de 1987<sup>255</sup>. Le *frigidarium* a fait l'objet de restauration en 2009 afin de nettoyer les parements des murs et de restaurer les enduits des voûtes. Un remplacement des patines des années 1940 a été effectué à cause de l'usure. Bien que les thermes offrent une opportunité de recherche sur la civilisation gallo-romaine, ils sont implantés dans un milieu très densément urbanisé, qui ne facilite pas les fouilles. Ce territoire urbain, comparé au territoire rural des deux précédentes études de cas, rend plus compliqué de procéder à des actions de préservation et de conservation. Nous avons donc pu voir que ce monument antique a traversé les siècles, pour ensuite être rattaché à l'hôtel de Cluny que nous avons évoqué.

L'hôtel de Cluny se trouve dans le Quartier latin de Paris, près de la Sorbonne (annexe 13). Le quartier était déjà habité par des moines du couvent des Mathurins, avant la construction de l'hôtel de Cluny que nous connaissons aujourd'hui. Un précédent hôtel fut érigé contre les

---

<sup>253</sup> « Un monument du paysage parisien | Paris antique » s. d., URL : <https://archeologie.culture.gouv.fr/paris/fr/un-monument-du-paysage-parisien> (consulté le 04/05/2024).

<sup>254</sup> HUYNH 2023.

<sup>255</sup> PERRICHOT 2014, p.49.

thermes. C'est l'abbé de Cluny, Pierre de Châtelus, qui achète en 1340 la parcelle<sup>256</sup>. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en 1485, Jacques d'Amboise, abbé de Cluny, décide de faire construire l'hôtel des abbés de Cluny pour avoir un pied-à-terre à Paris. Le bâtiment témoigne de la richesse du personnage. Cet hôtel particulier est typique de la période, comme nous l'a expliqué la conservatrice en chef du musée, Béatrice de Chancel-Bardelot, lors de notre visite. Il s'agit d'un des seuls encore en élévation avec la cour conservée. Même s'il a subi les désordres de la guerre de Cent Ans, il a été reconstruit. En pierre de taille de gros œuvre, le style flamboyant gothique se reflète avec les fenêtres à meneaux, typiques de cette période, tout comme le décor de la porte cochère et de la tour escalier. Nous pouvons distinguer les armes de l'abbé commanditaire. Une chapelle fait également partie de l'édifice, à l'étage, au bout d'une petite aile, à l'arrière du logis, témoignant de l'aspect privé. Elle fut construite en même temps que le reste de l'hôtel. « De plan presque carré, la chapelle déploie à partir de son unique pilier central un dense réseau de nervures, réparti en quatre voûtes d'ogives »<sup>257</sup>. Le décor végétal est pareillement un témoin du style gothique flamboyant. Par ailleurs, douze niches accueilleraient des statues. Leur particularité était que les statues représentaient des membres de la famille de Jacques d'Amboise<sup>258</sup>. Des décors peints ont été conservés. Cette chapelle avait une double fonction. En effet, c'était le lieu d'exercice du culte pour les religieux, mais aussi un accès au jardin derrière le logis par l'escalier. Elle fut restaurée à trois reprises : entre 1843 et 1861 par Albert Lenoir, entre 1949 et 1956 pour la façade par Jean Trouvelot et en 2015. La chapelle fut utilisée comme salle de classe par un chirurgien en 1800 où des gradins furent installés. Puis, un imprimeur occupa les lieux.

Cet hôtel fut construit contre les vestiges gallo-romains. Les ruines ne furent pas détruites, car ceci aurait coûté de la main-d'œuvre. Les voûtes des ruines antiques, notamment du *frigidarium*, ont été utilisées pour accueillir un jardin suspendu, en plus d'un jardin plus classique à l'arrière du corps de logis. Plus tard, au XIX<sup>e</sup> s., le jardin suspendu est retiré pour laisser place à une « toiture édifiée par Godde. Peu de temps après, le mur est du *frigidarium* est percé pour mettre en relation les vestiges antiques et l'hôtel médiéval. L'axe fondateur ouest-est du futur musée était ainsi tracé »<sup>259</sup>.

---

<sup>256</sup> Jérémie s. d., URL : <https://www.pariszigzag.fr/insolite/histoire-insolite-paris/que-nous-apprennent-les-thermes-de-cluny-sur-la-vie-a-lutece-2> (consulté le 05/05/2024).

<sup>257</sup> « Chapelle | Musée de Cluny » s. d., URL : <https://www.musee-moyenage.fr/lieu/hotel-de-cluny/chapelle-hotel-de-cluny.html> (consulté le 04/05/2024).

<sup>258</sup> « Chapelle | Musée de Cluny » s. d., URL : <https://www.musee-moyenage.fr/lieu/hotel-de-cluny/chapelle-hotel-de-cluny.html> (consulté le 04/05/2024).

<sup>259</sup> HUYNH 2023.

La patrimonialisation des vestiges des thermes de Cluny est différente de celle de Lillebonne. En effet, la présence des ruines a toujours été connue et figurée sur les plans de la ville. Les élévations faisaient partie du paysage, sans pour autant être mises en valeur pour ce qu'elles représentent (le passé romain de Paris). Par l'histoire des thermes et de l'hôtel particulier, nous avons pu comprendre comment les ruines, vues comme une contrainte, ont subsisté malgré les transformations architecturales et urbanistes de Paris. Nous allons donc nous pencher sur l'installation du musée dans l'hôtel des abbés et sur les impacts que cela a eus sur la valorisation des ruines.

#### B) Construction d'un musée dans un lieu atypique ou comment faire vivre deux entités

Ensuite, les lieux ont été investis pour en faire un musée, deux entités rentraient donc en confrontation. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le musée va prendre forme avec les figures d'Alexandre Du Sommerard (1779-1842) et d'Albert Lenoir (1801-1891). À la Révolution, les thermes sont vendus comme bien national. Les thermes sont donc divisés entre la Maison d'aliénés de Charenton et des propriétaires particuliers. Le *frigidarium* a même accueilli un tonnelier. F. Saragoza reprend l'histoire du lieu dans la table ronde d'Eu, jusqu'à ce qu'il devienne un musée. En effet, les thermes et l'hôtel ont connu plusieurs propriétaires en peu de temps. La ville rachète la part de l'hospice en 1836, avant d'être cédée (avec les lapidaires) à l'État en 1844<sup>260</sup>. L'État reprend également la propriété de l'hôtel de Cluny en 1843. L'ensemble connaît donc un seul et même propriétaire pouvant favoriser ainsi un lien entre les deux édifices. L'hôtel est classé au titre des monuments historiques en 1846 et en 1862 pour les thermes. Alexandre Du Sommerard s'était installé en 1832 dans une aile de l'hôtel, avec sa collection. En effet, il était un amateur d'art du Moyen Âge et avait réuni une collection de pas moins de 1500 objets<sup>261</sup>. En parallèle, Albert Lenoir restaure les thermes à partir de 1838 et l'hôtel de Cluny à partir de 1843. Il contribue à la sauvegarde des vestiges à l'aube des grands travaux d'urbanisme. Le premier musée de Cluny voit le jour, sous la tutelle des monuments historiques jusqu'en 1907. Un projet de musée des sculptures antiques et médiévales fut avorté par le rachat de la collection d'A. Du Sommerard. Cette idée aurait pu mettre en avant le passé antique du lieu aussi bien par les objets que par le lieu. Cependant, ce fut un autre choix qui a été pris. Edmond Du Sommerard (1817-1885), fils d'A. Du Sommerard, en fut conservateur puis directeur pendant quarante ans. Il tenait à la tutelle des monuments historiques, puisqu'il faisait

---

<sup>260</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.82.

<sup>261</sup> « Histoire du musée | Musée de Cluny » s. d., URL : <https://www.musee-moyenage.fr/lieu/la-creation-du-musee.html> (consulté le 06/05/2024).

partie de la commission en 1846. Le musée se concentre sur les monuments, mobiliers et objets d'art de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance. Edmond Du Sommerard a grandement contribué à l'agrandissement des collections, puisqu'à son départ, 11 000 objets sont recensés<sup>262</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> s., le parcours se concentre sur les différents matériaux et techniques de fabrication. Entre 1865 et 1980, les thermes ne sont pas valorisés, ils font office de salle d'exposition (carrosses, salle des têtes, sculptures en pierre de l'Antiquité au Moyen Âge...)<sup>263</sup>. Le musée connut des périodes de fermeture pendant la Seconde Guerre mondiale, ce qui permit de réaliser des fouilles entre 1946 et 1957 ainsi que des travaux de restauration et de consolidation. Paul-Marie Duval, le chargé de fouilles, n'a pas publié l'entièreté des résultats. Qui plus est, nous ne savons pas où les artefacts retrouvés ont été consignés, ils ont été éparpillés entre différentes institutions. C'est après la Seconde Guerre mondiale que le musée est repensé. Son nouveau parcours est inspiré du *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, resserrant les collections sur le Moyen Âge<sup>264</sup>. Il prend le nom de « Musée du Moyen Âge » dans les années 1990, effaçant le passé antique du nom du musée<sup>265</sup>. Bien que ceci n'ait pas de réel impact pour le public, il en a pour la considération des thermes.

D'autres campagnes de fouilles ont eu lieu entre 1986 et 1989 par Yves de Kisch puis Jean-Luc Massy<sup>266</sup>, remettant en question ce qui a été avancé dans les années 1950 par P-M Duval. Des traces de réfection de thermes ont été révélées. « Cependant, l'intérêt scientifique de ces opérations a été restreint par le caractère ponctuel des investigations ainsi que l'impossibilité d'évaluer dans son ensemble le mobilier archéologique découvert »<sup>267</sup>. Des sondages ont également été effectués en 1980 et en 1999-2000<sup>268</sup>. Ces élévations relèvent de l'archéologie du bâti. Un travail entre architecte des monuments historiques et archéologue doit être effectué lors de restauration. Le musée avait des conservateurs, mais pour chaque entité, tels que René Anguis en 1820, conservateur des thermes. C'est seulement qu'en 1998, qu'un premier conservateur en charge des collections et des bâtiments antiques fait partie du musée. En effet, il faut tout de même souligner que la plus grande partie des thermes est encore aujourd'hui à l'air libre, ce qui pose des soucis de conservation face aux altérations, tout comme à Lillebonne et à Jumièges.

---

<sup>262</sup> « Histoire du musée | Musée de Cluny » s. d., URL : <https://www.musee-moyenage.fr/lieu/la-creation-du-musee.html> (consulté le 06/05/2024).

<sup>263</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.82.

<sup>264</sup> Visite du musée par Mme Béatrice de Chancel-Bardelot, 10/04/2024.

<sup>265</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.83.

<sup>266</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.82.

<sup>267</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.82.

<sup>268</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.82.

Nous aurions pu croire que l'installation d'un Musée des thermes et de l'hôtel de Cluny au XIX<sup>e</sup> s. et son changement de muséographie au XX<sup>e</sup> s., auraient amélioré la valorisation des thermes. Néanmoins, les thermes ne servent que de décors et de salles d'exposition sans mettre en avant les qualités architecturales et la fonctionnalité des thermes aux visiteurs. Aujourd'hui, le musée de Cluny est l'une des institutions qui conservent le plus d'objets du Moyen Âge et s'efforce de créer un lien avec les ruines.

Le musée (annexe 14) tente de mettre en place des éléments pour valoriser les thermes et l'hôtel de Cluny à part entière. En matière de valorisation actuelle du bâti, il existe deux types de cartels. Les panneaux avec un fond clair parlent des collections, contrairement aux panneaux à fond sombre qui portent sur le lieu (annexe 15). Le cartel est en trois langues : français, anglais et espagnol, pour toucher un maximum de public. Par ailleurs, ces cartels racontent l'histoire du lieu, sans pour autant communiquer des informations sur les fouilles archéologiques, malgré la refonte muséographique récente. Par ailleurs, des fiches salles sont disponibles sur des présentoirs. Elles sont bien plus complètes. Par exemple, celle concernant les thermes (salle 9) reprend certes l'histoire du lieu et de son contexte de construction, mais aussi s'intéresse à la postérité du monument et de sa campagne de restauration. Des plans, des illustrations, un glossaire et une frise chronologique accompagnent le texte. Un livret parcours-jeu pour les 10-12 ans sur les thermes est également disponible, afin d'adapter le discours et le vocabulaire, que ce soit pour l'histoire, l'architecture ou la fonctionnalité des thermes. Aussi, des visites guidées sont organisées pour les thermes et les galeries souterraines, dans le but de découvrir le fonctionnement et le rôle de ce lieu durant l'Antiquité. D'autres visites sont possibles. En effet, des visites sensorielles, chantées ou encore dansées avec pour thème la « Dame à la licorne » et théâtralisées sont proposées. La visite théâtralisée est dirigée par la « Compagnie La Petite main » faisant renaître l'archéologue Thomas Vacquer, replonge les visiteurs dans l'époque gallo-romaine. Tout comme à l'abbaye de Jumièges, le musée tente d'allier les spectacles vivants et l'art contemporain avec des concerts et des spectacles. Des ateliers sont aussi proposés sur le vitrail et l'héraldique pour les plus jeunes. Pour les adultes, il s'agit d'un atelier sur le corps (par rapport aux statues). Des visites spécifiques aux personnes en situation de handicap visuel et auditif. Le dispositif Acceo afin de permettre une retranscription des paroles. Contrairement à Lillebonne et Jumièges qui ont leurs applications de sites, le musée de Cluny quant à lui propose un autre format de valorisation avec le numérique. Depuis 2014, le musée numérise les œuvres. Initié par l'Agence photographique de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, au côté de deux autres musées pionniers que sont le musée Guimet et le musée

d'Archéologie nationale, cette méthode permet d'avoir une pérennité de l'œuvre. Le visiteur peut se l'approprier et la découvrir sous tous ses angles. Cet outil de médiation peut être aussi bien utilisé sur place qu'en ligne. De même, une série de quatre podcasts intitulée *Faille temporelle* est sortie en 2021, traitant l'histoire des thermes, de l'hôtel de Cluny et du musée, à travers un agent du musée. Les outils numériques sont de plus en plus utilisés pour permettre de compléter l'offre de médiation.

De plus, le musée détient une mission de recherche et de documentation. En effet, Séverine Lepape, directrice du musée de Cluny depuis 2019, souligne que le musée fait partie du réseau européen des musées médiévaux. Les institutions de ce réseau s'engagent à renouveler les connaissances et à valoriser le Moyen Âge pour le public, notamment la nouvelle génération<sup>269</sup>. Le centre de documentation permet aux chercheurs de bénéficier d'une bibliothèque spécialisée ainsi que de dossiers sur les collections. En plus de ce centre de documentation, le musée dispose d'un carnet de recherche sur la plateforme Hypothèse. Le but est de mettre à disposition l'actualité de la recherche, favorisant sa diffusion et ainsi sa valorisation. Ce carnet de recherche est l'occasion de, pourquoi pas, relancer des activités archéologiques. Ce sont aussi les objectifs du projet Juliobona d'accroître les recherches et de les diffuser. Par d'autres moyens, le musée de Cluny tente également de dynamiser la recherche.

De ce fait, le musée s'est construit à l'initiative de plusieurs personnes, soucieuses de conserver la collection Du Sommerard et de l'agrandir. Malgré les agrandissements et le changement muséographique des années 1950, une réelle difficulté de valoriser autant les ruines antiques que l'hôtel médiéval se fait ressentir. Par ailleurs, ces dernières années, un projet de modernisation a été mis en place et vient de s'achever. La volonté d'être un pilier de la recherche sur la civilisation médiévale et la détermination d'apporter de nouveaux éléments de médiations font partie aussi des objectifs du chantier de modernisation du musée.

---

<sup>269</sup> LEPAPE 2019, URL : <https://www.musee-moyenage.fr/le-musee/etablissement-musee-cluny/qui-sommes-nous.html> (consulté le 07/05/2024).

### C) Le projet Cluny 4 : un chantier de modernisation du musée pensé pour une nouvelle muséographie et une accessibilité optimale

Enfin, le musée de Cluny a, comme nos autres études de cas, eu un projet récent. Avec 216 111 visiteurs en 2019<sup>270</sup>, ce musée accueille plus de deux fois plus de visiteurs que l'abbaye de Jumièges<sup>271</sup>. Il est important pour les sites de proposer de la nouveauté et des améliorations pour continuer à faire venir les visiteurs, notamment les habitués. Le chantier de modernisation du musée de Cluny rentre dans ce cadre de vouloir proposer une meilleure accessibilité, une meilleure lisibilité et une nouvelle muséographie. Le projet Cluny 4 a été lancé en 2011 par le Ministère de la Culture. L'année suivante, une étude d'impact a été commandée à l'Inrap, dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment d'accueil. Celui-ci se trouve au milieu d'un ensemble avec une importance patrimoniale et archéologique, puisqu'il est situé entre le jardin archéologique et l'hôtel de Cluny ainsi que l'édifice néo-antique de 1883. Cette étude a permis un grand travail de synthèse documentaire donnant lieu à un rapport de 144 pages. Il reprend toutes les connaissances acquises depuis les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle. « Le but étant de rassembler l'essentiel des données afin d'estimer l'épaisseur et la nature des sédiments conservés non seulement sur l'emprise du projet à venir, mais aussi sur l'ensemble de l'îlot occupé par le musée »<sup>272</sup>.

Ce bâtiment d'accueil a été conçu par l'architecte Bernard Desmoulin à la suite d'un concours d'architecture réalisé en décembre 2013. Il remporta le contrat en juillet 2014, pour un début des travaux à l'été 2016. Le choix a été de fondre dans l'ensemble, le nouveau bâtiment. La hauteur est similaire aux autres bâtiments. Le toit à pente faible imite les toits à la romaine pour ne pas dénaturer l'ensemble. Cependant, l'architecte n'a pas cherché à cacher le style contemporain du nouveau bâtiment, de couleur maronnée pour s'apparenter aux vestiges. Bernard Desmoulin a répondu à trois questions au sujet du projet sur la page dédiée sur le site internet du musée. « Les trois façades arborent de larges aplats de guipures métalliques, avec un motif emprunté aux dentelles de pierre sculptées et repérables sur le tambour de l'escalier intérieur de la chapelle de l'hôtel gothique, l'une des salles emblématiques du musée »<sup>273</sup>. Il s'est posé la question de la préservation des vestiges lors de la construction. L'extension est basée sur une série de micro-pieux. « Posées sur ces deux rangées de pieux espacés de 12

---

<sup>270</sup> « Musée de Cluny | Chiffres-clés 2019 » 2019, URL : <https://www.musee-moyenage.fr/media/documents-pdf/rapport-activites/chiffres-cles-2019-musee-de-cluny.pdf> (consulté le 07/05/2024).

<sup>271</sup> Les chiffres clés après 2019 n'ont pas été communiqués.

<sup>272</sup> « Site archéologique : Projet Cluny 4 au Musée National du Moyen-Âge à Paris » 2021, URL : <https://www.inrap.fr/projet-cluny-4-au-musee-national-du-moyen-age-paris-15547> (consulté le 07/05/2024).

<sup>273</sup> DESMOULIN s. d., URL : [https://www.musee-moyenage.fr/lieu/un-musee-au-21e-siecle/un-musee-pignons-sur-rue.html?\\_preview=1](https://www.musee-moyenage.fr/lieu/un-musee-au-21e-siecle/un-musee-pignons-sur-rue.html?_preview=1) (consulté le 07/05/2024).

mètres, des poutres longrines sont engravées dans l'épaisseur des 40 premiers centimètres de la terrasse en terre-plein, épaisseur limitée pour exclure toute perturbation de la surface non fouillée »<sup>274</sup>. Il a donc fallu à la fois penser le bâtiment d'accueil pour préserver les vestiges en élévation, mais aussi le sous-sol archéologique, tout en créant une façade qui se fondait dans cette masse. Le risque était de dénaturer le site. Ce nouveau bâtiment d'accueil sert à la billetterie, boutique, des espaces pour la régie d'œuvre et les ateliers pédagogiques. De plus, il permet une meilleure accessibilité en ayant installé des ascenseurs et des rampes d'accès. Bien que le musée comptabilise plus de visiteurs au vu de sa localisation et de son rayonnement, il n'était pas pour autant le plus adapté aux PMR. En effet, adapter le musée à ce type de public devenait une priorité. Avant les travaux, les différences de niveaux de sol (27 ruptures de niveaux) dues aux différentes époques de construction ne permettaient pas une accessibilité du musée. Elle n'est d'ailleurs pas encore optimale. Néanmoins, le chantier a permis de réaliser des estrades pour accéder à certaines salles, installer trois ascenseurs, deux monte-personnes et un escalier<sup>275</sup>. Par exemple, au rez-de-chaussée, les PMR ne peuvent pas continuer dans le sens de la visite entre la salle 3 et 4, donc elles doivent faire demi-tour pour prendre un monte-personne (annexe 16). De même, avec les travaux, de nouvelles salles sont disponibles à la visite (salles des enduits, annexe romaine et cage gothique), mais elles ne sont pas accessibles aux PMR<sup>276</sup>. Il reste donc du travail à faire sur l'accessibilité dans ce grand musée parisien, malgré l'ouverture du nouvel accueil en juillet 2018. Le musée Juliobona est labellisé et le théâtre offre également avec les infrastructures la possibilité aux PMR de circuler, malgré la typologie du site. En bref, ce n'est parce qu'un lieu est plus visité et populaire, qu'il est plus accessible. La typologie d'un site et son architecture sont des contraintes pour l'accessibilité, demandant des aménagements parfois complexes.

Aussi, le musée étant en travaux, il fallait en profiter pour réaliser des restaurations, bien que partielles. C'est l'architecte en chef des monuments historiques Paul Barnoud. À l'automne 2015, les restaurations débutent sur les thermes antiques, la chapelle de l'hôtel particulier ainsi que le bâtiment Boeswillwald. La restauration de la chapelle a permis de nettoyer les peintures et les éléments sculptés qui devenaient illisibles avec le temps. Les dernières restaurations (celles des thermes) se sont achevées en décembre 2017. Les thermes ont vu leurs maçonneries

---

<sup>274</sup> DESMOULIN s. d., URL : [https://www.musee-moyenage.fr/lieu/un-musee-au-21e-siecle/un-musee-pignons-sur-rue.html?\\_preview=1](https://www.musee-moyenage.fr/lieu/un-musee-au-21e-siecle/un-musee-pignons-sur-rue.html?_preview=1) (consulté le 07/05/2024).

<sup>275</sup> « Projet Cluny 4 | Musée de Cluny » s. d., URL : <https://www.musee-moyenage.fr/le-musee/actualites/musee-de-cluny-en-mutations/projet-modernisation-cluny-4.html> (consulté le 09/05/2024).

<sup>276</sup> « Parcours Cluny 4 | Musée de Cluny » s. d., URL : <https://www.musee-moyenage.fr/le-musee/actualites/musee-de-cluny-en-mutations/projet-modernisation-cluny-4/parcours-museographiques-cluny-4.html> (consulté le 09/05/2024).

nettoyées et consolidées pour protéger les élévations. Une couverture a été posée sur l'annexe romaine et les ruines ont bénéficié d'une pose de plomb tout comme la salle dite « des enduits ». Ce sont ce genre de projets qui permettent d'accompagner des actions de conservation et de sauvegarde du bâti.

En plus de ces nouvelles constructions et aménagements, Cluny 4 a aussi comme grand axe de renouveler la muséographie afin de rendre plus lisibles les collections. L'architecte muséographe fut sélectionné en septembre 2016. Ce n'est qu'à l'automne 2018 que la refonte du parcours débute. C'est donc l'architecte B. Desmoulins et le studio Adrien Gardère qui ont repensé le musée pour une meilleure lisibilité des collections, notamment en créant un parcours chronologique de 1600 objets. Ainsi, le parcours débute dans le *frigidarium* pour la période antique. Le *frigidarium* sert d'ailleurs de salle d'exposition temporaire. Par exemple, actuellement du 12 mars au 16 juin 2014, une exposition est organisée sur « Les arts en France sous Charles VII 1422-1461 » (annexe 17). Le parcours expose ensuite des objets sur les arts du Moyen Âge en Occident et aussi en Orient, en passant de l'art roman jusqu'à l'art gothique tardif. Les productions artistiques, la vie quotidienne et religieuse sont abordées. D'ailleurs, nous pouvons retrouver dans certaines salles des éléments d'élévation. En effet, la salle 3 expose à la lumière naturelle les collections sur l'art roman jusqu'au premier art gothique. Nous pouvons y voir d'ailleurs les quatre chapiteaux de la nef de l'abbaye Sainte-Geneviève ou encore des chapiteaux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, entre autres. Nous trouvons également le portail de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés déposé à l'entrée de la salle 4 sur les sculptures de Notre-Dame de Paris (1163-1260). Ces éléments d'architecture d'élévations religieuses sont valorisés dans ce parcours. Leur exposition permet une plus simple approche, car nous pouvons les observer de près et même tourner autour des chapiteaux pour analyser les décors. Le premier étage, où nous retrouvons la célèbre *Dame à la licorne*, se concentre sur les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Béatrice de Chancel-Bardelot a expliqué que ce nouveau musée a permis d'ouvrir les volets des fenêtres qui restaient closes<sup>277</sup> (comme la salle 9). En effet, pour des soucis de conservation et d'ambiance, certaines pièces étaient très sombres. Ainsi, le musée retrouve sa luminosité naturelle et surtout sa vue entre cour et jardin, remettant l'accent sur l'une des particularités de cet hôtel particulier. Le chantier fut complexe, car il y a eu plusieurs actions à la fois de construction, de restauration, de réaménagement. Il a donc fallu fermer

---

<sup>277</sup> Visite du musée par Mme Béatrice de Chancel-Bardelot, 10/04/2024.

complètement le musée durant certaines périodes, notamment au printemps 2018 et en 2021. Il a totalement rouvert ses portes le 12 mai 2022.

Il aurait été intéressant et important de redonner une valeur patrimoniale et architecturale aux thermes, car bien qu'imposant, les habitants du quartier ne voient les thermes que comme des ruines. Le chantier de modernisation a pensé à ce que percevaient les visiteurs. Même si un cartel est présent dans le musée avec des plans, il n'y a pas de recherches actives qui pourraient alimenter de nouveaux éléments de médiation. La table ronde d'Eu a évoqué cette dualité de faire vivre ces vestiges antiques en la présence d'un musée sur le Moyen Âge. Il était déjà souligné en 2010 que le projet manquait de marquer la « relation entre thermes-hôtel et de persévérer dans une coexistence de fait et non de raison »<sup>278</sup>. Des efforts ont été réalisés dans ce projet de modernisation, mais il y a encore des actions à mener pour arriver à une parfaite harmonisation.

Cet ensemble d'édifices permet de montrer l'évolution de l'architecture à travers le temps dans une même ville. La densité urbaine rend difficiles les recherches archéologiques, ce qui contraste avec nos deux autres exemples de ce mémoire en milieu rural. Pourtant, l'intérêt scientifique et historique est tout aussi important, puisque la conservation des vestiges des thermes est relativement bonne, ce qui permet une étude approfondie. Le musée de Cluny se trouve donc dans un lieu particulier, bercé par différentes périodes de l'histoire de Paris. L'enjeu est de savoir faire vivre les ruines avec le musée.

Dans cette seconde partie, nous nous sommes penchés sur trois lieux pour réaliser une étude comparative : Lillebonne avec ses vestiges urbains et son musée de site, l'abbaye de Jumièges ainsi que les thermes et le musée du Moyen Âge de Cluny à Paris. Le processus de patrimonialisation a somme toute commencé pour les trois cas vers le XVIII-XIX<sup>e</sup> siècle, en parallèle des archéologues. L'appétence des artistes pour les ruines durant le courant romantique tend à valoriser cette typologie de lieux. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé pour l'abbaye de Jumièges où le propriétaire a organisé des visites guidées, à la suite de l'engouement des artistes et des historiens locaux. Les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles sont le plus couramment synonymes de fouilles archéologiques, où les professionnels établissent des hypothèses. C'est également le début des premières valorisations via des structures d'accueil, comme l'élaboration de musée par exemple. Le XXI<sup>e</sup> s. poursuit les ambitions. L'enjeu est de renouveler les connaissances sur les

---

<sup>278</sup> SAN JUAN, DELACAMPAGNE 2010, p.86.

sites et d'actualiser les parcours. Antiques ou médiévaux, ces lieux de visite veulent mettre en avant la recherche dans leur projet, que ce soit par les fouilles archéologiques ou les recherches documentaires. L'utilisation des outils numériques est également un élément récurrent. À Lillebonne et à Jumièges, le but est avant tout de représenter les élévations à leur époque de construction. Il s'agit de replonger le visiteur dans un temps où les vestiges étaient encore en fonction, contrairement à la numérisation des œuvres du musée de Cluny. Pour ce musée, l'objectif est de profiter des œuvres en dehors du lieu de conservation. Il serait tout aussi intéressant de créer une application de restitution pour comprendre comment fonctionnaient les termes. Ce projet pourrait motiver des fouilles et ainsi mettre à jour les informations, comme c'est le cas pour Jumièges 3D.

Les vestiges de Lillebonne et l'abbaye de Jumièges ne sont pas gérés par la même collectivité (hormis le théâtre romain de Lillebonne dont la propriété est également au département comme l'abbaye de Jumièges). Pourtant, dans le projet Juliobona, pareillement aux ambitions culturelles territoriales de Jumièges, nous retrouvons le fleuve comme axe commun. La Seine est donc un sujet fort des projets de territoire en Seine-Maritime, servant de fil conducteur et de lien dans les projets. Isabelle Reverdy-Médélise souligne en 2012 que la muséographie archéologique « n'a pas tellement évolué »<sup>279</sup>, bien que des efforts aient été réalisés dans les structures afin de moderniser les parcours et les outils pédagogiques. Dans nos cas en Seine-Maritime, ces dernières années ont été marquées par des motivations et des ambitions de recherches et de mises en valeur. Le but est aussi de redynamiser le territoire et sa vie économique. La pandémie de Covid-19 de 2020/2021 a mis sur pause des projets. Ce n'était pas la priorité pour les collectivités, d'un point de vue financier notamment. Ces dernières années, où la stabilité revenait progressivement, permettent la reprise de ces desseins. Ces exemples portent à croire que les collectivités se soucient de leurs patrimoines archéologiques.

Les sites patrimoniaux font aux mieux pour allier conservation et valorisation des élévations. Le château d'Arques-la-Bataille (76) connaît justement cette problématique. Entre volonté de valoriser les ruines et sécurité, les autorités compétentes sont tiraillées. Nous allons, dans la dernière partie de ce mémoire, nous interroger sur cet édifice. C'est dans ce dernier instant que nous développerons le projet de valorisation du patrimoine, que nous devons élaborer.

---

<sup>279</sup> REVERDY-MEDELICE 2012, p.266.

## Partie 3 : Le château d'Arques-la-Bataille, un exemple de projet pour motiver une réouverture de site

Les deux premières parties de ce mémoire nous ont permis de comprendre le processus de patrimonialisation et de valorisation des élévations archéologiques. Les études de cas ont complété cette analyse en apportant des exemples et des comparaisons entre sites antiques et médiévaux, mais aussi entre les territoires.

Cette troisième et dernière partie de mémoire doit s'attacher au projet de valorisation. La mise en valeur d'un site peut être à la fois sur le lieu du site lui-même ou bien par des actions externes (exposition, livre, application, etc.). J'ai pu, lors de ma première année de master, réaliser un stage de trois mois à l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) au sein de la DRAC. Celui-ci portait sur la réalisation du contenu d'un flyer sur le château d'Arques-la-Bataille. Ce château situé près de Dieppe est devenu une étape de randonnée durant la majeure partie de l'année, plus qu'un lieu à visiter. C'est de ce travail qu'est venue l'idée de ce projet que je vais développer. Ce château en état de ruine avancée mérite recherche et valorisation. Son potentiel doit être redécouvert afin de rendre ce patrimoine dynamique toute l'année.

Nous allons donc, dans un premier temps, raconter de l'histoire de ce lieu devenu monument historique dans l'intention de comprendre sa patrimonialisation et sa fermeture actuelle au public. Ainsi, nous appréhenderons mieux les raisons de ce choix de projet. Ensuite, nous expliquerons le projet de valorisation destiné à raconter l'histoire du château et à initier à l'archéologie du bâti un public jeune que sont les enfants. Enfin, nous verrons les apports de ce projet pour le site ainsi que les limites.

### Chapitre 1 : Le château d'Arques-la-Bataille, valoriser les ruines d'un château médiéval

Dans ce premier chapitre, il est nécessaire de revenir sur l'histoire du lieu, jusqu'à sa fermeture inévitable au début des années 2000. Cette présentation du château et de sa gestion permettra de cerner la valeur patrimoniale du lieu à la fois certes par son histoire, mais aussi par son architecture.

## A) Un monument historique

Le château d'Arques-la-Bataille a une histoire millénaire sur laquelle nous allons revenir pour comprendre sa patrimonialisation et sa valorisation actuelle. C'est Pascal Langeuin en 2002 qui a étudié le plus récemment les différentes phases de construction du château<sup>280</sup>.

Situé sur un éperon rocheux au sud-est de Dieppe, le château d'Arques-la-Bataille est construit au XI<sup>e</sup> siècle entre 1040 et 1045 par Guillaume de Talou (avant 1026-après 1054). Il était vicomte d'Arques puis de Talou par son neveu Guillaume le bâtard (~1027-~1087). Cette donation permet la première phase de construction du château avec une première enceinte. Une révolte éclata entre les seigneurs normands et le duc, au vu de son jeune âge (il fut duc de Normandie à huit ans). Le duc assiégea le château en 1053 et son oncle capitula face à la famine en 1054. Le château est de plan ovoïdal avec un fossé pour défendre l'enceinte ainsi qu'un donjon de 15m de haut à plan carré. Ces éléments sont typiques des châteaux médiévaux comme le château Gaillard dans les Andelys. La seconde enceinte (enceinte B sur le figure 17 avec sa tour-porte) a été érigée en 1123 lors de la deuxième phase avec la tour-maîtresse et le creusement de fossé<sup>281</sup> par Henri I<sup>er</sup> Beauclerc (~1068-1135). L'adaptation des structures pour la défense de Jean sans Terre (1166-1216) correspond à la phase n°3 qui prendra fin en 1204. Des souterrains sont creusés et les tours sont rattachées à l'enceinte primitive. Les courtines sont consolidées. Ce château fut au cœur des conflits entre duc de Normandie, roi de France et roi d'Angleterre, notamment à cause de sa position stratégique proche de la Manche. Durant la guerre de Cent Ans, Jeanne d'Arc passa une nuit dans le château en décembre 1430 avant de se rendre à Rouen pour son procès. En 1472, le château fait face au duc de Bourgogne qui faisait rage dans le secteur de Dieppe et d'Arques. C'est spécifiquement avec cet événement qu'entre 1455-1522, la dernière phase rime avec adaptation à l'artillerie. Des canonnières sont ajoutées aux tours et certaines de leurs archères sont transformées pour laisser place aux armes à feu. Quatre autres tours sont édifiées : la tour « Nord », la tour François I<sup>er</sup> puis la tour Henri IV et la tour Boulet. Un bastion fut ajouté en 1500. Le nom d'Arques-la-Bataille vient de la bataille du 21 septembre 1589, opposant le roi de France Henri IV et les troupes catholiques du duc de Mayenne (annexe 18). En 1631, Louis XIV déclare inhabitable le château qui a ensuite servi de carrière de pierre. Le manoir de Derchigny et le couvent des Bernardines d'Arques sont faits de pierres, faisant partie du château<sup>282</sup>. Vers 1708, il est jugé impropre et fut vendu comme bien national en 1793.

---

<sup>280</sup> LANGEUIN 2002.

<sup>281</sup> LANGEUIN 2002, pp.353-354.

<sup>282</sup> ICKOWICZ 2022, p.17.

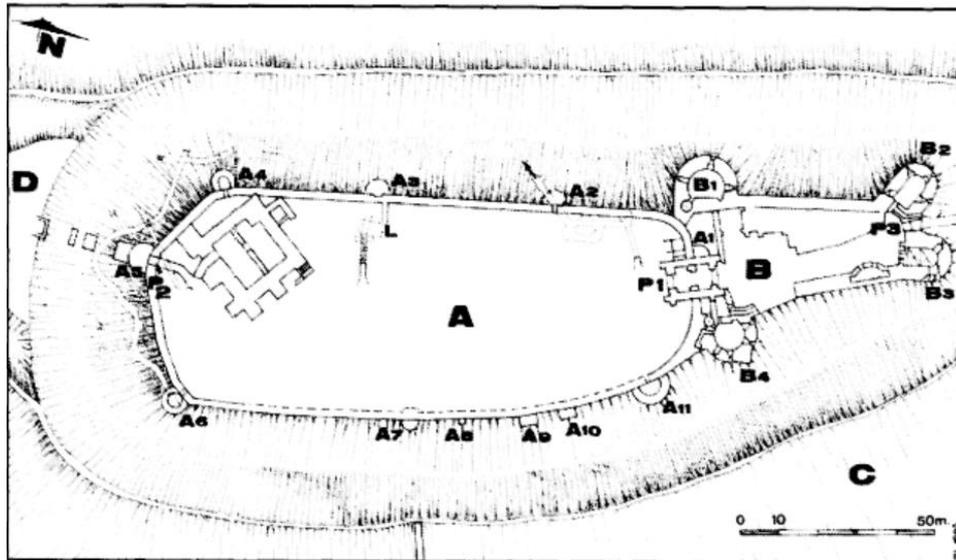


Figure 17 : « Plan actuel du château sur fond de plan R. Deperthes », In : Langeuin Pascal. « Les campagnes de construction du château d'Arques-la-Bataille (XIe-XVe siècles) ». Bulletin Monumental, tome 160, n°4, année 2002. p.348.

C'est à partir de la Révolution que divers propriétaires se succèdent. Louis Jean Félix Reine, un habitant du village, achète le château avant de le revendre en 1836 à la famille Reiset. Mme de Reiset fut la première propriétaire de la famille avant d'en laisser la succession à son fils Jules en 1844<sup>283</sup>. La tour A6, appelée aujourd'hui communément tour de Reiset, a été aménagée en pavillon de chasse. La famille apporta du mobilier, des fenêtres ou encore des boiseries<sup>284</sup>. C'est grâce à eux que le château ne tomba pas en décrépitude. Le fils fit installer sur le côté sud de la tour-porte un bas-relief de Raymont Gayard à partir d'un dessin d'Aimé Millet, représentant Henri IV victorieux après la bataille sur son cheval<sup>285</sup>. Ils réalisent des travaux d'entretiens et de consolidation. À partir de 1860, un musée s'installe dans la tour Reiset à la place du bureau, perdurant jusqu'en 1939. Ce musée accueillait des lapidaires. Nous avons donc, comme la plupart des autres monuments et sites en ruine, une patrimonialisation et même une valorisation dès le XIX<sup>e</sup> siècle. La famille Reiset puis l'État à partir de 1869 eurent la responsabilité du terrain. C'est en 1875 que le château est classé au titre des monuments historiques.

Cet engouement patrimonial est aussi perçu dans l'historiographie. La première notice est écrite en 1824 par Auguste Le Prévoste, avant la monographie *Histoire du château d'Arques* d'Achille Deville de 1839<sup>286</sup> (il était à la tête du musée des Antiquités de Rouen). Ces

<sup>283</sup> MARTIN 2008, p.9.

<sup>284</sup> LANGEUIN 2002, p.364.

<sup>285</sup> MARTIN 2008, p.9.

<sup>286</sup> DEVILLE 1839.

publications correspondent à l'émergence des sociétés savantes sur l'archéologie en Normandie. Ainsi, avec les travaux d'Eugène Viollet-le-Duc (dont les hypothèses peuvent être remises en cause) dans son *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI au XVI<sup>e</sup> siècle*<sup>287</sup>, le château attisait la curiosité par son histoire et son architecture. Ces éléments ont motivé la préservation des ruines. De plus, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'architecte R. Deperthes réalisa des plans en 1927 montrant avec précisions l'état du château et le commandant Queneday écrivit à ce sujet dans *Le congrès Archéologique de Rouen et le Bulletin Archéologique* où « il renouvelait intégralement la perception du monument et de ses datations »<sup>288</sup>. Pascal Langeuin publie en 2002 un article dans le *Bulletin Monumental* reprenant « Les campagnes de construction du château d'Arques-la-Bataille (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) »<sup>289</sup>. Cette publication découle des recherches qu'il a menées à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, en reprenant des archives inédites telles que des quittances de travaux. De nos jours, des étudiants se sont intéressés à ce château connu des locaux avec un potentiel archéologique. Plusieurs mémoires de fin de master ou encore mémoires de stages ont été réalisés à ce sujet. À Rouen, trois mémoires ont vu le jour sur le château d'Arques (auxquels je n'ai pas eu l'accès) : « Études historiques et archéologiques du château d'Arques-la-Bataille » par Adeline Boinet en 2000<sup>290</sup>, « Valorisation patrimoniale de ruines médiévales (Château-Gaillard, Robert-le-Diable, d'Arques-la-bataille) » par Sophie Roth en 2011<sup>291</sup> et « Le château d'Arques-La-bataille. Préservation et valorisation d'un patrimoine en danger. » par Blaise Ronan en 2017<sup>292</sup>. De même, Léa Ickowicz, qui a réalisé un stage au sein du Service Départemental de l'Archéologie à Rouen en 2022, a travaillé sur un inventaire de la documentation sur le château d'Arques-la-Bataille. Ces travaux des vingt dernières années montrent le regain d'intérêt pour le château, monument historique qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

Par ailleurs, cet élan patrimonial à travers le musée et les publications du XIX-XX<sup>e</sup> siècle, ne vont pas arrêter la dégradation des ruines, provoquant une insécurité.

## B) Une fermeture inévitable

D'ailleurs, nous avons pu constater que l'état du château était une préoccupation. Un article de la revue *Connaissance de Dieppe et de sa région* sur la démolition du château au XVIII<sup>e</sup> s. est paru en décembre 1985. Il fait état d'une pièce d'archive trouvée dans les Archives

---

<sup>287</sup> VIOLLET-LE-DUC 1859.

<sup>288</sup> LANGEUIN 2002, p.350.

<sup>289</sup> LANGEUIN 2002, pp. 345-378.

<sup>290</sup> BOINET 2000.

<sup>291</sup> ROTH 2011.

<sup>292</sup> RONAN 2017.

du Génie militaire du château de Vincennes, signée Baudry le 16 octobre 1779. Ce texte démontre que le château était devenu une carrière de pierre et tombait peu à peu en désuétude, comme nous avons pu l'évoquer précédemment. Cet article cite un passage :

« Il semble qu'on ne conserve quelque vestige de ce château que pour rappeler la victoire qu'y remporta Henry quatre ; dans ce cas, les noyaux des murs suffisent. Si l'on prétend en tirer parti pour la défense, le poste n'en sera pas moins bon quand on aura achevé d'en enlever le peu de parement qui reste. [...] Mais l'état de délabrement dans lequel est le château, rend sa démolition totale absolument indifférente ... »<sup>293</sup>

Cet écrit de Baudry a été remis le 28 juin 1780 au Ministère de la Guerre. L'État avait donc des informations sur le sort du château. Plus tard, bien que des interventions aient été réalisées par la famille Reiset, l'état du château se dégradait. La famille Reiset a certes aménagé une tour en bureau, mais aussi consolidé le donjon, et réalisé d'autres petits travaux de consolidation. Durant cette période, les restaurations étaient notamment réalisées avec du ciment de Portland. De même, l'État a également perpétué cette dynamique. La tour François I<sup>er</sup> est aménagée en petit logement pour le gardien avec la création d'un plancher et d'une couverture<sup>294</sup>.

Les sources iconographiques (gravures, cartes postales, plans...) permettent également de donner une idée de l'état de conservation du monument et de son évolution. Comme pour les études de cas sur lesquelles nous avons travaillé, le château est pareillement un sujet pour les romantiques du XIX<sup>e</sup> s. Des gravures sont réalisées par les artistes. Nous pouvons voir que la nature a repris ses droits sur les élévations, qui comme nous l'avons évoqué en partie 1 est une cause des altérations sur les édifices. Comme le château fut une carrière de pierre, certaines tours et courtines manquent de silex. L. Ickowicz parle justement d'une lithographie de J.S Cotman montrant l'entrée principale, avec son parement sur lequel nous pouvons distinguer un mélange de pierre et de brique et l'état des piliers du pont<sup>295</sup>. Il ne s'agit que d'un exemple, mais il démontre que les gravures, dessins et autres images peuvent témoigner d'un instant précis, permettant de constater un état de conservation.

Achille Deville a également dessiné certaines parties du château, ce qui permet d'avoir des traces de la période d'occupation par la famille Reiset. La végétation est moins présente aujourd'hui étant donné que l'édifice est entretenu. Les dessins ci-dessous montrent que comparé à aujourd'hui, l'état n'a pas vraiment évolué. Le dessin montre l'intérieur de la tour

---

<sup>293</sup> « Arques-la-Bataille : à propos de la démolition du château au XVIII<sup>e</sup> siècle » 1985, p.19.

<sup>294</sup> MARTIN 2008, p.10.

<sup>295</sup> ICKOWICZ 2022, pp.10-11.

Nord avec un sol effondré ainsi qu'une voûte en croisée d'ogives. Aujourd'hui, l'état est toujours le même pour cette tour, comme nous pouvons le constater sur le figure 19.



Figure 18 : Entrée de la tour Nord gauche et vue du nord-ouest de l'ancienne poterne de la première enceinte, dessin d'Achille Deville, 1836, 34,5x45,5 cm ; 43,5x30 cm, 6Fi3/07.



Figure 19 : Vue du plafond de la tour Nord, printemps 2023, ©Juliette Dupart

De plus, différents plans ont été réalisés. Le plus ancien et le plus fiable est celui de 1708 par un ingénieur de Louis XIV (annexe 19). Il présente les bâtiments présents dans l'enceinte, en mettant l'accent sur la tour-porte. Les plans d'E. Viollet-le-Duc et plus récemment de P. Languein permettent des comparatifs entre les différentes époques, notamment avec la disparition de bâtiments et de tours. De même, en 1955, Henrard Roger réalisa plusieurs vues aériennes permettant de voir les désagréments de l'occupation allemande au sein du château. Les cartes postales du XX<sup>e</sup> s. sont également de bons outils. Ces iconographies confirment l'état préoccupant des vestiges.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le château servit de garnison. Les soldats allemands installèrent des défenses antiaériennes, et y stockèrent des munitions. À la fin de la guerre, les soldats firent exploser le stock, ce qui provoqua la destruction d'une grande partie de la tour Henri IV (annexe 20) et de la maison du gardien (construite en 1910). Un gardien était présent à la fin des années 1970 et réalisait des visites. De même, afin de profiter de l'espace au sein de l'enceinte A du château, une scène de théâtre fut installée au pied du donjon, servant de fond de scène, vers 1974. R. Martin nous explique, à travers des rapports de chantier de la CRMH, que cette volonté a engendré des travaux de sécurisation et de terrassement avec une installation électrique. « Selon les mots de l'inspecteur général, cette intervention ne doit, “absolument pas se voir, l'idéal étant de conserver la ruine telle qu'elle se présente actuellement” »<sup>296</sup>. Il y avait, dans les années 1970, une volonté toujours actuelle, sur laquelle nous reviendrons, de ne pas dénaturer les ruines. Les interventions sont pour la sécurité, sans restauration à outrance qui effacerait le caractère des ruines.

Durant ces années, le château servait de terrain de jeu pour les enfants, comme me l'a témoigné un membre de l'association lors d'une de mes visites au printemps 2023, durant mon stage de master 1. Les enfants se retrouvaient souvent coincés dans le château et manquaient de se blesser compte tenu de la dangerosité de l'édifice<sup>297</sup>. Malgré les nombreuses consolidations qui ont eu lieu au cours des XIX-XX<sup>e</sup> siècles, déambuler dans le château devenait trop dangereux. Entre les chutes de pierre, et les possibilités d'accidents, il était nécessaire d'agir avec fermeté, sacrifiant la déambulation dans cet édifice. C. Perrichot le souligne en expliquant que les édifices médiévaux sont fréquemment concernés par des fermetures de ce type<sup>298</sup>.

---

<sup>296</sup> MARTIN 2008, p.14.

<sup>297</sup> Rencontre avec un bénévole de l'association lors de mon stage en 2023.

<sup>298</sup> PERRICHOT 2014, p.48.

Ainsi, pour des raisons de sécurité, notamment à cause des chutes de pierre, le château ferma ses portes au début des années 2000 afin de protéger les visiteurs. Seul un panneau devant l'entrée racontait l'histoire du château. Cependant, le temps fait qu'il a été très détérioré, le rendant illisible. Aujourd'hui, il est nécessaire de le remplacer.

À travers les sources textuelles et iconographiques, nous avons pu voir que le château, malgré plusieurs consolidations et restaurations, se voulait de moins en moins praticable en toute sécurité. L'État détenteur du château à travers la DRAC a la charge de la campagne de restauration permettant une réouverture progressive. Nous allons expliquer dans un dernier instant la gestion actuelle du château d'Arques-la-Bataille entre l'État propriétaire et l'association qui œuvre aussi pour sa valorisation.

### C) Une gestion actuelle complexe

Nous avons pu voir à travers son histoire que ce château a connu plusieurs propriétaires. Le château d'Arques-la-Bataille est depuis 1869 une propriété de l'État, racheté au prix de 60 000 francs<sup>299</sup>. Le château d'Arques-la-Bataille est un site-État. Le terrain du château se situe en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)<sup>300</sup>, notamment en raison de galeries souterraines où des espèces de chauves-souris sont protégées<sup>301</sup>. Ce site naturel est inscrit depuis 1942. Cette protection naturelle n'engendre pas de restrictions sur les potentielles volontés d'aménagement. L'État est propriétaire de sites au sein des régions. Le service départemental de l'UDAP (pôle architecture et patrimoine de la DRAC) a la charge de ces propriétés. En Seine-Maritime, il y a trois autres sites-État : la Grotte de Gouy, l'ensemble archiépiscopal et l'atelier de Ferdinand Marrou. La gestion de ces biens revient à l'architecte des bâtiments de France du secteur, faisant partie de l'UDAP, qui est également un conservateur de ces sites-État et le responsable unique de sécurité (RUS). L'UDAP gère les dossiers d'urbanisme concernant les zones protégées, tels que les abords des monuments historiques. L'UDAP est donc chargé de l'entretien du site, de sa conservation, de sa protection et de sa valorisation au côté de la conservation des monuments historiques (CRMH). C'est donc à l'État que reviennent les frais de protection et de restauration.

Par ailleurs, la valorisation sur le site est également réalisée par une association avec l'accord de la DRAC. « Sauvegardons le château d'Arques » est présidée par Patricia Egret.

---

<sup>299</sup> HENNEBERT 2011, p.25.

<sup>300</sup> ZNIEFF n°230 030 523.

<sup>301</sup> ICKOWICZ 2021, p.5.

Des visites commentées sont proposées depuis 2019. Elles avaient d'abord lieu lors des Journées européennes du patrimoine de septembre, mais depuis 2024, d'autres dates sont proposées pour réserver sa visite<sup>302</sup>. C'est une volonté d'ouvrir davantage le château, car la demande de visite est forte. Ces visites ponctuelles sont possibles grâce à une convention signée le 04 février 2022, pour 6 ans, entre la DRAC et l'association. Afin de faire découvrir l'intérieur du château, Nicolas Novick et Ronan Blaise assurent les visites en suivant un balisage pérenne pour éviter d'éventuelles chutes de pierre. Ces visites sont l'occasion, hormis de découvrir l'histoire du château et l'intérieur de l'enceinte, de montrer l'avancée des restaurations. Cette association s'occupe également de l'entretien extérieur des ruines, pour nettoyer les abords et rendre le site accueillant depuis les années 1980. Les associations sont vitales pour des sites comme celui du château. En effet, ce sont ces bénévoles qui font vivre les lieux pour le public.

Les professionnels du patrimoine, notamment de l'archéologie, soulignent que ces associations peuvent négliger « l'intérêt scientifique réel de ce patrimoine »<sup>303</sup>. Les médiateurs associatifs ne sont parfois pas assez compétents comparés à l'exigence que demandent ce métier et la formation. Néanmoins, ces passionnées amènent du dynamisme sur le territoire et les visiteurs ne se doutent souvent pas qu'une association se cache derrière cette entreprise. Les publics visés sont les familles, les enfants, ce que nous appelons en somme le grand public<sup>304</sup>.

C'est le cas du parc d'Ornavik à Hérouville-Saint-Clair, dont nous avons parlé en partie 1 de ce mémoire, qui est un chantier d'archéologie expérimental créé par l'association « Les vikings an 911 ». Ce site vit grâce aux bénévoles, aux services civiques et aux stagiaires œuvrant pour le chantier. Ce type de structures manque souvent de moyen. Les bénévoles, à moins d'être de la profession, ont des limites sur leurs compétences scientifiques et pédagogiques. C'est pourquoi des historiens et/ ou des archéologues sont appelés pour compléter les informations et apporter leur(s) expertise(s). Le service régional de l'archéologie du Calvados ainsi que l'archéologue Laurent Mazet-Harhoff amènent leur aide. D'ailleurs, depuis 2015, un comité scientifique a été créé. Cet exemple parallèle au château d'Arques-la-Bataille permet de montrer les différentes échelles d'implication des associations. En définitive, les associations apportent beaucoup aux sites archéologiques en les faisant vivre. Cependant, le manque de moyen financier occulte les possibilités d'avoir des personnes formées afin d'avoir une structure scientifique. Néanmoins, des projets associatifs accompagnés par des professionnels valorisent ces sites.

---

<sup>302</sup> ACTU.FR 2024, URL : [https://actu.fr/normandie/arques-la-bataille\\_76026/les-nouvelles-visites-au-chateau-darques-pres-de-dieppe-sont-lancees\\_61005637.html](https://actu.fr/normandie/arques-la-bataille_76026/les-nouvelles-visites-au-chateau-darques-pres-de-dieppe-sont-lancees_61005637.html) (consulté le 21/05/2024).

<sup>303</sup> DELESTRE, WIBLE 2012, pp.7-8.

<sup>304</sup> SENCE 2010, p.15.

De ce fait, le château d'Arques est une propriété de l'État qui entretient, protège et restaure le site par le biais de l'UDAP et de la CRMH. Par ailleurs, l'association a signé une convention avec l'UDAP afin de valoriser et entretenir le château, notamment avec l'ouverture de celui-ci pour des visites commentées.

Avec cette présentation des ruines du château à la fois administrative, historique et de l'état patrimonial, nous avons pu montrer en quoi ce site était intéressant à aborder. Nous allons pouvoir expliquer le projet de valorisation de ce mémoire qui a pour toile de fond le château d'Arques-la-Bataille.

## Chapitre 2 : Créer un album jeunesse sur l'histoire et l'archéologie du château d'Arques-la-Bataille

L'objet de ce projet de valorisation est donc le château d'Arques-la-Bataille. Nous n'avons que peu abordé l'archéologie dans ce premier chapitre du projet. En effet, il y a eu des opérations d'archéologie sur le site, mais elles ne sont pas mises en valeur. La chaîne de la valorisation que nous avons exposée en partie 1 amène à montrer que la dernière étape est de présenter au public les résultats du travail de recherche.

Dans un premier temps, nous aborderons le cadre ainsi que les motivations de ce projet de mémoire. Puis, nous parlerons du contenu de cet outil de médiation. Nous terminerons par démontrer les apports de ce projet pour le site et ses limites éventuelles.

### A) Un projet pédagogique pensé pour les enfants

En outre, É. Faure-Boucharland rappelle que le choix de valorisation d'un site repose, certes sur ses événements, son symbole, son état de conservation, mais aussi sur « une lisibilité satisfaisante ou remarquable [...] ; l'action militante d'une association »<sup>305</sup>. Le cas de cette ruine est qu'elle est au cœur d'une campagne de restauration, sur laquelle nous reviendrons. Continuer la valorisation de ce site permettrait de motiver d'autres projets. Le château d'Arques fascine par son histoire millénaire et par les secrets qu'il peut cacher (légendes, souterrains...). Toutefois, l'archéologie n'est pas assez mise en valeur concernant cet édifice, qui compte pourtant plusieurs opérations, notamment des sondages.

Le projet est de réaliser un album jeunesse pour mieux appréhender l'archéologie par le site du château d'Arques, afin de permettre aux plus jeunes de comprendre cette discipline à la

---

<sup>305</sup> FAURE-BOUCHARLAND 2010, p.2.

fois historique et scientifique. Cette idée, comme nous l'avons évoquée en introduction de cette troisième partie de mémoire, découle du stage de M1. Cet ouvrage serait de taille moyenne avec une couverture souple. En connaissant ce site et le village, il serait intéressant de construire un projet autour des enfants, le groupe scolaire se trouvant en contrebas du château. D'ailleurs, le groupe scolaire construit par Georges Thurin en 1935 a été inscrit au monument historique en 2001. Le stage m'a donné l'idée de faire participer une école d'Arques-la-Bataille. En effet, faire travailler une entité inscrite au monument historique pour le compte d'un autre site classé me semble pertinent. Plusieurs écoles existent dans le village, dont ce groupe scolaire. Cet album jeunesse serait destiné à un public composé de jeunes enfants, des élèves de CM1. Le programme du cycle 3, notamment en CM1, est assez complet en histoire médiévale. Les enfants ont donc déjà des bases en histoire médiévale. Il ne convient donc pas à un public large.

Il faudrait que le scénario du livre *Découverte des mille ans du château d'Arques-la-Bataille* soit écrit (ou au moins coécrit) par un médiateur spécialisé dans le domaine de l'archéologie. Il pourrait être pertinent de faire appel à un médiateur spécialisé dans le domaine de l'archéologie pour l'écriture du scénario du livre. En effet, écrire sur un sujet patrimonial, afin de transmettre des connaissances archéologiques qui plus est à un jeune public, demande de la formation et de l'expérience. Le médiateur monte des projets et conçoit des outils pédagogiques. Pour construire ce projet, il est nécessaire de le définir, de savoir à qui nous nous adressons, dans quel but et sous quelle forme. Ainsi, nous pouvons déterminer les méthodes pédagogiques qui peuvent être utilisées<sup>306</sup>. Le médiateur est un passeur entre le sujet et le public, dans le but de valoriser et de faire prendre conscience de la nécessité de conserver et de transmettre ce patrimoine.

Mélanie Duval a établi une « grille de lecture des possibilités de valorisation des sites archéologiques » avec une approche typologique, dans l'idée de s'en servir lors de proposition de projet à des acteurs territoriaux<sup>307</sup>. J'ai entouré en vert ce qui correspondait au projet de création d'un album jeunesse sur l'histoire et l'archéologie du château d'Arques-la-Bataille.

---

<sup>306</sup> DE MIRANDA 2010, p.4.

<sup>307</sup> DUVAL 2023, p.51.

	A	B	C
E1/ objectif du dispositif obiettivo dell' impianto	Niveau 1 : information Livello 1 : informazioni	Niveau 2 : sensibilisation et animation Livello 2 : sensibilizzazione e animazione	Niveau 3 : développement territorial Livello 3 : sviluppo territoriale
E2/ exigences financières requisiti finanziari	Faible investissement Basso investimento	Investissement moyen Investimento medio	Investissement fort Investimento elevato
E3 / temporalité des dispositifs durata dell'impianto	Temporaire Temporaneo	Récurrent Ricorrente	Permanent Permanente
E4 / type de médiation tipo di mediazione	Approche visuelle Approccio visivo	Approche expérientielle Approccio sperimentale	Approche virtuelle Approccio virtuale

Figure 20 : « Grille de lecture transversale des possibilités de valorisation de sites archéologiques », In : Duval, Mélanie. 2023. « Valorisation des sites archéologiques entre protection et ouverture au public ». *Sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti, Guide de protocoles d'interventions transfrontalier*, Projet PITEM Pa.C.E. (Plan Intégré Théatique “ Patrimoine Culture Economie ”), INTERREG ALCOTRA 2014-2020. p.51.

Le tableau démontre qu'il y a différentes façons de valoriser un patrimoine bâti. Dans notre cas, le dispositif est surtout voué à informer, bien qu'il puisse aussi sensibiliser à la question archéologique. La valorisation peut être éphémère comme permanente. Un livre jeunesse est pérenne avec une approche essentiellement visuelle, d'un point de vue de la médiation. L'investissement est moyen. Élaborer et éditer un ouvrage avec des illustrations a tout de même un coût, bien que ce projet pourrait bénéficier d'une subvention de la DRAC Normandie. En effet, l'État étant propriétaire du château, il serait intéressant de financer en partie ce projet par la DRAC Normandie. En collaboration avec l'UDAP, la CRMH, le SRA ainsi que la conseillère livre et lecture de Rouen (actuellement Idyll Bottois) au pôle création artistique et industries culturelles de la DRAC, nous pourrions écrire cette histoire en obtenant des financements. Il existe des subventions données à la suite d'une aide à projet, notamment pour les associations. Un dossier doit être rempli et transmis à la DRAC pour pouvoir faire l'objet d'une subvention.

J'ai également recherché ce qu'il y avait de comparable dans les ouvrages jeunesse sur l'archéologie. J'ai pu découvrir en 2023 la bande dessinée *Une folle histoire d'archéologie : à la découverte de Troie* écrite par Arnaud Pizzuti et illustrée par Gabrielle Lavoir<sup>308</sup>. À partir de l'adolescence, le public peut découvrir l'histoire de la ville de Troie et de ses ruines, à travers le personnage d'Heinrich Schliemann. Cette bande-dessinée a confirmé mon envie de valoriser à travers un livre dans un premier temps, bien que cet exemple soit surtout un livre de divertissement et non pas de valorisation de site. De même, dans notre étude de cas sur

<sup>308</sup> PIZZUTI 2023.

Juliobona, nous avons pu parler de la bande dessinée *Ad Victoriam Les gladiateurs de Juliobona*<sup>309</sup>. L'idée est que le château ait aussi son propre ouvrage. Après confirmation de mon idée de projet, j'ai regardé ce qu'il se faisait de plus scientifique pour les enfants. C'est à cette occasion que j'ai découvert la collection « À petit pas » accessible dès 9 ans, coédité entre l'Inrap et Actes Sud Junior. Il existe également une collection « À très petit pas » dès 6 ans. Il y a un ouvrage *L'archéologie* dans les deux collections pour adapter le discours aux différentes tranches d'âge. Raphaël De Filippo, (archéologue) et Roland Garrigue (illustrateur) s'attachent à faire découvrir le métier d'archéologue du chantier au laboratoire, avec un texte adapté et des dessins attractifs<sup>310</sup>. La médiation culturelle n'est pas quelque chose de simple, car elle nécessite de l'adaptation. En archéologie, la difficulté première est le vocabulaire technique qu'il faut expliquer, qu'importe l'âge du public.

L'ouvrage serait disponible à la vente dans les offices du tourisme les plus proches comme à Dieppe ainsi que dans les villes et villages les plus touristiques du département (Le Havre, Le Tréport, Rouen, Veules-Les-Roses...). Il pourrait être également achetable sur le site de la maison d'édition et dans un futur accueil du château. Le prix serait fixé par l'éditeur. La loi Lang<sup>311</sup> oblige à fixer un prix unique du livre, afin d'éviter la concurrence entre les revendeurs. Ci-dessous (figure 21), nous pouvons voir un diagramme relatant la répartition d'un prix d'un livre hors taxe. L'auteur (avec le droit d'auteur) est la personne qui reçoit le moins, contrairement aux points de vente. Le coût de fabrication varie en fonction du papier choisi, du coût de l'illustrateur ou encore de celui de l'imprimeur. L'objectif serait de le proposer tout de même à un prix abordable, afin qu'il soit accessible à un large public.

---

<sup>309</sup> CEKA 2019.

<sup>310</sup> DE FILIPPO 2011.

<sup>311</sup> Loi n° 81-766 du 10 août 1981.

## Répartition du prix d'un livre HT (source Ministère de la Culture)

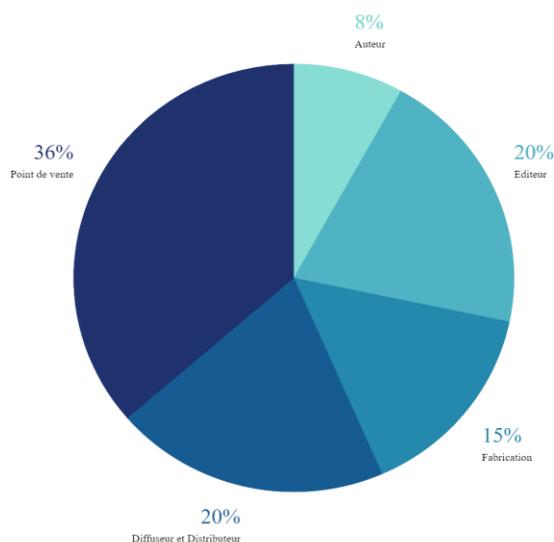


Figure 21 : Répartition du prix d'un livre, In : Rousseau, Benoist. 2021. « Combien gagne un auteur d'un livre, son éditeur et... le libraire ou Amazon ? » Andlil. 18 août. <https://www.andlil.com/combien-gagne-un-auteur-dun-livre-son-editeur-et-le-libraire-ou-amazon-205532.html>.

Les enfants de l'école pourraient réaliser plusieurs dessins pour illustrer le château et les différentes actions racontées dans l'album. Le jeune public étant le public concerné par le livre, il serait plus captivant (quel que soit l'âge en réalité) de participer au projet, cela attiserait la curiosité. D'ailleurs, l'équipe de médiation du Musée Carnavalet, relatant l'histoire de Paris, a fait travailler les enfants pour certains outils. En effet, pour certains tableaux, l'équipe a demandé à des enfants de reproduire ce tableau. Ainsi, l'enfant dessine ce qu'il voit et propose sa propre interprétation. Un des tableaux présentait des maisons hautes alignées. L'enfant a imaginé des livres rangés dans une bibliothèque, car c'est ce à quoi lui faisait penser la forme. Cette idée nous amène à expliquer le contenu de cet ouvrage.

Nous avons pu découvrir le projet de création d'un album jeunesse destiné aux enfants de 8-10 ans, afin de sensibiliser à l'archéologie. Ainsi, après avoir appréhendé la forme, nous allons nous intéresser au fond, au contenu de cet ouvrage ludique.

## B) Un premier pas vers la médiation : un contenu ludique

Puis, après avoir abordé le concept du projet de valorisation et mes intentions, il est plus que nécessaire d'aborder le contenu de cet album jeunesse. La médiation en archéologie demande d'adapter un discours scientifique qui peut être complexe pour les non-initiés, afin de le rendre accessible au plus grand nombre. De plus, pour attirer l'attention, il faut rendre ludique l'ouvrage et vulgariser le contenu sans pour autant s'éloigner de la véracité scientifique. Le but est d'introduire des notions d'archéologie à travers cet exemple du château.

Une classe accompagnée de l'institutrice et d'une guide en visite au château serait le scénario. Le groupe parcourait les grandes lignes de l'histoire du château (la construction, la bataille d'Arques, l'abandon, le rachat par la famille Reiset puis l'État) puis les différentes opérations de fouilles et de restaurations qu'il y a pu avoir jusqu'à aujourd'hui. L'auteur en profiterait pour expliquer ce qu'est l'archéologie et le métier d'archéologue. Il y aurait dans un premier temps un accent sur l'histoire de la région et du territoire dieppois pour mieux appréhender les événements historiques. Il est important de montrer le potentiel archéologique. L'architecture du château serait présentée ainsi que la fonction des bâtiments. Par exemple, nous avons pu évoquer la voûte en croisée d'ogives. Cette construction est typique de l'architecture gothique. Cet élément architectural permet la solidité et la soutenance de la structure. Ici, c'est l'occasion d'aborder cette structure d'arcs en plein-cintre et sa fonction au-delà de l'esthétisme. L'album pourrait contenir à la fin de ce dernier des jeux afin que les enfants reprennent le vocabulaire et notion qu'ils auraient pu lire. Ces jeux pourraient prendre la forme d'un dessin simplifié de l'ensemble de l'édifice. Des flèches seraient dirigées vers des éléments d'architecture où l'enfant devrait redonner le bon mot. De même, ils pourraient relier un mot de vocabulaire archéologique avec sa définition. Nous pourrions retrouver un glossaire expliquant les termes complexes tels que courtine, restauration, ou encore fossé, à la fin de l'album.

Comme nous l'avons dit précédemment, les enfants du village seraient amenés à collaborer pour ce projet. En effet, l'idée est de travailler avec une classe de CM1 pour illustrer en partie le livre, probablement une illustration sur deux. Les enfants de la classe sélectionnée découvrirait donc en avant-première le texte. L'auteur pourrait intervenir en classe pour expliquer les différentes planches<sup>312</sup> aux élèves. Ainsi, un dessin serait sélectionné pour chaque planche dont le dessin devrait être réalisé par un enfant. Le texte, comme nous l'avons dit à

---

<sup>312</sup> Un paragraphe accompagné d'un dessin.

plusieurs reprises, doit être écrit avec un langage simplifié, vulgarisé. Les dessins les plus complexes seraient réalisés par un illustrateur avec qui le chargé de projet communiquerait.

D'ailleurs, j'ai pu réaliser en collaboration avec Ninon Basset, qui m'a illustré la planche ci-dessous, un exemple de ce à quoi pourrait ressembler l'ouvrage. J'ai été en Licence d'Histoire à Mont-Saint-Aignan avec N. Basset. J'ai ensuite intégré ce master, tandis que Ninon a choisi de changer de voie pour intégrer une formation d'illustratrice, le dessin étant l'une de ses passions. J'avais déjà pu faire appel à elle pour des projets personnels. Ainsi, il me semblait évident de lui confier cette tâche. En effet, ayant suivi les enseignements ensemble et nous connaissant personnellement, il était plus simple de communiquer et de se comprendre. Nous avons donc échangé autour de ce projet de valorisation début avril 2024 pour réaliser un dessin comme exemple de ce que pourrait être le livre. De plus, elle venait d'ouvrir son entreprise au statut d'artiste auteur, ce qui me tenait d'autant plus à cœur de faire fonctionner une entreprise locale pour m'épauler. Elle m'a donc envoyé son devis (annexe 21). La seconde étape fut de lui envoyer fin avril un fichier avec les idées du contenu général de l'ouvrage, des explications sur le château, des photographies ainsi qu'un plan. Ces éléments permettaient de lui donner un contexte nécessaire à la compréhension de mon projet et au bon déroulé de la réalisation de ma commande. Je lui ai également expliqué ce que je voulais représenter. L'idée était de faire référence à la campagne de photogrammétrie qui a eu lieu en 2018<sup>313</sup>, notamment sur le donjon. Je voulais un dessin simple pour ne pas jurer avec les dessins d'enfants qu'il y aurait, ainsi que pour adapter l'illustration à l'âge du lecteur. La commande était donc de réaliser un dessin principal où une institutrice accompagne son groupe au niveau du donjon accompagnée de la guide. Ils se trouvent dos au donjon et donc à l'archéologue. J'ai aussi demandé un zoom sur ce qu'il se passait au second plan, c'est-à-dire des prises de vue du donjon avec un appareil photo.

Le dessin a été réalisé grâce à une à la tablette numérique. Plusieurs échanges pour arriver au résultat final ont été nécessaires. Le premier dessin était un croquis pour se mettre en accord sur l'emplacement des personnages. Plusieurs autres versions (annexe 22) m'ont été envoyées pour pouvoir constater l'évolution du dessin, en passant de la colorisation aux détails des ombres. Les modifications ont surtout concerné les proportions du donjon par rapport aux personnages, ainsi que les ombres. Ainsi, une fois le dessin terminé, elle a pu m'envoyer deux versions de mise en page pour pouvoir intégrer le texte. Cet extrait serait situé vers la fin de la

---

<sup>313</sup> ICKOWICZ 2022, p.20.

partie archéologie du livre, puisque comme nous l'avons dit, il expliquerait la campagne de photogrammétrie de 2018. Deux textes sont distingués : le dialogue et le texte d'explication en italique, référence à un événement. Cette ébauche ci-dessous permet d'avoir une idée de ce à quoi j'aspire pour ce dessein.

*En 2018, les archéologues sont venus réaliser des mesures, grâce à la technique de la photogrammétrie, à plusieurs endroits dans l'enceinte du château, dont le donjon. Cette méthode de relevés 3D fait partie de l'une des techniques de relevés archéologiques.*



- Mais que fait cette dame ?
- Cette archéologue réalise une photogrammétrie.
- C'est quoi la photogrammétrie ?
- Avec un appareil photo, une perche ou/ et un drone, l'archéologue va prendre une série de photos, ici de chaque face du donjon. Ces photos sont ensuite mises dans un logiciel dans lequel elles vont être superposées pour obtenir un modèle en trois dimensions.

- Mais que fait cette dame ?
- Cette archéologue réalise une photogrammétrie.
- C'est quoi la photogrammétrie ?
- Avec un appareil photo, une perche ou/ et un drone, l'archéologue va prendre une série de photos, ici de chaque face du donjon. Ces photos sont ensuite mises dans un logiciel dans lequel elles vont être superposées pour obtenir un modèle en trois dimensions.

*En 2018, les archéologues sont venus réalisés des mesures, grâce à la technique de la photogrammétrie, à plusieurs endroits dans l'enceinte du château, dont le donjon. Cette méthode de relevés 3D fait partie de l'une des techniques de relevés archéologiques.*

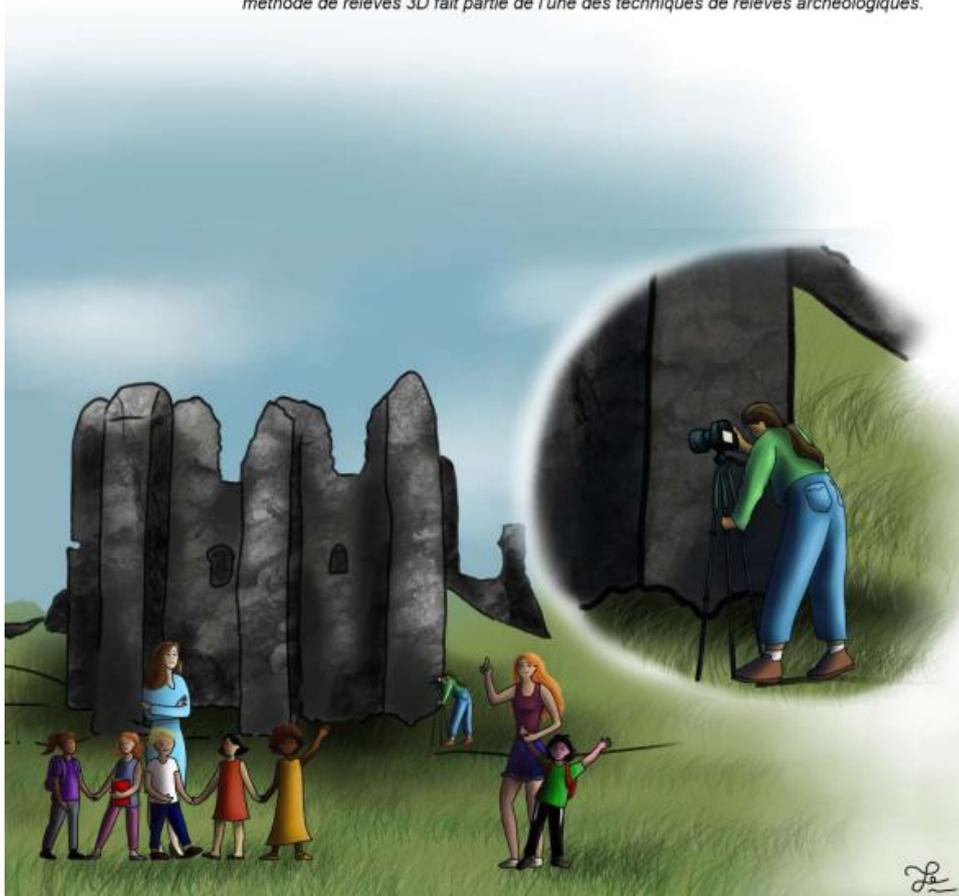


Figure 22 : Exemples d'une page de l'album jeunesse, illustré par Ninon Basset, texte par Juliette Dupart.

De plus, lorsque j'ai pu rencontrer l'association au printemps 2023, les bénévoles ont évoqué le fait qu'il y avait aussi des étrangers qui venaient se promener autour du château, notamment des anglophones et des néerlandophones<sup>314</sup>. Il ne faut donc pas négliger ce public étranger. En effet, Dieppe qui se situe à seulement quelques kilomètres, est une ville assez

<sup>314</sup> Rencontre avec un bénévole de l'association lors de mon stage en 2023.

touristique, surtout avec le ferry qui traverse la Manche. Il serait donc souhaitable de proposer dans le futur une version en anglais de cet ouvrage.

Ce projet de valorisation du patrimoine archéologique du bâti à destination d'un jeune public permet de redonner de la valeur patrimoniale à ce lieu si chargé d'histoire. De même, bien que ce ne soit pas de la valorisation sur site, le projet permet d'attiser la curiosité aussi bien des enfants que des adultes qui peuvent redécouvrir ce château médiéval, à travers la lecture de leur(s) enfant(s). Cette mise en valeur du bâti archéologique, à travers l'illustration d'abord de la construction de l'édifice, de son architecture puis de sa conservation par la restauration et des opérations de fouilles, permet de sensibiliser les plus jeunes à ces questions.

### Chapitre 3 : Les apports et les limites du projet : redynamisation d'un site et motivation de réouverture

Nous avons pu décrire le projet de valorisation qui est de créer un album jeunesse sur l'histoire et l'archéologie du château d'Arques-la-Bataille. De ce fait, il faut s'interroger sur les bénéfices de celui-ci pour le site ainsi que ses limites non négligeables à évoquer.

#### A) Les limites de ce projet

En outre, nous allons traiter les limites de ce projet afin d'analyser ce qui pourrait être amélioré. Quand un projet est voué à être réalisé, il faut prendre en considération tous les aspects du sujet, aussi bien sa faisabilité, son financement, ou encore les ressources documentaires et humaines. Travailler sur un projet de valorisation à destination du jeune public engendre des contraintes telles que la limite de la compréhension. C'est pour cela qu'il est nécessaire de réaliser un glossaire adapté au vocabulaire d'un enfant de cycle 3. Le glossaire pourrait être accompagné d'un schéma légendé du château. Le programme d'Histoire-Géographie de CM1 est composé d'un thème sur « Le temps des rois »<sup>315</sup> (Louis IX, François I<sup>er</sup>, Henri IV et Louis XIV). Ces rois sont la porte d'entrée pour étudier la création du royaume de France ainsi que son évolution à la fois politique, religieuse et culturelle. Ce programme apporte les notions de monarchie, de Renaissance, de pouvoir ou encore aborde les différents styles architecturaux comme l'art roman et l'art gothique. Par ailleurs, le château est souvent abordé dans ce thème. Le programme de CM1 est bien souvent le plus complet pour la période médiévale. Le but serait donc que cet album jeunesse soit une ressource complémentaire au programme scolaire. Les

---

<sup>315</sup> Eduscol, Programme cycle 3, CM1.

élèves retrouveraient des éléments de vocabulaire du château fort médiéval, mais aussi des notions d'archéologie. Bien qu'il soit honorable de proposer ce contenu à des enfants, il faut avoir conscience que cela limiterait le vocabulaire et l'approfondissement du sujet. De même, le nombre de caractères ne doit pas être trop important, car sinon l'enfant sera rebuté par le volume du texte. Il faut donc un texte court, facile à comprendre malgré la complexité du sujet et illustrer le contenu.

L'éditeur serait également à déterminer avec les partenaires du projet. En effet, il serait judicieux de proposer une coédition avec l'Inrap. Le manuscrit doit être envoyé à des éditeurs ayant une ligne éditoriale similaire au thème de l'ouvrage. Je me suis intéressée à la maison d'édition « Petit à Petit ». Elle publie des bandes dessinées. Une collection est d'ailleurs dédiée à l'Histoire. Bien qu'elle ne publie que des BD, elle pourrait élargir le champ des collections en publiant des albums jeunesse. En effet, « Petit à petit » a déjà les compétences d'illustration, acteur plutôt artistique. L'Inrap serait présent pour valider le contenu scientifique.

Il se pose aussi la problématique du nombre de tirages de ce livre. En effet, il faudrait s'interroger sur les différents points de vente afin de prévoir un stock suffisant pour le premier tirage. Par ailleurs, une des limites de ce projet est qu'il n'y a pas de point d'accueil au château à l'heure actuelle de l'écriture de ce mémoire, ce qui est dommage. En effet, cela veut dire que l'ouvrage ne serait même pas vendu ni même consultable sur le lieu-dit. Il peut s'agir d'un projet à mettre en œuvre à l'avenir.

De telle manière, nous avons pu aborder les différentes limites que nous pouvons rencontrer pour l'élaboration de ce projet ou sa mise en vente. Toutefois, ce projet doit servir dans la durée pour motiver la réouverture au public du site.

## B) Rouvrir au public sur le long terme ?

Ce projet s'inscrit dans la continuité des démarches actuelles de l'État, c'est-à-dire de mettre en œuvre une politique de conservation et de restauration de ces ruines pour rouvrir le château au public sur le long terme.

Déjà, des aménagements ont été réalisés pour sécuriser le site. Malgré que des garde-corps furent installés pour remplacer ceux d'avant-guerre pour plus de solidité au niveau de la tour Reiset, ils sont considérés aujourd'hui comme non adaptés au site<sup>316</sup>. De même, au début

---

<sup>316</sup> MARTIN 2008 p.30.

des années 1990, un sentier fut tracé pour faciliter la promenade autour du château. Des places de parking pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) doivent voir le jour.

Par ailleurs, ces petits aménagements et ouvertures partielles lors d'événements n'étaient pas suffisants pour permettre une sécurisation sur la durée. Il était nécessaire de restaurer ces ruines tout en gardant leur identité afin de maintenir un état convenable pour la compréhension et la lecture des élévations. De plus, la restauration est inévitable pour que le lieu redevienne accessible avec sécurité, mais aussi pour limiter les dégradations déjà importantes. « La mise en sécurité du château d'Arques relève de la conservation (sécurité passive) comme de la protection (sécurité active) »<sup>317</sup>. La différence entre les anciennes maçonneries et celles restaurées doit être visible pour ne pas tromper le visiteur.

Même si des consolidations avaient lieu depuis plusieurs décennies depuis le rachat par l'État, il fallait réaliser une étude plus approfondie concernant le château. En 2008, un bilan sanitaire fut réalisé par Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques, après constatation des différentes fragilités du site. Les différentes restaurations qu'il y a pu avoir au XIX-XX<sup>e</sup> siècle n'étaient pas suffisantes pour consolider les ruines sur une longue période. Il proposa un plan de phasage en quatre parties que nous pouvons voir sur le figure 23 ci-dessous. La campagne de restauration d'urgence commença en 2013, mais s'intensifia surtout à partir de 2016 avec la reprise du mur d'enceinte et des fossés sud-est.

---

<sup>317</sup> MARTIN 2008 p.33.

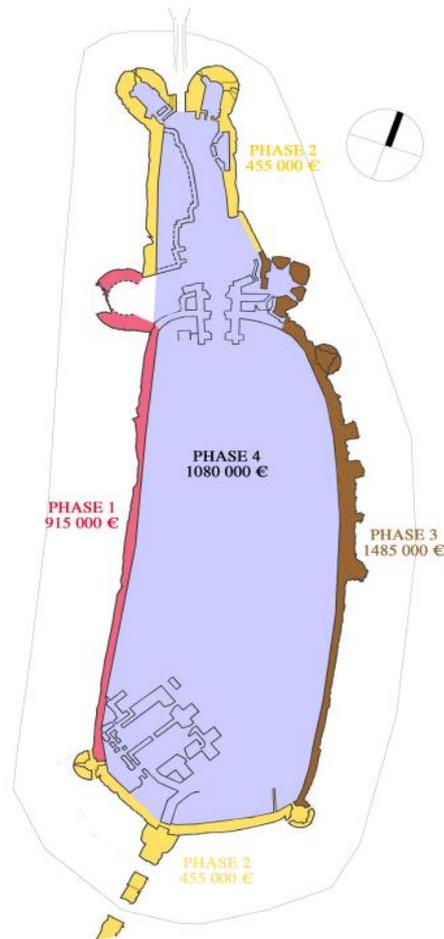


Figure 23 : Plan du phasage opérationnel, In : Martin, Régis. 2008. « Bilan sanitaire et mise en sécurité - Château d'Arques-la-Bataille ». *ÉTUDE PRÉLIMINAIRE AUX TRAVAUX DE MONUMENTS HISTORIQUES*. Château d'Arques-la-Bataille. p.31.

En effet, cette campagne de restauration a permis de restaurer les courtines et de stabiliser les parements. La porte primitive fut également restaurée avec son bas-relief entre 2018 et 2020. Les derniers travaux en date concernent la courtine est de la tour A7 à A11 pour la tranche ferme entre 2022 et 2023, puis d'avril 2023 à 2024 pour la tranche optionnelle. Les coûts ont pu augmenter, notamment à cause de la pandémie du COVID-19. Il privilégie la récupération de matériaux (le silex taillé par exemple) déjà présents sur le site, au pied des courtines. Les travaux ont pour but de figer les ruines. Cette campagne de restauration encore en cours ne va pas permettre une réouverture totale. Néanmoins, elle démontre que ces travaux sont réalisés certes pour conserver le site, mais aussi pour le sécuriser de plus en plus afin d'apporter un cadre favorable pour une future réouverture.

De plus, mon stage de M1 au printemps 2023 avait pour objectif de créer un support d'information de type flyer sur le château d'Arques-la-Bataille. L'UDAP, service dans lequel le

stage a été réalisé, se penche de plus en plus sur la question d'une future réouverture progressive dans les années à venir.

Avoir choisi de créer un album jeunesse sur cette thématique était pour répondre à un besoin, qui est de proposer un moyen de valoriser sur la durée, qui plus est à un jeune public, sans pour autant avoir la nécessité de rentrer dans l'enceinte du château. Actuellement, pour des raisons de sécurité, la valorisation à l'intérieur du site est encore compliquée. De ce fait, pour motiver une réouverture, le château manque cruellement de nouvelles informations archéologiques, dont nous avons peu parlé puisqu'il y a peu eu de campagnes d'opérations de fouilles.

### C) Mener des fouilles pour apporter de nouvelles connaissances

Enfin, ce mémoire porte sur la valorisation du patrimoine archéologique du bâti. Ce projet pourrait motiver la reprise d'opérations archéologiques, qui serait nécessaire pour continuer les recherches sur les phases de construction du château d'Arques, tout comme en savoir davantage sur des points précis.

Contrairement aux fouilles préventives lors d'un chantier d'aménagement par exemple, les fouilles programmées sur le long terme permettent d'apporter un débat et des hypothèses faisant avancer les réflexions entre les divers spécialistes<sup>318</sup>. Hormis les découvertes fortuites (carrés de pavement, parements), nous savons par des lettres de Jules Reiset datées de 1869 que des artefacts (objets en bronze, en fer, de la poterie, de la monnaie) du château étaient exposés. L. Ickowicz affirme, dans son mémoire de stage, que ces lettres démontrent que des fouilles avaient eu lieu pour remonter ces objets archéologiques, dont l'État a repris la détention avec le château<sup>319</sup>. Elle explique également que les études archéologiques menées au château relèvent toujours de travaux de restauration ou de travaux universitaires<sup>320</sup>. Les nombreuses restaurations qu'il y a pu avoir ont permis d'établir des plans et des relevés. Les plus récentes recherches (sur les cent dernières années) n'ont pas permis de fouilles approfondies. Le Commandant Raymond Quenedey, en 1927, a profité de la restauration de 1922-1932 pour établir des plans et relevés, tout comme Roger Deperthes à la même période. R. Quenedey démontra l'existence d'une « salle basse du XII<sup>e</sup> siècle »<sup>321</sup> ainsi que deux autres dans la tour de la Brette. Ce n'est qu'avec Elizabeth Zadora-Rio en 1967 que des fouilles sont entreprises au

---

<sup>318</sup> PERRICHOT 2014, p.50.

<sup>319</sup> ICKOWICZ 2022, p.25.

<sup>320</sup> ICKOWICZ 2022, p.31.

<sup>321</sup> DESHOULIERES 1935, p.254.

niveau du donjon dans le cadre de sa thèse. Néanmoins, la campagne n'a pu aboutir, car le chantier fut saccagé. Elle a permis de découvrir un mur de pierre. Les résultats obtenus n'ont jamais été publiés. De ce fait, il faut attendre 2002 pour que Pascal Langeuin<sup>322</sup> réalise une étude complète des phrases de construction du château du XI au XV<sup>e</sup> siècle, dont nous avons déjà parlé. Il reste une référence encore aujourd'hui sur le bâti pour tous les travaux portant sur le château d'Arques-la-Bataille. 2 ans plus tard, Dominique Pitte étudie la stratigraphie et les carreaux de pavement<sup>323</sup> à l'occasion d'un sondage géologique et une évaluation du potentiel archéologique au niveau de la courtine est. C'est à la suite de l'effondrement en 2001 d'un contre-mur des années 1930 que le lieu du sondage est choisi. Il souligne la richesse de la stratigraphie, qui est non surprenante vu que le site n'a pas connu à ce moment-là de grande campagne de restauration ni de fouille<sup>324</sup>. En 2004, un projet de recherche collectif (PCR) de l'université de Rouen « Fortifications de terre en Haute-Normandie » dirigé par Anne-Marie Flambard Héricher a été lancé. Le projet s'est penché en 2009 sur le cas du château d'Arques-la-Bataille<sup>325</sup>. Daniel Etienne a donc repris l'histoire de la construction de ce château pour ce PCR. Il remet en question certaines hypothèses, notamment les maçonneries des tours d'enceinte qui ont été accordées à l'ère Plantagenêt sans prendre en considération les traces de restauration. Il en va de même avec l'origine architecturale du donjon attribué au style anglo-normand pour son plan quadrangulaire, alors qu'en faisant des comparaisons avec les donjons britanniques avec des contreforts plats et rectangulaires<sup>326</sup>. Ces dernières publications sont donc avant tout des travaux universitaires de recherche ou à la suite de restaurations. Par ailleurs, en 2018, nous l'avons mentionné dans le projet de valorisation, une campagne de photogrammétrie, donnant lieu à une orthophotographie eut lieu. Cette campagne réalisée par la société Géodis concernait « la courtine, l'entrée nord, les éléments de flanquement et la tour-maîtresse »<sup>327</sup>. Cette rapide rétrospective des derniers travaux montre qu'ils sont espacés dans le temps sans forcément de lien entre eux.

Une campagne de fouille archéologique serait pertinente. Elle pourrait se concentrer sur la partie sud du château au niveau de la chapelle et du logement du gouverneur (cercle vert sur la figure 23). Les précédentes interventions (sondages, fouilles d'Elizabeth Zadora-Rio) de ne s'y sont pas concentrées. Cette campagne pourrait donc nous en apprendre plus sur l'espace des

---

<sup>322</sup> LANGEUIN 2002.

<sup>323</sup> PITTE 2007.

<sup>324</sup> PITTE 2007, p.114.

<sup>325</sup> FLAMBARD HERICHER 2010, p.1.

<sup>326</sup> FLAMBARD HERICHER 2010, p.2.

<sup>327</sup> ICKOWICZ 2022, p.32.

différentes enceintes. Ainsi, elle pourrait être ouverte aux étudiants et bénévoles. Cette campagne de fouille serait une opportunité d'apprentissage. De plus, tout comme la photogrammétrie, le but de la lasergrammétrie est d'obtenir un nuage de points afin de modéliser l'espace en 3D. Bien que l'édifice soit entretenu, la végétation est tout de même conséquente. Par ailleurs, l'avantage de la lasergrammétrie est que la végétation n'est pas un obstacle, en plus de sa rapidité d'exécution et de la possibilité d'agir la nuit, contrairement à la photogrammétrie. Aussi, le Light Detection and Ranging (LIDAR) permet de passer donc à travers des couches (végétation) et de peut-être découvrir des choses que nous ne pouvons voir à l'œil. Ces deux opérations d'archéologie seraient importantes pour contribuer à la recherche du château. L'exemple du château de Caen montre que continuer les fouilles est une ressource importante pour mettre en valeur le site auprès du public.

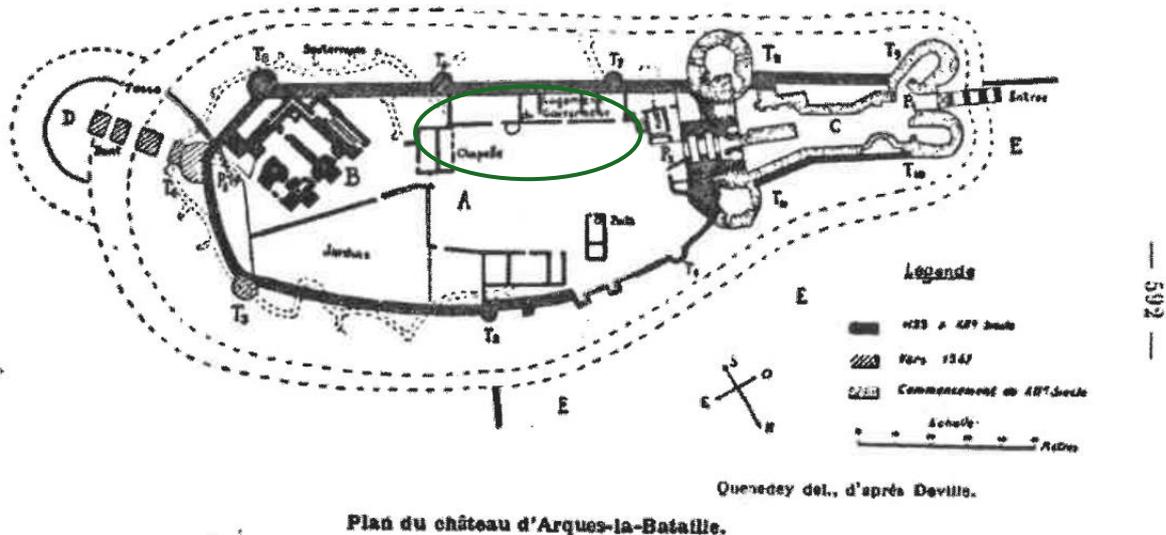


Fig. 1. (Société française d'archéologie, LXXXIX<sup>e</sup> Congrès.)

Figure 24 : Plan du château d'Arques-la-Bataille de Raymond Quenedey d'après A. Deville, In : QUENEDEY, Raymond. 1927. « Le château d'Arques ». Gallica, n° 89e congrès, p.311.

Mieux connaître l'édifice et ces différentes phases de construction et d'occupation permettent de mettre à jour les plans que nos prédécesseurs ont pu réaliser avec les techniques de leurs époques. Les opérations de fouilles et de relevés actuels permettent de créer des représentations des édifices, notamment une maquette 3D du château. En 2021, un article des *Informations Dieppoises* expliquait qu'une étude allait « être menée à plus long terme pour faire

un relevé photogrammétrique de l'ensemble de l'édifice afin de créer une maquette 3D »<sup>328</sup>. En effet, durant mes recherches, j'ai pu trouver la réalisation d'une maquette sur application, mais je ne sais pas s'il s'agit du fruit du travail de ce dit relevé photogrammétrique.

Aexon 360 est une entreprise d'architectes et de maîtrise d'œuvre pour les réalisations en 3D. Cette entreprise est à l'origine de l'application mobile Time-Loop, partenaire avec la région Normandie. Time-Loop est une application mobile interactive permettant de valoriser le patrimoine de nos régions à travers des visites virtuelles interactives, des vidéos, de la réalité augmentée ou encore des représentations 3D des édifices. Elle promet de permettre un voyage temporel autant pour les visiteurs que les locaux<sup>329</sup>. Ces nouveaux outils numériques permettent un accès illimité à l'objet. Nous en avons parlé plusieurs fois de ce mémoire, notamment à travers les études de cas de Juliobona et l'abbaye de Jumièges, les applications mobiles de réalité virtuelle sont de plus en plus utilisées par les structures culturelles et patrimoniales pour promouvoir leur site. De plus, dans le cas du château d'Arques-la-Bataille, il était devenu nécessaire d'avoir recours à cet outil numérique, étant donné que le château est fermé aux visiteurs. La maquette 3D via l'application permet d'étudier le château dans son état actuel, mais aussi au XV<sup>e</sup> siècle par l'icône en bas de l'image (figure 25 et 26). L'application permet de passer d'une maquette 3D à 2D selon notre envie, de même pour le point de vue. Des opérations archéologiques peuvent contribuer à ce genre de projet de réalité virtuelle, que nous avons pu voir pour Juliobona ou encore l'abbaye de Jumièges. De plus, cet outil peut être utilisé sur un site internet dédié au château, servant de base à une visite virtuelle.

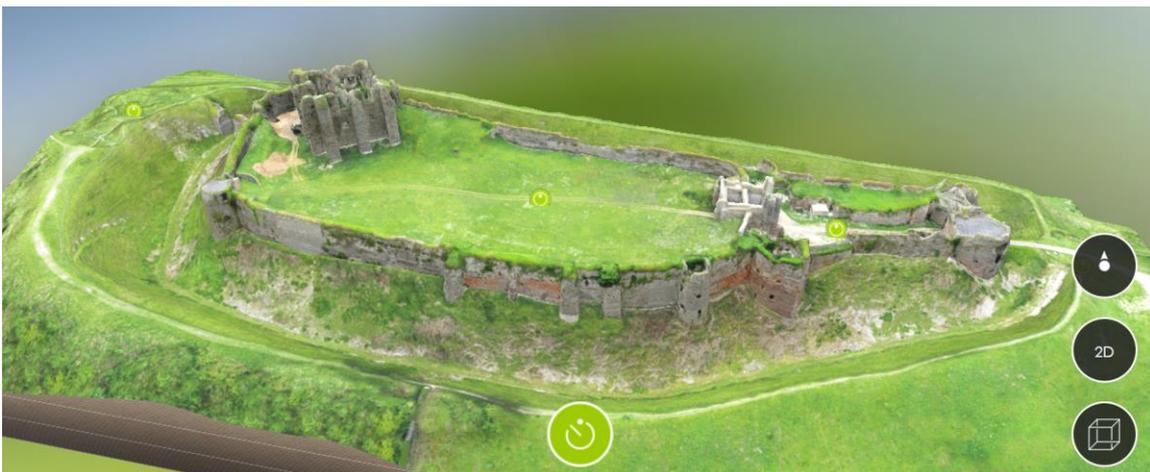


Figure 25 : Maquette 3D interactive du château d'Arques-la-Bataille aujourd'hui, novembre 2022 © Time-Loop URL : <https://time-loop.fr/Arques/EXPERIENCES/3DSCAN#!/> (consulté le 03/06/2024).

<sup>328</sup> REDACTION LES INFORMATIONS DIEPPOISES 2021, URL : [https://actu.fr/normandie/arques-la-bataille\\_76026/un-gros-chantier-a-venir-sur-le-chateau-d-arques-la-bataille\\_45196252.html](https://actu.fr/normandie/arques-la-bataille_76026/un-gros-chantier-a-venir-sur-le-chateau-d-arques-la-bataille_45196252.html) (consulté le 04/06/2024).

<sup>329</sup> Time-Loop, URL : <https://time-loop.fr/> (consulté le 03/06/2024).



Figure 26 : Maquette 3D interactive du château d'Arques-la-Bataille au XV<sup>e</sup> siècle ©Time-Loop URL : <https://time-loop.fr/Arques/EXPERIENCES/3DSCAN/#/> (consulté le 03/06/2024).

Dans ce dernier chapitre, nous avons pu approcher les limites de ce projet ainsi que ses apports. En effet, l'auteur doit adapter le vocabulaire scientifique. Il se pose également la question du nombre d'impressions et de l'éditeur. Toutefois, le projet permet de contribuer à la motivation d'une réouverture du site au public. Plus de personnes s'intéressent à l'édifice, plus il sera nécessaire de rouvrir le plus rapidement possible en toute sécurité, grâce aux restaurations. De même, les fouilles archéologiques de grande ampleur manquent cruellement à l'édifice. En d'autres termes, ce projet ne se situe pas directement au château, mais le valorise par le biais d'un projet d'édition.

Le château d'Arques-la-Bataille, propriété de l'État, est valorisé actuellement par des visites commentées par l'association « Sauvegardons le château d'Arques ». Par ailleurs, un flyer fut récemment créé et une maquette 3D fut également réalisée à la suite des campagnes de photogrammétrie. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, le château est fermé au public tout au long de l'année, sauf pour les visites ponctuelles par l'association. Il fallait donc tenter de proposer un projet de valorisation. J'ai ainsi présenté mon projet qui est d'écrire un album jeunesse sur l'histoire et l'archéologie du château d'Arques-la-Bataille. Destiné aux enfants de 8-10 ans, il serait coillustré avec des élèves d'une école du village afin de rendre ludique la préparation de cet ouvrage. J'ai pu mettre un exemple de page illustré avec pour sujet la photogrammétrie. Bien que ce projet réponde au besoin d'avoir un outil pour le jeune public pour aborder le château, son architecture et les opérations archéologiques, celui-ci engendre des

contraintes de vocabulaire. Il faut également réfléchir à l'éditeur ayant les compétences nécessaires pour produire un ouvrage à portée scientifique destiné au jeune public. Par ailleurs, l'objectif est de rouvrir le site au public grâce aux campagnes de restaurations de ces dernières décennies. Aussi, il serait nécessaire de motiver la reprise de fouilles archéologiques pour continuer à en apprendre sur le lieu. En somme, sauvegarder le château doit passer, certes, par la restauration et la recherche via les fouilles archéologiques, mais aussi par la promotion que nous en faisons auprès des publics. La valorisation auprès du jeune public permet de leur apporter des bases de connaissances à la fois historiques, architecturales et archéologiques. Ainsi, par la visée pédagogique, les enfants appréhenderont plus facilement d'autres édifices similaires. Il n'est pas encore possible aujourd'hui de créer un espace muséal sur le château, car la campagne de restauration n'est pas terminée et le château n'est toujours pas apte à recevoir du public en continu. Toutefois, ce musée pourrait toujours se créer dans le village en attendant la construction d'un espace dédié à côté du château.

## Conclusion

Nous sommes arrivés au terme de notre étude sur les différentes formes de valorisation du patrimoine archéologique du bâti en Seine-Maritime et son accessibilité au public. Nous devions nous demander quel est le processus de patrimonialisation, de valorisation des élévations. Cette question nous a amenés à étudier l'influence de la fondation de l'archéologie en Normandie sur le patrimoine archéologique du bâti en Seine-Maritime. D'autres interrogations en ont découlé, notamment sur les éventuelles différences de valorisation entre les vestiges antiques et médiévaux.

Dans la première partie de ce mémoire, nous avons pu déceler que l'archéologie normande était avant tout une archéologie des élévations monumentales, que les érudits des Sociétés savantes ont commencé à valoriser au XIX<sup>e</sup> siècle. Les enseignements universitaires sur les édifices monumentaux étaient un pas pour la sensibilisation des étudiants à l'archéologie monumentale. C'est également durant cette période que les publications, les congrès et les premiers musées d'antiquités naquirent pour transmettre les connaissances des érudits. En Normandie, l'archéologie est d'abord médiévale, devenant une spécificité au fil des siècles. L'étude des élévations par l'archéologie du bâti est mieux reconnue qu'il y a 20 ans, grâce à sa popularisation par son utilisation pour les restitutions. Cependant, elle ne reste encore pas assez reconnue, notamment dans le Code du patrimoine où l'archéologie du bâti n'est pas mentionnée. Cette notion est encore difficile à définir. Cette première vague de patrimonialisation et de valorisation nous a questionnés sur la chaîne de valorisation des vestiges. L'archéologue et ses recherches sont le premier maillon de cette chaîne. Vint ensuite la conservation, où les élévations antiques et médiévales sont confrontées aux altérations. Il existe plusieurs choix de protection et de sauvegarde allant du réenfouissement à la restauration de l'édifice. Nous avons pu constater que les vestiges antiques valorisés en Seine-Maritime étaient en bon état de conservation, bien qu'ils soient assez méconnus aux yeux du grand public, contrairement aux vestiges médiévaux. En réalité, la réelle différence de traitement entre vestiges antiques et médiévaux est celle donnée par le public. En effet, en Normandie, nous entendons plus parler de l'histoire médiévale et de ces édifices plutôt que des origines antiques. Avec le questionnaire que j'ai pu soumettre, nous avons pu remarquer que les personnes préféreraient visiter un site médiéval dans le département. Nous avons pu voir que les partenaires touristiques mettaient effectivement plus en avant ces sites. La Normandie a une histoire médiévale plus parlante pour les touristes. Par ailleurs, ceci souligne le travail qu'il y a

à faire pour les acteurs du patrimoine : souligner l'existence des vestiges antiques dans le nord de la France. De ce fait, la dernière étape de la chaîne est de transmettre et de présenter au public les élévations et les recherches issues des opérations archéologiques. Nous avons pu constater qu'il existait différentes manières de valoriser les sites. Entre les méthodes écrites et orales (publications, les conférences, les expositions...), les médiateurs doivent adapter les supports de médiation. La valorisation peut exister également sur le site avec les cartels, les visites guidées ou encore les éléments de médiation à travers le numérique dans un musée de site. Les chantiers participatifs de fouilles archéologiques sont également un moyen de valoriser le site en lui-même en produisant de nouvelles connaissances, tout en laissant les chantiers accessibles au public.

Les études de cas (Juliobona, l'abbaye de Jumièges et le musée du Moyen Âge de Cluny avec les thermes antiques) nous ont permis, certes, de comparer des sites valorisés d'époques différentes et de régions différentes. La valorisation des ruines est en relation avec le courant romantique du XIX<sup>e</sup> s., où les artistes dessinent et décrivent les vestiges. Cette admiration suscita l'envie de muséifier ces sites. Ces trois exemples étaient également la porte d'entrée pour parler des projets de valorisation des vestiges actuels. Ainsi, nous avons constaté qu'en Seine-Maritime, des projets sur le long terme étaient en cours pour permettre une valorisation optimale des vestiges, mais aussi une meilleure accessibilité à la fois pour les personnes à handicap moteur et mental. Le site de Juliobona, par son PCR, se veut être une plaque tournante de la recherche archéologique dans le Nord de la France, tandis que Jumièges reprend depuis seulement 2023 les fouilles pour mettre à jour le plan de l'abbaye. Le point commun des projets de Lillebonne et Jumièges est de construire une identité autour de la Seine. Aussi, le numérique est un outil de plus en plus utilisé pour valoriser le bâti archéologique, notamment à travers des applications mobiles pour le public. L'observation des élévations accompagnée d'un professionnel reste la meilleure façon de les appréhender et de tenter de les comprendre, bien que la réalité virtuelle soit un moyen ludique de les approcher. Le musée de Cluny fait l'objet d'une réflexion sur cette coexistence patrimoniale entre un bâtiment médiéval avec un site à origine antique. L'enjeu est de valoriser les thermes antiques pour ne pas les négliger parmi les collections du musée. Ces thermes servent de salle d'exposition temporaire. Le musée a fait l'objet de grands travaux avec un changement muséographique et la construction d'un nouvel accueil, qui ont permis l'accès aux PMR. Ces études de cas étaient des exemples comparés de différentes formes de valorisation du patrimoine archéologique en élévation, entre site en plein

air pour l'abbaye, le musée de site pour Juliobona et la coexistence de deux périodes historiques au musée de Cluny.

La dernière partie de ce mémoire était accordée à la présentation d'un projet de valorisation du patrimoine en lien avec notre sujet. Le choix s'est porté sur le château médiéval d'Arques-la-Bataille, actuellement fermé au public. La justification de ce choix réside dans la nécessité de faire connaître ce lieu, mais aussi le patrimoine bâti au sens large. Le projet était de réaliser un album jeunesse pour des enfants de 8-10 ans racontant l'histoire et les opérations archéologiques menées au château. Étant fermé au public, il ne peut pénétrer dans l'enceinte de celui-ci. Il fallait donc trouver un moyen de le valoriser et transmettre ce patrimoine au plus jeune. L'accessibilité est une problématique importante dans la valorisation des sites archéologiques. L'objectif est de rendre ce projet participatif avec des élèves du village d'Arques-la-Bataille. J'ai donc réalisé un exemple de cet ouvrage avec l'aide de Ninon Basset pour illustratrice. Dans un dernier axe, nous nous sommes interrogés sur les limites et les apports de ce dessein. Le vocabulaire doit être adapté en fonction du programme scolaire du jeune public visé. De même, il a fallu se questionner sur l'éditeur qui serait le plus apte à travailler pour ce projet. Sur le long terme, ce projet est également une raison pour montrer qu'une réouverture est nécessaire pour pouvoir maximiser la valorisation. Des restaurations sont en cours depuis plusieurs années, mais sans date de réouverture au public. De ce fait, écrire sur l'archéologie au château est l'occasion de motiver des opérations archéologiques tels que de la lasergrammétrie. Le site n'a pas connu de réelle campagne de fouilles, il y a donc une nécessité scientifique.

Il était nécessaire de s'interroger sur la valorisation de nos sites, surtout au vu des projets actuels que nous avons pu aborder en études de cas. Les différentes rencontres que j'ai pu effectuer m'ont permis d'avoir la vision des professionnelles porteuses des projets des sites pour lesquels elles travaillent. Néanmoins, ce mémoire a permis de souligner qu'il n'y avait pas eu de réels travaux sur la question de du patrimoine archéologie en Seine-Maritime depuis plus de dix ans, notamment sur le bâti. Les sources sur l'archéologie en Normandie aujourd'hui ne sont pas abondantes, encore moins spécifiquement sur la Seine-Maritime. Les sources entre elles étaient souvent répétitives. De plus, j'ai découvert tardivement certains des mémoires se prêtant à mon sujet. En effet, Sophie Roth a écrit sur *Valorisation patrimoniale de ruines médiévales (Château-Gaillard, Robert-le-Diable, d'Arques-la-bataille)*<sup>330</sup> en 2011, Ronan

---

<sup>330</sup> ROTH 2011.

Blaise s'est interrogé sur *Le château d'Arques-La-bataille. Préservation et valorisation d'un patrimoine en danger*<sup>331</sup> en 2017 ou encore plus récemment, Anne Rabanel qui a réalisé son mémoire sur *Valorisation du patrimoine archéologique médiéval du château de Fontainebleau*<sup>332</sup> en 2021. Ces sources récentes sur la question de la valorisation des élévations médiévales et du patrimoine archéologique auraient pu m'apporter une autre vision.

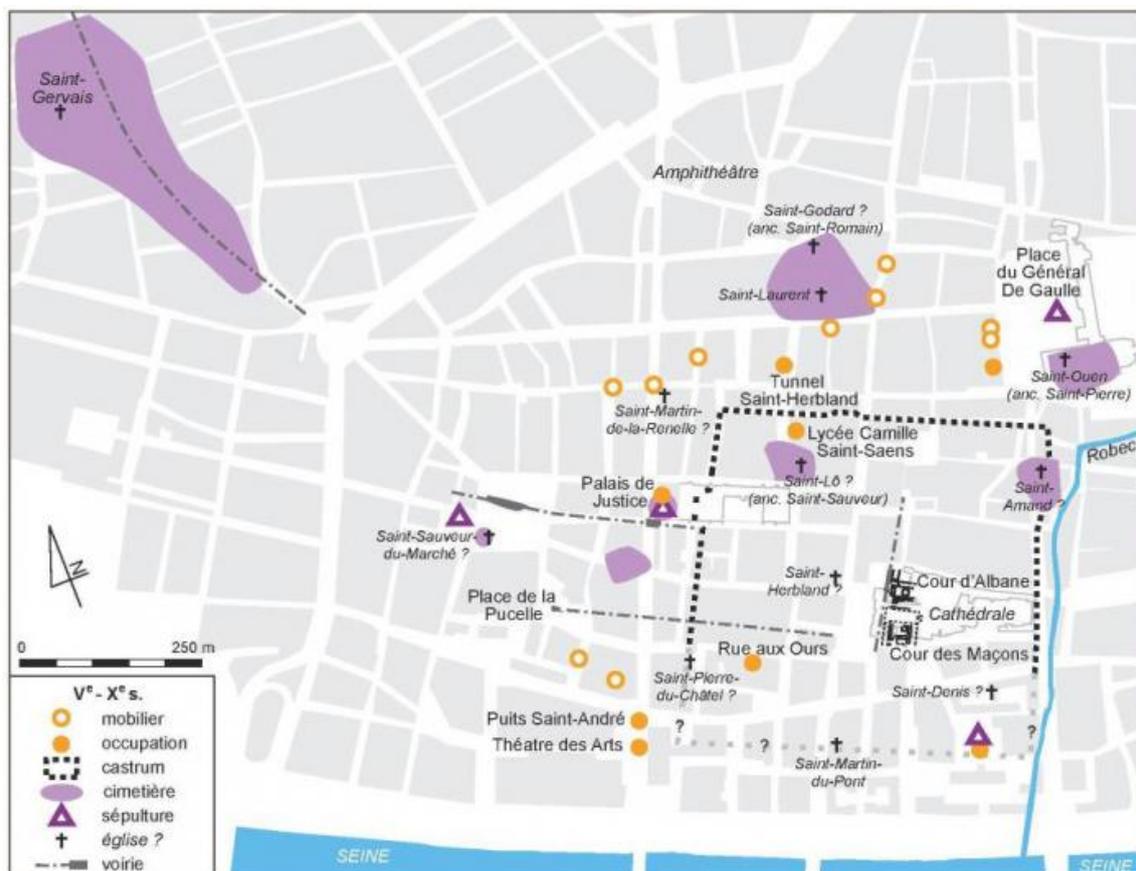
Bien que nous l'ayons rapidement évoqué avec l'exemple d'Ornavik, l'archéologie expérimentale permet de recréer la chaîne opératoire de la fabrication d'un objet ou d'un monument à partir des résultats de fouilles. Nous ne voyons pas, ou seulement de manière occasionnelle, cette démarche scientifique en Seine-Maritime. De ce fait, les journées européennes de l'archéologie en juin en seraient l'occasion pour aborder plus profondément cette méthode, afin de la perpétuer tout au long de l'année sur un site du département. Ces journées permettent certes de présenter le site et l'actualité des recherches, mais seraient une porte d'entrée pour ouvrir un chantier de cette sorte et d'y participer. À plus large échelle, la création d'un réseau des sites patrimoniaux, archéologiques et à potentiel archéologique serait une manière de les mettre en avant dans le département, certains étant méconnus.

---

<sup>331</sup> BLAISE 2017.

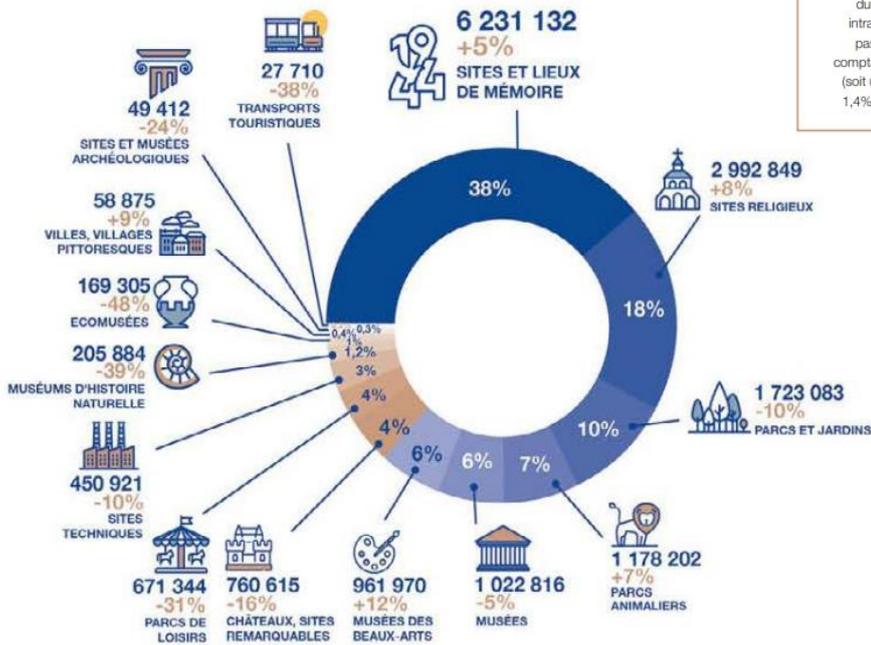
<sup>332</sup> RABANEL 2021.

## Annexes



Annexe 1 : Rouen (76) : localisation des découvertes anciennes et des interventions récentes (d'après Lequoy, Guillot 2004, D.A.O.B. Guillot), In : CARRE, Florence (dir.). *L'archéologie en Haute-Normandie, Bilan des connaissances : Le haut Moyen Âge*. Nouvelle édition. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011, 208 p. [en ligne] URL : <https://books.openedition.org/purh/5101> (consulté le 02 mars 2024).

Répartition des visites dans les différentes thématiques proposées en Normandie en 2019, et leur évolution par rapport à 2018.



**Hors champ**  
Fréquentation 2019 du Mont Saint Michel intra-muros : **2 410 000** passages de visiteurs comptabilisés par compteurs (soit une augmentation de 1,4% par rapport à 2018).

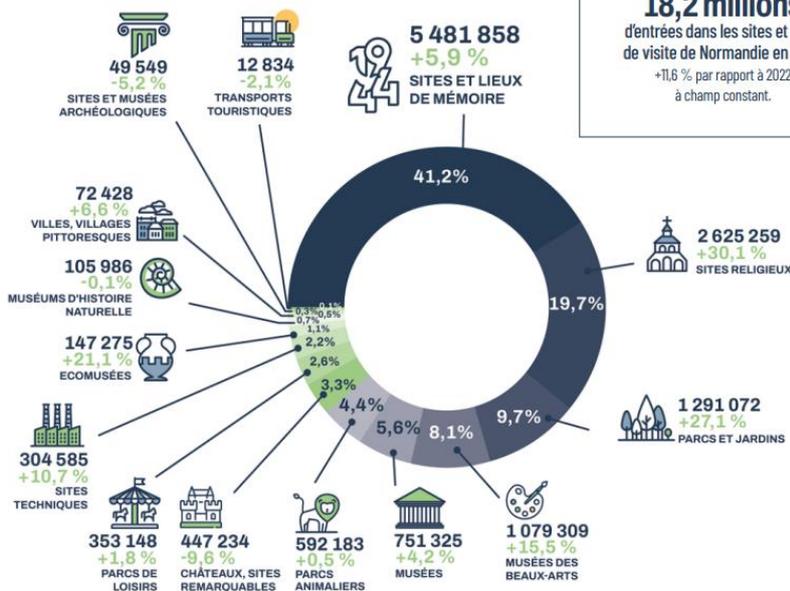
Annexe 2.1 : Chiffres clés 2019 du tourisme normand, In : CRT et les partenaires touristiques départementaux, Enquêtes de fréquentation dans les sites et lieux de visite de Normandie, 2019

## 04 LA FRÉQUENTATION DANS LES SITES ET LIEUX DE VISITE

Source : Enquête de fréquentation dans les sites et lieux de visite de Normandie réalisée par le CRT et les partenaires touristiques départementaux, 2023.

Le nombre de visites en 2023 est issu des données disponibles et officielles transmises par les sites, à entrée payante ou gratuite, répondant à l'enquête, et disposant d'un système de comptage (électronique, automatique ou estimatif). Les évolutions 2023/2022 sont à champ constant.

Répartition des entrées par thématique en Normandie en 2023 et évolution par rapport à 2022

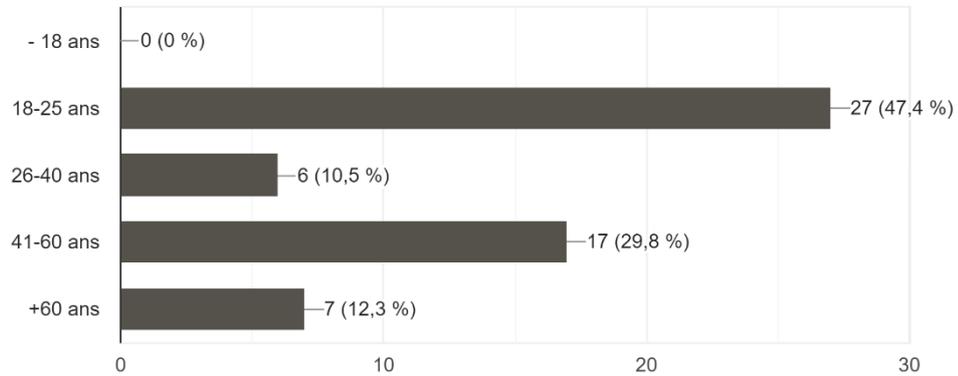


**18,2 millions**  
d'entrées dans les sites et lieux de visite de Normandie en 2023  
+11,6 % par rapport à 2022 à champ constant.

Annexe 2.2 : Chiffres clés 2023 du tourisme normand, In : CRT et les partenaires touristiques départementaux, Enquêtes de fréquentation dans les sites et lieux de visite de Normandie, 2023

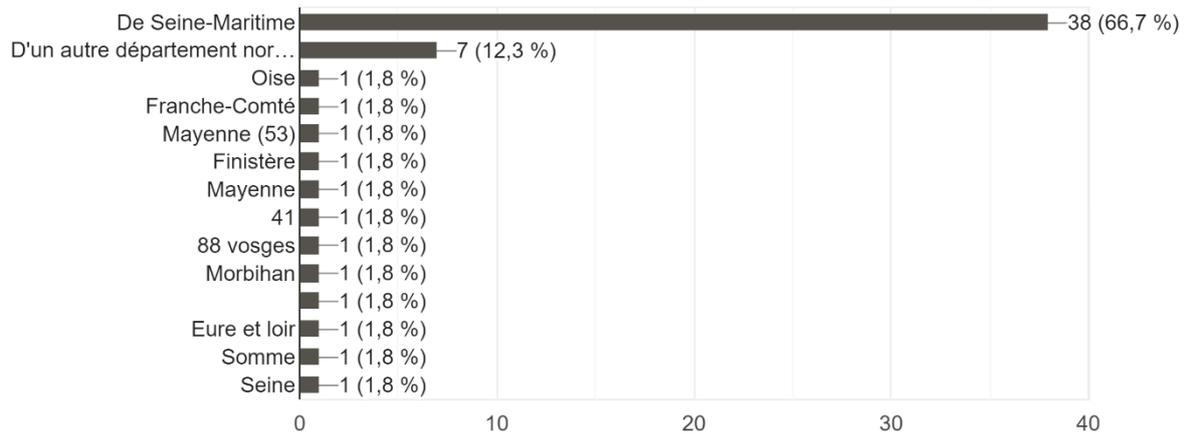
### Quel âge avez-vous ?

57 réponses



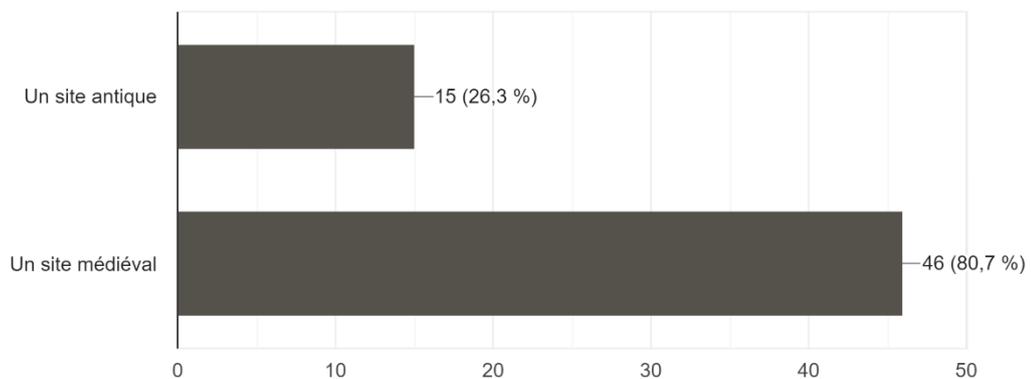
### D'où venez-vous ?

57 réponses



### Visiteriez-vous plus un site antique ou un site médiéval en Seine-Maritime ?

57 réponses



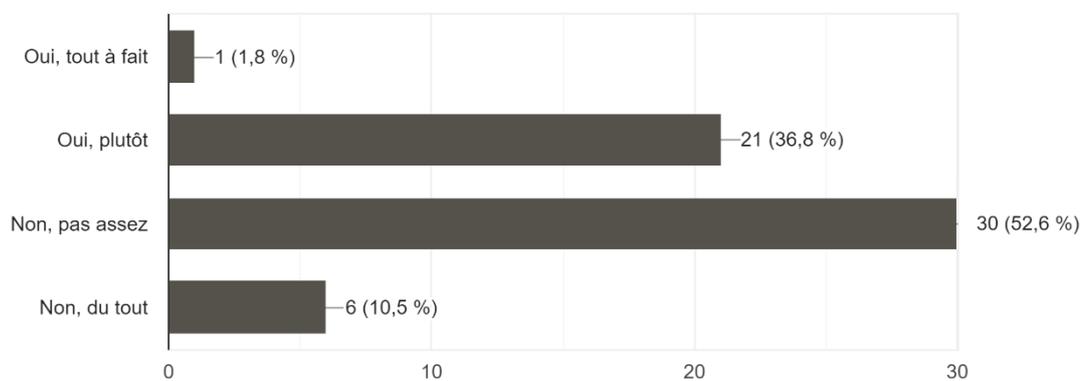
Quel est le dernier site archéologique que vous avez visité en Seine-Maritime ?

55 réponses



Trouvez-vous que la promotion des sites archéologiques en Seine-Maritime est satisfaisante ?

57 réponses



Si pas assez ou non du tout, justifiez votre réponse pour la question précédente.

31 réponses

Les acteurs du patrimoine ne communiquent pas assez sur l'existence de ces sites et ils ne sont pas assez mis en valeur ou mis en valeur d'une mauvaise manière

Peu de panneau, de publicités

Peu d'information est mis au jour sur l'accessibilité de ces sites et/ou leurs valorisations auprès du grand public. En tant qu'étudiante je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de « promotion » de vestiges archéologiques dans la région.

La promotion me semble peu présente/peu visible  
ex: Briga est difficilement trouvable sur une carte,

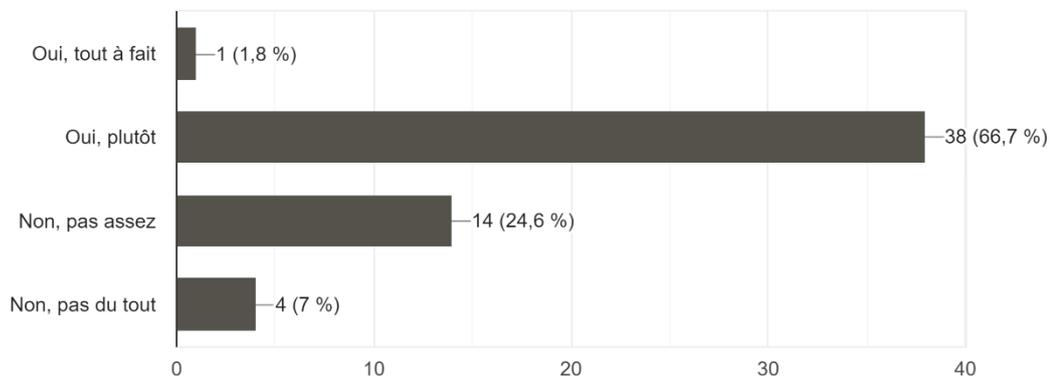
Peu de connaissance de ces sites, peu d'accès pour ceux en dehors de Rouen, peu d'explications sur place.

On en entend pas parler, sauf si on est du milieu

Manque de communication

Trouvez-vous la mise en valeur des sites satisfaisante ?

57 réponses



On a connaissance de l'existence des sites mais une fois sur place, il manque parfois des aménagements en terme d'accessibilité mais aussi d'éléments de contexte (cartels...)

Exemple de Rouen (vestiges au niveau de la bouche de métro palais de justice, place du Vieux Marché Église saint Sauveur, la crypte de la cathédrale). Beaucoup d'éléments mais peu d'explications concrètes. Difficile de replacer les éléments archéologiques dans un contexte, voir impossible sans clés en mains.

Manque d'investissement des pouvoirs publics, pourtant intérêt existant

Pas de médiation présente (en dehors de quelque visites guidées et panneaux).

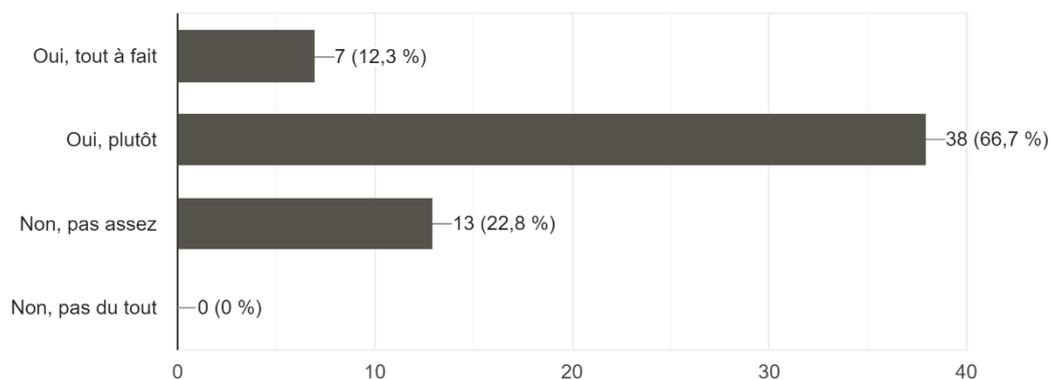
Je sais pas

En cherchant par moi-même j'ai trouvé que les sites étaient plutôt bien valorisés avec souvent une bonne programmation, mais la communication n'est pas très bonne, on n'en entend pas assez parler je trouve si on ne cherche pas par soit-même

Pour ceux que je connais, je trouve que la mise en valeur est parfois hors de propos (escape games anachroniques par exemple).

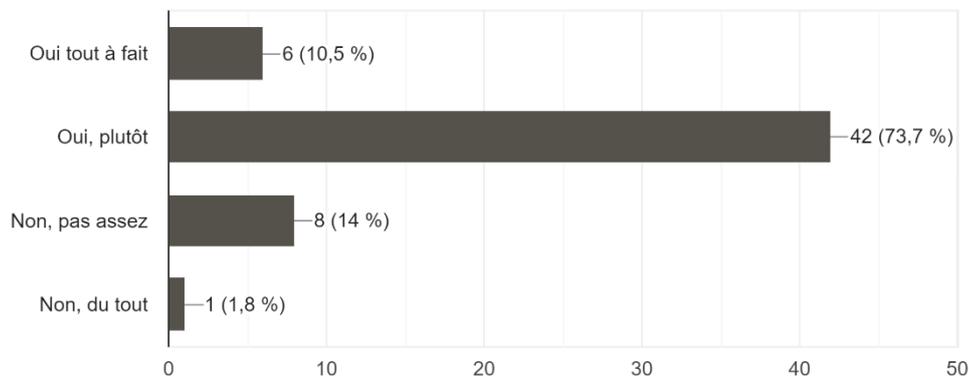
### Trouvez-vous que les sites sont assez entretenus ?

57 réponses



Pensez-vous que les explications sur les questions archéologiques sont assez claires dans les cartels (panneaux)/ visites ?

57 réponses



Peu de précisions sur l'archéologie en elle-même

Je trouve qu'elles sont assez synthétiques et donc parfois laissent un manque d'informations nécessaires à la bonne compréhension.

Il manque parfois des cartels ou des outils de médiation numérique pour comprendre les vestiges dans leur ensemble

des visites guidées sont souvent essentielles pour compléter les informations. Les cartels n'apportent que quelques informations et on reste souvent sur notre faim en fin de visite.

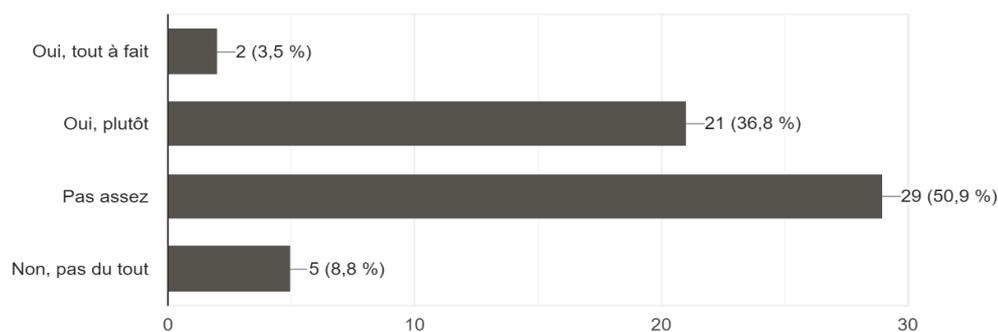
Manque de photos

Les différents lieux notamment les abbayes ont bénéficiés de beaucoup de travaux archéologique mais rien n'indique au public ce qui a été fait au public

Des Qr codes seraient bienvenus.

Pensez-vous que les sites archéologiques seinomarins sont assez accessibles par les transports en commun ?

57 réponses



Si pas assez ou non du tout, justifiez votre réponse pour la question précédente.

28 réponses

Il n'y a pas forcément de liaisons ferroviaires ou par bus. Les tracés type "route de" n'existe pas non plus pour ce patrimoine

Seules les grandes villes sont desservies

En vrai je ne sais pas mais il n'y a pas ce choix dans vos questions

Certains sites sont accessibles difficilement, ce qui peut repousser la visite pour certaines personnes

Ceux se trouvant en campagne sont difficilement accessible si pas véhiculé

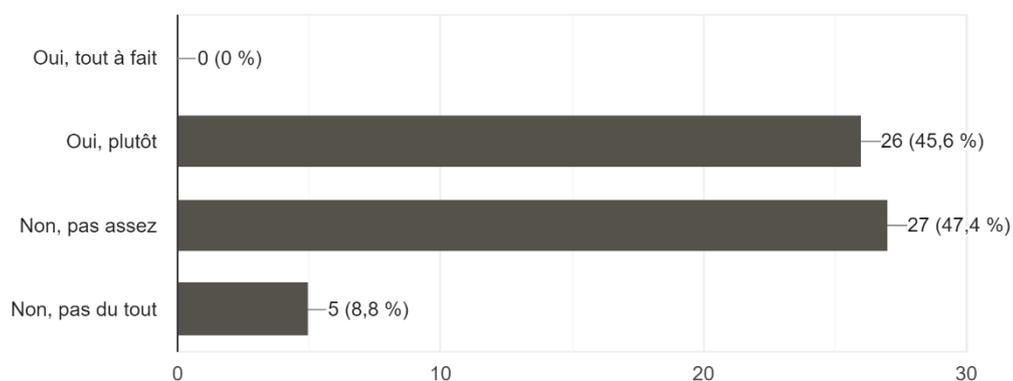
Certains sites sont trop éloignés des transports et méconnus

Certains sont dans des petits villages avec un réseau de bus avec peu de passages

Pas de transport en commun pour les sites isolés

Par vos expériences de visites, pensez-vous que les sites archéologiques seinomarins sont assez accessibles pour les personnes à mobilité réduite e...icaps invisibles (malvoyants, malentendants etc) ?

57 réponses



Si pas assez ou non du tout, justifiez votre réponse pour la question précédente.

23 réponses

Ce sont des lieux souvent difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite du fait de la topographie, des escaliers etc

Il s'agit de sites anciens et qui la plupart du temps ne permettent pas à des personnes à mobilité réduite d'y accéder.

Par exemple l'amphithéâtre de Lillebonne se situe sur une pelouse vite impraticable et il y a des escaliers

Sites parfois laissés en l'état et donc manquant d'accessibilité (en fauteuil notamment)

Je n'ai pas toujours vu des infos permettant une visite plus adaptée aux personnes ayant besoin d'aide (matériel ou physique)

Souvent les ruines médiévales se situent en hauteur

En vrai je ne sais pas du tout mais il n'y a pas ce choix dans vos questions

Annexe 3 : Réponses du questionnaire sur « La relation entre le public et la valorisation du patrimoine archéologique en Seine-Maritime » en mars 2024, réalisé par Juliette Dupart.

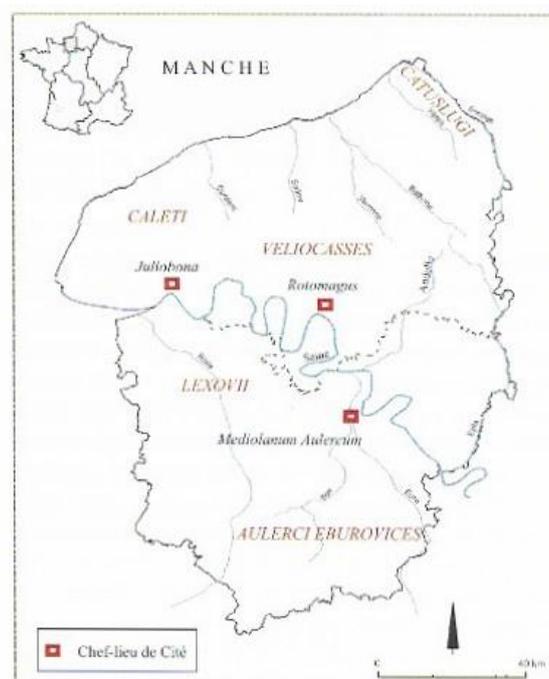


Fig. 1 - Cadre historique de la Haute-Normandie (DAO L. Eloy-Épailly).

Annexe 4 : Carte des peuples de la Haute-Normandie à l'époque de Juliobona, In : *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie : actes de la table ronde d'Eu*, Seine-Maritime, 2010, p.11.



Annexe 5 : Editeur Mellet. « La place de l'hôtel-de-ville et les ruines de théâtre Romain vers 1850. (d'après une estampe du Musée Municipal). – 1850 », carte postale, collection Coutan, 14 x 9cm, Archives départementale de la Seine-Maritime, URL : [https://www.archivesdepartementales76.net/ark:/50278/repae9a45ab50b884d5551333d20332b5d/dao/0/1/idsearch:RECH\\_064c6f207bd69e2e9a553d6090159e9e?id=https%3A%2F%2Fwww.archivesdepartementales76.net%2Fark%3A%2F50278%2Frepae9a45ab50b884d5551333d20332b5d%2Fcanvas%2F0%2F1](https://www.archivesdepartementales76.net/ark:/50278/repae9a45ab50b884d5551333d20332b5d/dao/0/1/idsearch:RECH_064c6f207bd69e2e9a553d6090159e9e?id=https%3A%2F%2Fwww.archivesdepartementales76.net%2Fark%3A%2F50278%2Frepae9a45ab50b884d5551333d20332b5d%2Fcanvas%2F0%2F1) (consulté le 11 février 2024).



Annexe 6 : Place Carnot aménagée, image d'octobre 2018, capture d'écran du 17/04/2024, URL : <https://www.google.com/maps/@49.5187582,0.5343506,3a,90y,81.19h,77.85t/data=!3m6!1e1!3m4!1sZlnBRpFFV6Nqmx-bx8Dsw!2e0!7i13312!8i6656?entry=ttu>

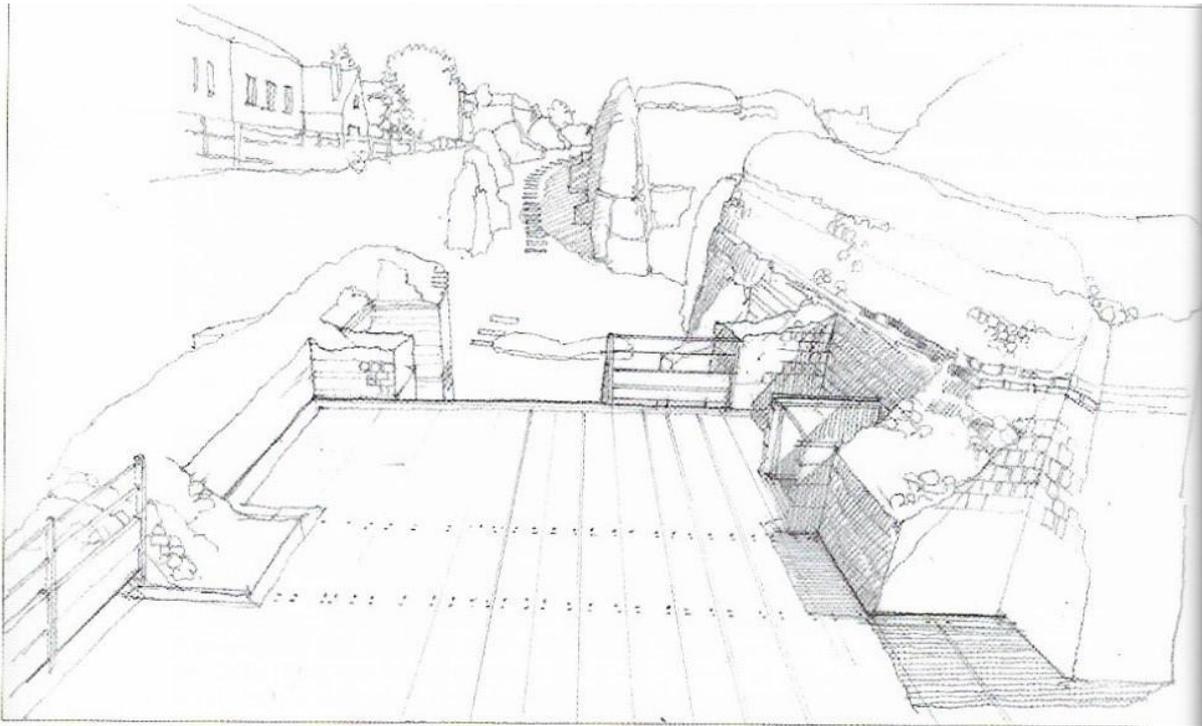


Fig. 9 - Projet de la plate-forme d'accès depuis la place Félix Faure, à l'extrémité de la galerie circulaire (R. Martin, 2006).

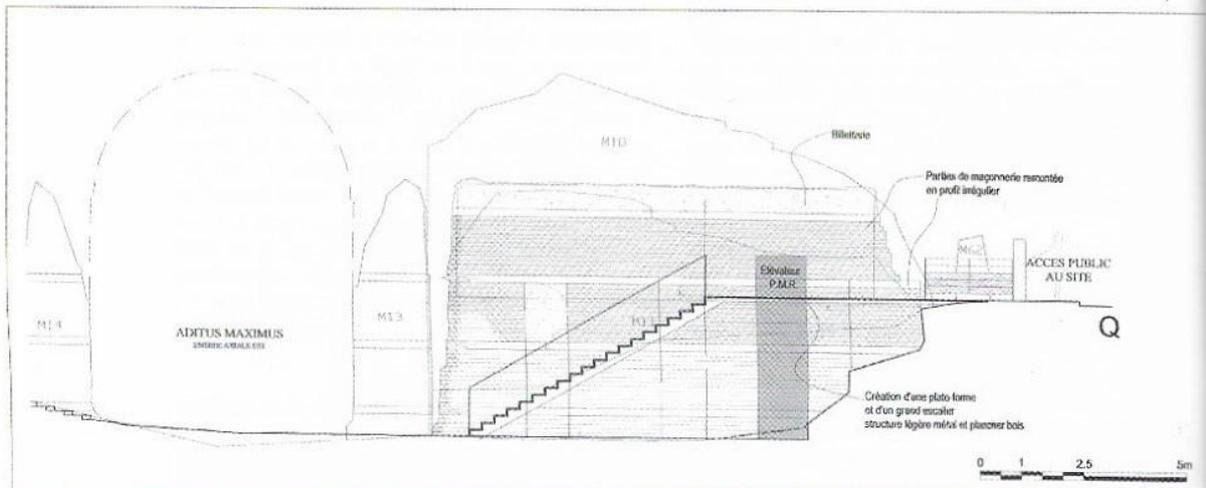
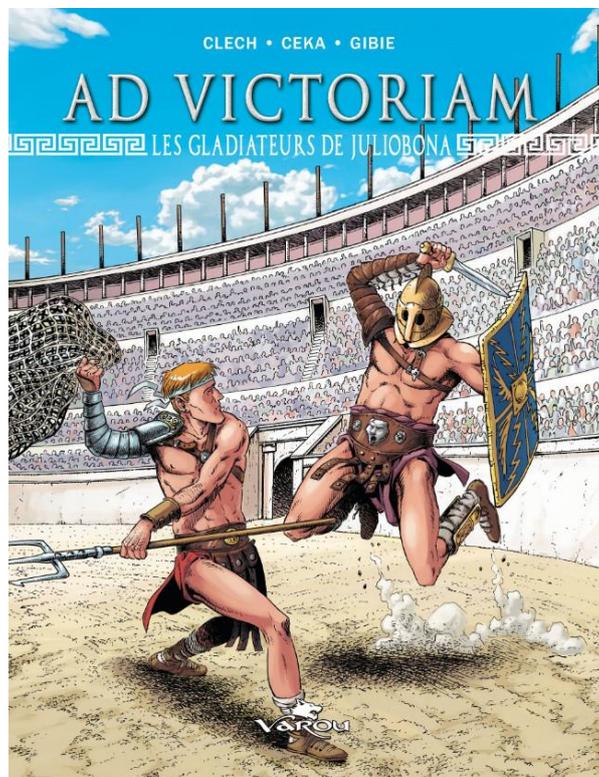


Fig. 10 - Projet de la plate-forme d'accès (coupe). La plate-forme donne de plain-pied sur la place Félix Faure, à droite (R. Martin, 2006).

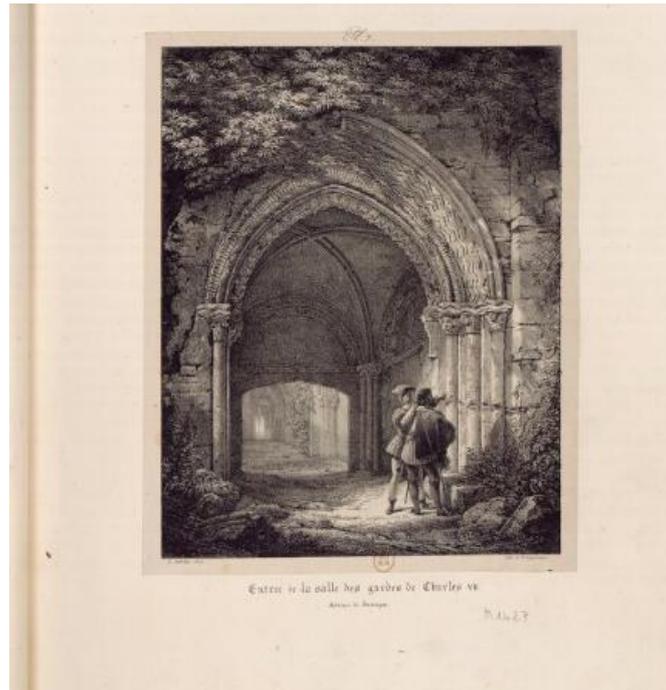
Annexe 7 : Schéma du projet de plate-forme d'accès par Régis Martin en 2006, In : *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie : actes de la table ronde d'Eu*, Seine-Maritime, 2010, p.62.



Annexe 8 : Affiche du festival « Les Juliobonales » édition 2024, URL : <https://lesjuliobonales.fr/>



Annexe 9 : Couverture de la bande dessinée *Ad Victoriam : les gladiateurs de Juliobona* publiée dans le cadre du projet Juliobona, 2019, <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/actions-culturelles/>



Annexe 10 : Baron Atthalin, « Entrée de la salle des gardes de Charles VII »,  
In : *Voyages pittoresques  
et romantiques dans l'ancienne France*, 1820, vol. I, planche VII.



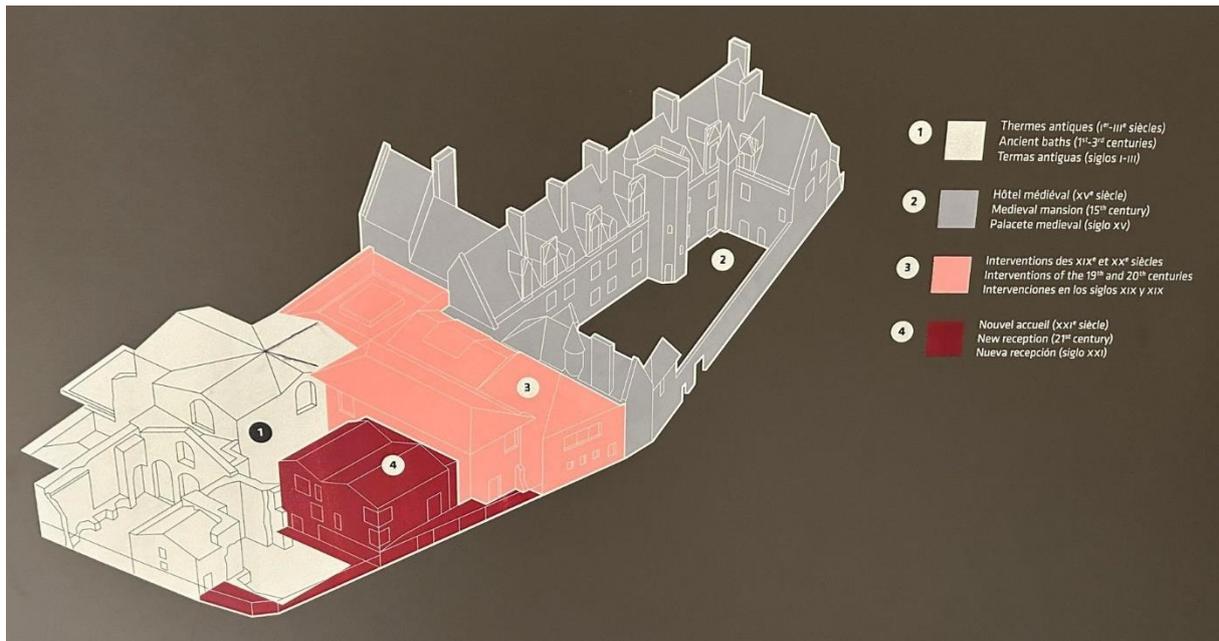
Annexe 11 : Vue vers l'est depuis le *frigidarium* d'un *caldarium*, 10/04/2024, ©Juliette Dupart



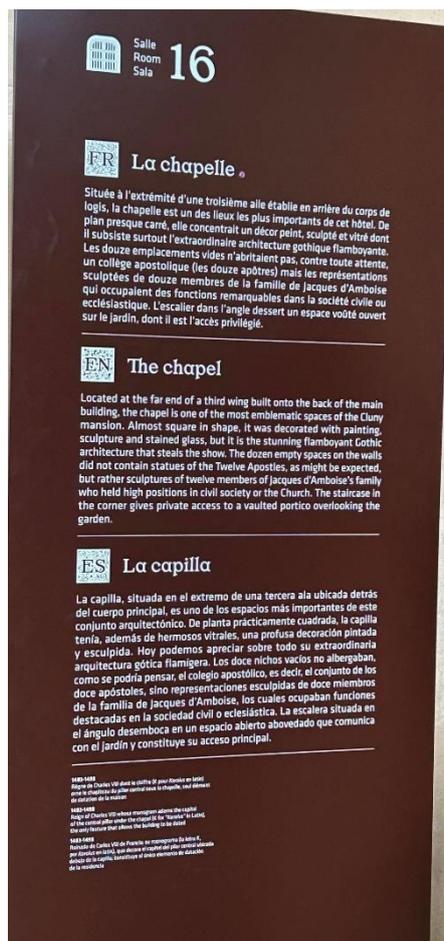
Annexe 12 : Vue de la grande salle du palais des thermes de Cluny (montrant que la pièce a servi de salle d'exposition des lapidaires), 1845 (MC Cl. 23846. Dépôt du musée Carnavalet 1937, P 260).  
© Achille Poitot



Annexe 13 : Vue de l'entrée de l'hôtel de Cluny, 10/04/2024, ©Juliette Dupart



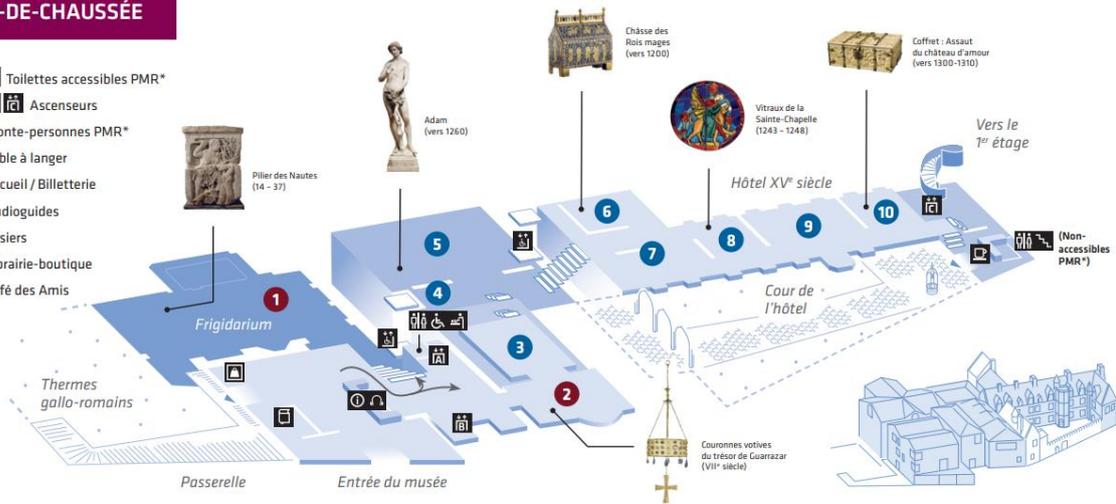
Annexe 14 : Vue d'un plan du musée de Cluny faisant parti d'un cartel situé à l'entrée du parcours, 10/04/2024, ©Juliette Dupart



Annexe 15 : Vue d'un panneau à fond foncé pour évoquer l'histoire du lieu, ici de la chapelle de l'hôtel des abbés de Cluny, 10/04/2024, ©Juliette Dupart

## REZ-DE-CHAUSSÉE

- Toilettes accessibles PMR\*
- Ascenseurs
- Monte-personnes PMR\*
- Table à langer
- Accueil / Billetterie
- Audioguides
- Casiers
- Librairie-boutique
- Café des Amis



### Antiquité / Premier Moyen Âge (I<sup>er</sup> - XI<sup>e</sup> siècles)

- 1 Des collections galloises et romaines dans des thermes gallo-romains
- 2 L'art au début du Moyen Âge en Occident et en Orient

### Moyen Âge central (XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles)

- 3 Entre art roman et premier art gothique
- 4 Portail de la Vierge de Saint-Germain-des-Près et dalles funéraires

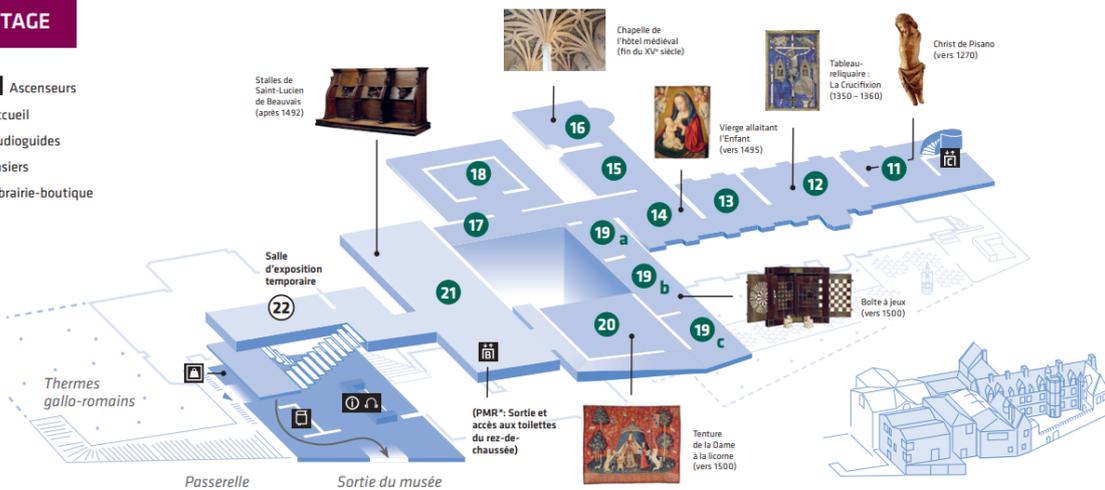
- 5 Sculptures de Notre-Dame de Paris (1163 - 1260)
- 6 L'Œuvre de Limoges (XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles)
- 7 France du Nord, vallées de la Meuse et du Rhin autour de 1200

- 8 La Sainte-Chapelle de Paris (1241 - 1248)
- 9 L'art en France du Nord au XIII<sup>e</sup> siècle
- 10 L'art en France au temps de Philippe le Bel et de ses fils (1285 - 1328)

**ITINÉRAIRE PMR\* CONSEILLÉ :**  
 Démarrez votre visite par les salles 2 et 3, puis faites demi-tour pour prendre l'ascenseur et descendre au Frigidarium 1. Prenez ensuite les monte-personnes pour accéder aux salles 4 et 5, puis aux salles 6 à 10. Enfin, prenez l'ascenseur pour monter au 1<sup>er</sup> étage ou pour accéder à la cour et au café.

## 1<sup>ER</sup> ÉTAGE

- Ascenseurs
- Accueil
- Audioguides
- Casiers
- Librairie-boutique



### Moyen Âge tardif (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles)

- 11 L'art italien des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles
- 12 L'art en Europe du Nord au XIV<sup>e</sup> siècle

- 13 L'art français du début du XV<sup>e</sup> siècle: un art « international »
- 14 L'art en France au XV<sup>e</sup> siècle
- 15 L'art vers 1500: entre Moyen Âge et Renaissance
- 16 La chapelle

- 17 Économie et production artistique à la fin du Moyen Âge
- 18 Arts du combat  
Céramiques hispano-mauresques  
Vitraux rhénans
- 19 a La vie quotidienne: habitat et mobilier

- 19 b La vie quotidienne: manger, jouer, compter
- 19 c La vie quotidienne: loisirs, parure et soins du corps
- 20 La Dame à la licorne
- 21 Le mobilier religieux au nord des Alpes à la fin du Moyen Âge

**ITINÉRAIRE PMR\* CONSEILLÉ :**  
 Depuis l'ascenseur parcourez les salles 11 à 21 puis prenez l'ascenseur pour redescendre vers l'accueil et la sortie du musée.

\*PMR : Personne à mobilité réduite

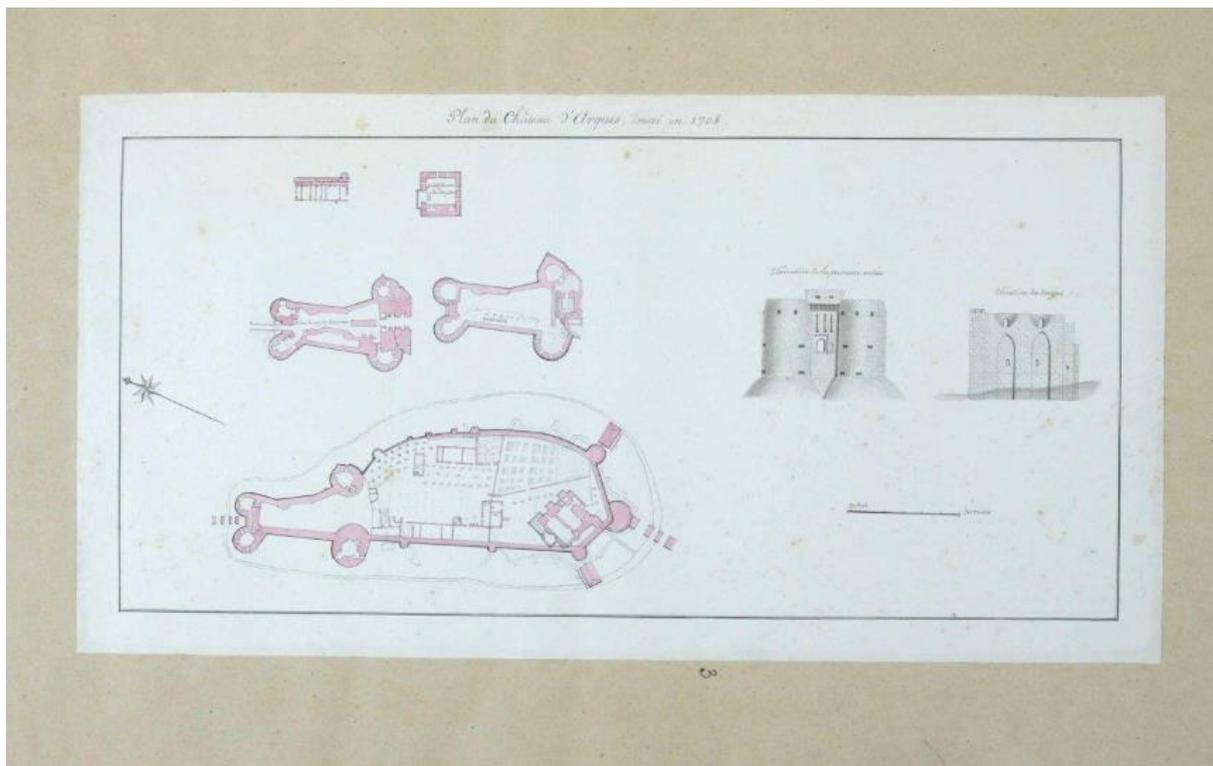




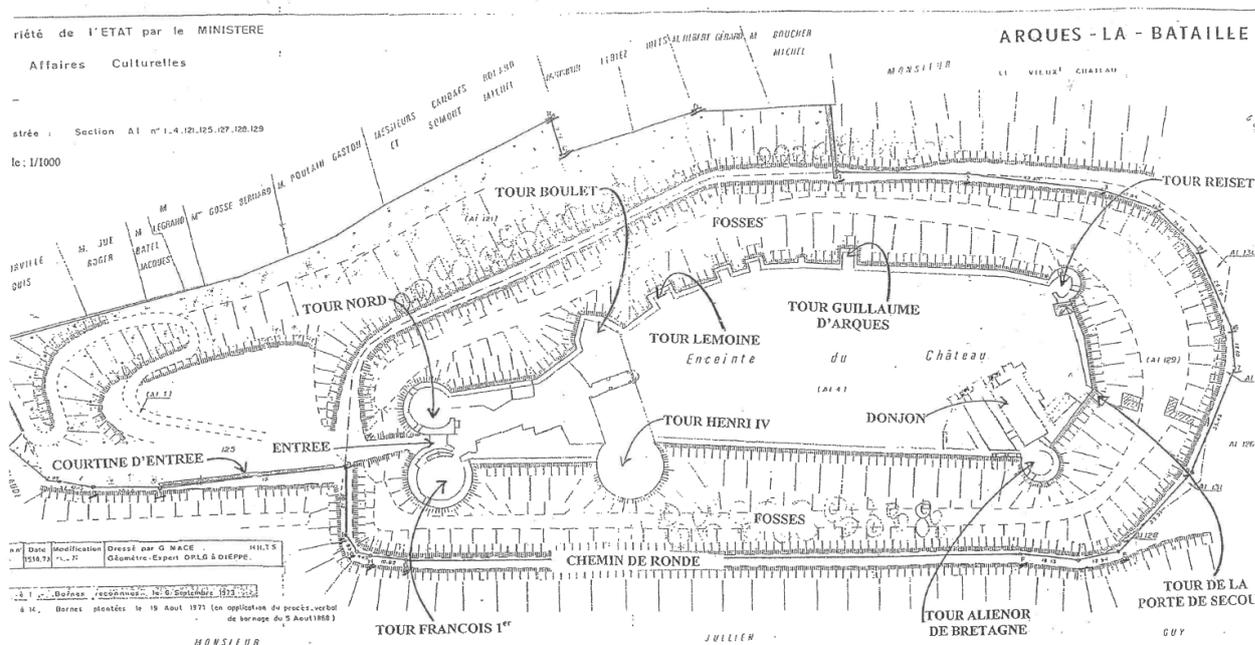
Annexe 17 : Vue du *frigidarium* servant de salle d'exposition temporaire sur « Les arts en France sous Charles VII 1422-1461 » du 12 mars au 16 juin 2014, 15/03/2024 ©Juliette Dupart



Annexe 18 : HENRI IV A LA BATAILLE D'ARQUES, attribué à Jacob Bunel, début XVIII<sup>e</sup> siècle, peinture à l'huile sur chêne, 51.5 H ; 67 L, Musée national de Pau.



Annexe 19 : Plan de 1708 du château d'Arques-la-Bataille, 49,6x26 cm, 6Fi3/04, Archives départementale de la Seine-Maritime, URL : [https://www.archivesdepartementales76.net/ark:/50278/rep8a8d670383a04f6289f5250f1a924f8d/dao/0/1/idsearch:RECH\\_2a124270f46b9e7cf0e5729aab0a181b?id=https%3A%2F%2Fwww.archivesdepartementales76.net%2Fark%3A%2F50278%2Frep8a8d670383a04f6289f5250f1a924f8d%2Fcanvas%2F0%2F1&vx=1742.82&vy=-1102.95&vr=0&vz=3.93867](https://www.archivesdepartementales76.net/ark:/50278/rep8a8d670383a04f6289f5250f1a924f8d/dao/0/1/idsearch:RECH_2a124270f46b9e7cf0e5729aab0a181b?id=https%3A%2F%2Fwww.archivesdepartementales76.net%2Fark%3A%2F50278%2Frep8a8d670383a04f6289f5250f1a924f8d%2Fcanvas%2F0%2F1&vx=1742.82&vy=-1102.95&vr=0&vz=3.93867)



Annexe 20 : Plan du château d'Arques-la-Bataille avec le nom des tours, 15/10/1973, commande de la DRAC Normandie © G.Mace Géomètre expert OPLG



Basset Ninon  
ninon.basset@gmail.com  
459 rue du bois normand  
76690 Esteville

Siren : 927878850

Juliette Dupart  
juliettedupart14@gmail.com

Le 29/04/2024

## Devis n°1 :

### Prestation

Produire une illustration jeunesse d'une photogrammétrie d'un château

Descriptif	Quantité	Prix unité	Total HT
Planches de recherches	2 ou 3	OFFERT	/
Elaboration d'avant-projet	2	40€	80€
Modification mineure du projet pour validation	3	OFFERT	/
Toute demande de modification supplémentaire		20€	
Finalisation et envoi du projet en PDF	1	70€	70€
Cession des droits d'exploitation		Non concerné	/
<b>TOTAL HT :</b>			<b>150€</b>

Acompte : Payable à la signature du devis	35%	52,5€
Solde restant dû :		97,5€

TVA NON APPLICABLE, ARTICLE 293B DU CGI

DATE : 29/04/2024

SIGNATURE précédée de la  
mention "bon pour un accord" :

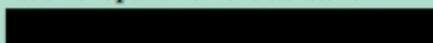
Bon pour accord

*Dupart*

#### CONDITIONS GENERALES :

Ce devis est valable pour une durée de 2 mois à compter de sa date d'émission. Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40€.

Paiement par virement bancaire :

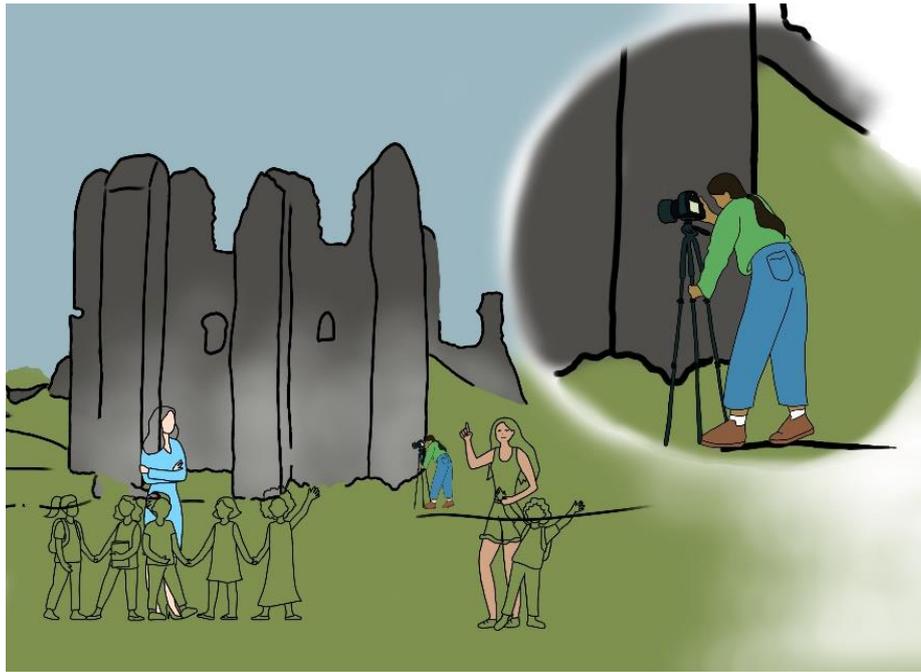


ou par chèque :

Ordre : Ninon Basset

Annexe 21 : Devis du dessin pour le projet de valorisation, 29/04/2024, ©Ninon Basset





Annexe 22 : Les différentes versions du dessin de l'album jeunesse de V1 à V4 réalisées sur tablette graphique, mai 2024, © Ninon Basset

## Table des figures

- Figure 1 : P. Fajon et T. Lepert, Carte de la Haute-Normandie montrant notamment les ensembles monumentaux antiques ainsi que les principaux édifices antiques (sanctuaires, thermes...), 1998, In : La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie : actes de la table ronde d'Eu, Seine-Maritime, 2010, p.13. .... 16
- Figure 2 : Jérôme Cock et Hendrick Van Cleve. Le Colisée, vue d'ensemble, dessin, vers 1550, Bibliothèque nationale de France [en ligne] URL : <https://essentiels.bnf.fr/fr/arts/arts-graphiques/7dd7ed59-ae5c-4e76-bbd7-ddd9ec6ea5bb-dessins-la-renaissance/article/1402750f-7241-4380-9364-99feac2f9f1a-antiquite-dans-dessins-la-renaissance> (consulté le 19 février 2024). .... 18
- Figure 3 : Vincent Carpentier, Carte des principaux sites archéologiques et des musées en Normandie, 2007, In : Archéologie en Normandie, Rennes Paris : Éd. Ouest-France Inrap, 2007, pp.6-7. .... 25
- Figure 4 : Villa du Buquet au Val-Caron à Elbeuf (76), 14/10/2017, URL : <https://monumentum.fr/monument-historique/pa00100640/elbeuf-villa-du-buquet> (consulté le 06 mars 2024). .... 39
- Figure 5 : Fontaine Gallo-romaine dans le bâtiment Enedis de Rouen (76), place de la pucelle © Benoit Eliot ..... 40
- Figure 6 : Schéma de la chaîne de valorisation des vestiges archéologiques antiques et médiévaux ©Juliette Dupart ..... 44
- Figure 7 : Tableau de la répartition du budget du patrimoine archéologique dans le projet de loi de finance 2024 avant le décret de février 2024, In : Projet annuel de performances Budget général PROGRAMME 175 Patrimoines, décembre 2023 © Ministère de la Culture..... 49
- Figure 8 : Schéma du financement du patrimoine par P.Arnaud, In : Clément Perrichot. « La conservation des sites archéologiques antiques en France : historique d'une prise de conscience, méthodes actuelles et études de cas ». Mémoire de recherche en histoire de l'art appliquée aux collections présenté sous la direction de Mme Florence BERTIN, septembre 2014, p.51..... 50
- Figure 9 : Graphique sur le patrimoine historique et les musées en Normandie, In : « Mesure de la qualité de l'expérience des clientèles touristiques en Normandie », TCI Research pour le CRT Normandie, Etude Travel Sat Resident Sentiment Index, Janvier 2023, URL : <https://pronormandietourisme.fr/wp-content/uploads/2023/01/Travelsat-Index-Normandie-2022-Pour-diffusion.pdf>..... 54
- Figure 10 : Graphique sur les centres d'information visiteurs, In : « Mesure de la qualité de l'expérience des clientèles touristiques en Normandie », TCI Research pour le CRT Normandie, Etude Travel Sat Resident Sentiment Index, Janvier 2023, URL : <https://pronormandietourisme.fr/wp-content/uploads/2023/01/Travelsat-Index-Normandie-2022-Pour-diffusion.pdf>..... 54
- Figure 11 : Plan du théâtre romain de Lillebonne, In : La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie : actes de la table ronde d'Eu, Seine-Maritime, 2010, p.58. .... 65
- Figure 12 : Panneau d'information, exposition temporaire « 200 ans d'archéologie à Lillebonne, pas à pas », 14 mars 2023, ©Juliette Dupart ..... 67
- Figure 13 : Carte de la ville de Lillebonne avec les différents sites archéologiques connus à ce jour, 2022 ©Dossier de présentation du projet Juliobona URL : <https://www.calameo.com/read/005120285bf5adb683d22> (consulté le 18/04/2024). ....69

Figure 14 : Capture d'écran de l'application Juliobona 3.0, sur le « parcours dans le théâtre » à l'arrêt « Au milieu de l'arène », 23/04/2024, ©Juliobona 3.0 .....	77
Figure 15 : Plan de l'abbaye de Jumièges vers 1670, selon Pierre Delavigne, arpenteur et tabellion royal en 1674 ©J.chancerel — Travail personnel, CC BY-SA 4.0, 2016. ....	83
Figure 16 : Capture d'écran de l'application Jumièges 3D, église Saint-Pierre, 29/04/2024, ©Jumièges 3D .....	90
Figure 17 : « Plan actuel du château sur fond de plan R. Deperthes », In : Langeuin Pascal. « Les campagnes de construction du château d'Arques-la-Bataille (XIe-XVe siècles) ». Bulletin Monumental, tome 160, n°4, année 2002. p.348. ....	110
Figure 18 : Entrée de la tour Nord gauche et vue du nord-ouest de l'ancienne poterne de la première enceinte, dessin d'Achille Deville, 1836, 34,5x45,5 cm ; 43,5x30 cm, 6Fi3/07.....	113
Figure 19 : Vue du plafond de la tour Nord, printemps 2023, ©Juliette Dupart .....	113
Figure 20 : « Grille de lecture transversale des possibilités de valorisation de sites archéologiques », In : Duval, Mélanie. 2023. « Valorisation des sites archéologiques entre protection et ouverture au public ». Sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti, Guide de protocoles d'interventions transfrontalier, Projet PITM Pa.C.E. (Plan Intégré Théatique “ Patrimoine Culture Economie ”), INTERREG ALCOTRA 2014-2020. p.51.....	119
Figure 21 : Répartition du prix d'un livre, In : Rousseau, Benoist. 2021. « Combien gagne un auteur d'un livre, son éditeur et... le libraire ou Amazon ? » Andlil. 18 août. <a href="https://www.andlil.com/combien-gagne-un-auteur-dun-livre-son-editeur-et-le-libraire-ou-amazon-205532.html">https://www.andlil.com/combien-gagne-un-auteur-dun-livre-son-editeur-et-le-libraire-ou-amazon-205532.html</a> .....	121
Figure 22 : Exemples d'une page de l'album jeunesse, illustré par Ninon Basset, texte par Juliette Dupart.....	125
Figure 23 : Plan du phasage opérationnel, In : Martin, Régis. 2008. « Bilan sanitaire et mise en sécurité - Château d'Arques-la-Bataille ». ÉTUDE PRÉLIMINAIRE AUX TRAVAUX DE MONUMENTS HISTORIQUES. Château d'Arques-la-Bataille. p.31.....	129
Figure 24 : Plan du château d'Arques-la-Bataille de Raymond Quenedey d'après A. Deville, In : QUENEDEY, Raymond. 1927. « Le château d'Arques ». Gallica, n° 89e congrès, p.311. ....	132
Figure 25 : Maquette 3D interactive du château d'Arques-la-Bataille aujourd'hui, novembre 2022 © Time-Loop URL : <a href="https://time-loop.fr/Arques/EXPERIENCES/3DSCAN/#!/">https://time-loop.fr/Arques/EXPERIENCES/3DSCAN/#!/</a> (consulté le 03/06/2024). ....	133
Figure 26 : Maquette 3D interactive du château d'Arques-la-Bataille au XV <sup>e</sup> siècle ©Time-Loop URL : <a href="https://time-loop.fr/Arques/EXPERIENCES/3DSCAN/#!/">https://time-loop.fr/Arques/EXPERIENCES/3DSCAN/#!/</a> (consulté le 03/06/2024). ....	134

## Références bibliographiques

### Ouvrages :

BABELON, J.-P. 1991. Conclusions. *Faut-il restaurer les ruines ?* (Actes des colloques de la direction du Patrimoine, n°10 – Caen, 8-10 novembre 1990). Paris, pp.313-319.

BERDUCOU, Marie-Claude, et Michel SYMPHORIEN. 1990. *La conservation en archéologie : méthodes et pratique de la conservation-restauration des vestiges archéologiques*. Paris Milan Barcelone [etc.] : Masson.

CAMARA, Abdoulaye, et Vincent NEGRI. 2016. *La protection du patrimoine archéologique : fondements sociaux et enjeux juridiques*. Paris, France : l'Harmattan.

CARPENTIER, Vincent. 2007. *Archéologie en Normandie / Vincent Carpentier, Emmanuel Ghesquière, Cyril Marcigny*. Collection Histoire. Rennes Paris : Éd. Ouest-France Inrap.

CEKA, Jacky Clech, et Gibie. 2019. *Les gladiateurs de Juliobona. Ad victoriam 2*. Ferrières-Haut-Clocher : Varou.

COCHET, Jean Benoît Désiré. 1978. *Actes du Colloque international d'archéologie, Rouen, 3-4-5 juillet 1975 : centenaire de l'Abbé Cochet, 1975 / Colloque international d'archéologie*. Rouen : publiés par le Musée départemental des antiquités de Seine-Maritime et la Circonscription des antiquités historiques de Haute-Normandie.

« Comptes rendus bibliographiques ». 2010. *Revue archéologique* 50 (2) : 333-442. <https://doi.org/10.3917/arch.102.0333>.

DELACROIX, Christian, François DOSSE, Patrick GARCIA, et Nicolas OFFENSTADT. 2010a. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 1. Paris, France : Gallimard.

———. 2010b. *Historiographies: concepts et débats*. Vol. 2. Paris, France : Gallimard.

DELESTRE, Xavier, François WIBLE, et Colloque international « Valorisation du patrimoine archéologique dans les Alpes et des régions méditerranéenne ». 2012. *La valorisation des sites archéologiques : actes du colloque international de Martigny (Suisse), Fondation Pierre Gianadda, (9-11 septembre 2011)*. Lausanne, Suisse : Cahiers d'archéologie romande.

DEVILLE, Achille. 1839. *Histoire du château d'Arques*. Rouen.

DJIAN, Jean-Michel. 1996. *La politique culturelle*. Le Monde poche. Paris [Allieur (Belgique)] : « Le Monde » éd. Marabout.

ESTAINTOT, Robert Langlois, vicomte. 10 décembre 1880. *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*.

FILIPPO, Raphaël de, et Roland GARRIGUE. 2011. *L'archéologie à petits pas*. Nouv. éd. À petits pas. Arles (Bouches-du-Rhône) Paris : Actes Sud junior INRAP.

FRAISSE, Philippe Directeur de publication, et François Préfacier Goven. 2020. *Architecture et archéologie : le rêve et la norme*. Arles, France : Éditions Errance.

HEINICH, Nathalie. 2009. *La fabrique du patrimoine : « De la cathédrale à la petite cuillère »*. Ethnologie de la France. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <https://books.openedition.org/editionsmsmh/2642>.

LAVOIR, Gabrielle, et Arnaud PIZZUTI. 2023. *Une folle histoire d'archéologie : à la découverte de Troie*. Dunod graphic. Malakoff : Dunod.

MAIRESSE, François, Julie BOTTE, Audrey DOYEN, Olivia GUIRAGOSIAN, Zahra Jahan BAKHSH, Lina UZLYTE, et International Council of Museums, dir. 2017. *Définir le musée du XXI<sup>e</sup> siècle : matériaux pour une discussion*. Paris : ICOFOM. [https://icofom.mini.icom.museum/wp-content/uploads/sites/18/2022/03/2017\\_definir\\_le\\_musee\\_du\\_XXIe\\_siecle.pdf](https://icofom.mini.icom.museum/wp-content/uploads/sites/18/2022/03/2017_definir_le_musee_du_XXIe_siecle.pdf).

NODIER, Charles (1780-1844), Justin (1789-1879) TAYLOR, et Alphonse de (1788-1876) CAILLEUX. 1820. « Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France / par MM. Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. de Cailleux ». Image. Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8452146d>.

PORTE, Par Patrick. s. d. « La valorisation des recherches\* archéologiques : de la médiation au développement territorial ». [https://www.academia.edu/23519400/La\\_valorisation\\_des\\_recherches\\_arch%C3%A9ologiques\\_de\\_la\\_m%C3%A9diation\\_au\\_d%C3%A9veloppement\\_territorial](https://www.academia.edu/23519400/La_valorisation_des_recherches_arch%C3%A9ologiques_de_la_m%C3%A9diation_au_d%C3%A9veloppement_territorial).

SAN JUAN, Guy, et Florence DELACAMPAGNE. 2010. *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie : actes de la table ronde d'Eu, Seine-Maritime, 25-26 novembre 2004*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre.

SCHALL, Céline. 2016. « La médiation : un mal nécessaire pour les archéologues ? » [https://www.academia.edu/86533781/La\\_m%C3%A9diation\\_un\\_mal\\_n%C3%A9cessaire\\_pour\\_les\\_arch%C3%A9ologues](https://www.academia.edu/86533781/La_m%C3%A9diation_un_mal_n%C3%A9cessaire_pour_les_arch%C3%A9ologues) .

VAGINAY, Michel. 2015. « La préservation du patrimoine culturel intéressant l'archéologie : limites du dispositif législatif en vigueur et pistes pour l'avenir ». Dans *Des patrimoines et des normes : (Formation, pratique et perspectives)*. Sous la direction de Florent Garnier et Philippe Delvit, 131-48. Études d'histoire du droit et des idées politiques. Toulouse : Presses de l'Université Toulouse Capitole. <https://doi.org/10.4000/books.putc.10034>.

VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel. 1866, 'Restauration', In : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, B. Bance, t.VIII, pp. 14-34.

## Articles spécialisés :

ADRIAN, Yves-Marie. 2021. « Lillebonne – 3 rue des Chouquets ». ADLFI. Archéologie de la France - Informations. Une revue Gallia, juin. <https://journals.openedition.org/adlfi/72358>.

BERCE, Françoise. s. d. « Arcisse de Caumont ». France Archives. Consulté le 21 février 2024. [https://francearchives.gouv.fr/fr/pages\\_histoire/39167](https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/39167).

BOISSARD, Emmanuelle. 2020. « Conservation-restauration et archéologie du bâti ». *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 162 (décembre) : 53-58. <https://doi.org/10.4000/nda.11735>

BONAFOS, Alexandre. 2018. « DE L'ARCHÉOGRAPHIE À L'ARCHÉOLOGIE PITTORESQUES : L'évolution des <em>Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France</em> ». *Cahiers d'études nodiéristes*, n° 5 : 25-56. <https://www.jstor.org/stable/48500159>.

BONIS, Armelle. 2015. « Lillebonne - Juliobona à la lumière des découvertes anciennes ». *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 140 (juin) : 61-64. <https://doi.org/10.4000/nda.3041>.

CRAHAM. 2015. « L'abbaye de Jumièges (76) ». Billet. *Échos du Craham*. 30 juin. <https://craham.hypotheses.org/741>.

DE BRUYCKER, Léa, et Yves GIRAULT. 2018. « Constraints and stakes in enhancing archaeological landscapes in the digital age ». *International Journal of Geoheritage and Parks* 6 (1) : 75-94. <https://doi.org/10.17149/ijg.j.issn.2210.3382.2018.01.006>.

DESHOULIERES, François. 1935. « Le château d'Arques-la-Bataille (Seine-Inférieure) ». *Bulletin Monumental* 94 (2) : 253-54. [https://www.persee.fr/doc/bulmo\\_0007-473x\\_1935\\_num\\_94\\_2\\_8750\\_t1\\_0253\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1935_num_94_2_8750_t1_0253_0000_9).

DERIEUX, Dorothée. 2004. « L'archéologie du bâti en Europe : comparaison entre la France et la Suisse ». *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 95 : 47-50. <https://hal.science/hal-00417438>.

DUVAL, Mélanie. 2023. « Valorisation des sites archéologiques entre protection et ouverture au public ». Dans *Sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti, Guide de protocoles d'interventions transfrontalier, Projet PITEM Pa.C.E. (Plan Intégré Théatique " Patrimoine Culture Economie ")*, INTERREG ALCOTRA 2014-2020. 46-51. <https://hal.science/hal-04070264>.

FAJON, Philippe, Cyril MARCIGNY, et Caroline RICHE. 2023. « Archéologie préventive et archéologies environnementales. L'exemple de la basse vallée de la Seine ». *Archéopages. Archéologie et société*, n° Hors-série 6 (juillet) : 76-83. <https://doi.org/10.4000/archeopages.11743>

FAURE-BOUCHARLAT, Élise. 2010. « Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques ». *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, n° Hors-série n° 3 (février). <https://doi.org/10.4000/cem.11391>.

FLAMBARD HERICHER, Anne-Marie. 2010. « Haute-Normandie. PCR Étude microtopographique des fortifications de terre de Haute-Normandie ». *Archéologie médiévale*, n° 40 (décembre) : 293-98. <https://doi.org/10.4000/archeomed.15395>.

GILLOT, Laurence. 2021. « La mise en valeur du patrimoine archéologique comme outil de développement : L'exemple du développement touristique en République Arabe Syrienne ». Dans *Tourisme et développement : Regards croisés*. Sous la direction de Christian Bataillou et Bernard Schéou, 123-54. Études. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan. <https://doi.org/10.4000/books.pupvd.33812>.

GUILLET, François. 2019. « L'érudition normande dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle : le rôle d'Arcisse de Caumont ». Dans *Pratiques de la médiation des savoirs*. Sous la direction de Michel Sot. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. <https://doi.org/10.4000/books.cths.5334>.

GUILLOT, Bénédicte. 2019. « Jumièges – Abbaye ». ADLFI. Archéologie de la France - Informations. Une revue Gallia, septembre. <https://journals.openedition.org/adlfi/24003>.

LANGUIN, Pascal. 2002. « Les campagnes de construction du château d'Arques-la-Bataille (XIe-XVe siècles) ». *Bulletin Monumental* 160 (4) : 345-78. <https://doi.org/10.3406/bulmo.2002.1152>.

LE MAHO, Jacques. 1982. « Le nouveau Musée de Lillebonne (Arts et traditions populaires) ». *Annales de Normandie* 1 (2) : 313-21. [https://www.persee.fr/doc/annor\\_0000-0003\\_1982\\_hos\\_1\\_2\\_4178](https://www.persee.fr/doc/annor_0000-0003_1982_hos_1_2_4178).

LE MAHO, Jacques. 1994. « Les fouilles de la cathédrale de Rouen de 1985 à 1993. Esquisse d'un premier bilan ». *Archéologie médiévale* 24 (1) : 1-49. [https://www.persee.fr/doc/arcme\\_0153-9337\\_1994\\_num\\_24\\_1\\_1044](https://www.persee.fr/doc/arcme_0153-9337_1994_num_24_1_1044).

LE MAHO, Jacques. 2017. « “ Les vitraux ”, “ Les sculptures ”, “ Les objets d'art de l'époque romane en Normandie ”, “ Abbaye de Jumièges ”, “ Notices historiques ” ». Dans *L'âge d'or des abbayes normandes (1066-1204)*. Points de vue. Abbayes Normandes - Route historique. <https://normandie-univ.hal.science/hal-02272356/document>.

LYON-CAEN, Judith. 2018. « Voir le passé dans les ruines romantiques : une histoire politique et littéraire ». *Sociétés & Représentations* 45 (1) : 233-60. <https://doi.org/10.3917/sr.045.0233>.

MANOURY, Nathalie. 1996. « Les bâtiments conventuels de l'abbaye de Jumièges (VIIe-XVIIIe siècles) ». *Archéologie médiévale* 26 (1) : 77-107. <https://doi.org/10.3406/arcme.1996.885>.

MIRANDA, Isabelle De. 2010. « Se former à la médiation en archéologie ». *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 122 (décembre) : 19-23. <https://doi.org/10.4000/nda.1256>.

MUTARELLI, Vincenzo. 2011. « Le théâtre romain de Lillebonne. Etude des sources et nouvelle campagne de fouilles ». *Études de lettres*, n° 1-2 (mai) : 223-62. <https://doi.org/10.4000/edl.117>.

PITTE, Dominique. 2007. « Seine-Maritime. Arques-la-Bataille, sondage archéologique dans le château ». *Bulletin Monumental* 165 (1) : 113-14. <https://doi.org/10.3406/bulmo.2007.1422>.

QUENEDEY, Raymond. 1927. « Le château d'Arques ». *Gallica*, n° 89e congrès : 307-18. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k356969>.

REMY-WATTE, Monique. 2011. « 1859 et la naissance de l'archéologie préhistorique en Normandie ». Dans *Dans l'épaisseur du temps : Archéologues et géologues inventent la préhistoire*. Sous la direction de Arnaud Hurel et Noël Coye, 212-43. Archives. Paris : Publications scientifiques du Muséum. <https://doi.org/10.4000/books.mnhn.2653>.

RIEU, Jean-Luc. 2010. « La médiation dans les musées d'archéologie ». *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 122 (décembre) : 11-13. <https://doi.org/10.4000/nda.1254>.

ROBERT, Hervé. 2008. « Contribution à l'histoire de la sauvegarde des thermes et l'hôtel de Cluny (1789-1848) ». Dans *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*. 173-215. 87.

SENCE, Christophe. 2010. « Le rôle des associations dans la médiation en archéologie ». *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 122 (décembre) : 14-18. <https://doi.org/10.4000/nda.1255>.

SPIESSER, Jérôme. 2021. « La ville en 3D : approche plurielle à Lillebonne en Normandie ». *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 164 (décembre) : 55-63. <https://doi.org/10.4000/nda.12389>.

VERNIERES, Michel. 2015. « Le patrimoine : une ressource pour le développement ». *Techniques Financières et Développement* 118 (1) : 7-20. <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-1-page-7.htm> .

ZARAGOZA, Georges. 2018. « VOYAGES PITTORESQUES ET ROMANTIQUES DANS L'ANCIENNE FRANCE: L'apport de Nodier ». *Cahiers d'études nodiéristes*, n° 5 : 57-68. <https://www.jstor.org/stable/48500160>.

#### Articles de presse/ de site web :

*Actu.fr*. 2024. « Les nouvelles visites au château d'Arques, près de Dieppe, sont lancées », 28 avril 2024. [https://actu.fr/normandie/arques-la-bataille\\_76026/les-nouvelles-visites-au-chateau-darques-pres-de-dieppe-sont-lancees\\_61005637.html](https://actu.fr/normandie/arques-la-bataille_76026/les-nouvelles-visites-au-chateau-darques-pres-de-dieppe-sont-lancees_61005637.html).

AILLERIE, Marie. 2023. « VIDÉO. Au cœur des fouilles archéologiques de l'abbaye de Jumièges ». *Actu.fr*, 1 novembre 2023. [https://actu.fr/normandie/jumieges\\_76378/video-au-coeur-des-fouilles-archeologiques-de-l-abbaye-de-jumieges\\_60246736.html](https://actu.fr/normandie/jumieges_76378/video-au-coeur-des-fouilles-archeologiques-de-l-abbaye-de-jumieges_60246736.html).

« Arques-la-Bataille : à propos de la démolition du château au XVIIIème siècle ». 1985. *Connaissance de Dippe et de sa région*, n° 13 (Décembre) : 18-19.

BRAL, Quentin. 2024. « Des archéologues font avancer l'histoire après de nouvelles découvertes sur le site de l'abbaye de Jumièges ». France 3 Normandie. 27 avril 2024. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/des-archeologues->

[font-avancer-l-histoire-apres-de-nouvelles-decouvertes-sur-le-site-de-l-abbaye-de-jumieges-2961749.html](https://www.tendanceouest.com/actualite-385729-lillebonne-plongee-dans-l-antiquite-a-360-avec-l-appli-juliobona-3-0).

CARADEC, Célia. 2021. « Lillebonne. Plongée dans l'Antiquité à 360° avec l'appli Juliobona 3.0 ». *Tendance ouest*, 24 juillet 2021. <https://www.tendanceouest.com/actualite-385729-lillebonne-plongee-dans-l-antiquite-a-360-avec-l-appli-juliobona-3-0>.

COMMISSION EUROPEENNE. 2023. « Le site de Pompéi restauré grâce à un investissement de 78 millions d'euros du Fonds de politique de cohésion - Commission européenne ». 4 octobre 2023. [https://france.representation.ec.europa.eu/informations/le-site-de-pompei-restaure-grace-un-investissement-de-78-millions-deuros-du-fonds-de-politique-de-2023-10-04\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/le-site-de-pompei-restaure-grace-un-investissement-de-78-millions-deuros-du-fonds-de-politique-de-2023-10-04_fr)

DAUB, Céline, et Clara EMO-DAMBRY. 2024. « En avant la nouveauté au musée Juliobona ! » *Musée Juliobona*. 7 mars 2024. <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/blog/actualite/en-avant-la-nouveaute-au-musee-juliobona/>.

DESSE, Natalie. 2021. « La rénovation du théâtre romain de Lillebonne épaulée par la Fondation du patrimoine ». *Ouest-France.fr*. 13 août 2021. <https://www.ouest-france.fr/normandie/lillebonne-76170/la-renovation-du-theatre-romain-de-lillebonne-epaulee-par-la-fondation-du-patrimoine-f1fb88ea-fc32-11eb-8c68-4334a5e04127>.

DRAC Normandie. 2024. « Château d'Arques la Bataille ». 21 février 2024. <https://www.culture.gouv.fr/regions/DRAC-Normandie/Dossiers/Ressources/Chateau-d-Arques-la-Bataille>.

« Financer la valorisation du patrimoine culturel et l'archéologie ». s. d. *Aides-territoires*. Consulté le 26 décembre 2023. <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/26cf-patrimoine-aide-a-la-valorisation-du-patrimoi/>

HENNEBERT, C. 2011. « Château d'Arques, mille ans d'histoire ». *Liens des Anciens*, février 2011.

HUYNH, Michel. 2023. « Musée de Cluny, histoire d'architecture 1820 – 2020. » *Billet. La chronique du musée de Cluny*. 9 mai. <https://doi.org/10.58079/rp6w>.

JACQUOT, Guillaume. 2024. « Écologie, éducation, recherche, cohésion des territoires : le plan d'économies détaillé dans un décret ». *Public Sénat*. 22 février 2024. <https://www.publicsenat.fr/actualites/economie/ecologie-education-recherche-cohesion-des-territoires-le-plan-deconomies-detaille-dans-un-decret>.

Jérémy. s. d. « Que nous apprennent les thermes de Cluny sur la vie à Lutèce ? – Paris ZigZag | Insolite & Secret ». *Paris Zigzag*. Consulté le 3 mai 2024. <https://www.pariszigzag.fr/insolite/histoire-insolite-paris/que-nous-apprennent-les-thermes-de-cluny-sur-la-vie-a-lutece-2>.

« Jumièges 3D prix de la meilleure application mondiale lors du dernier World Summit Award, organisé par l'ONU – Club Innovation & Culture CLIC France ». s. d. Consulté le 29 avril

2024. <https://www.club-innovation-culture.fr/jumieges-3d-prix-de-la-meilleure-application-mondiale-lors-du-dernier-world-summit-award-organise-par-lonu/>

« La valorisation de la recherche archéologique ». s. d. Consulté le 4 novembre 2023. <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Hauts-de-France/Politique-et-actions-des-services/Pole-patrimoine-et-architecture/Service-regional-de-l-archeologie-SRA-des-Hauts-de-France/La-valorisation-de-la-recherche-archeologique>.

« La valorisation et la médiation ». 2015. Inrap. 22 décembre 2015. <https://www.inrap.fr/la-valorisation-et-la-mediation-9869>.

LE CORRE, Joseph, « Non, les Vikings ne portaient pas de casques à cornes ». 2023. Le Point. 19 novembre 2023. [https://www.lepoint.fr/eureka/non-les-vikings-ne-portaient-pas-de-casques-a-cornes-19-11-2023-2543708\\_4706.php](https://www.lepoint.fr/eureka/non-les-vikings-ne-portaient-pas-de-casques-a-cornes-19-11-2023-2543708_4706.php).

« Le patrimoine archéologique, un bien culturel fragile et non renouvelable ». s. d. Consulté le 3 mars 2024. <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Normandie/Dossiers/Ressources/Fiches-pratiques-et-ressources-pour-comprendre-l-archeologie/Le-patrimoine-archeologique-un-bien-culturel-fragile-et-non-renouvelable>.

MASSIN, Fabien. 2024. « De nouvelles découvertes lors des fouilles archéologiques à l'abbaye de Jumièges ». *Actu.fr*, 28 avril 2024. [https://actu.fr/normandie/jumieges\\_76378/de-nouvelles-decouvertes-lors-des-fouilles-archeologiques-abbaye-de-jumieges\\_60995098.html](https://actu.fr/normandie/jumieges_76378/de-nouvelles-decouvertes-lors-des-fouilles-archeologiques-abbaye-de-jumieges_60995098.html).

NAQUET Marianne, « EN IMAGES - Des fouilles archéologiques sur la place Félix Faure à Lillebonne - France Bleu ». 2023. Ici, par France Bleu et France 3. 8 août 2023. <https://www.francebleu.fr/infos/societe/en-images-des-fouilles-archeologiques-sur-la-place-felix-faure-a-lillebonne-9488930>.

NOUVELLON, Marie-Charlotte. 2022. « Comment la ville de Lillebonne veut revaloriser son patrimoine antique ». *Actu.fr*. 27 mars 2022. [https://actu.fr/normandie/lillebonne\\_76384/comment-la-ville-de-lillebonne-veut-revaloriser-son-patrimoine-antique\\_49655551.html](https://actu.fr/normandie/lillebonne_76384/comment-la-ville-de-lillebonne-veut-revaloriser-son-patrimoine-antique_49655551.html).

« Professionnels du tourisme : obtenez le label Tourisme & Handicap ». s. d. Consulté le 19 avril 2024. <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/marque-label-tourisme-handicap>.

RIDEL, Laurent. 2010. « L'archéologie retrouve la Normandie du passé ». *Histoire de la Normandie*. 14 septembre. <https://www.histoire-normandie.fr/larcheologie-en-normandie>.

ROUSSEAU, Benoist. 2021. « Combien gagne un auteur d'un livre, son éditeur et... le libraire ou Amazon ? » *Andlil*. 18 août. <https://www.andlil.com/combien-gagne-un-auteur-dun-livre-son-editeur-et-le-libraire-ou-amazon-205532.html>.

« Site archéologique : Projet Cluny 4 au Musée National du Moyen-Âge à Paris ». 2021. Inrap. 22 mars 2021. <https://www.inrap.fr/projet-cluny-4-au-musee-national-du-moyen-age-paris-15547>.

« Un archéo-rock festival sur le site archéologique Briga à Eu ». 2019. Paris-Normandie. 23 juillet 2019. <https://www.paris-normandie.fr/id26540/article/2019-07-23/un-archeo-rock-festival-sur-le-site-archeologique-briga-eu>. (consulté le 24/03/2024)

« Un gros chantier à venir sur le château d'Arques-la-Bataille ». 2021. Actu.fr. 26 septembre 2021. [https://actu.fr/normandie/arques-la-bataille\\_76026/un-gros-chantier-a-venir-sur-le-chateau-d-arques-la-bataille\\_45196252.html](https://actu.fr/normandie/arques-la-bataille_76026/un-gros-chantier-a-venir-sur-le-chateau-d-arques-la-bataille_45196252.html).

« Un monument du paysage parisien | Paris antique ». s. d. Consulté le 3 mai 2024. <https://archeologie.culture.gouv.fr/paris/fr/un-monument-du-paysage-parisien>.

« Visite du chantier de fouilles archéologiques : 2, 3 et 7 mai à Lillebonne ». s. d. Musée Juliobona. Consulté le 23 avril 2024. <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/blog/actualite/visite-du-chantier-de-fouilles-archeologiques-2-3-et-7-mai-a-lillebonne/>.

### **Dossiers de présentation/rapports :**

CAUX SEINE AGGLO. 2022. « DOSSIER DE PRÉSENTATION Juliobona La cité antique sur la Seine ». <https://www.calameo.com/read/005120285bf5adb683d22>.

CAUX SEINE AGGLO. « Programme 2024 Musées Caux Seine Agglo ». s. d. Calameo.com. Consulté le 15 mars 2024. <https://www.calameo.com/read/0051202859f5ba3cb5e9a>.

DEPARTEMENT 76. 2019. « L'ABBAYE DE JUMIEGES PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL 2020-2025 VOL. 1 – DIAGNOSTIC ». [https://www.seinemaritime.fr/docs/03\\_2020\\_PSC\\_Jumi%C3%A8ges\(1\).pdf](https://www.seinemaritime.fr/docs/03_2020_PSC_Jumi%C3%A8ges(1).pdf)

DEPARTEMENT 76. 2019. « ABBAYE DE JUMIEGES PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL 2020-2025 VOL. 2 – PROJET ». [https://www.seinemaritime.fr/docs/04\\_2020\\_PSC\\_Jumi%C3%A8ges\(2\).pdf](https://www.seinemaritime.fr/docs/04_2020_PSC_Jumi%C3%A8ges(2).pdf).

DORION-PEYRONNET, Caroline. 2019. « Projet Scientifique et Culturel 2020-2025 ». URL : [https://www.seinemaritime.fr/docs/01\\_2020\\_PSC\\_Lillebonne.pdf](https://www.seinemaritime.fr/docs/01_2020_PSC_Lillebonne.pdf) (consulté le 26/04/2024).

HEBERT, Jean-François. 2024. « Projet annuel de performances Budget général PROGRAMME 175 Patrimoines ».

MINISTERE DE LA CULTURE. *Projet annuel de performances Annexe au projet de loi de finances pour 2024 Budget général Mission ministérielle Culture.*

MUTARELLI, Vincenzo. 2008. « Lillebonne Théâtre romain Bilan scientifique ». Bilan scientifique DRAC SRA Haute-Normandie. pp.73-75.

### **Rapports de stage/Mémoires/ Thèses :**

DUPART, Juliette. 2023. « Rapport de stage à l'Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine 76 DRAC Normandie ». Rapport de stage. Université de Rouen.

ICKOWICZ, Léa. 2021. « Inventaire de la documentation sur le château d'Arques-la-Bataille ». Rapport de stage. Université de Lille.

REVERDY-MEDELICE, Isabelle. 2006. « La reconstitution en archéologie : définition et méthodes. » Université Pierre Mendès-France.  
[https://www.academia.edu/20852842/La\\_reconstitution\\_en\\_arch%C3%A9ologie\\_d%C3%A9finition\\_et\\_m%C3%A9thodes\\_M%C3%A9moire\\_de\\_Master\\_2006\\_](https://www.academia.edu/20852842/La_reconstitution_en_arch%C3%A9ologie_d%C3%A9finition_et_m%C3%A9thodes_M%C3%A9moire_de_Master_2006_).

REVERDY-MEDELICE, Isabelle. 2012. « La valorisation du patrimoine : problèmes méthodologiques, limites et enjeux de la restitution archéologique et historique ». Grenoble.  
<https://theses.hal.science/tel-01124042>.

PERRICHOT, Clément. 2014. « La conservation des sites archéologiques antiques en France: historique d'une prise de conscience, méthodes actuelles et études de cas ». Mémoire de recherche (2e année de 2e cycle) en histoire de l'art appliquée aux collections présenté sous la direction de Mme Florence BERTIN, Ecole du Louvre.

VANETTI, Alice, Christian Directeur de thèse, Sapin, Matthieu Directeur de thèse Honegger, Jacques Bujard, Sébastien Bully, Gisella Cantino Wataghin. 2017. « L'archéologie du bâti entre étude des vestiges médiévaux et politique patrimoniale : une étude historique et épistémologique ». France. Université de Neuchâtel, Espaces École doctorale Sociétés, terre Archéologie, et Université de Bourgogne.

## Études :

MARTIN, Régis. 2008. « Bilan sanitaire et mise en sécurité - Château d'Arques-la-Bataille ». ÉTUDE PRÉLIMINAIRE AUX TRAVAUX DE MONUMENTS HISTORIQUES. Château d'Arques-la-Bataille.

NORMANDIE ECOUTE CLIENTELES. 2013. « L'offre et la fréquentation des sites et lieux de visite de Normandie ». Comité Régional de Tourisme de Normandie.

COMITE REGIONAL DE TOURISME DE NORMANDIE, Les partenaires touristiques départementaux. 2019. « Enquêtes de fréquentation dans les sites et lieux de visite de Normandie ». Chiffres clés du tourisme normand 2019. Normandie Tourisme.

COMITE REGIONAL DE TOURISME DE NORMANDIE, Les partenaires touristiques départementaux. 2023. « Enquêtes de fréquentation dans les sites et lieux de visite de Normandie », Chiffres clés du tourisme normand 2023. Normandie Tourisme.  
<https://pronormandietourisme.fr/wp-content/uploads/2024/04/Chiffres-cles-2023.pdf>.

TRAVELSAT© Index / TCI Research. 2023. « LA PERCEPTION DU TOURISME PAR LES RESIDENTS NORMANDS ». Normandie Tourisme. <https://pronormandietourisme.fr/wp-content/uploads/2023/07/Rapport-RSI-Normandie-Synthese-pour-site-pro.pdf>.

TRAVELSAT© Index / TCI Research. 2023. « Mesure de la qualité de l'expérience des clientèles touristiques en Normandie ». Normandie Tourisme. <https://pronormandietourisme.fr/wp-content/uploads/2023/01/Travelsat-Index-Normandie-2022-Pour-diffusion.pdf>.

### Échanges :

CALPENA, Caroline. 2023. Entretien personnel téléphonique au sujet de la valorisation de l'abbaye de Jumièges.

COUSIN, Élise. 2024. Entretien en visioconférence sur le projet Juliobona.

CHANCEL-BARDELOT, Béatrice de. 2024. Visite du musée du Moyen Âge de Cluny.

### Textes législatifs/conventions internationales :

« Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique - International Council on Monuments and Sites ». 1990. Lausanne. Consulté le 16 février 2024. <https://www.icomos.org/fr/participer/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/174-charte-internationale-pour-la-gestion-du-patrimoine-archeologique>.

Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique de Malte (révisée), 1992, URL : <https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/valletta-convention> (consulté le 10 février 2024)

« LIVRE V : ARCHÉOLOGIE (Articles L510-1 à L546-7) - Légifrance ». s. d. Consulté le 14 juin 2024. [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000006129164/#LEGISCTA000006129164](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000006129164/#LEGISCTA000006129164).

### Sites web :

« Actes Sud jeunesse Raphaël de Filippo Roland Garrigue L'archéologie à petits pas ». s. d. Consulté le 27 mai 2024. <https://www.actes-sud-jeunesse.fr/9782742796373-l-raphaa-l-de-filippo-roland-garrigue-l-archeologie-a-petits-pas-ne.htm>.

« Colloques Juliobona ». s. d. Juliobona. Consulté le 31 octobre 2023. <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/colloque/>.

« Dati visitatori ». s. d. Pompeii Sites. Consulté le 21 avril 2024. <https://pompeiiisites.org/parco-archeologico-di-pompei/dati-visitatori/>

« Exposition : 200 ans d'archéologie à Lillebonne, pas à pas ». 2022. Inrap. 8 août 2022. <https://www.inrap.fr/200-ans-d-archeologie-lillebonne-pas-pas-16656>.

« Festival Gallo-Romain ». s. d. Les Juliobonales. Consulté le 20 avril 2024. <https://lesjuliobonales.fr/>.

« Juliobona, cité antique ». s. d. *Les Juliobonales*. Consulté le 18 avril 2024. <https://lesjuliobonales.fr/juliobona-cite-antique/>.

« Juliobona, le musée gallo-romain à Lillebonne ». s. d. Juliobona. Consulté le 31 octobre 2023. <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/>.

« Musée des Antiquités ». Réseau des musées de Normandie. Consulté le 24 février 2024. <https://www.musees-normandie.fr/musees-normandie/musee-des-antiquites/>.

« Musée de Cluny | musée national du Moyen Âge Paris ». s. d. Consulté le 29 janvier 2024. <https://www.musee-moyenage.fr/>.

« Musée de Cluny | Chiffres-clés 2019 ». 2019. Consulté le 07 mai 2024. <https://www.musee-moyenage.fr/media/documents-pdf/rapport-activites/chiffres-cles-2019-musee-de-cluny.pdf>

Opixido. 2021. « Juliobona 3.0 ». Lillebonne. URL : <https://musee-juliobona.cauxseine.fr/actions-culturelles/>

« Ouvrages sur l'archéologie. L'archéologie à très petits pas ». 2015. Inrap. 22 janvier 2015. <https://www.inrap.fr/l-archeologie-tres-petits-pas-8402>.

« Petit à petit ». s. d. Éditions Petit à Petit. Consulté le 2 juin 2024. <https://www.petitapetit.fr/>.

Time-loop. S. d. Consulté le 3 juin 2024. <https://time-loop.fr/>

« Venez découvrir l'abbaye de Jumièges ». s. d. Consulté le 26 avril 2024. <https://www.abbayedejumieges.fr/decouvrir-histoire-abbaye-jumieges/>.